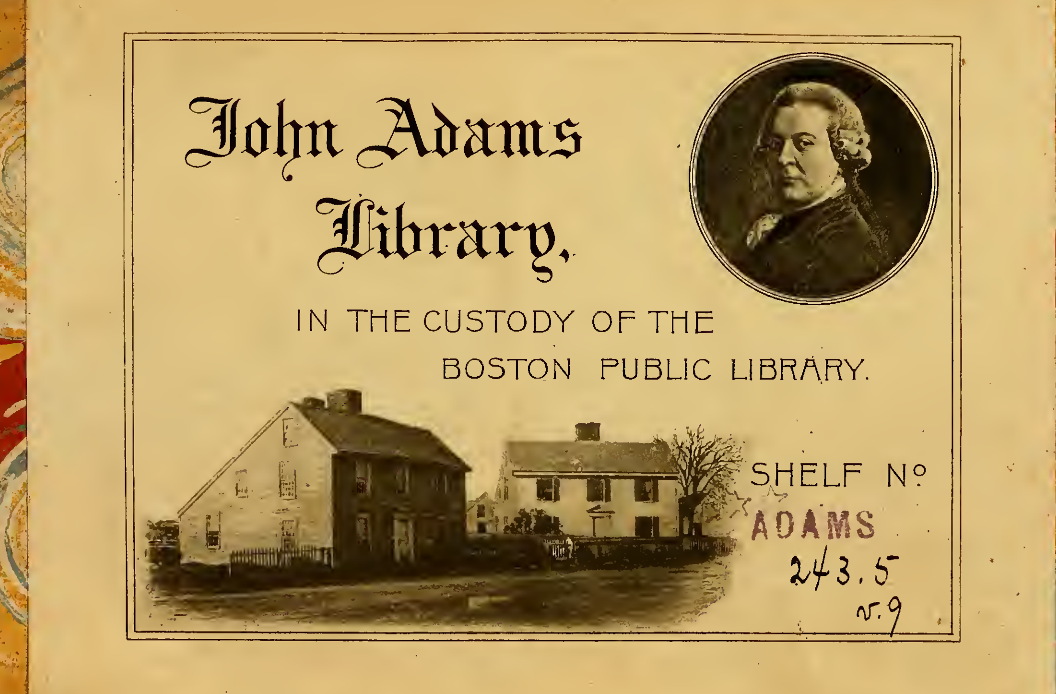






ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE

De J. A. de Thou.

TOME NEUVIÉME.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. A. DE THOU.

AVEC DES REMARQUES

Sur le texte de cet Auteur, & ſur la traduction qu'on a publiée de ſon ouvrage en 1734.

Par M. RÉMOND DE STE ALBINE, *de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Pruſſe.*

TOME NEUVIÉME.



A LA HAYE.

M. DCC. LIX.



SOMMAIRES DES LIVRES

contenus dans ce neuviéme Volume.

LIVRE XLII.

HENRI IV prend la résolution de faire éclater son ressentiment contre Philippe II. Lettres du Roi aux Etats d'Artois & de Hainaut. Attentat de Jean Châtel. Condamnation de cet assassin. Suites de cette affaire. Ambassade de la République de Venise. Le Roi déclare la guerre à l'Espagne. Enregistrement du nouvel édit en faveur des protestans. Les Espagnols reprennent

HENRI IV. 1594.

1595.

HENRI IV. 1595.

Chauvanſy, & aſſiégent la Ferté ſur Cher. Ils levent le ſiége. Les habitans de Beaune ſecouent le joug de la Ligue. Siége de la citadelle de cette ville. La Ligue perd auſſi les villes d'Auxone & d'Autun. Le Connétable de Caſtille vient au ſecours des Comtois. Il s'empare de Veſoul. La ville de Dijon ſe ſoumet au Roi. Ce Prince paſſe en Bourgogne. Combat de Fontaine-Françoiſe. Bonté du Roi à l'égard du Duc de Mayenne. Ce Duc commence à traiter de ſon accommodement. Requête en faveur de la Princeſſe de Condé. Henri de Montmorency prête ſerment pour la charge de Connétable. Le Roi accorde la neutralité à la Franche-Comté. Plainte des proteſtans. Siége de Comper. Avantages remportés en Bretagne par les troupes du Roi. Requête préſentée au Pape pour l'abſolution de Henri. Le Saint Pere ordonne des pro-

cessions & des prieres publiques. Conditions dont les agens du Roi conviennent avec la Cour de Rome. Cérémonie de l'absolution du Roi par le Pape. Le Duc de Joyeuse, ci-devant Comte du Bouchage, continue en Languedoc ses menées contre le Roi. Suite de la guerre contre le Duc de Savoye. Lesdiguieres prend Exilles. Prise de Vienne en Dauphiné par le Connétable Henri de Montmorency. Le Duc de Savoye s'empare de Cavours. On convient d'une trève avec ce Prince. Mort du Duc de Nemours. Le Roi donne à Lesdiguieres la Lieutenance générale de Provence, & à d'Ornano celle du Dauphiné. Siége de Sisteron par Lesdiguieres. Brouillerie entre ce Général & le Duc de Guise. Le Duc d'Espernon court un grand danger à Brignoles. Mort de l'Archiduc Ernest. Le Comte de Fuentes prend par interim *le gouverne-*

HENRI IV. 1595.

ment des Pays-bas. Il assiége le Catelet. Ses desseins sur le château de Ham. D'Orvilliers, commandant de ce château, fournit au Duc de Bouillon le moyen de surprendre la ville. Humieres est tué. Arrêt du Parlement de Paris contre le Duc d'Aumale. Prise du Catelet par les Espagnols. Fin tragique de Gomeron. Les ennemis font le siége de Dourlens. Ils perdent la Motte, un de leurs meilleurs officiers. Bouillon & le Comte de Saint-Paul sont battus, en voulant secourir la Place. Elle est emportée d'assaut. Le Comte de Fuentes entreprend le siége de Cambray. Députation des assiégés à Henri IV. Malgré Balagny, ils capitulent. Le Roi ordonne le blocus de la Fere. Mort du Duc de Nevers; d'Antoine, soi-disant Roi de Portugal; de Pascal Cicogna, Doge de Venise; de Verdale, Grand-Maître de l'Ordre

de Malte, d'Amurath III, Empereur des Turcs. Caractere de ce Prince. Mahomet III monte sur le trône ottoman. Siége & prise de Gran par les Impériaux. Les Turcs tentent de secourir la Place, & sont défaits. Mort du Comte Charles de Mansfeld. Prise de Vizzegrad. Traité de Sigismond Bathory avec l'Empereur. Le Prince de Transilvanie épouse Marie-Christine d'Autriche. Grande victoire remportée sur les Turcs par les Transilvains. Révolution en Moldavie. Suite des exploits de Bathory. L'Archiduc Mathias s'empare de quelques Places. Descente de Pierre de Tolede en Morée. Mort de l'Archiduc Ferdinand. Le Comte de Hardeck est décapité. Révolte des paysans d'Autriche. Differend du Comte d'Oost-Frise, avec les habitans d'Embden. La Suéde & la Moscovie font la paix. Réunion

Henri IV. 1595. *prétendue des Moscovites & des Cophtes à l'Eglise romaine. Muley-Nazar entreprend de monter sur le trône de Fez. Voyages des Hollandois & des Anglois. Mort de Drack, fameux voyageur.*

LIVRE XLIII.

1596. *Les paysans d'Autriche se révoltent de nouveau. Affaires de Hongrie. Les Turcs attaquent Lippa, & levent le siége par une terreur panique. Mort du Grand-Visir Sinan. Clissa prise par les Chrétiens, & reprise par les Turcs. Départ de Mahomet III pour son armée. Cruautés exercées dans Hathwan par les Impériaux. Le Grand-Seigneur fait le siége d'Agria. Bataille de Kereste. Défaite de l'armée chrétienne. Le Duc de Mayenne fait sa paix avec Henri IV. Accommodement du nouveau Duc de Ne-*

mours. Réduction de la ville de Toulouse. Le Duc de Joyeuse est fait Maréchal de France. Un étranger délivre Marseille de ses tyrans. Arrivée du Cardinal Albert d'Autriche à Bruxelles. Les Espagnols secourent la Fere. Ils assiégent Calais. Henri IV marche au secours de la Place. Tréve entre les assiégeans & les assiégés. Négociation de Sancy en Angleterre. Elizabeth propose au Roi, de céder Calais aux Anglois. La ville est emportée d'assaut par les Espagnols. Ils se rendent maîtres d'Ardres. Procès fait au Comte de Belin. Reddition de la Fere. Henri IV conclut une Ligue offensive & défensive avec Elizabeth. Les Etats généraux des Provinces-unies entrent dans cette Ligue. Expédition des flottes angloise & hollandoise sur les côtes d'Espagne. Le Cardinal Alexandre de Médicis, légat en France. Sage

HENRI IV, 1596.

HENRI IV. 1596. *conduite de ce Cardinal. Le Duc de Mercœur feint de vouloir s'accommoder avec le Roi. Lettre de ce Duc au Parlement de Bretagne. Les proteſtans préſentent une nouvelle requête. Aſſemblée des Notables à Rouen. Demandes de cette aſſemblée. La Princeſſe de Condé eſt déclarée innocente par arrêt du Parlement. Supplice d'un nommé la Ramée, qui ſe diſoit fils de Charles IX. Chûte du Pont-aux-Meuniers. Biron fait Varambon & Montecuculli priſonniers.*

LIVRE XLIV.

1597. *LEs Princes de l'Empire s'excuſent d'entrer dans la Ligue contre l'Eſpagne. Les Polonois refuſent pareillement de ſe liguer avec la Maiſon d'Autriche contre le Turc. Maurice de Naſſau bat les Eſpagnols. Ces derniers ſur-*

prennent la ville d'Amiens. Consternation de la France. Henri IV se rend en Picardie. Il envoye des commissaires aux protestans assemblés à Chatelleraut. Mesures prises par les Espagnols, pour conserver leur nouvelle conquête. Biron tente inutilement de surprendre Dourlens. Le Roi prend le commandement du siége d'Amiens. Porto-Carrero, commandant de la Place, est tué. Du côté des assiégeans, Saint-Luc a le même sort. Le Cardinal Albert s'avance, pour faire lever le siége. Faute de ce Prince. Les assiégés capitulent. Préparation à la paix entre la France & l'Espagne. Des lettres interceptées découvrent la mauvaise foi du Duc de Mercœur. Nouvelles hostilités entre ce Duc & les royalistes. Conspiration d'un Chartreux, pour tuer Henri IV. Trève avec le Duc de Mercœur. Une entreprise des Es-

HENRI IV.
1597.

pagnols ſur Ville-franche echoue.
HENRI IV. 1597. Campagne glorieuſe de Leſdiguieres. Les Etats généraux des Provinces-unies continuent la guerre avec ſuccès. Mariage d'Emilie de Naſſau. Charles, Duc de Sudermanie, ſe fraye le chemin au trône de Suéde. Ce prince ſe fait déclarer Régent. Morts illuſtres. Hoſtilités entre le Pape & Céſar d'Eſt. Le Roi de France envoye un ambaſſadeur à Clément VIII, pour le compliment d'obédience. Traité de Céſar d'Eſt avec le ſouverain Pontife.
1598. Henri IV marche en Bretagne. La Ducheſſe de Mercœur ménage l'accommodement de ſon époux avec le Roi. Conditions impoſées au Duc de Mercœur. Pluſieurs Gouverneurs de Places traitent ſéparément. Réception du Duc de Mercœur à la Cour. Fiançailles de Françoiſe de Lorraine avec Céſar Monſieur. Diſpute ſur la preſſéance entre les miniſtres de

France & ceux d'Espagne, au congrès de Vervins. Henri IV prend des précautions, pour que ses négociations avec l'Espagne ne le brouillent pas avec l'Angleterre. Ambassadeurs envoyés au Roi par Elizabeth & par les Etats généraux des Provinces-unies. Edit de Nantes. Lesdiguieres enleve le Fort Barraux au Duc de Savoye. Traité de Vervins entre la France, l'Espagne & la Savoye. Ordonnance contre le port des armes à feu. On conclud le mariage de Madame Catherine avec le Duc de Bar. Arrêt célébre contre Rose, Evêque de Senlis. Assemblée du clergé. Le Parlement de Paris remet en vigueur son arrêt contre les Jésuites. Motif d'une visite que le Roi fait au Légat. Le Roi tombe dangereusement malade. Mort de Philippe II. Son portrait. Testament de ce Prince. En vertu d'une ces- 1598.

HENRI IV. 1598.

sion faite par Philippe, l'Infante est reconnue souveraine des provinces qu'il avoit conservées dans les Pays-bas. Les Etats généraux des Provinces-unies envoyent à la Reine Elizabeth une ambassade extraordinaire. Complot contre Maurice de Nassau. Albert dépose la pourpre romaine. Célébration de son mariage avec l'Infante, & de celui de Philippe III avec Marguerite d'Autriche. Désastres causés par le débordement du Tibre. Il se commet plusieurs actes d'hostilité dans les Pays-bas. Continuation de la guerre de Hongrie. Sigismond Bathory céde la Transilvanie à l'Empereur, & ne tarde pas à s'en repentir. Siége du Grand Varadin, entrepris inutilement par les Turcs. Les Impériaux assiégent Bude avec aussi peu de succès.

HENRI IV. 1598.

LIVRE XLV.

MORT de Jean-George, Electeur de Brandebourg; de Richard de Baviere; de la Reine de Pologne; de Fréderic de Sultzbach; de Philippe de Baviere; du Czar Théodore. Ce Prince, par son testament, nomme la Czarine, pour lui succéder. La Czarine se fait religieuse, & Boritz son frere est proclamé Souverain de Moscovie. Après plusieurs refus affectés, il accepte la couronne. Il marche contre les Tartares. Son couronnement. Le Roi de Pologne passe en Suéde avec des troupes. Il livre un combat au Duc de Sudermanie, & remporte l'avantage. Dans une seconde action, le Régent est victorieux. Retour de Sigismond en Pologne. Les Suedois le déposent, & ils élisent à sa place son fils Ladislas. Inconstance du Prince

1599.

HENRI IV. 1599.

de Transilvanie. Il abandonne ses Etats au Cardinal André Bathory. Tentative du Nonce en faveur de ce Cardinal. Celui-ci est vaincu par le Vaivode de Valachie. Différend entre le Vaivode & l'Empereur. Expéditions respectives des Impériaux & des Turcs. L'Empereur & le Grand-Seigneur entament inutilement une négociation pour la paix. Campagne des Espagnols dans les Pays-bas. Le Landgrave de Hesse & l'Evêque de Halberstadt se déclarent contre cette nation. Arrivée de l'Infante à Bruxelles. Célébration des noces de Madame, sœur de Henri IV. Le Maréchal de Joyeuse reprend l'habit de Capucin. Retraite de la Marquise douairiere de Belle-Isle. Contestation au sujet du Marquisat de Saluces. Procédé noble du Pape Clément VIII. Enregistrement de l'édit de Nantes. Discours du Roi

aux députés du Parlement. Mort de Gabrielle d'Eſtrées. Le Roi demande que ſon mariage avec Marguerite de Valois ſoit déclaré nul. Raiſons ſur leſquelles ce Prince appuye ſa demande. Les commiſſaires nommés par le Pape prononcent ſelon le deſir du Roi. Hiſtoire de Marthe Broſſier, prétendue démoniaque. Conſpiration contre le Roi, découverte & punie. Mort du Chancelier Chiverny, de Gaſp. de Schomberg, de l'Electeur de Treves, de Philippin, bâtard de Savoye. Le Duc de Savoye ſe rend en France. Grandes largeſſes faites par ce Prince. Il aſſiſte avec le Roi à une ſéance du Parlement. Cauſe plaidée en leur préſence. Intrigues du Duc. On traite de l'affaire du Marquiſat de Saluces. Convention entre les deux Princes. Le Duc retourne dans ſes Etats. Il reprend ſes liaiſons avec l'Eſpagne. Conférence entre l'Evêque d'Evreux & du Pleſſis-

HENRI IV. 1599.

1600.

HENRI IV. 1600.

Mornay. Succès de cette dispute. Henri IV s'ennuye des remises du Duc de Savoye. Le Maréchal de Biron s'empare de Bourg-en-Bresse. Prise de la ville de Monmelian par Crequy. Le Roi en personne se rend maître de Chamberry. Siége de la citadelle de Monmélian. Le Maréchal de Biron devient suspect au Roi. Voyage de ce Prince dans la Bresse. Clément VIII lui députe le Cardinal Aldobrandin. Entrevue du Légat à Milan avec le Comte de Fuentes. La citadelle de Monmélian capitule. Honneurs rendus au Légat dans le camp du Roi. Le Duc de Savoye se met en campagne. Henri IV tente inutilement d'engager ce Prince à une action. Députation de la ville de Geneve. Reddition du Fort de Ste Catherine. Conclusion du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. Léur premiere entrevue. Célébration des noces. Conférences pour la

paix entre la France & la Savoye. Le Roi fait démolir le Fort de Sainte-Catherine. Suites de cette affaire. Le Légat force les plénipotentiaires de Savoye de signer un accommodement. Mécontentement du Duc. Ce Prince ratifie enfin le traité. HENRI IV. 1600.

LIVRE XLVI.

NOUVEAUX statuts donnés à l'Université de Paris. Célébration du jubilé à Rome. Le Duc de Bar se fait absoudre de son mariage. Mort de plusieurs Cardinaux. Progrès du Comte Maurice de Nassau dans les Pays-bas. Intrépidité d'un capitaine de vaisseau hollandois. Une escadre de la même nation met en fuite les galeres d'Espagne. Bonheur d'un forçat. L'Archiduc Albert remporte un petit avantage. Défaite de son armée. Maurice, malgré sa victoire, leve le siége de Nieu-

HENRI IV. 1600. *port. Mort de la Bourlotte. Les Turcs assiegent Canise dans la Basse-Hongrie. Le Duc de Mercœur, nommé Généralissime des troupes impériales. Reddition de Canise. Révolte de la garnison de Pappa. Le Baron de Schwartzemberg est tué. Michel, Vaivode de Valachie, traite avec la Porte. Il marche contre Sigismond Bathory. Conquête de la Moldavie par les Valaques. Leur Prince secoue le joug de la domination impériale. Vaincu, il a recours à la clémence de l'Empereur. Conspiration des Ruthuen contre Jacques VI, Roi d'Ecosse. Origine des différends du Comte d'Essex avec Robert Cecil.*

1601. *Intrigues de ce dernier, pour perdre son ennemi. Entreprises du Comte. Il est trahi par un de ses pages. Proclamation contre le Comte & contre ses ahhérens. Elizabeth le fait arrêter. Chefs de l'accusation intentée contre lui. Sa condamnation & sa*

mort. Les Espagnols sont chassés d'Irlande. Prise de Rhinberg par le Comte Maurice de Nassau. L'Archiduc Albert se prépare au siége d'Ostende. Voyage de Henri IV à Calais. Ambassade du Maréchal de Biron en Angleterre. Ce que dit Elizabeth à ce Maréchal, au sujet de la mort du Comte d'Essex. La ville d'Ostende est assiégée par les Espagnols. Leur entreprise sur Alger. Basta & le Vaivode de Valachie remportent en Hongrie une grande victoire sur Bathory. Les Allemans tuent le Vaivode de Valachie. Faux Sébastien. Mort de Fréderic-Guillaume de Saxe; de Martin Garcez, ou Garcias, Grand-Maître de l'Ordre de Malte; de Louise de Lorraine, veuve de Henri III; de la Duchesse douairiere de Longueville; de la Comtesse de Soissons; de Henriette de Cleves, veuve de Louis de Gonzague;

HENRI IV. 1601.

HENRI IV. 1601.

de la Princesse de Conty. Naissance du Dauphin. Henri IV érige, en faveur de Rosny, la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, en charge de la couronne. Affaire des Récollets. Arrêt du Parlement de Provence contre l'Archevêque d'Aix.

Fin des Sommaires de ce neuviéme volume.



ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XLII.



DEPUIS long-tems, Henri IV dissimuloit les sujets qu'il avoit de se plaindre de la Cour de Madrid. Voyant qu'elle continuoit de souffler le feu de la guerre civile, il crut devoir faire éclater son ressentiment. Il avoit eu d'abord quelque peine à s'y résoudre. Mais la prise de la Capelle par les Espagnols avoit achevé de le

HENRI IV. 1594.

Henri IV prend la résolution de faire éclater son ressentiment contre Philippe II.

HENRI IV. 1594.

déterminer. Les remontrances du Duc de Bouillon y contribuerent aussi beaucoup. Ce Seigneur avoit perdu Charlotte de la Marck sa femme, & il venoit d'épouser Elizabeth de Nassau, sœur du fameux Comte Maurice. Par ce nouveau mariage, il avoit été fortifié de plus en plus dans son attachement pour la Confession de Geneve, & dans sa haine contre l'Espagne. Au mois de Novembre, le Roi avoit renouvellé l'Edit que son prédécesseur avoit donné dix-sept ans auparavant à Poitiers, en faveur des Protestans. Le Duc de Bouillon, ne bornant pas son zéle au service qu'il leur avoit rendu dans cette affaire, desiroit de les venger de leur plus dangereux ennemi. Il ne cessoit de représenter au Roi, que Philippe II n'abandonneroit jamais ses injustes projets, si on ne l'attaquoit dans ses propres Etats.

Lettre du Roi aux Etats d'Artois & de Hainaut.

Henri, avant d'en venir à cette extrémité, écrivit aux Etats d'Artois & de Haynaut la lettre suivante. » Je » n'ai manqué, ni de courage, ni de » forces, pour repousser les injures » qu'on m'a faites, & pour faire re- » tomber sur le Roi d'Espagne, & sur » ses sujets, les malheurs dont il étoit

» l'auteur. Mais quelques justes raisons » que j'eusse de lui déclarer la guerre, » des motifs plus puissans, & qui re- » gardoient l'intérêt de la Chrétienté, » me détournoient de prendre ce par- » ti. Je m'étois flatté que l'approba- » tion, que Dieu paroît donner à mes » légitimes prétentions par les heureux » succès qu'il accorde continuellement » à mes armes, adouciroient enfin cet- » te haine implacable, dont Philippe » n'a cessé de me donner de si funestes » marques. Aujourd'hui, puisque ce » Monarque persiste à fomenter les » troubles dans mon royaume, j'ai » résolu d'opposer ouvertement la » force aux pratiques sourdes que ce » Prince employe contre moi. Cepen- » dant comme je ne puis oublier l'a- » mitié que mes ancêtres ont toujours » eue pour votre pays, & la bonne » intelligence dans laquelle ont vêcu » les François & les Flamands, je » vois avec douleur, que, quoique » vous n'ayez aucune part aux injusti- » ces de Philippe, c'est sur vous que » vont tomber mes premiers coups. » J'ai donc voulu vous avertir de mes » dispositions, afin que vous fassiez » vos efforts pour vous garantir de

HENRI IV. 1594.

HENRI IV. 1594.

l'orage qui vous menace. Si vous pou-
» vez engager le Roi d'Espagne à reti-
» rer dans le Brabant les troupes qu'il
» fait rassembler sur la frontiere de
» France ; si vous voulez m'être cau-
» tion, qu'à l'avenir il ne donnera au-
» cune protection à mes sujets ré-
» belles, & qu'il ne commettra aucune
» hostilité contre moi ni contre le
» Cambresis, je ne troublerai point la
» paix de vos Provinces, pourvu que
» j'aye des preuves certaines de vos
» bonnes intentions avant le premier
» Février de l'année prochaine «.

Cette lettre ayant été portée à Arras par un Trompette, les Etats l'envoyerent, sans l'ouvrir, à l'Archiduc Ernest. Il ne fit point de réponse, & l'on se prépara de part & d'autre à se faire le plus de mal qu'il seroit possible. Le Roi fit sur Saint-Omer une tentative, qui ne réussit point. Une autre entreprise sur Arras ne fut pas plus heureuse. Ces mauvais succès ne découragerent point le Duc de Bouillon. A la tête de cinq Régimens d'Infanterie, de cinq Compagnies Suisses, de sa Compagnie de Gendarmes, de celle de Sesseval, & de six Cornettes de Chevaux-Légers, il s'avança vers le

Luxembourg. Il fut joint par trois mille hommes, que lui amena Philippe de Naſſau, ainſi qu'on en étoit convenu avec les États Généraux des Provinces-Unies. Avec cette petite armée, il s'empara d'Yvoy, de la Ferté-ſur-Cher, & de Chauvanſy, & il prit des quartiers dans le pays ennemi, afin d'être à portée d'agir dès le commencement du printems.

HENRI IV. 1594.

Attentat de Jean Châtel ſur la perſonne de Henri IV.

Sur ces entrefaites, le Roi revenant de Saint Germain le 27 Décembre, il arriva un événement, qui penſa replonger le royaume dans l'anarchie. Pierre Châtel, marchand drapier, demeurant auprès du Palais, avoit un fils nommé Jean, qui étoit dans ſa dix-neuviéme année. Ce jeune homme avoit étudié aux Jéſuites, & il y avoit ſoutenu depuis peu un Acte public. Quoique perdu de réputation par ſes vices, il étoit bien venu chez ces Peres, & ils l'admettoient même à ce qu'ils appellent la Congrégation. Effrayé de ſes crimes, il s'étoit perſuadé qu'il n'avoit point de ſalut à eſpérer. Pour diminuer du moins la grandeur des ſupplices éternels qu'il croyoit mériter, il réſolut d'aſſaſſiner le Roi, *ſur ce qu'il avoit ſouvent*, ajoute

HENRI IV. 1594. M. de Thou, *oui dire aux Jésuites, que ce seroit rendre un grand service à la religion*. Dans cette idée, il alla au-devant de Henri IV, qui approchoit avec un nombreux cortége. Les extravagances les plus contradictoires se succédent quelquefois rapidement dans la tête d'un frénetique. Celui-ci, selon notre Historien, changea de projet, en rencontrant le Roi. Au lieu d'attenter à la vie de ce Prince, il se détermina à ne sacrifier que la sienne propre. Ne voulant pas cependant se tuer lui-même, il chercha à périr par les mains de la Justice. La Cour avoit été obligée par quelque accident de s'arrêter en un endroit sur la route, & plusieurs Seigneurs étoient descendus de cheval. Châtel imagina, si quelque jument s'écartoit, d'en faire un usage que la sévérité de l'Histoire permet au plus de laisser deviner. N'ayant pû exécuter cette action monstrueuse, il reprit sa premiere résolution, & revint à Paris avec le Roi. Mêlé dans la foule des courtisans, il suivit ce Monarque jusques dans sa chambre. [a] Son dessein

[a] M. de *Sully* & *Cayet* rapportent, ainsi que M. de *Thou*, que *Henri* IV fut blessé dans sa chambre. M. de *Chiverny* assure au contraire dans ses Mé-

HENRI IV. 1594.

étoit de frapper ce Prince d'un coup de couteau à la gorge. Mais au moment qu'il levoit le bras, Henri IV se baissa pour embrasser François de la Grange de Montigny. Ce hazard fut cause, que le Roi reçut le coup à la bouche,[a] & eut une dent cassée. Il ne s'apperçut point qui l'avoit frappé.[b] Le Comte de Soissons, voyant un inconnu, se saisit de lui, disant, *Voici l'assassin. Si ce n'est pas lui, c'est moi.* En même-tems, on vit briller aux flambeaux le couteau que Châtel avoit jetté par terre. Ce fanatique nia que le coup fût parti de sa main, & l'on alloit le mettre en piéces, lorsque le

moires, que ce funeste accident arriva au logis de *Gabrielle d'Estrées*, alors Marquise de Liancour, qui demeuroit à l'hôtel de Schomberg derriere le Louvre. Dans les Mémoires de *Plessis-Mornay*, on trouve une lettre que M. de *Lomenie* lui écrivit le lendemain de la blessure du Roi, & dans laquelle M. de *Lomenie* dit la même chose que M. de *Chiverny*.

[a] Selon la lettre de M. de *Lomenie*, le Roi fut frappé à la lévre d'en haut. Selon M. de *Thou*, il le fut à la mâchoire inférieure.

[b] D'abord il s'imagina que c'étoit un simple coup de poing, qu'il avoit reçu d'une folle nommée *Mathurine*, qui étoit présente; & portant la main à sa bouche, il s'écria: *Au diable soit la folle! Je crois qu'elle m'a blessé. Mathurine*, quoique folle, donna une grande marque de sagesse. Au lieu de s'amuser à se justifier, elle courut fermer la porte de la chambre, afin que personne ne s'échappât. Mémoires de *Chiverny*, pag. 239.

Roi ordonna au Grand Prévôt de l'Hôtel, de le faire conduire en prison. Dès le premier interrogatoire, l'assassin avoua tout, assurant au reste, que le couteau n'étoit point empoisonné. On lui demanda, qui l'avoit poussé à ce détestable attentat. Il ne nomma personne, & il dit seulement qu'il avoit fait confidence de son dessein à son pere, qui avoit tâché de l'y faire renoncer. Il ajouta que le Samedi précédent il étoit allé rendre visite au Jésuite Gueret, sous qui il avoit fait sa Philosophie; & que son pere l'y avoit accompagné.

On arrêta Châtel le pere, Denise Hazard sa femme, Catherine & Magdeléne leurs filles, & quelques autres personnes, avec lesquelles l'assassin avoit dîné le jour de son forfait. En fouillant dans sa maison, l'on trouva un Mémoire, où il faisoit l'énumération de ses péchés, suivant l'ordre des préceptes du Décalogue. Il s'y reconnoissoit coupable des impuretés les plus abominables, & il s'accusoit d'avoir eu des vûes incestueuses sur une de ses sœurs » Il ne désavoua point, » continue M. de Thou, que ce Mé» moire fût de son écriture. Il affirma

» que le ſentiment général des Jéſuites » étoit qu'on pouvoit tuer le Roi, parce que c'étoit un tyran, qui étoit » excommunié par le Pape ; & il déclara que c'étoit ce qui l'avoit porté » à ſon entrepriſe «.

HENRI IV. 1594.

Le public ayant été informé, en apprenant la bleſſure du Roi, qu'elle n'étoit point dangereuſe, on courut à l'envi à toutes les Egliſes, pour rendre de ſolemnelles actions de graces. Peu après, la populace ſe rendit en foule au Collége des Jéſuites avec des murmures menaçans. Elle auroit fait main baſſe ſur tous ces Peres, ſi le Roi & le Parlement ne les euſſent garantis de la fureur générale. On poſa des gardes aux portes de leur maiſon, & l'on mit le ſcellé ſur tous les papiers qui s'y trouverent.

Jacques-Auguſte de Thou fut député le même jour au Roi par le Parlement, pour demander que cette Compagnie fût chargée du Jugement de Jean Châtel. Les Lettres d'attribution néceſſaires pour cet effet ayant été expédiées, on transféra pendant la nuit le criminel à la Conciergerie. Le lendemain, les Préſidens & les Gens du Roi l'interrogerent. Il fit les mêmes

HENRI IV. 1594.

réponſes qu'il avoit faites au Prévôt de l'Hôtel. On fut partagé ſur l'ordre qu'on ſuivroit dans la procédure. Le Préſident Auguſtin de Thou, & Etienne de Fleury, Doyen des Conſeillers, opinerent pour qu'on joignît l'affaire des Jéſuites à celle du priſonnier. Après quelques diſputes, l'avis de ces Magiſtrats l'emporta. Châtel ayant été déclaré atteint & convaincu du crime de leze-majeſté divine & humaine au premier chef, fut condamné à faire amende honorable devant le portail de l'Egliſe de Notre-Dame, nud en chemiſe, & tenant en ſes mains une torche allumée, du poids de deux livres. La Cour ordonna qu'enſuite il ſeroit mené dans un tombereau à la Greve; que là il ſeroit ténaillé aux bras & aux cuiſſes; qu'on lui couperoit la main, dont il avoit commis ſon affreux parricide; qu'il ſeroit tiré à quatre chevaux, ſon corps brûlé, & ſes cendres jettées au vent; qu'avant ſon ſupplice, on l'appliqueroit à la queſtion extraordinaire, pour avoir connoiſſance de ſes complices. Le même Arrêt portoit que les Jéſuites, comme corrupteurs de la jeuneſſe, perturbateurs du repos public,

Condamnation de l'aſſaſſin.

& ennemis du Roi & de l'Etat, sortiroient de Paris, & de toutes les Villes où ils avoient des établissemens, trois jours après que l'ordre leur en auroit été signifié, & du royaume quinze jours après cette signification : que faute par eux d'obéir, ils seroient poursuivis comme criminels de leze-majesté, & que leurs biens, tant meubles qu'immeubles, seroient confisqués, pour être employés en œuvres pies, ainsi que la Cour en décideroit. De plus, il étoit défendu à tous les sujets du Roi, d'envoyer leurs enfans étudier chez ces Peres hors du royaume, sous peine d'être déclarés traîtres à la patrie. Cet Arrêt fut rendu le 29 Décembre. M. de Thou néglige de dire, que Châtel fut exécuté le même jour.

HENRI IV. 1594.

Quoiqu'il fît un très-grand froid, le coupable ne frissonna pas un moment. Lorsqu'on l'obligea de prononcer que méchamment il avoit porté un coup de couteau au Roi, & que la doctrine du régicide étoit fausse & abominable, il le fit avec un air de mépris, qui marquoit qu'il persistoit dans ses sentimens, & qu'il ne se repentoit nullement de son crime. Dans le tems du

A vj

HENRI IV. 1594.

supplice, son esprit & son corps parurent également insensibles, & l'on prétend qu'il ne jetta aucun cri.

1595.

Suites de cette affaire.

En faisant la visite du Collége des Jésuites, on avoit trouvé parmi les papiers du Pere Jean Guignard, natif de Chartres, divers libelles remplis de propositions séditieuses. Telles étoient celles-ci : Qu'on avoit fait une grande faute à la Saint Barthelemy, de n'avoir pas ouvert la veine basilique. [a] Que le cruel Neron avoit été tué par un Clement, & le Moine simulé par un vrai Moine. Que l'acte héroïque fait par Jacques Clement avoit été justement loué par feu Bourgoing, Confesseur & Martyr. Qu'il ne falloit pas croire que ce Dominicain se fût retracté, ainsi que ses ennemis le publioient. Qu'on avoit pû, & même qu'on avoit dû transporter la couronne à une autre famille qu'à celle de Bourbon. Que, si on ne pouvoit détrôner le Béarnois que par la force des armes, il falloit lui faire la

[a] Veine qui vient de dessous le bras, & qui passe par le milieu du coude. *Basilique* en grec signifiant *Royale*, le Pere *Guignard* profitoit de l'équivoque, pour faire entendre qu'on avoit eu tort de ne pas verser le sang de *Henri* IV & du *Prince de Condé*.

guerre ; & que, si l'on n'étoit pas en état de lui faire la guerre, on devoit se défaire de lui à quelque prix, & de quelque maniere que ce fût. Que, malgré sa prétendue conversion, il devroit s'estimer heureux, si l'on se contentoit de le raser, & de le renfermer dans un Couvent pour y faire pénitence. Tous ces écrits ayant été reconnus pour être de la main de Guignard, il fut pendu le 7 Janvier en Place de Greve.

HENRI IV. 1595.

Trois jours après, on jugea le pere & la mere de Châtel, ses deux sœurs, le Pere Gueret son Régent de Philosophie, & un autre Jésuite, Ecossois de nation, nommé Alexandre Hay, qui avoit tenu plusieurs discours également insolens & dangereux. Ces deux Peres furent bannis à perpétuité, & Gueret fut appliqué préalablement à la question. On remit en liberté la mere & les sœurs de l'assassin. Son pere fut banni pour neuf ans du Royaume, & pour toujours du ressort du Parlement de Paris ; de plus, condamné à une amende de deux mille écus envers les prisonniers. Il fut ordonné qu'on éleveroit sur les ruines de sa maison une piramide, sur laquelle se-

roit gravé l'Arrêt de la Cour.

HENRI IV. 1595.

Henri IV, échappé d'un ſi grand péril, ne ſe permit aucun emportement contre les Jéſuites. Seulement, pour montrer qu'il n'étoit pas content de ce que quelques Juges avoient été d'avis de leur accorder un ſurſis, il dit ces mots : *Ces Meſſieurs, apparemment, attendoient que les Jéſuites fuſſent convaincus par ma bouche.* Auſſitôt qu'il put ſe lever, il alla à l'Egliſe des Auguſtins entendre la Meſſe, accompagné des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit, & il conféra cet Ordre à pluſieurs Seigneurs. On fit une proceſſion générale, pour remercier Dieu de la conſervation des jours du Roi, & ce Monarque voulut y aſſiſter.

Ambaſſade de la République de Veniſe.

La République de Veniſe, dès l'année précédente, avoit nommé Vincent Gradenigo & le Chevalier Delfino en qualité d'Ambaſſadeurs extraordinaires, pour venir le féliciter ſur ſon avénement à la couronne, & ſur le ſuccès de ſes armes. Ces Ambaſſadeurs amenoient avec eux François Duodo, deſtiné à remplacer Mocenigo dans les fonctions d'Ambaſſadeur ordinaire. Ils étoient arrivés à

la fin de l'année en Dauphiné ; mais ils essuyerent tant de contre-tems sur leur route, qu'ils ne purent se rendre à la Cour que vers la fin de Janvier 1595. Le Roi envoya assez loin au-devant d'eux Roger de Bellegarde, Grand Ecuyer de France, André Hurault, Sieur de Maisse, & Jacques Auguste de Thou, qu'il avoit désigné pour aller en Ambassade à Venise. En approchant de Paris, les Ambassadeurs trouverent Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, qui, après les avoir reçus avec de grands honneurs, les conduisit à l'hôtel qu'on leur avoit préparé. Ces distinctions leur étoient accordées, en considération de ce que dans un tems où aucun Prince Catholique n'avoit encore reconnu le Roi, les Venitiens s'étoient acquittés de ce tribut, & avoient toujours entretenu un Ambassadeur auprès de lui, malgré tout ce que le Pape & Philippe II leur avoient fait dire pour les en détourner. Il semble que dès-lors ce Sénat si sage eût prévû le bonheur, dont les desseins de ce Prince ont toujours été depuis accompagnés. Le Roi caressa beaucoup les Ambassadeurs, donna de grands éloges à la prudence de la

HENRI IV. 1595.

République, & témoigna combien il étoit sensible à l'amitié qu'elle lui avoit marquée. Gradenigo & Delfino eurent plusieurs audiences particulieres de ce Prince, & s'en retournerent comblés de ses bontés.

A l'occasion de la lettre que ce Monarque avoit écrite aux Etats d'Artois & de Hainaut, l'Archiduc Ernest convoqua ces Etats au commencement de cette année. La plûpart des députés demanderent qu'on envoyât en France le Comte de Solre, de la Maison de Monlembas, un des premiers Barons de Flandre, pour prier le Roi de leur accorder la paix, & de les excuser s'ils ne lui avoient pas fait sur le champ réponse. Ernest les engagea à différer cette démarche jusqu'à ce qu'on fût instruit des volontés de Philippe II. Henri IV, irrité de ne recevoir d'eux aucune nouvelle, fit publier le 17 Janvier une déclaration de guerre contre l'Espagne; & les hostilités recommencerent dans le Luxembourg. Le Duc de Bouillon & Philippe de Nassau, ayant rencontré du côté de Virton onze Compagnies des troupes de Mansfeld, en taillerent en pieces la plus grande partie. Ils

Le Roi déclare la guerre à l'Espagne.

essayerent, mais sans succès, de surprendre Thionville & quelques postes des environs. Vers ce tems, d'Aussonville & Beauvau de Tremblecourt, Colonels dans les troupes du Duc de Lorraine, & qui avoient été employés dans celles de la Ligue, s'engagerent au service du Roi. Aussitôt après, ils mirent l'écharpe blanche, entrerent à main armée dans la Franche-Comté, & y prirent quelques Places. Les Comtois, en vertu de leur ancienne alliance avec les Suisses, implorerent le secours des Cantons. Ceux-ci se mirent peu en peine de les défendre, piqués de l'indifférence avec laquelle les peuples de cette Province avoient vû les Ligueurs sept ans auparavant massacrer un Corps de Suisses, qui après la défaite de l'armée des Alliés en France reprenoit le chemin de son pays.

HENRI IV. 1595.

Enregistrement du nouvel Edit en faveur des Protestans.

Le Roi, pour engager les Protestans à le servir avec plus de zéle dans la guerre qu'il venoit d'entreprendre, voulut faire enregistrer au Parlement l'Edit par lequel il renouvelloit en leur faveur celui de Poitiers. Il y rencontra quelques difficultés. Le Procureur Général desiroit que l'article, qui déclaroit les Protestans habiles à pos-

HENRI IV. 1595.

séder toutes sortes de dignités & de charges, fût restraint, & qu'on ne les admît point aux Gouvernemens ni aux Lieutenances Générales de Provinces; non plus qu'aux Offices dans les Cours Supérieures. Plusieurs Conseillers adhéroient à ce sentiment; mais enfin le 6 Février on procéda à l'enregistrement pur & simple; la Guesle exigeant cependant qu'on n'y insérât point ces mots, *oui, & ce requerant le Procureur Général*. La conduite de ce Magistrat fit murmurer les Protestans. Ils dirent que le Parlement vérifioit à regret les graces qui leur étoient accordées; & qu'il étoit aisé de voir que, dès que l'occasion s'en présenteroit, ceux qui enregistroient aujourd'hui l'Edit, ne manqueroient pas d'y donner atteinte. Odet de la Noue, & Jacques de la Primaudaye sieur de la Barrée, furent chargés d'exposer à la Cour les griefs des Eglises. Le Roi reçut favorablement ces députés, & ils firent diverses demandes, qui ne furent que les préliminaires de celles que les Protestans formerent dans la suite.

Peu après la Noue & la Primaudaye, le Duc de Bouillon arriva aussi à la Cour: il représenta le besoin qu'il

avoit d'argent pour retenir ſes troupes, qui faute de paye commençoient à déſerter. Ayant reçu une ſomme aſſez médiocre, il retourna ſur la fin d'Avril à Sedan. Il y trouva Philippe de Naſſau & les Hollandois dans la réſolution de retourner joindre le Comte Maurice. Quelques inſtances qu'il leur fit pour les engager à demeurer, ils partirent, & prenant leur route le long de la liſiére ſeptentrionale de la France, ils allerent s'embarquer à Dieppe.

Les Eſpagnols reprennent Chauvanſy, & aſſiégent la Ferté-ſur-Cher.

Déjà les Eſpagnols s'étoient mis en campagne dans le Luxembourg. Un Corps de leurs troupes, ſous les ordres de François Verdugo, avoit repris Chauvanſy, & mis le ſiége devant la Ferté-ſur-Cher. Ce n'étoit pas ſeulement le nombre ſupérieur des ennemis, qui embarraſſoit le Duc de Bouillon. Il avoit beaucoup de peine à faire ſubſiſter ſes troupes, la ſaiſon étant peu avancée. On étoit obligé de faire venir de Sedan tous les vivres. Mais, ſi l'on décampoit, il étoit à craindre que les aſſiégés ne fuſſent dans la néceſſité de ſe rendre ; & Mouzon, Place voiſine, auroit été pour lors en grand danger. Le Duc de Bouillon crut n'avoir d'autre parti à prendre que d'at-

HENRI IV. 1595.

taquer les lignes des assiégeans. Pendant la nuit il fit entrer dans la Ferté six cents hommes, & il donna ordre à la Perriere qui les commandoit, de tomber du côté de la Ville sur le camp ennemi à un certain signal. Il indiqua à ces troupes quelques arbres, au-delà desquels il leur prescrivit de ne point s'avancer, en poursuivant les corps-de-garde qu'elles auroient mis en fuite. La Perriere, au signal dont on étoit convenu, exécuta sa sortie. En même-tems, Bouillon de son côté pénétra dans les lignes. Tout jusqu'alors avoit réussi. On étoit maître d'une partie des retranchemens, & l'on avoit déjà tué plus de quatre cents Espagnols. Malheureusement les troupes de la Perriere s'étoient laissé trop emporter par leur ardeur. Elles avoient poussé fort loin au-delà des arbres qui leur avoient été marqués. Accablées par le nombre, & courant risque d'être enveloppées, elles se replierent précipitamment vers la Place. Les troupes de Bouillon, voyant ce mouvement, n'oserent poursuivre leur avantage, & elles firent aussi leur retraite. Cependant les Espagnols, craignant d'être attaqués de nouveau,

Ils levent le siége.

leverent le siége. Bouillon ayant assez fait pour sa réputation, & d'ailleurs ayant reçu ordre du Roi de soutenir le Duc de Nevers & le Comte de Saint Paul, qui étoient sur la frontiere de Flandre, ramena ses troupes en-deçà de la Meuse, après avoir démantelé la Ferté, & renforcé les garnisons de quelques Places. Les ennemis marcherent à Yvoy, dont ils s'emparerent.

HENRI IV. 1595.

Nous eûmes plus de succès en Bourgogne, où le Maréchal de Biron, nommé depuis peu Gouverneur de cette Province, étoit avec l'élite des troupes du Roi. La Ville de Beaune étoit du nombre de celles que Henri III avoit abandonnées aux Ligueurs pour Places de sûreté. Le Duc de Mayenne avoit mis pour Commandant dans la citadelle un nommé Monmoyen, & cet Officier s'étoit rendu fort odieux aux Beaunois par la maniere indigne dont il les avoit trompés. Ayant découvert qu'ils avoient envie d'embrasser le parti du Roi, il leur avoit fait entendre par ses émissaires, qu'il étoit dans la même résolution. Afin de ne leur laisser aucun doute sur la sincérité des paroles qu'il leur avoit fait porter, il avoit rassem-

Les habitans de Beaune secouent le joug de la Ligue.

HENRI IV. 1595.

blé les principaux, & avoit communié en leur présence, après avoir juré sur l'hostie de favoriser leur projet. On dit qu'il avoit suborné le Prêtre, & l'avoit engagé à ne point faire la consécration. Les Royalistes alors n'avoient pas fait de difficulté de lui reveler les mesures qu'ils avoient prises pour livrer la Ville. Aussitôt il avoit enfermé les plus riches dans la citadelle, & ce n'avoit été qu'à force d'argent qu'ils avoient sauvé leur vie. Depuis cette détestable trahison, ils n'avoient respiré que la vengeance. Par l'entremise de Vaulgrenant, Commandant pour le Roi dans Saint Jean de Laone, ils avoient traité avec Biron. Ils étoient convenus de prendre les armes le 6 Février, & le Maréchal avoit promis de marcher à leur secours. Mayenne, qui eut vent de ce complot, se rendit en diligence à Beaune le premier du mois avec son fils aîné, & avec un certain Guillermino, Milanois, fameux assassin, Gouverneur de Seurre pour la Ligue. Il renforça la garnison de cent fantassins, & d'une partie de la Compagnie de Gendarmes de Thianges. En même-tems il ordonna qu'on ne laissât qu'une

porte ouverte, & qu'elle fût gardée en dehors par les ſoldats de la garniſon. Les Bourgeois, jugeant par-là que leur projet étoit découvert, furent ſur le point d'éclater, ſans attendre le jour dont ils étoient convenus avec Biron; & peu s'en fallut qu'ils n'inveſtiſſent la maiſon où logeoit le Duc de Mayenne. Mais le jour marqué pour le ſecours qu'ils devoient recevoir étant ſi proche, ils ne voulurent rien entreprendre témérairement. Mayenne crut avoir mis la Ville en ſûreté. Il partit pour Châlons avec ſon fils & avec Guillermino. A peine fut-il en chemin, qu'il renvoya Guillermino à Beaune, avec ordre d'arrêter les habitans qui lui étoient ſuſpects, & dont il donna une liſte à cet Officier. Celui-ci, en rentrant dans la Ville, manda à la citadelle le Procureur & l'Avocat du Roi, & s'aſſura de leurs perſonnes. Quatorze autres Notables furent auſſi emprisonnés. Cela ſe paſſa le 4 du mois. Le jour ſuivant, qui étoit la veille de celui où l'on attendoit Biron, les Royaliſtes furent informés que Guillermino ſe propoſoit de déſarmer la Bourgeoiſie. Ils réſolurent de le prévenir. Jacques Richard, un des Eche-

HENRI IV. 1595.

vins, parut l'épée à la main avec l'écharpe blanche, & cria *vive le Roi.* Bientôt il fut ſuivi de tous les bourgeois de ſon quartier, & même des femmes. En même-tems, Michel Richard ſon frere fit fermer la porte de la Ville. Par-là il ôta aux ſoldats, qui étoient de garde en-dehors, le moyen de rentrer. Sans perdre un moment, il courut à la tour voiſine; & le piſtolet à la main, il contraignit les ſoldats qui y étoient, de prendre la fuite, après avoir jetté leurs armes. Ils furent preſque tous maſſacrés ſur la contreſcarpe du foſſé. Alexan, Collegue de Jacques Richard, fondit de ſon côté ſur la maiſon de Guillermino, qui étoit à table avec le Préſident de Latrecey, frere de Monmoyen, & avec un Ingénieur nommé Carle. Il les fit tous trois priſonniers. Les ſoldats de la garniſon couroient ça & là, ſans ſavoir quel parti prendre. La plûpart s'étant enfin raſſemblés dans la grande rue, ils y furent attaqués par la Bourgeoiſie. Pluſieurs furent tués. Les autres ſe retirerent ſous la citadelle avec les Gendarmes de Thianges, qui capitulerent. Il reſtoit dans la rue de Belle-Croix quelques ſoldats réſolus de

de se défendre. On se contenta de ranger des tonneaux autour d'eux, afin qu'ils ne pussent facilement sortir de cet endroit. Biron qu'on avoit averti de venir promptement, étant arrivé, ils se rendirent, à condition d'avoir la vie sauve. Par ordre du Maréchal, le Président de Latrecey fut échangé contre les notables, que Guillermino avoit fait arrêter la veille.

HENRI IV. 1595.

Siége de la citadelle.

On ouvrit la tranchée devant la citadelle. Dès que les batteries commencerent à tirer, Monmoyen proposa de remettre sa forteresse, si on vouloit lui donner trente mille écus pour payer sa garnison. Biron, à la priere des Beaunois, offrit quinze mille écus, que Monmoyen refusa. Le bruit de ce siége attira plusieurs Seigneurs de la Cour, entr'autres Guillaume de Saulx, Comte de Tavanes, Imbert de Marsilly de Sipierre, & François de la Magdelène de Ragny, qui rendirent de très-grands services. Après avoir tiré plus de deux mille coups de canon, les Royalistes se préparoient à donner l'assaut, lorsque Monmoyen battit la chamade, & accepta les conditions qui lui avoient été offertes. Il s'étoit défendu pendant vingt-huit jours.

Elle se rend.

HENRI IV. 1595.

La Ligue perd aussi les Villes d'Aussone & d'Autun.

Peu de tems après, Claude de Baufremont, Baron de Seneçay, qui étoit revenu depuis peu de Rome, livra la Ville d'Aussone, & obtint d'être fait Lieutenant Général de la Province. On employa la force & la ruse, pour se rendre maître d'Autun, dont les habitans, dégoutés de la Ligue, comme ceux de Beaune, négocierent secretement avec Sipierre. Le Maire de la Ville, chef des Royalistes, ne communiqua son projet qu'à dix bourgeois. Lorsqu'ils eurent pris des mesures pour s'assurer d'une des portes de la Ville, ils en avertirent Biron. Ce Général y arriva le 15 Mai pendant la nuit. Craignant quelque trahison, il fit entrer avant lui deux Capitaines avec vingt-cinq Cuirassiers, cinquante Cavaliers, & huit de ses plus braves Arquebusiers, pour s'emparer des deux côtés de la porte. Il entra ensuite lui-même à la tête de ses Gardes & de sa Compagnie de Gendarmes. Il rencontra la garde qui avoit coutume de faire la ronde vers le milieu de la nuit : il l'attaqua, & la fit prisonniere, sans coup férir, mais non sans courir risque de la vie. Un soldat étant sur le point de lui tirer un coup

de pistolet, le Maréchal se jetta sur lui, & ils lutterent quelque tems l'un contre l'autre. Comme le soldat étoit armé de toutes pieces, Biron, qui n'ayant pas même de cuirasse pouvoit se remuer plus aisément, vint à bout de le terrasser & de le désarmer. On n'avoit point encore crié aux armes, & les Royalistes étoient déjà maîtres de plusieurs rues. Soixante soldats voulurent faire résistance dans un corps-de-garde. Ils furent taillés en pieces. Il y eut près de la citadelle un autre combat, qui dura environ une heure. Les troupes de Biron pénétrerent dans cette forteresse, & s'en emparerent. Quoique le Colonel de Bure, qui commandoit dans la Ville, n'eût plus d'espérance de s'y maintenir, il ne voulut jamais se rendre. Sa maison fut pillée, & il fut tué avec un grand nombre de ses gens. Le reste des Ligueurs mit bas les armes.

Le Connetable de Castille vient au secours des Comtois.

D'Aussonville & Tremblecourt continuoient leurs ravages dans la Franche-Comté. Les peuples de cette Province, ayant inutilement reclamé l'assistance des Suisses, avoient eu recours au Gouverneur du Milanez. C'étoit Don Fernand de Velasco, Connéta-

Henri IV. 1595.

ble de Caſtille. Il ſe mit à la tête de huit mille hommes d'Infanterie & de deux mille de Cavalerie, traverſa la Savoye, & entra en Franche-Comté, accompagné du Duc de Nemours, qui, ſur la nouvelle que le Duc de Mayenne venoit joindre Velaſco, quitta l'armée. Le Connétable de Caſtille, & Mayenne, aſſiégerent Veſoul. Dès qu'ils eurent fait bréche, la Ville capitula. Elle étoit commandée par une citadelle, où Tremblecourt s'enferma avec quatre cents hommes. Ne ſe voyant pas en état de réſiſter, il envoya demander du ſecours à Biron, qui étoit à Beaune. Le Maréchal partit auſſitôt, mais il apprit ſur la route, que la citadelle s'étoit rendue. En même-tems il fut informé que les Dijonnois penſoient à ſecouer le joug de la Ligue, mais qu'ils étoient retenus par la préſence de Jean de Saulx, Vicomte de Tavanes. Ce dernier avoit épouſé depuis peu Gabrielle des Prez de Montpeſat, fille de la Ducheſſe de Mayenne. Voulant conſerver Dijon aux Ligueurs, il y étoit entré avec quelques troupes. Biron s'approcha de la Ville, pour épier l'occaſion de profiter de la bonne volonté des habitans.

Il s'empare de Veſoul.

La Ville de Dijon ſe ſoumet au Roi.

Ils lui ouvrirent une porte, & le Vicomte de Tavanes, effrayé de l'arrivée du Maréchal, s'enfuit au Château de Taland. François Boyot de Francesque, qui commandoit dans la citadelle de Dijon pour le Duc de Mayenne, s'y laissa assiéger.

Ce Monarque passe en Bourgogne.

Biron avoit dépêché plusieurs courriers au Roi, pour le presser de venir en Bourgogne. Ce Prince, voyant que tout lui réussissoit, laissa à Paris François de Bourbon Conty, avec le titre de son Lieutenant Général, & en partit le 24 Mai. Il arriva le 30 du même mois à Troyes, & le 4 Juin à Dijon. Quelques espions ayant donné avis que Velasco avoit jetté deux ponts sur la Saone, le Roi s'avança vers Lux avec mille Cuirassiers & cinq cents Arquebusiers à cheval. Delà, il envoya plusieurs détachemens pour reconnoître l'ennemi. Leurs rapports ne se trouverent point conformes, & le Roi fut embarrassé sur le parti qu'il prendroit. Enfin il résolut de s'assurer par lui-même de la position des Espagnols, & de pousser pour cet effet jusqu'à Fontaine-Françoise, village appartenant à François de Chabot de Brion. Henri n'étoit plus qu'à

HENRI IV. 1595.

une lieue de ce village, lorſqu'il reçut nouvelle que Jacques de Chabot, Marquis de Mirebeau, fils de Brion, avoit vû près de-là les ennemis; qu'il avoit été pourſuivi par trois cents hommes de leur Cavalerie, & qu'à peine il avoit eu le tems de ſe retirer. Auſſitôt le Roi détacha Biron à la tête de la Compagnie de Cavalerie du Baron de Lux, pour aller à la découverte. L'armée ennemie étoit poſtée près du village de Saint-Seine. Le Duc de Mayenne ſollicitoit fortement le Connétable de Caſtille, de marcher au ſecours du Vicomte de Tavanes & de Franceſque. Mais le Connétable prétendoit n'être venu que pour défendre les Comtois. On vint lui annoncer qu'il paroiſſoit un gros de Cavalerie de l'armée Royale. Alors Mayenne pria Velaſco de trouver bon que Villars Houdan attaquât ce Corps avec la Cavalerie Françoiſe qui étoit au Camp de Saint-Seine, & de vouloir bien y joindre quelques Eſpagnols. Le Connétable crut devoir au Duc cette complaiſance, & accorda dix Compagnies, tant d'Arquebuſiers à cheval, que de Chevaux-Legers, commandés par Don Rodrigue Bellino. Villars, s'étant

mis en marche, rencontra le Baron de Lux, que Biron avoit détaché en avant. Il y eut quelques bleſſés de part & d'autre; & le Baron, ayant eu ſon cheval tué ſous lui, fut obligé de ſe retirer. Du haut d'une colline, Villars découvrit le détachement à la tête duquel étoit le Roi. Il ſe prépara à combattre, mais les Eſpagnols s'excuſerent de le ſuivre. Ses remontrances ne faiſant aucune impreſſion ſur eux, il ſongea à tirer du moins parti de l'amitié que Jean-Baptiſte Samſon, Milanois, Capitaine de Chevaux-Legers, lui avoit témoignée. Il le fit conjurer de venir le joindre avec ſa Compagnie. Samſon ne manqua point dans cette occaſion à ſon ami, & il attaqua les Royaliſtes par la droite, tandis que Villars fondit ſur leur gauche. D'Auſſonville, qui voulut prendre celui-ci en flanc, fut repouſſé. Après une action très-vive, Biron ayant été bleſſé à la tête, les Royaliſtes plierent. Villars, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à profiter de ſon avantage, reçut un coup de mouſquet dans le bras. Il ſe replia en bon ordre avec ſa Cavalerie Françoiſe au Camp de Saint-Seine. Le Capitaine Samſon continuoit de com-

HENRI IV.
1595.

Combat de Fontaine-Françoiſe.

HENRI IV. 1595.

battre avec beaucoup de valeur contre un escadron, où Henri IV étoit avec Claude de la Trémoille, & avec quelques autres Seigneurs. A la fin, ce brave Italien fut tué, & ses gens prirent la fuite. Les Espagnols qui étoient du détachement de Villars, & qui avoient refusé de le seconder, se hâterent de faire aussi leur retraite. Le Roi les poursuivit jusqu'à un bois, occupé par l'Infanterie des ennemis. En revenant, il trouva sa Compagnie de Chevaux-Legers, celle de Cesar Monsieur [a], & celle de Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, qui venoient le joindre. Il ordonna à la plus grande partie du Corps, dont il s'étoit fait accompagner, de passer la nuit sur le champ de bataille, & il retourna à Lux.

Ce combat, dit M. de Thou, a été plus célébre qu'il ne méritoit de l'être, & ce ne fut qu'une espece de rencontre. Les deux partis s'attribuerent l'avantage, & crurent l'un & l'autre s'être tirés d'un grand péril [b]. Quatre jours après, le Roi écrivit au Parle-

a Depuis Duc de *Vendôme*, fils naturel du Roi & de *Gabrielle d'Estrées*.

b Cette action est beaucoup mieux détaillée dans une Relation du Sieur *Balthazar*, qui est insérée dans les Mémoires de *Sully*, Tome I. Chap. 59.

ment de Paris, pour lui donner part de la victoire qu'il avoit remportée sur les ennemis. Sa lettre contenoit des éloges très-flateurs pour le Marquis de Mirebeau & pour Gilbert de la Curée. Dans une autre lettre que Henri écrivit à Madame Catherine sa sœur, il lui fit la peinture du danger qu'il avoit couru. *Peu s'en est fallu*, ajouta-t-il, *que vous n'ayez été mon héritiere.* HENRI IV. 1595.

Velasco ayant sû par les prisonniers que le Roi étoit à son armée, & qu'il avoit été présent à l'action, écouta moins que jamais la proposition que le Duc de Mayenne lui faisoit de s'approcher de Dijon. Il donna ses ordres, pour plier bagage le lendemain, & il se retira sous Gray. Les François, qui étoient dans son camp, n'eurent pas la permission d'entrer dans la Ville, parce qu'ils étoient suspects à ce Général. Ainsi plusieurs d'entr'eux, dangereusement blessés, se seroient vûs privés de tout secours, s'ils n'en avoient reçu des Royalistes. Le Roi même leur donna des marques de sa bonté. Il envoya un Chirurgien à Villars Houdan, pour le panser de sa blessure, & lui offrit un sauf-conduit pour

HENRI IV. 1595.

se retirer, en attendant sa guérison, dans telle Ville qu'il lui plairoit de choisir.

Bonté du Roi à l'égard du Duc de Mayenne.

Le Duc de Mayenne n'avoit plus guères dans toute la Bourgogne, que Châlons où il pût se refugier. Il n'étoit point douteux qu'il n'y fût assiégé, s'il s'y renfermoit. Comment en ce cas pouvoit-il espérer de ne pas tomber entre les mains des Royalistes? Pour éviter ce malheur, il forma le dessein de s'enfuir dans le Piémont. Henri, instruit de l'embarras du Duc, lui fit dire par Lignerac, qu'il pouvoit se rendre à Châlons, avec certitude de n'être point inquiété sur la route, & de n'être point assiégé, s'il vouloit ne plus se laisser abuser par les fausses promesses des Espagnols, & penser sérieusement à rentrer dans l'obéissance. Mayenne, très-satisfait de la générosité de ce Monarque, prit congé de Velasco, sous prétexte de marcher au secours de la citadelle de Dijon, où le Connétable refusoit d'aller; & avec le peu de troupes qui lui restoient, il prit le chemin de Châlons, où il commença [a] à traiter de sa paix avec le Roi.

Le Duc commence à traiter de son accommodement.

[a] On voit dans les Mémoires de *Sully*, Tome I. Ch. 38 & 39, que le Duc de *Mayenne* étoit entré pré-

Henri IV. 1595.

Francesque ayant, par l'ordre de Mayenne, rendu la citadelle de Dijon le 28 Juin, Henri rétablit dans cette Capitale de la Bourgogne le Parlement de la Province, qui avoit été transféré d'abord à Flavigny, ensuite à Semur. On chassa les Jésuites de toute la Bourgogne, ainsi qu'ils l'avoient été de la plus grande partie du Royaume.

Requête en faveur de la Princesse de Condé.

Pendant le sejour que le Roi fit à Dijon, Diane, veuve de François de Montmorency, Henri de Montmorency, Charles de Valois Comte d'Auvergne, Henri de la Tour Duc de Bouillon, Charles de Montmorency d'Anville, Claude de la Trémoille, Charles de Cossé de Brissac, Jean de Levis de Mirepoix, & Juste-Louis de Tournon, demanderent que la Princesse de Condé pût se justifier du crime dont elle avoit été accusée [a], & qu'elle fût remise provisionnellement en liberté. Ils s'offrirent de se rendre cautions, qu'elle se représenteroit dans

cédemment en négociation avec le Roi, par l'entremise de *Villeroy* & du Président *Jeannin*, mais qu'il avoit proposé des conditions si peu raisonnables, que le Roi les avoit rejettées.

[a] Il a été dit ailleurs, qu'elle avoit été soupçonnée d'avoir empoisonné le Prince, son mari.

HENRI IV. 1595.

le tems que Sa Majesté daigneroit prescrire. Par ordre du Roi, Pierre Forget de Fresne, un des quatre Secretaires d'Etat, mit au bas de la requête, que l'examen de la procédure faite contre la Princesse de Condé seroit renvoyé au Parlement de Paris; que cette Princesse eût à comparoître dans quatre mois devant ce Tribunal, & qu'il seroit enjoint à Jean de la Rochebeaucourt de Sainte-Memme, Gouverneur de Saint-Jean d'Angely, de cesser de l'y retenir prisonniere. En conséquence, le Marquis de Pisani fut chargé d'amener à la Cour la Princesse & le jeune Prince de Condé, dont il fut nommé Gouverneur.

Henri de Montmorency prête serment en qualité de Connétable.

Le lendemain de la présentation de cette requête, Henri de Montmorency prêta serment pour la charge de Connétable, dont il étoit revêtu depuis le 8 Décembre 1593. Ses Lettres-Patentes furent enregistrées au Parlement de Paris le 21 Novembre de cette année.

A l'instigation de d'Aussonville & de Tremblecourt, le Roi, après avoir tout reglé dans la Province de Bourgogne, passa en Franche-Comté. Il s'approcha de Gray, où étoit Velasco,

& il lui livra plusieurs attaques. Peu s'en fallut qu'il n'y eût le 12 Juillet une action générale. Une partie de la Cavalerie ennemie étoit logée dans un village sur le bord de la Saone, qui en cet endroit étoit guéable. Le gué étoit gardé par cent Arquebusiers Espagnols. Malgré leur résistance, un détachement de l'armée Françoise le passa, & les mit en fuite. Il tomba sur deux autres escadrons, qu'il dispersa pareillement. Alfonse d'Idiaquez, fils de Jean d'Idiaquez, Secretaire d'Etat du Roi d'Espagne, fut pris par René de Vioust de Chanlivaut. Celui-ci lui rendit la liberté, moyennant vingt mille écus de rançon. Les Anglois & les Hollandois offroient à Chanlivaut une somme beaucoup plus considérable, pour l'engager à leur céder ce prisonnier. Ils se flattoient que, s'ils l'avoient en leur puissance, Philippe II consentiroit plus volontiers à relâcher les prisonniers Anglois & Hollandois, qu'il s'obstinoit à retenir, quelque prix qu'on lui proposât pour les tirer de ses mains. Le reste de ce mois, & le mois suivant, furent employés à faire des courses, & à tirer des contributions. Les habitans de Besançon

HENRI IV. 1595.

en payerent une très-forte. Une maladie contagieuse se mit dans les deux armées, & elle emporta plusieurs Officiers de considération, entr'autres Odet de Matignon, Comte de Torigny, jeune Seigneur qui promettoit beaucoup, & qui avoit une sagesse supérieure à son âge. Les ennemis perdirent le Chevalier de Gonzague & Alexandre Caraccioli. La circonstance parut favorable aux Suisses, pour rendre à la Franche-Comté un service essentiel. Ils employerent leurs bons offices, pour obtenir que cette Province fût regardée comme pays neutre. Henri IV se rendit à leur priere. Le 14 Octobre, il remit la Ville de Salins, dont il s'étoit emparé, & les Comtois furent délivrés des troupes Françoises.

Le Roi accorde la neutralité à la Franche-Comté.

Plaintes des Protestans.

Depuis le 4 Septembre, le Roi étoit à Lyon. Les Protestans s'étoient assemblés avec sa permission à Saumur en Anjou. Ils envoyerent à Lyon des députés, pour représenter qu'on n'avoit point satisfait aux griefs, qu'ils avoient proposés à Mantes. Qu'on s'étoit contenté de leur faire espérer qu'on y pourvoiroit par un second Edit. Que, lorsqu'après leur assemblée à Sainte-Foi en Perigord ils avoient

insisté pour qu'on effectuât cette promesse, on leur avoit répondu qu'ils devoient se contenter de l'Edit de 1577, confirmé deux fois par le Roi. Qu'aujourd'hui ils supplioient Sa Majesté de ne pas permettre qu'ils fussent les victimes de leur attachement & de leur fidélité, tant de fois scellés de leur sang. Leurs députés étoient chargés de demander, non-seulement qu'on leur assurât par un nouvel Edit la liberté de professer ouvertement leur Religion dans tout le royaume, mais encore qu'on assignât des revenus sur les deniers publics, & à leurs Ministres, & aux personnes préposées pour l'éducation de la jeunesse de leur communion : Qu'on nommât autant de Magistrats Protestans, que de Catholiques, dans tous les tribunaux : Qu'on ne mît aucune distinction entre les personnes des deux Religions dans la distribution des dignités, des emplois, & des charges publiques : Qu'on laissât aux Protestans les Villes qui leur avoient été accordées pour leur sûreté, & que les garnisons de ces Places fussent payées par le Roi. On éluda ces demandes sous divers prétextes.

HENRI IV. 1595.

Siége de Comper.

Anne d'Alegre, veuve du Comte de Laval, avoit inſpiré une forte paſſion au Maréchal d'Aumont & à Saint Luc. Ils prétendoient l'un & l'autre à ſa main, & ils faiſoient tous leurs efforts pour l'obtenir. Saint Luc avoit promis de remettre cette Douairiere en poſſeſſion de la Ville & du Château de Comper, & il avoit ſollicité fortement pour qu'on lui permît d'aſſiéger cette Place. Le Maréchal, ne voulant pas céder à ſon rival la gloire de ſervir leur commune maîtreſſe, entreprit cette expédition. Envain Jean de Talouet, qui commandoit à Redon ſur la Vilaine, & qui venoit de ſe déclarer pour le Roi, expoſa toutes les difficultés qui ſe rencontroient dans le ſiége. Envain il objecta qu'il ſeroit impoſſible de conduire la tranchée dans un ſol pierreux, où la pioche ne pourroit mordre. On n'écouta que la Comteſſe de Laval, & le deſir de lui plaire l'emporta ſur toute autre conſidération. D'Aumont inveſtit Comper. En dirigeant les travaux pour l'attaque, il reçut au bras droit un coup d'arquebuſe, qui lui fracaſſa les deux os entre le coude & la main. La grandeur de ſa bleſſure, d'autant plus

Le Maréchal d'Aumont eſt bleſſé. Sa mort.

dangereuſe qu'il étoit dans un âge aſſez avancé, ne lui arracha aucune plainte. On le conduiſit à ſon quartier, & de-là à Montfort dans le Comté de Laval, où étoit la Comteſſe. Les Chirurgiens faiſoient eſpérer la guériſon du Maréchal. Cependant, ayant été tranſporté en litiere à Rennes, il y mourut le ſeiziéme jour de ſa bleſſure le 19 Août, âgé de plus de ſoixante ans. Les Officiers & les ſoldats regretterent également un Général, qui avoit ſi bien mérité de la nation. Malgré la haine mutuelle des factions, qui avoient diviſé la France, il avoit toujours été ſi eſtimé dans les deux partis, que s'il ſe fût agi de trouver un Chevalier François ſans reproche, tel que nos peres en ont eu autrefois, tout le monde auroit jetté les yeux ſur d'Aumont. Ce Seigneur étoit d'un ſang illuſtre, & allié aux plus grandes Maiſons du Royaume. Il avoit eu d'Antoinette de Chabot ſa femme, ſœur du Comte de Charny, deux fils appellés Antoine & Jacques. Il leur laiſſa de grands biens, mais chargés de dettes. Son bâton de Maréchal fut donné à Jean de Beaumanoir de Lavardin, que le Roi aimoit beaucoup, à cauſe de ſa valeur & de ſa rare prudence.

HENRI IV. 1595.

Après la blessure du Maréchal d'Aumont, Saint Luc avoit pris la conduite du siége de Comper. Les assiégés faisoient de fréquentes sorties. Chaque jour, ils nettoyoient la tranchée. Les obstacles que Talouet avoit prévûs, retardoient considérablement le progrès des travaux. Saint Luc, perdant l'espérance de pouvoir tenir parole à la Comtesse de Laval, décampa, & ramena l'armée à Montfort.

Avantages remportés en Bretagne par les troupes du Roi.

La joie que la levée de ce siége donna au Duc de Mercœur, ne fut pas de longue durée. Saint Luc reprit la Prévôtiere & la Roche-Montbouchet. Il parcourut ensuite toute la Basse-Bretagne, & il fit partout la loi aux Ligueurs. René de Rieux de Sourdeac, informé que la Courbe, un des Maréchaux de Camp de la Ligue, ravageoit tout aux environs de Châteauneuf, ramassa ce qu'il put de Noblesse, & marcha contre lui avec les garnisons des Places voisines. L'ennemi se battit avec opiniâtreté, mais enfin il fut entierement défait. Le Courbe périt lui-même dans l'action. Elle fut suivie d'une autre aussi vive. Le Baron de Molac, qui commandoit l'Infanterie du Roi en Bretagne, fut attaqué à trois lieues de Quimperlay par

les deux freres Guinipily & d'Aradon. Quoiqu'ils eussent des forces supérieures aux siennes, ils ne purent l'entamer. Ce n'étoit pas assez pour Molac de n'être pas vaincu. Il ne put se résoudre à se retirer, avant d'avoir emporté la victoire. Tout blessé qu'il étoit, il se saisit du drapeau de la Générale des troupes Suisses qu'il avoit sous ses ordres ; & se tournant vers eux, » Compagnons, leur dit-il, souffri- » rez-vous qu'on puisse reprocher à » des Suisses, d'avoir abandonné leur » enseigne «? Animés par ces mots, ils reprirent le drapeau des mains du Baron, & ils firent des prodiges de valeur. La nuit seule sépara les combattans.

Indépendamment de ces mauvais succès, le Duc de Mercœur avoit d'autres sujets de chagrin. Il sentoit que les Espagnols, en feignant de favoriser ses intérêts, ne travailloient que pour les leurs. Se défiant plus d'eux que du Roi, il cherchoit à s'accommoder avec ce Prince, & il conclut avec lui une trève. Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, qui avoit fait sa paix particuliere, fut le médiateur de cette affaire. La trève fut signée à Lyon trois jours après l'arrivée du

HENRI IV. 1595.

Roi en cette Ville, & elle devoit durer depuis le 20 Septembre jusqu'au 20 Janvier de l'année suivante. On y comprit non-seulement la Bretagne, mais encore Rochefort en Anjou, Poitiers, la Ganache, & tous les lieux qui dépendoient du Gouvernement du Duc d'Elbeuf. En vertu de cette suspension d'armes, chacun pouvoit faire la récolte, labourer la campagne, & voyager sans crainte. Les Prévôts des Maréchaussées, & les Lieutenans de Robe-courte, avoient la liberté, comme en tems de paix, de se mettre en campagne pour arrêter les brigands.

Affaire de la réconciliation de Henri IV avec le Saint Siége.

Un événement, plus important encore que la conclusion de cette trève, contribua à rendre mémorable le mois de Septembre de cette année. Depuis la réduction de Paris, & des autres principales Villes du Royaume, le Pape s'étoit repenti d'avoir affecté une trop grande sévérité à l'égard du Roi. Appréhendant que ce Prince étant réuni à l'Eglise sans l'intervention de Rome, la France ne se séparât du Saint Siége; il avoit fait inviter Henri par le Cardinal de Gondi, à lui envoyer de nouveau quelque personne

de confiance, munie de pouvoirs suffisans. Jacques Davi du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux, avoit été choisi pour cette commission. En 1593, le Roi, comme nous l'avons dit, avoit témoigné desirer qu'il accompagnât à Rome le Duc de Nevers; mais ce Prélat s'en étoit excusé. Soit que les raisons, qui l'avoient alors détourné d'entreprendre ce voyage, ne subsistassent plus, soit qu'il fût flatté de jouer le premier rôle dans une négociation, dont le principal honneur, selon le premier arrangement, auroit été pour le Duc de Nevers, il avoit pris à la fin de Mai la route d'Italie, & il étoit arrivé le 12 Juillet à Rome.

HENRI IV. 1595.

Ses instructions portoient qu'il agiroit de concert avec Arnaud d'Ossat, qui, ainsi qu'on a vû au commencement du Livre précédent, avoit déja servi efficacement Henri auprès du Saint Pere. Ces deux Ministres, dans une audience que Clement VIII leur donna, présenterent conjointement à Sa Sainteté la requête suivante.

Requête présentée au Pape pour l'absolution de ce Prince.

» Le Roi pensant sérieusement depuis trois ans par la grace de Dieu
» à rentrer dans le sein de l'Eglise
» C. A. & R. a cherché tous les

HENRI IV. 1595.

» moyens pour y être réuni du con-
» ſentement & de l'approbation du
» Saint Siége. Dans cette louable vûe,
» il a envoyé le Duc de Luxembourg
» au Pape Sixte V; & après s'être fait
» inſtruire à fond, pendant dix-huit
» mois, des points conteſtés entre les
» Catholiques & les Proteſtans, il a
» député vers Sa Sainteté, au com-
» mencement de ſon pontificat, le
» Cardinal de Gondi & le Marquis de
» Piſani, pour la ſupplier de lui preſ-
» crire les régles qu'il devoit ſuivre
» dans ſa réconciliation avec Rome.
» Sa Sainteté n'ayant pas alors jugé à
» propos d'accorder cette grace à ce
» Prince, il a eu recours aux Evêques
» de France pour l'accompliſſement
» de ſes bons deſſeins, dans la crainte
» de mourir avant leur exécution, ſoit
» par les hazards de la guerre, ſoit
» de la main des aſſaſſins qui cher-
» choient tous les jours l'occaſion de
» le faire périr. Les Prélats Fran-
» çois, conformément à ſes deſirs,
» l'ont admis à faire abjuration de ſes
» erreurs, & profeſſion de la Religion
» Catholique qu'il a promis de ſuivre
» inviolablement. Tout s'eſt fait dans
» les régles ordinaires, & l'on a em-

HENRI IV. 1595.

» ployé les formalités d'usage en pareille circonstance. Un de nos Evêques, de l'aveu des autres, lui a donné l'absolution des censures Ecclésiastiques. En même-tems on a fait promettre à ce Monarque d'envoyer à Rome une ambassade, pour y demander la ratification de ce qu'on avoit été obligé de faire par une extrême néceſſité. Le Roi, pour remplir cet engagement, a fait partir le Duc de Nevers, dans l'impuissance où il se trouvoit d'aller lui-même en Italie. Il l'a fait accompagner par l'Evêque du Mans, pour obtenir du Souverain Pontife, qu'il reconnoît pour le chef de l'Eglise, la confirmation de son absolution. Il a eu le malheur de ne pouvoir fléchir Sa Sainteté, comme il s'en étoit flatté. Cependant il a toujours confiance en la bonté inépuisable du Pere des fidéles «.

Pour toucher davantage Clement VIII, les Agens du Roi avoient ajouté dans leur requête, que les Juges séculiers profitoient de la désolation de l'Eglise Gallicane, & de la vacance des Siéges Episcopaux, pour faire journellement des entreprises sur les droits

HENRI IV. 1595.

du Clergé : Que les biens de l'Eglise, par les abus qui étoient les suites des troubles, étoient divertis par les gens de guerre, & employés à des usages profanes : Que la discipline s'alteroit sensiblement, & qu'on étoit à la veille de voir naître un schisme, qui seroit également funeste à la Religion & à l'Etat.

Le 2 Août, Clement VIII tint un Consistoire dans le Palais du Quirinal. Tous les Cardinaux qui étoient à Rome s'y rendirent, à l'exception d'Inigo d'Avalos, & d'Ottavio Pallavicini, qui, sous prétexte de maladie, se dispenserent de s'y trouver. Le Pape exposa le sujet de la mission de du Perron. Il fit envisager l'importance de l'affaire dont il s'agissoit, & qui étoit telle, ajouta-t-il, que depuis plusieurs siécles le Saint Siége n'en avoit eu aucune plus digne de son attention. Il conjura les Cardinaux de se dépouiller, en délibérant sur un si grand objet, de toute partialité & de tout respect humain ; & de n'avoir en vûe que la gloire de Dieu, l'intérêt de l'Eglise, & la paix du monde Chrétien. Il leur annonça qu'il prendroit séparément leurs avis, & que pour cet effet

effet il auroit des conférences particulieres avec chacun d'eux. [a]

HENRI IV. 1595.

Le Saint Pere ordonne des processions & des prieres publiques.

Par un effet de la lenteur ordinaire de la Cour de Rome, cette affaire qui pouvoit se terminer dans un seul Consistoire, traîna plusieurs jours. Clement VIII ordonna des prieres de quarante-heures, & des processions du Clergé séculier & régulier, pour implorer les lumieres du Ciel. Il alla lui-même processionnellement pieds nuds à Sainte Marie Majeure. Il y célébra la Messe, toujours pieds nuds, & il s'en retourna de la même maniere au Quirinal, après avoir été très-long-tems en prieres. Dans toute la marche il versa des larmes, tenant les yeux baissés, & ne donnant point sa bénédiction au peuple qui se présentoit sur son passage.

Chacun des Cardinaux ayant été consulté en particulier, le plus grand nombre opina pour qu'on accordât l'absolution au Roi. Mais ceux de la faction Espagnole vouloient que ce Monarque s'engageât préalablement à

a Cette précaution étoit très sage. Si le Pape eut demandé les avis des Cardinaux en plein Consistoire, la crainte de déplaire au Roi d'Espagne auroit empêché plusieurs d'opiner librement.

HENRI IV. 1595.

révoquer l'Edit de 1577; à ne point admettre les Proteſtans aux dignités ni à aucunes charges ; à ne ſouffrir en France, après la fin de la guerre, que l'exercice de la Religion Romaine; à ne point forcer les Catholiques de ſe conformer aux Edits en faveur des Réformés; à recevoir en grace les Ligueurs qui réſiſtoient encore; à les rétablir dans leurs emplois, & à leur faire des conditions avantageuſes, dont le Pape ſeroit l'arbitre; à conclure une trève avec l'Eſpagne, juſqu'à ce qu'on pût trouver les moyens de faire la paix, moyens que le Souverain Pontife diſcuteroit auſſi par ſes Miniſtres avec les deux Puiſſances. Quelques autres Membres du Sacré Collége, entêtés des maximes ultramontaines, exigeoient ſurtout qu'on retranchât de l'Arrêt, rendu contre Jean Châtel, la clauſe qui portoit que le Roi étoit dans l'Egliſe, quoiqu'il n'eût point eu l'abſolution du Pape. Ils prétendoient auſſi que Henri donnât une déclaration, par laquelle il reconnoîtroit, que s'il retournoit à ſes erreurs, il perdroit de ce moment tous ſes droits à la couronne, & que ſes ſujets ſeroient déliés du ſerment de fidélité. Pluſieurs

insistoient pour que l'absolution ne se donnât point à Rome par le Saint Pere, mais en France par le ministere d'un Légat. Selon eux, il étoit nécessaire que le Roi abjurât de nouveau publiquement les opinions nouvelles; qu'il fût sacré & couronné une seconde fois, & qu'il se fît relever des censures par le Légat, pour être réputé habile à prendre possession du trône.

HENRI IV. 1595.

Toutes ces propositions furent très-mal reçues de du Perron & d'Ossat. On fit insinuer à ces Ministres, qu'on se relâcheroit sur divers articles, si Henri IV vouloit déposer sa couronne aux pieds du Souverain Pontife, pour la recevoir ensuite des mains de Sa Sainteté. Ils firent paroître, comme ils le devoient, encore plus d'indignation pour cette proposition que pour les autres. Du Perron & d'Ossat persévérant à tenir ferme, & à ne point s'écarter de leurs instructions; la Cour de Rome céda, & l'on convint qu'ils abjureroient au nom du Roi en présence du Pape le Calvinisme, & toutes autres hérésies, & feroient leur profession de Foi. Que le Roi rétabliroit la Religion Catholique dans le

Conditions dont les Agens du Roi conviennent avec la Cour de Rome.

HENRI IV. 1595.

Béarn; qu'il y nommeroit des Evêques Catholiques; qu'il y en entretiendroit deux de son propre revenu, & qu'il leur fourniroit de quoi soutenir convenablement leur dignité, jusqu'à ce que les biens des Eglises fussent restitués. Qu'il feroit élever le Prince de Condé dans la Religion Catholique. Que les Concordats seroient observés, tant pour la provision des Bénéfices, que pour les autres points. Que l'on publieroit & l'on suivroit en France le Concile de Trente, excepté dans les articles contraires aux maximes de l'Etat, supposé qu'il y en eût quelques-uns de cette nature. Que le Roi ne nommeroit point aux Evêchés, Abbayes, & autres Bénéfices, des Sectaires ou gens suspects de l'être. Qu'il auroit en particuliere recommandation, & protégeroit les Ecclésiastiques; qu'il empêcheroit les Militaires & tout autre, de les vexer, & de leur retenir leurs biens; qu'il feroit rendre incessamment, & sans aucune forme de procès, tous ceux de ces biens qui avoient été usurpés, entre quelques mains qu'ils se trouvassent. Qu'il révoqueroit les inféodations qui pourroient avoir été faites des terres ou

des Places fortes appartenantes à l'Eglise. Qu'il montreroit, surtout dans la distribution des charges & des emplois, la préférence qu'il accordoit aux Catholiques, & le desir qu'il avoit de rétablir dans tous ses Etats l'unité de Religion. Qu'il ratifieroit entre les mains d'un Légat, ou d'autres Ministres du Saint Siége, l'abjuration & les promesses faites à Rome par ses Agens, & qu'il enverroit à Sa Sainteté l'acte original de cette ratification. [a]

Les Agens du Roi avoient eu beaucoup de peine à accorder la condition qui regardoit le Concile de Trente. Mais le Pape, pour ne point paroître approuver trop ouvertement l'Edit de pacification, s'obstina à vouloir qu'elle ne fût pas expliquée plus clairement. Du Perron auroit desiré aussi, qu'on supprimât, comme inutile, l'article concernant les inféodations. Le Souverain Pontife, à qui les Ligueurs & les Espagnols avoient avancé faussement que le Roi avoit donné à Henri de la Tour Duc de Bouillon, sous le titre de Bénéfice Laïc, l'Abbaye de Saint Remi de Rheims, dont les reve-

a Ces conditions sont rapportées dans le Livre des Ambassades du Cardinal du Perron.

HENRI IV. 1595.

nus sont très-considérables, requit absolument que cet article subsistât. Ce ne fut pas sans éprouver beaucoup de contradictions, que les Ministres François parvinrent à faire substituer l'article X à celui que la Cour de Rome avoit d'abord proposé, lequel renfermoit la révocation de l'Edit de 1577, l'exclusion des Protestans pour toutes les charges & pour tous les emplois, & l'exercice de la seule Religion Catholique en France.

Lorsqu'il fut question du decret qui devoit précéder l'absolution, Clement VIII soutint de nouveau qu'il avoit droit de révoquer, comme nulle, celle que les Evêques de France avoient donnée au Roi. Le Pape alléguoit pour raison, qu'il étoit illusoire de lui demander une absolution, qui étoit inutile si la premiere étoit valide. Afin de tout concilier, on dressa une formule, par laquelle il approuvoit & confirmoit tous les actes de Religion, qui avoient été faits sur la personne du Roi, & par le Roi lui-même, en conséquence de l'absolution prononcée à à Saint Denis, comme si elle avoit été conférée par Sa Sainteté. Il se présenta une autre difficulté : ce fut la plus

grande de toutes, & celle que d'Offat appelloit la pierre d'achoppement. C'étoit le terme de *réhabilitation*, que les Ultramontains s'efforçoient de faire insérer dans le decret. Du Perron & d'Offat rejetterent constamment une expression si opposée aux prérogatives de la couronne & aux maximes de la nation.

Tout étant reglé, le Souverain Pontife déclara le 30 Août en plein Consistoire, qu'il avoit recueilli les suffrages des Cardinaux, & que les deux tiers inclinant pour l'absolution, il avoit résolu de l'accorder. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne demanda un nouveau délibéré; mais Clement VIII lui imposa silence, & Sa Sainteté ajouta que les conditions étoient déjà arrêtées avec les Agens de la Cour de France.

Cérémonie de l'absolution du Roi à Rome.

Le 17 Septembre [a], la cérémonie de l'absolution se fit avec beaucoup de solemnité. On avoit élevé, dans la place vis-à-vis de l'Eglise de Saint Pierre, une estrade sur laquelle étoit un trône destiné pour le Pape. De tous

[a] On a laissé subsister, dans la nouvelle Edition de l'Histoire de France du Pere Daniel, une faute de cet Auteur ou de ses Imprimeurs, sur la date de la cérémonie de l'absolution de Henri IV.

HENRI IV. 1595.

les Cardinaux, il n'y eut que les Cardinaux Marc-Antoine Colonne, Alexandre & Inigo d'Avalos, dit d'Aragon, qui n'assisterent point à cette cérémonie. Elle commença par la lecture du decret de Sa Sainteté. On lut aussi la requête des Agens du Roi. Ces Ministres, s'étant mis à genoux, abjurerent au nom de Henri les nouvelles opinions. Après qu'on eut lû les conditions de l'absolution, ils promirent sur l'Evangile, qu'elles seroient fidélement remplies par le Roi, & qu'il persévéreroit fermement dans la Religion Catholique. Ils furent ensuite conduits au pied du trône, où ils se mirent à genoux une seconde fois, les yeux & la tête baissés. On récita le Pseaume *Miserere mei, Deus, &c.* A chaque verset, le Pape, qui tenoit à la main une petite verge, (semblable à celle que les Romains nommoient *Vindicta*), en touchoit légerement du Perron & d'Ossat, ainsi qu'il est d'usage dans l'Eglise, pour signifier qu'on rend la liberté chrétienne à ceux qui sont liés par les censures. Le Pseaume étant fini, Clement VIII se leva, & récita, tête nue, les prieres ordinaires en pareille circonstance. Puis, ayant

HENRI IV. 1595.

repris ſa thiare, & s'étant raſſis ſur ſon trône, il prononça à haute voix, que par l'autorité du Tout-Puiſſant, il donnoit à Henri de Bourbon, Roi de France, l'abſolution de l'excommunication encourue pour cauſe d'héréſie. Par ordre du Souverain Pontife, on ouvrit alors les portes de l'Egliſe de Saint Pierre, qui juſqu'à ce moment avoient été fermées. Les Miniſtres du Roi furent introduits par le Cardinal de San-Severino, Grand Pénitencier, dans l'Egliſe, où le *Te Deum* fut chanté avec un grand concours de tous les Ordres de la Ville.

Le Cardinal de Joyeuſe conduiſit ces mêmes Miniſtres à l'Egliſe de Saint Louis, où l'on chanta auſſi cette hymne avec le même concours, & où Guillaume d'Avanſon, Archevêque d'Embrun, célébra la meſſe. On fit pluſieurs ſalves de boëtes en ſigne de joie, & le Château Saint-Ange y répondit par des décharges de ſon artillerie. L'après midi, Anne d'Eſcars, Evêque de Lizieux, officia pontificalement au *Te Deum* dans l'Egliſe du Couvent de la Trinité du Mont, appartenant aux Minimes François. Il y eut des feux & des illuminations dans

HENRI IV. 1595.

toute la Ville pendant trois jours. Jean Botero, de Benese [a], connu par d'autres ouvrages qu'il a donnés au public, composa en Italien une Relation de tout ce qui se passa dans la cérémonie de l'absolution. Un Anonyme a traduit ensuite cette Relation en latin, & l'a fait imprimer à Cologne avec une estampe & des additions fort injurieuses à Henri IV & à la France. Le Traducteur, en parlant de la verge que tenoit le Pape, la métamorphose en bâton. Il représente du Perron & d'Ossat dans l'estampe, couverts de casaques, & l'épée au côté, & il assure contre toute vérité, qu'on éleva à Rome une colonne, comme un monument du triomphe du Pape sur nos Rois & sur le royaume.

Du Perron & d'Ossat manderent au Roi, que le Cardinal Tolet [b] avoit beaucoup contribué au succès de leur négociation, & que, sans aucun égard pour sa patrie [c] ni pour son Prince, il avoit écarté par sa droiture & par son

a Sur la frontiere du Montferrat.

b M. de *Thou* ajoute que *Tolet* n'étoit revêtu que depuis peu de cette dignité (*in Cardinalium Collegium nuper cooptatum.* Ce Jésuite avoit été créé Cardinal en 1593.

c Il étoit de Cordoue en Espagne.

habileté tous les obſtacles, que faiſoient naître chaque jour les ennemis du nom François [a]. Soit que *Tolet*, homme de bien & impartial, n'eût ſuivi en cela que les mouvemens de ſon cœur, ſoit qu'il eût été animé par le deſir de procurer la rentrée des Jéſuites en France, il eſt certain que le ſouvenir des ſervices de ce Cardinal influa conſidérablement dans la réſolution que Henri IV prit huit ans après de rappeller ces Peres. D'abord Tolet fut déſigné, pour ſe rendre auprès de ce Prince en qualité de Légat. Mais le Pape deſirant que celui qui ſeroit revêtu de ce titre allât auſſi à Madrid, pour ménager la paix entre la France & l'Eſpagne, le Cardinal repréſenta que ſon grand âge ne lui permettoit pas un voyage de ſi long cours, & que d'ailleurs il convenoit de ne ſe ſervir en cette occaſion, ni

HENRI IV. 1595.

a Les Cardinaux *Pierre* & *Cinthio Aldobrandin*, neveux du *Pape*; les Cardinaux *Paleotti*, *de Medicis*, *Vallieri*, *Gallo*, *Sarnano*, *Moroſini*, *Pier benedetto*, *Juſtiniani*, *Montalte* & *Saſſo*, & le Cardinal de *Plaiſance* lui-même, qui pendant ſa Légation en France, s'étoit ſi fort déclaré contre le *Roi*, ſervirent auſſi très-utilement ce Monarque. Selon le Pere *Daniel*, ils furent imités par le Cardinal d'*Aragon*. Mais cela s'accorde peu avec les circonſtances que j'ai rapportées ſur le témoignage de M. de *Thou*.

HENRI IV. 1595.

d'un François, ni d'un Espagnol. Ainsi Clement VIII jetta les yeux sur le Cardinal de Medicis.

Le Duc de Joyeuse continue en Languedoc ses menées contre le Roi.

Pendant qu'à Rome le Cardinal de Joyeuse reprenoit les sentimens d'un fidéle sujet pour Henri IV, le Duc de Joyeuse se signaloit en Languedoc par sa haine contre ce Monarque. Une partie des membres du Parlement de Toulouze voulant reconnoître leur Souverain légitime, ce Duc les contraignit de sortir de la Ville. Ils se retirerent à Castel-Sarrasin. Plusieurs de leurs collegues avoient déjà prêté obéissance au Roi, & avoient établi leur siége à Beziers. Les uns & les autres, unis de sentimens, s'unirent encore d'intérêts. De concert, ils appellerent à leur secours le Duc de Ventadour, Lieutenant Général de la Province, & le Maréchal de Matignon, qui faisoit les fonctions de Gouverneur de Guyenne, en attendant que le Prince de Condé fût en âge de les remplir. Matignon s'étant emparé de Cordes, Joyeuse alla canoner Castel-Sarrasin. Voyant que les Arrêts rendus contre lui par les Magistrats Royalistes faisoient impression, & d'ailleurs étant instruit que Matignon se disposoit à faire le siége

de Toulouze, il y retourna précipitamment.

HENRI IV. 1595.

Suite de la guerre contre le Duc de Savoye. Lesdiguieres prend Exilles.

C'est-là tout ce que M. de Thou nous apprend de ce qui se passa en 1595 dans cette Province. Il s'étend davantage sur les expéditions militaires, dont le Dauphiné, la Provence & les Etats du Duc de Savoye, furent le théâtre. De ce côté, la campagne commença avec l'année. Le premier Janvier, Lesdiguieres investit Exilles. Aussitôt que le Duc de Savoye sut cette Place assiégée, il se mit en devoir de la secourir. Ayant rassemblé huit mille hommes de pied & cinq cents chevaux, il se présenta le 18 devant nos retranchemens. Nos troupes sortirent de leurs lignes. On combattit opiniâtrement toute la journée; & les ennemis se retirerent sur le soir à Chaumont avec perte. Le 20, le Duc de Savoye attaqua plusieurs de nos postes, entr'autres la montagne de Crevasse & le Humbornay. En ces deux endroits, le choc fut très-vif, mais le Duc fut repoussé. Il y eut le lendemain une nouvelle action. Nous n'y perdîmes qu'un petit nombre de soldats. L'ennemi laissa trois cents des siens sur le champ de bataille, & il abandonna

HENRI IV. 1595.

une partie de ſon artillerie. Le feu de la notre contre la Ville fut ſuſpendu le 22, à cauſe d'un brouillard épais qui empêchoit de pointer le canon. Le Duc de Savoye, n'entendant plus le bruit des batteries, s'imagina que les aſſiégés capituloient, & il ſe hâta de décamper. On recommença le 23 à battre la Place. Sur les trois heures après midi, Leſdiguieres fit ſes diſpoſitions, comme s'il vouloit monter à la bréche. Les aſſiégés craignirent d'être emportés d'aſſaut, & ils arborerent le drapeau blanc. La garniſon ſortit, tambour battant, enſeignes déployées, mêches allumées, & balle en bouche. Elle fut conduite à Suze.

La Ville de Cavours manquant de vivres, Leſdiguieres chargea Saint Jeurs d'y en faire entrer. Cet Officier y arriva le 29 Janvier avec ſon convoi. En revenant, comme en allant, il eut l'art de dérober ſa marche aux ennemis. Leſdiguieres, après avoir été rejoint par Saint Jeurs, reprit la route de Puymore. De-là, il ſe rendit à Saint Pris, dans les premiers jours de Mars. Il y trouva Pomponne de Bellievre, Ornano, Calignon, chancelier de Navarre, & Laurent-Rabot d'Illins,

Premier Président du Parlement de Grenoble, à qui il avoit donné rendez-vous. Dans les conférences qu'il eut avec eux, on délibéra sur les mesures qu'il convenoit de prendre pour la défense de Cavours, dont on savoit que le Duc de Savoye méditoit le siége. On agita aussi les moyens de faire cesser les troubles de Provence, & l'on écrivit au Connétable de Montmorency, pour le prier de concourir à ce but salutaire. En attendant la réponse du Connétable, Lesdiguieres retourna à Puymore, où il maria Magdeléne sa fille aînée avec le Baron de Crequy, Seigneur de la frontiere des Pays-Bas.

HENRI IV. 1595.

Montmorency étoit alors en Dauphiné avec quatre mille hommes d'Infanterie & mille de Cavalerie. Il se contenta d'exhorter le Duc d'Espernon par plusieurs lettres, à rendre la tranquillité aux Provençaux. Le Connétable, indépendamment des raisons qui l'engageoient à ménager ce Duc, avoit besoin de toutes ses troupes pour l'exécution d'un projet important. Le Duc de Nemours avoit établi à Vienne le centre de sa domination. Il étoit allé en Italie conférer avec Velasco,

Prise de Vienne en Dauphiné par le Connétable de Montmorency.

HENRI IV. 1595.

qu'il accompagna ensuite en Franche-Comté, comme nous l'avons dit ci-dessus. Montmorency avoit résolu de profiter de la circonstance, pour ruiner entiérement le parti de ce Prince en Dauphiné. Un des moyens les plus sûrs d'y parvenir étoit de se rendre maître de Vienne, & c'étoit le principal objet qui occupoit le Connétable. Dans la vûe d'empêcher le Duc de Savoye de le troubler dans son expédition, il se saisit du poste de Monluel en Bresse. Il se disposa ensuite à faire le siége de Vienne. Appréhendant que ses troupes ne fussent pas suffisantes, il voulut joindre la voye de la négociation à la force. La Place étoit défendue par trois Forts, celui de Sainte-Colombe, celui de la Bastie & celui du Fort-Pipet. Ce dernier étoit le plus considérable, & sa prise entraînoit presque nécessairement celle de la Ville. Le Connétable traita secretement avec Dizemieu, qui commandoit dans ce Fort. Cet Officier, gagné par les offres avantageuses qu'on lui faisoit, consentit d'abandonner le parti de la Ligue. Il demanda seulement qu'on lui permît d'essayer, avant cette démarche, s'il ne pourroit pas persuader

au Duc de Nemours de renoncer lui-même à ce parti. On eut cette complaisance, & il écrivit au Duc de Nemours. Les lettres de Dizemieu n'ayant produit aucun effet, il crut avoir satisfait à tout ce que l'honneur exigeoit de lui, & il donna entrée [a] dans son Fort à huit cents Arquebusiers & à trois cents Cavaliers des troupes du Roi. Le lendemain, Montmorency s'approcha de Vienne avec quelques pieces de canon. Alphonse d'Ornano le joignit avec cinq cents Arquebusiers & deux cents Cuirassiers à cheval. Dès que l'armée Royaliste parut, Dizemieu fit venir au Fort Pipet le Colonel Vincenzo, & du Cheylar, Commandans de la garnison de la Ville. Il leur dit qu'il savoit que le Duc de Nemours leur avoit envoyé ordre de se saisir de sa personne. En même-tems, il leur annonça qu'il avoit livré son Fort. Il ajouta qu'il n'avoit pas voulu les laisser dans l'embarras; qu'ils pouvoient se retirer vie & bagues sauves, & que le Connétable étoit convenu avec lui de leur donner une escorte. Se voyant dans l'impuissance de résister, ils accepterent les

[a] Le 23 Avril.

HENRI IV. 1595.

conditions qu'on leur offroit. Les Royaliſtes entrerent dans la Ville par le Fort Pipet & par la porte d'Avignon. Moyennant les ſages meſures que prit Montmorency, les ſoldats ne commirent aucun déſordre. Le Fort de Sainte-Colombe ouvrit ſes portes. Celui de la Baſtie refuſant de ſuivre cet exemple, on en forma l'attaque. On le battit avec tant de vivacité, que le Gouverneur au bout de trois jours ſe rendit, ſans autre condition que de pouvoir ſortir l'épée au côté avec ſa garniſon.

Cependant le Comte de Carces, qui s'étoit emparé de Salon, y fut aſſiégé par le Duc d'Eſpernon. Il dépêcha couriers ſur couriers, pour obtenir du ſecours de Leſdiguieres. En même-tems, le Duc de Savoye mit le ſiége devant Cavours; & Baratier, Commandant de cette Place, demandoit auſſi avec de fortes inſtances, qu'on le ſecourût. Leſdiguieres, jugeant qu'il auroit le tems de dégager le Comte de Carces, s'avança vers Orpiere. Il y apprit que le Duc d'Eſpernon étoit décampé de devant Salon, & venoit au-devant de lui, pour lui diſputer le paſſage de la Durance. De Poſieu ſieur

du Passage, & Rustan de la Beaume Comte de la Suse, partisans du Duc d'Espernon, étoient dans Eyguieres. Louis Blain du Pouet eut ordre de les aller surprendre avec trois cents Arquebusiers. Il fit pétarder une porte sans succès. Lesdiguieres ne voulut pas s'arrêter à faire dans les formes l'attaque de ce poste : il continua sa marche, & ayant présenté le combat au Duc d'Espernon qui n'osa en venir aux mains, il entra dans Salon.

Après avoir approvisionné cette Ville, & en avoir renforcé la garnison, il marcha le 12 Avril au secours de Cavours. En chemin, il emporta Frusasc d'emblée. Le 30, il arriva à la vûe des retranchemens du Duc de Savoye.

Ce Prince, informé de l'extrémité à laquelle la garnison de Cavours étoit réduite, ne voulut point risquer de combat; & Lesdiguieres, voyant qu'il ne pouvoit l'attirer hors de ses retranchemens, fit retraite. Se doutant que le Duc ne manqueroit pas de le charger en queue, il dressa une embuscade qui réussit. Quatre-vingts soldats ennemis, soit cuirassiers, soit fantassins, furent taillés en pieces. On fit quel-

HENRI IV. 1595.

ques prisonniers. Nous perdîmes Saint-Vincent, Gouverneur de Senez ; & trois autres Officiers tomberent entre les mains des Savoyards. Lesdiguieres repassa par Frusasc. Il brûla la Ville de Burie, qui refusa de payer une contribution.

Le Duc de Savoye s'empare de Cavours.

Par le conseil de ce Général, le Gouverneur de Cavours fit battre la chamade. La garnison obtint la même capitulation, que les François avoient accordée à la garnison d'Exilles. Le Marquis de Tréfort étoit mort subitement pendant le siége. Il étoit Général des troupes du Duc de Savoye, qui lui substitua le Comte de Montmajour. La prise de Cavours épouvanta tellement les habitans des Vallées, que ceux qui servoient sous les drapeaux de France, déserterent & se disperserent de tous côtés. Lesdiguieres, pour ne pas laisser aux Savoyards le tems de lui fermer les passages, pensa à se retirer de bonne-heure. Notre Infanterie fut attaquée entre Frusasc & la Pérouse par mille Arquebusiers que le Duc de Savoye, qui s'étoit rendu à Pignerol, avoit envoyés pour charger l'arriere-garde. Il y eut quelques soldats tués.

Au sortir de la Pérouse, l'armée prit

ſa route par la Vallée de Pragelas & par Briançon. En quatre jours de marche, elle ſe rendit à Embrun. Sur la nouvelle que le Duc d'Eſpernon avoit des intelligences dans Senez, Leſdiguieres en changea la garniſon. Il confia le commandement de la Place à Saint Jeurs, & il retourna à Puymore, où les troupes ſe repoſerent pendant tout le mois de Mai. Le mois ſuivant, le Duc de Savoye aſſiégea Mirebouc. Leſdiguieres marchoit au ſecours de cette Place, lorſque le Roi le manda [a]. Pendant quelque tems, il fut incertain où il iroit d'abord. Ayant pris le parti d'aller trouver le Roi, il détacha d'Auriac avec ordre de jetter dans la Ville aſſiégée, un renfort de trois cents Arquebuſiers & de cin-

[a] On lit dans M. de *Thou*, que ce fut à Lyon. Mais le Roi ne s'y rendit que dans le mois de Septembre. L'hiſtoire de *Leſdiguieres* ne parle point de ce voyage fait dans le mois de Juin par ce Général pour aller trouver le Roi. Elle contredit même ſur cet article notre Hiſtorien. En rapportant un voyage, que *Leſdiguieres* fit effectivement à Lyon, mais ſeulement dans le mois de Septembre, ainſi que nous le dirons bientôt ; elle nous apprend, que, lorſqu'il arriva, le Roi couroit la bague dans la place de Bellecour, & que ce Prince, l'ayant apperçu de loin, piqua vers lui la lance en arrêt, lui criant en riant : *ha ! vieux Huguenot, tu en mourras.* Immédiatement après ce récit, elle ajoute que depuis très-long-tems *Leſdiguieres* n'avoit vû le Roi.

HENRI IV. 1595.

quante Cavaliers. D'Auriac s'acquitta de ſa commiſſion avec autant d'habileté que de bonheur.

Lorſque Leſdiguieres fut de retour, le Parlement de Grenoble le pria de paſſer en Dauphiné, pour reprendre le Château de Mirebel, dont le Duc de Savoye étoit maître. Leſdiguieres ſe prépara pour cette expédition. Au commencement de Juillet, il parut devant la Place; & le 13 du même mois elle capitula. Le même jour, Alphonſe d'Ornano s'empara de Saint-Genis en Savoye.

On convient d'une trève avec ce Prince.

Peu après on convint d'une nouvelle trève avec le Duc de Savoye. Les conditions furent qu'il remettroit au Roi le Château de Moretel & le poſte des Echelles, & que Mirebel & Saint-Genis ſeroient démantelés. Le Gouverneur des Echelles refuſa de ſortir de ſa Place. Le 26 Juillet, on en forma le blocus; & le 28 les aſſiégés, un renfort de trois cents hommes qu'ils attendoient ayant été taillé en pieces, arborerent le drapeau blanc. On leur permit d'emporter leur fourniment garni de poudre. Ils en remplirent leurs poches, & leur mauvaiſe foi fut punie; car comme ils mar-

choient fort ferrés, le feu prit à ces poudres, & ils en furent extrêmement maltraités.

HENRI IV. 1595.

Le Château de Moretel, suivant ce qui avoit été reglé, fut remis le 11 Août à de Morges, qui en prit possession au nom du Roi. On employa le reste du mois à démolir les fortifications. Pendant qu'on y travailloit, on reçut la nouvelle que le Duc de Nemours, qui, après s'être séparé du Connétable de Castille, s'étoit retiré à Annecy en Faussigny, y étoit mort le 13. Ce jeune Prince avoit de grandes qualités, & de plus grands desseins. Libéral, moderé, sobre, se privant de tous les plaisirs, il cachoit sous ces vertus une ambition démesurée. Pour n'avoir pas sû assez la dissimuler, il s'attira la haine du Duc de Mayenne, & se rendit suspect même au Duc de Savoye. L'un & l'autre furent peu touchés de sa mort. Il ne fut regretté que par les Espagnols, qui perdoient en lui un partisan illustre, capable de replonger la France dans de nouveaux troubles.

Mort du Duc de Nemours.

Dans le mois de Septembre, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, Henri IV se rendit à Lyon. Lesdiguieres & d'Ornano allerent l'y saluer. La jalou-

Le Roi donne à Lesdiguieres la Lieutenance Générale de Provence, & à d'Ornano celle de Dauphiné.

HENRI IV.
1595.

sie qu'ils avoient l'un de l'autre, avoit éclaté en plusieurs occasions. Le Roi, craignant les suites fâcheuses de cette rivalité, nomma Lesdiguieres Lieutenant du Duc de Guise en Provence, & donna à d'Ornano la Lieutenance de Dauphiné sous le Prince de Conty, qui avoit été fait Gouverneur de cette Province à la mort du Maréchal d'Aumont. Par cet arrangement, d'Ornano ne fut point Gouverneur de Lyon, comme il le souhaitoit, & comme il le croyoit mériter par les services qu'il avoit rendus pour la conservation de cette Ville. Ce Gouvernement fut accordé à Philibert de la Guiche, Gentilhomme d'une Maison distinguée, & Grand Maître de l'Artillerie. La Guiche, qui étoit fort avancé en âge, remit cette derniere charge au Roi, qui en disposa en faveur de Saint Luc. On ordonna au Duc de Guise d'aller en Provence, pour en chasser le Duc d'Espernon; & Lesdiguieres fut chargé d'éclairer & de guider les démarches du Duc de Guise.

Siége de Sisteron par Lesdiguieres. Brouilleries entre ce Général & le Duc de Guise.

Bientôt ils se brouillerent. Lesdiguieres, étant parti avant le Prince, leva quatre mille hommes à ses dépens, & entreprit le siége de Sisteron.

La

La Cour lui avoit fait expédier des Lettres, qui lui laissoient le choix d'un Gouverneur pour cette Place, lorsqu'il l'auroit prise. Le Duc de Guise le sut, & il s'en tint offensé. Le Marquis d'Oraison, Mesplez & le Chevalier de Buons, qui ne pouvoient pardonner à Lesdiguieres l'éclat de sa réputation, acheverent d'aigrir l'esprit du jeune Prince, en lui représentant qu'on avoit prétendu lui donner dans ce Lieutenant, non-seulement un espion, mais un supérieur. Lesdiguieres étoit déjà maître d'un fauxbourg de la Ville assiégée. Il écrivoit tous les jours au Duc de Guise, pour le presser de hâter son départ. Le Prince, uniquement occupé du desir de faire échouer l'entreprise de ce Général, usa de divers prétextes pour prolonger son sejour à Lyon, & pendant ce tems fit avertir Alexandre-d'Espagne de Ramefort, Gouverneur de Sisteron, de ne se rendre qu'à lui. Ramefort en conséquence, lorsqu'il ne put plus continuer de se défendre, manda à Lesdiguieres qu'il vouloit bien remettre la Ville, mais qu'il n'ouvriroit les portes qu'au Duc de Guise. D'abord Lesdiguieres ne pénétra point le fond de

HENRI IV. 1595.

l'intrigue. Trompé par les déférences apparentes du jeune Prince, qui dans ses lettres ne l'appelloit jamais que son pere, il ne le soupçonnoit d'aucune dissimulation. Il crut seulement que Ramefort prétextoit l'éloignement du Duc, pour donner au Duc d'Esper-non le tems de lui envoyer des se-cours. Il fit poster Mesplez à Pepin, pour fermer les passages. Mesplez lais-sa passer un renfort de deux cents hommes, qui entrerent dans Sisteron.

Ce dernier trait ouvrit les yeux à Les-diguieres. Il ne témoigna cependant rien de son chagrin, & il se contenta de prendre des précautions plus sûres, pour qu'il n'arrivât point de nouveaux secours aux assiégés. Enfin le Duc de Guise arriva au camp. Au lieu de se faire remettre la Place, il conclut une trêve avec le Gouverneur. Il espéroit que cet affront obligeroit Lesdiguieres de quitter la Provence. Mais celui-ci continua de dissimuler son dépit, en attendant que la Cour fût instruite de ce qui se passoit. Il voulut traiter avec Peyroles, Gouverneur de Riez. Le Duc de Guise fit encore manquer cette affaire, en concluant aussi une trêve avec Peyroles. D'Espernon avoit mis

du Châtelier dans Auriol avec deux Compagnies d'Arquebusiers & deux de Chevaux-Legers. Lesdiguieres marcha contre cette Place. Il s'empara de la Ville, & il fit le Gouverneur prisonnier. Il avoit besoin d'Infanterie, pour assiéger le Château. Le Duc de Guise en avoit promis; il n'en envoya point, & Lesdiguieres fut contraint de renoncer à son entreprise. Les Royalistes, qui avoient été chassés de Marseille, sollicitoient pour qu'on les y fît rentrer. Lesdiguieres offrit de surprendre cette Ville; mais ses envieux, voulant lui ravir la gloire de cette expédition, la firent retarder par différentes manœuvres. Alors ce grand homme, dont la patience étoit épuisée, se rebuta entiérement. Il abandonna la Provence, & il se retira dans ses terres.

HENRI IV. 1595.

Vers le même tems, le Duc d'Espernon courut un grand risque à Brignoles par la hardiesse étonnante d'un paysan du village de Val. Cet homme, appellé Barthelemi Bergue, soit de son propre mouvement, soit à l'instigation de quelque autre, avoit résolu de faire périr l'objet de la haine des Provençaux. Pour exécuter son def-

Le Duc d'Espernon court un grand danger à Brignoles.

HENRI IV. 1595.

ſein, il remplit deux grands ſacs de poudre à canon ſur laquelle il mit du bled. Au milieu de chaque ſac, il plaça une batterie d'arquebuſe. Les ficelles, qui lioient les ſacs, étoient attachées à ces batteries, & l'on ne pouvoit ouvrir les uns, ſans faire partir les autres. Une femme nommée la Roger, chez qui le Duc d'Eſpernon logeoit, avoit fait aſſigner Bergue, pour qu'il eût à lui payer un certain nombre de boiſſeaux de bled, dont il lui étoit redevable. Le payſan, feignant de vouloir acquitter ſa dette, porta les deux ſacs chez la Roger, & les dépoſa dans une ſalle au-deſſous de celle où il ſavoit que d'Eſpernon mangeoit. Lorſque ce Seigneur fut à table, Bergue ſortit de la maiſon. Un moment après, il envoya [a] quelqu'un chercher des cordes qu'il diſoit avoir enfermées dans les ſacs. A peine ſon commiſſionnaire eut-il tenté d'en délier un, qu'une batterie fit feu. Le plancher du premier étage ſauta. Heureuſement pour le Duc d'Eſpernon, les portes & les fenêtres étant ouvertes, la poudre trou-

[a] Aidé de l'Hiſtoire de Provence, écrite par *Bouche*, je rectifie le récit de M. de *Thou*, qui ſuppoſe que les ſacs furent ouverts par la ſimple curioſité de quelques domeſtiques.

va moins de réſiſtance, & ne renverſa pas la maiſon. Le ſecond étage ne fut point endommagé. D'Eſpernon fut bleſſé ſeulement au bras droit & à une cuiſſe. [a]

Par ce que nous avons dit de l'état des affaires de Provence, il eſt aiſé de juger que Henri IV, relativement à cet objet, tira peu d'utilité de ſon voyage à Lyon. Par ce qui nous reſte à dire au ſujet de divers événemens arrivés à une autre extrémité de la France, on verra que ce voyage fut préjudiciable au Roi.

Mort de l'Archiduc Erneſt. Le Comte de Fuentes prend par *interim* le Gouvernement des Pays-Bas. Il aſſiége le Câtelet.

L'Archiduc Erneſt, Gouverneur des Pays-Bas, étant mort le 2 Février à Bruxelles, le Comte de Fuentes avoit pris le commandement en chef dans ces Provinces. Depuis long-tems, il formoit le projet d'aſſiéger Cambray. Pour mieux aſſûrer le projet de cette entrepriſe, il réſolut de s'emparer de quelques Places voiſines, & de commencer par le Câtelet. Le 19 du mois de Juin [b], il inveſtit ce Fort.

Quelque tems auparavant, il avoit

[a] On prétend qu'il demeura aſſis ſur ſa chaiſe, qui par hazard portoit ſur une poutre.

[b] Je crois qu'il faut lire (du mois de Mai), *d'Aubigné* diſant tome 3, que le Câtelet ſe rendit le 25 Juin, après avoir tenu cinq ſemaines.

HENRI IV. 1595.

Ses desseins sur le Château de Ham.

usé d'une insigne fourberie à l'égard de Louis de Moui de Gomeron, Gouverneur du Château de Ham. Les Espagnols étoient maîtres de cette Ville, & ils y avoient une garnison; mais le Duc d'Aumale étoit en possession du Château : il le faisoit garder par des troupes à la solde de la Ligue, & c'étoit de lui que Gomeron tenoit son Gouvernement. De Rônes passant dans les environs avec un Corps de troupes, avoit fait entendre à cet Officier, que, s'il vouloit recevoir une garnison Espagnole dans sa forteresse, on lui feroit une composition avantageuse. Gomeron s'étoit laissé séduire. Il avoit accompagné de Rônes à Bruxelles, pour traiter lui-même avec le Comte de Fuentes, & il avoit mené avec lui ses deux freres. A peine le Comte de Fuentes les avoit-il eus tous les trois entre les mains, qu'il les avoit fait arrêter. En même-tems il avoit mandé à la Dame de Moui, leur mere, ainsi qu'à d'Orvilliers, dont Gomeron avoit épousé la sœur, & qui en l'absence du Gouverneur commandoit dans le Château de Ham, qu'on leur enverroit les têtes des trois freres au bout de trois lances, si le Château n'ouvroit ses

portes aux Eſpagnols. La Dame de Moui ne pouvoit oppoſer que des pleurs à cette menace ; mais d'Orvilliers avoit pris une réſolution digne d'un homme de cœur. Il avoit engagé Damy ſon parent, Commandant de Roye, à lui remettre pluſieurs Officiers Eſpagnols qui y étoient priſonniers, afin que leurs têtes puſſent répondre pour celles de Gomeron & de ſes freres. Sur ces entrefaites, le Duc de Bouillon, après avoir fait conformément aux ordres du Roi ſa jonction avec le Comte de Saint Paul [a] & avec Charles d'Humieres, étoit arrivé à Saint-Quentin. D'Orvilliers négocia ſecretement avec le Duc par l'entremiſe de d'Humieres, & convint de faciliter aux Royaliſtes le moyen de ſurprendre la Ville de Ham par le côté du Château. Il ſtipula qu'ils n'entreroient point dans cette fortereſſe ; mais il s'engagea à les faire paſſer par un baſtion détaché, qui regardoit la campagne, & d'où ils devoient, après être deſcendus dans le foſſé, & l'avoir traverſé, marcher le long des murs du Château par un ſentier pratiqué entre

HENRI IV. 1595.

D'Orvilliers, Commandant de ce Château, fournit au Duc de Bouillon le moyen de ſurprendre la Ville.

a Frere du Duc de *Longueville* qui venoit de périr à Dourlens par un accident.

le foffé & ces murs, & gagner par-là
HENRI IV. un autre baftion qui regardoit la Ville.
1595. Bouillon & d'Humieres, à la tête d'une partie des troupes du Roi, fe rendirent pendant la nuit à ce dernier baftion par la route que d'Orvilliers avoit prefcrite; & le Comte de Saint Paul s'approcha de la Place avec le refte de l'armée.

Lorfqu'on voulut déboucher dans la Ville, plufieurs difficultés fe préfenterent. La garnifon étoit au moins de quatorze cents hommes. Cicco de Sangré, Napolitain, qui la commandoit, & qui foupçonnoit l'intelligence de d'Orvilliers avec le Duc de Buillon, avoit pris fes mefures pour éviter toutes furprifes du côté du Château. Aux différens endroits où il croyoit avoir quelque chofe à craindre, il avoit fait conftruire des barricades difficiles à forcer. Avant d'arriver à ces barricades, il falloit traverfer une grande place, dans laquelle on auroit été expofé de toutes parts au feu des ennemis. Pour remédier à cet inconvénient, on prit le parti de fe ménager, par une coupure qu'offrit le hazard, & que l'on élargit, une fortie fur la contrefcarpe. Vers les cinq

heures, les troupes deſtinées à l'attaque commencerent à ſe mettre en mouvement. Elles furent diviſées en trois Corps. Marin & Plainville, avec cent trente hommes, marcherent à droite vers la barricade de la porte de Chauny. Du Cluſeau avec le Régiment de Picardie & les ſoldats de la Croix, ſe porta ſur la gauche, vers la Porte de Noyon. Le troiſiéme Corps ſe ſaiſit des avenues de la grande rue, où les principales forces de la garniſon étoient réunies. Le Duc de Bouillon demeura en bataille ſur la contreſcarpe avec un Corps de réſerve, afin d'être en état de porter du ſecours où il ſeroit néceſſaire. Nous eûmes du deſſous à la porte de Chauny. A celle de Noyon, nous fûmes plus heureux, nous forçâmes la barricade, & Sangré fut dangereuſement bleſſé. Mais pendant le plus chaud de l'action, le feu prit à diverſes maiſons qui n'étoient que de bois & d'argile; & les tourbillons de flammes, que le vent pouſſoit dans les yeux de nos ſoldats, les contraignirent de reculer. Ils ſe replioient ſous le baſtion le plus proche, lorſque d'Humieres, qui courut à eux pour les preſſer de retourner à la

HENRI IV. 1595.

HENRI IV. 1595.

D'Humieres est tué.

charge, & qui, pour être plus libre, avoit quitté son casque, reçut à la tête un coup de mousquet dont il tomba mort. Cependant Bouillon avoit fait mettre le feu à la barricade de la porte de Chauny; les flammes s'étoient communiquées aussi de ce côté à plusieurs maisons, & pour lors le vent les poussa dans les yeux des ennemis, comme il avoit fait à notre égard. Ils lâcherent pied à leur tour. La porte de Chauny fut brisée. Le Comte de Saint Paul entra dans la Ville avec ses troupes; une partie de la garnison fut passée au fil de l'épée; une autre partie se rendit prisonniere de guerre.

D'Humieres avoit promis de faire remettre à d'Orvilliers tous les Officiers Espagnols. On ne remit à celui-ci que Sangré & quatre autres Officiers principaux, & l'on allégua pour excuse, que l'entreprise avoit été beaucoup plus difficile qu'il ne l'avoit fait entendre. Quelque portés que Bouillon & Saint Paul fussent à user de clémence, ils ne purent se dispenser d'abandonner la Ville au pillage, pour dédommager le soldat des dangers qu'il avoit courus.

Il y avoit lieu de se réjouir d'une

conquête, qui par les circonſtances devenoit importante. Les vainqueurs néanmoins ne ſe livrerent point à la joie qu'inſpire la victoire. La perte du brave d'Humieres les avoit pénétrés de la plus vive affliction. Le Roi, en apprenant ſa mort, verſa des larmes, & dit; *Ham me coute trop cher. Je donnerois pluſieurs Places pareilles pour l'homme que j'ai perdu.* HENRI IV. 1595.

Ainſi que le Roi & les troupes, les Pariſiens pleurerent ce Général. Sa mort redoubla leur indignation contre le Duc d'Aumale, qui malgré les conditions avantageuſes & honorables que Henri lui avoit offertes, perſiſtoit dans ſa révolte. Irrités d'apprendre que ce Prince n'avoit point de honte de ſervir dans l'armée Eſpagnole, & qu'il aimoit mieux faire baſſement ſa cour au Comte de Fuentes, que de jouir de ſon haut rang auprès de ſon légitime Souverain, ils demanderent hautement qu'on lui fît ſon procès. Le Procureur Général ne put réſiſter à leurs inſtances, & il préſenta ſon requiſitoire. Quoique tout le Parlement penſât comme ce Magiſtrat, cependant cette Compagnie ſe trouva partagée. Le Duc d'Aumale, en ſa qualité de Pair

HENRI IV. 1595.

du royaume, ne devoit naturellement être jugé qu'après une convocation de tous les autres Pairs, & la plûpart étoient absens. On passa par-dessus cette difficulté, & l'on jugea qu'il étoit indigne de jouir de son privilége. Déclaré coupable du crime de leze-majesté au premier chef, il fut condamné à mort. On ordonna qu'il seroit traîné sur une claie à la Place de Greve, & y seroit tiré à quatre chevaux; que ses membres seroient attachés aux quatre principales portes de la Ville, & que sa tête mise au bout d'une pique seroit placée au haut de la porte Saint Denis. Que, si le Duc ne pouvoit être arrêté, ce jugement seroit exécuté en effigie. Que les écussons particuliers de ses armes, (on ajouta le mot *particuliers*, par ménagement pour son illustre famille), seroient effacés partout où ils se trouveroient. Qu'on brûleroit ses portraits. Que tous ses biens seroient confisqués. Que ses fiefs, relevans du Roi, seroient réunis à la couronne. Que ses descendans seroient privés de toutes les prérogatives attachées à la Noblesse. Qu'Anet, le principal de ses châteaux, seroit rasé: qu'on en combleroit les fossés;

Arrêt du Parlement de Paris, contre le Duc d'Aumale.

qu'il ne feroit permis à qui que ce fût de bâtir au même endroit ; & que tous les arbres des avenues feroient coupés par le milieu. Cet Arrêt parut à plusieurs d'une rigueur exceffive, & donné à contretems, le Duc de Mayenne étant fur le point de conclure fon accommodement avec le Roi. Le Prince de Conty obtint du Premier Préfident Achille de Harlay, qu'on fufpendît l'exécution du jugement, jufqu'à ce qu'il eût été communiqué au Roi, qui étoit alors en Franche-Comté. Elle fut en effet fufpendue quelques jours. Mais la haine publique l'emporta. Plufieurs Confeillers, à la tête defquels étoit Angenouft, parlerent avec tant de véhémence, que, fans attendre la réponfe du Roi, l'Arrêt fut mis à exécution. Le 6 Juillet, on promena dans les rues l'effigie du Duc d'Aumale au milieu des outrages de ce peuple, qui quelques années auparavant avoit fait le même traitement au corps de Coligny. Ce qu'il y eut de plus étonnant, c'eft qu'une année après que le Duc de Mayenne eut fait fa paix, les repréfentations des membres & de la tête du Duc d'Aumale refterent encore expofées, fans qu'au-

HENRI IV. 1595.

cun de ses parens ou de ses serviteurs se mît en peine de les enlever. Sans doute le mépris, qu'on avoit pour lui dans le parti de la Ligue, fut cause de cette indifférence.

L'Ecuyer du sieur de Gomeron forme un projet téméraire, dont une partie lui réussit.

Gomeron, en allant trouver le Comte de Fuentes, avoit laissé dans le Château de Ham son Ecuyer, nommé Frederic Rotondo. Celui-ci s'imagina, que, s'il pouvoit rendre la liberté aux prisonniers faits sur les Espagnols, il obtiendroit celle de son maître. Il proposa à Sangré, à deux autres Officiers Napolitains, à deux domestiques de Sangré, & à Jerôme de Matta, simple soldat, de se joindre à lui, pour assassiner d'Orvilliers, & pour s'emparer du Château. Ces prisonniers y ayant consenti, il leur procura secretement des armes. En même-tems, il gagna deux soldats de la garnison. Il leur persuada que la résolution prise contre leur Commandant étoit autorisée par des ordres supérieurs, & il ne leur parla point de celle de favoriser la fuite des prisonniers. Sangré, ne se flattant pas que le nombre de neuf personnes fût suffisant pour faire la loi à la garnison, écrivit à Don Alvar Osorio, Commandant de

la Fere, de venir avec de la Cavalerie, & de s'embuſquer dans les environs du Château, afin d'être à portée de prêter la main aux conjurés, lorſqu'on lui donneroit le ſignal. Le jour marqué pour l'exécution du projet, Rotondo ſur le midi ſe rendit au corps-de-garde. Il répandit adroitement le bruit, qu'on alloit faire mourir dans la place d'armes quelques ſoldats qui avoient commis une profanation. La garniſon, étant mal payée, ſe mettoit peu en peine de remplir exactement ſon ſervice. Pluſieurs des ſoldats du corps-de-garde abandonnerent leur poſte. Rotondo, avec les deux ſoldats ſes complices, fondit ſur ceux qui reſtoient : il en tua quatre, il déſarma les autres, & il les enferma dans un lieu ſûr. Auſſitôt Sangré, & les cinq priſonniers qui étoient du complot, ſortirent d'un endroit où ils étoient cachés. Ayant tué un Sergent qu'ils rencontrerent, ils allerent à l'appartement de d'Orvilliers. Il n'eut que le tems de ſe ſauver dans une tour. Les conjurés donnerent le ſignal à Oſorio; mais il ne parut point. La Dame de Moui s'entremit, pour ménager un accommodement. On en ſigna les arti-

HENRI IV. 1595.

cles, qui portoient que tous les prisonniers seroient mis en liberté, & que d'Orvilliers ne recevroit dans le Chateau aucunes troupes que du consentement de Gomeron. Conséquemment à la capitulation, l'on fournit aux prisonniers & à Rotondo une escorte, pour les conduire jusqu'à la Fere.

A la premiere nouvelle du mouvement que le Duc de Bouillon & le Comte de Saint Paul avoient fait pour s'approcher de Ham, le Comte de Fuentes étoit parti de son camp devant le Câtelet avec quatre mille hommes d'infanterie & une partie de sa cavalerie, afin de venir au secours de Sangré. N'ayant pû arriver assez-tôt, il étoit retourné à son camp. Dès qu'il fut instruit du succès de l'entreprise de Rotondo, il renouvella sa sommation, pour que le Château de Ham fût livré aux Espagnols. La Dame de Moui pressa inutilement d'Orvilliers de prendre ce parti. Se persuadant qu'ils s'y détermineroit avec plus de facilité, si le Comte de Fuentes se présentoit avec ses troupes; elle manda à ce Général, à l'insçu de d'Orvilliers, que dès que l'armée Espagnole paroîtroit, le traité signé par Gome-

ron auroit fon exécution. Le Comte de Fuentes, pour hâter cet événement, redoubla fes efforts contre le Câtelet. Les affiégés continuoient de faire une vigoureufe réfiftance ; mais par malheur le feu prit à leur magafin de poudre, & ils furent dans la néceffité de capituler.

HENRI IV. 1595.

Prife du Câtelet par les Efpagnols.

Le Général Efpagnol, après avoir accordé quelques jours à fes troupes pour fe repofer des fatigues du fiége, alla camper devant le Château de Ham. Alors la Dame de Moui déclara à d'Orvilliers ce qu'elle avoit écrit au Comte de Fuentes. D'Orvilliers ne voulut point d'un côté trahir fon honneur en livrant fa fortereffe, ni de l'autre fe faire reprocher d'avoir facrifié lui-même fon beau-frere. Il invita Seffeval à venir commander à fa place dans le Château, & s'étant échappé fecretement, il fe retira à Roye. Le nouveau Commandant fit plufieurs décharges d'artillerie fur l'armée de Fuentes. Ce dernier, fe voyant dupé, devint furieux. Sans examiner la caufe d'un changement fi fubit, il fit décapiter Gomeron à la vûe de la fortereffe. Les freres de ce malheureux Gouverneur furent envoyés pri-

Fin tragique de Gomeron.

HENRI IV. 1595.

ſonniers à Anvers. Dans la ſuite, l'Archiduc Albert les fit mettre en liberté, trouvant qu'il étoit injuſte d'exiger que les Ligueurs euſſent plus de fidélité pour l'Eſpagne que pour leur Souverain.

Les ennemis font le ſiége de Dourlens. Ils perdent la Motte, un de leurs meilleurs Officiers.

Des environs de Ham, les ennemis marcherent à Clery. Ils prirent ce poſte, qu'ils fortifierent; & ils allerent enſuite le 15 de Juillet mettre le ſiége devant Dourlens. Le même jour, Valentin de Pardieu de la Motte, qui commandoit leur artillerie, fut tué d'une mouſquetade, en reconnoiſſant la Place. C'étoit un des meilleurs Officiers que Philippe II eût à ſon ſervice. La Motte étoit né dans le Beauvoiſis, d'une famille noble, mais pauvre. Ayant été mené fort jeune en Flandre par ſon pere, qui avoit pris de l'emploi dans les troupes de Charles V, il fut d'abord Ecuyer du Seigneur de Sallins de Binicourt. Peu après, il obtint une commiſſion d'Officier. Il ſervit avec diſtinction dans les guerres contre les Proteſtans, & il devint Major du Régiment de Rœux, puis Lieutenant de Roi de Gravelines. La Creſſonniere, Gouverneur de cette Ville, ayant été tué à Harlem, la Motte lui

succéda dans son Gouvernement. Pendant quelque tems, il abandonna le service de l'Espagne, pour se mettre à celui des Etats de Hollande; mais les Espagnols ne tarderent pas à le regagner. Il avoit acquis des biens considérables, qui passerent en des mains inconnues, cet Officier n'ayant point laissé d'enfans de deux mariages qu'il avoit contractés avec des femmes de haute naissance.

HENRI IV. 1595.

Henri IV, dès le commencement de la campagne, avoit nommé le Duc de Nevers Général en chef de toutes les troupes qui étoient sur la frontiere de Picardie; & jusques-là ce Duc avoit négligé de se mettre à leur tête. Sur la nouvelle que Dourlens étoit investi, il résolut d'aller prendre le commandement de l'armée. Bouillon & Saint Paul, désirant de se signaler avant son arrivée par quelque exploit, se préparerent de concert à faire entrer des troupes & des munitions dans la Place. André de Brancas-Villars, Amiral de France, venoit de les joindre avec quelque Cavalerie, qu'il avoit amenée de Normandie. Ces trois Généraux voulurent conduire eux-mêmes le convoi destiné pour les assiégés. Le 24

Bouillon & Saint Paul sont battus, en voulant secourir la Place.

HENRI IV. 1595.

Juillet, ils se mirent en marche avec quatorze ou quinze cents chevaux pour cette expédition. Le Comte de Fuentes, averti de leur approche, ne laissa dans ses lignes que le nombre de troupes nécessaire pour les garder, & il marcha au-devant de notre détachement. Bouillon, dès qu'il apperçut les ennemis, fondit avec impétuosité sur leur avant-garde, & la mit en fuite du premier choc. Mais le Prince d'Avellino, ayant mis pied à terre avec un Corps de Noblesse Italienne qu'il commandoit, arrêta la fougue des François. Quelques Compagnies d'Arquebusiers Espagnols s'avancerent pour le soutenir, & elles rétablirent le combat. Le Duc d'Aumale avec un Corps d'Infanterie nous prit en flanc. Nous tinmes long-tems ferme, mais enfin nous commençâmes à nous ébranler. De Rônes acheva de mettre le désordre dans nos rangs par le feu de quatre canons, qui nous battoient en écharpe. L'armée ennemie se renforçant de moment en moment, Bouillon n'eut d'autre parti à prendre que celui de la retraite. Il se replia vers le Comte de Saint Paul, qui suivant le conseil du Duc s'étoit tenu en panne sur une

hauteur, afin de pouvoir avec des troupes fraîches porter un coup décisif, si nous avions l'avantage, ou favoriser notre ralliement, si nous étions battus. Villars étoit aux mains avec un gros de Cavalerie Espagnole. Lorsqu'il en étoit encore tems, Saint Paul avoit envoyé dire à l'Amiral de se dégager; mais celui-ci avoit cru qu'il seroit deshonoré s'il obéissoit. Il fut puni de son entêtement. Les ennemis l'envelopperent; ils le firent prisonnier; & Contreras, Intendant de leur armée, le fit massacrer cruellement contre les loix de la guerre : les Espagnols pardonnoient rarement à ceux qui, après avoir reçu de l'argent de l'Espagne, abandonnoient leur parti. Haqueville, Gouverneur de Ponteau-de-Mer; d'Argenvilliers, Gouverneur d'Abbeville; Saint-Denis Maillot, Mestre de Camp d'un régiment, périrent en combattant avec Villars. Sesseval, qui avoit chargé avec Bouillon, eut le même sort. Belin, que Saint Paul avoit détaché au secours de l'Amiral, fut obligé de se rendre aux ennemis, qui au reste n'enleverent que sept chariots de notre

Villars est massacré de sang froid par les Espagnols.

HENRI IV. 1595.

convoi [a]. Pendant l'action, la Garnison de Dourlens, comme on en étoit convenu, fit une sortie, mais elle fut repoussée par les troupes qui gardoient la tranchée.

Le jour même de ce combat, le Duc de Nevers arriva à l'armée. Il affecta le lendemain de se montrer aux ennemis à la tête d'un détachement, pour leur faire sentir le peu de cas qu'on faisoit de leur victoire, & pour jetter, s'il étoit possible, quelque renfort dans Dourlens. Ayant essayé deux fois envain d'y réussir, il retourna au camp.

Ils emportent Dourlens d'assaut.

Fuentes & de Rônes ne perdirent pas un instant, pour presser le siége de la Place. Ils avoient dirigé leur principale attaque contre la citadelle. Le 31 Juillet, ils y firent donner l'assaut. Elle fut emportée malgré la résistance de Hallewin du Ronsey, qui en étoit Gouverneur, & qui fut blessé & pris. Le Comte de Dinan son frere fut tué, ainsi que Margival, Chalancy [b], Longueval de Pouille, Pas de Feuquieres, Fremicourt, Bournonville, & Saint

a Cayet ne s'accorde pas entierement avec M. de *Thou* sur le détail des circonstances de cette action.

b On lit Salancy dans la Traduction de M. de Thou.

Ravi. La garniſon ſe ſauva dans la Ville, où les Eſpagnols, pourſuivant les François l'épée à la main, entrerent pêle-mêle avec eux. Les ennemis y firent un carnage épouvantable. Habitans & ſoldats, tous furent paſſés au fil de l'épée, à l'exception de ceux qui ſe réfugierent dans les Egliſes.

HENRI IV. 1595.

Le Comte de Fuentes entreprend le ſiége de Cambray.

Encouragé par ces conquêtes, le Comte de Fuentes ſe détermina à ne plus différer le ſiége de Cambray. Louis de Barlaymont, qui en étoit Archevêque, faiſoit tous ſes efforts, pour que les Eſpagnols le remiſſent en poſſeſſion d'une Souveraineté dont il avoit été dépouillé depuis pluſieurs années. Il fournit quarante mille florins de ſes propres deniers pour cette entrepriſe. Pluſieurs Provinces offroient d'y contribuer. Celle d'Artois promit cent mille florins; celles de Tournaiſis & de Haynaut en donnerent chacune deux cents mille, & la derniere s'engagea de plus à fournir cinq mille hommes d'Infanterie.

Le lendemain du jour que les Eſpagnols étoient entrés dans Dourlens, les Généraux François, incertains du parti que Fuentes prendroit, avoient

HENRI IV. 1595.

tenu Conſeil de guerre à Pecquigny. Il y avoit été décidé que l'armée ſe ſépareroit en deux Corps ; que Bouillon & Saint Paul iroient avec l'un couvrir le Boulonnois, & que Nevers avec l'autre ſe chargeroit de veiller à la ſûreté des Places qui ſont des deux côtés de la Somme, en remontant cette riviere. Ce Duc viſita ſucceſſivement Amiens, Corbie, Peronne & Saint-Quentin. Dans cette derniere Ville, il apprit que le 13 Août les ennemis avoient formé l'inveſtiſſement de Cambray. La circonſtance étoit embarraſſante pour lui : il avoit peu de troupes, & il lui paroiſſoit dangereux d'affoiblir les garniſons de la frontiere. Cependant il ne put voir d'un œil indifférent le danger auquel étoit expoſée une Ville que le Roi avoit priſe ſous ſa protection. Il voulut même mettre le Duc de Rethelois ſon fils [a], à la tête du ſecours qu'il réſolut d'envoyer aux aſſiégés. Pierre de Mornay de Buhy, Chevalier de l'Ordre, & Maréchal de Camp ; Tommelot, Gouverneur de Ville-Franche en Champagne, & Vaubecourt, Gentilhomme Lorrain, renommé par ſa bravoure,

[a] Qui n'avoit alors que quinze à ſeize ans.

accompagnerent

accompagnerent ce jeune Seigneur. Le ſecours étoit composé de quatre cents Cavaliers & de quatre eſcadrons de Chevaux-Legers. Ils ſe mirent en marche pendant une nuit fort orageuſe. Soit que leur guide ne connût pas bien le pays, ſoit qu'il les trompât, il les fit paſſer dans le village d'Anneu ſur un pont, au lieu de leur faire côtoyer le village par la droite où le terrein n'étoit coupé par aucun ruiſſeau. Une partie du pont ſe rompit, & cet accident fit perdre une heure & demie. Le Duc de Rethelois ne laiſſa pas d'entrer heureuſement dans Cambray, après avoir taillé en pieces une garde avancée des ennemis, & mis en fuite une autre troupe de cent chevaux.

Ce ſecours inquiéta le Comte de Fuentes, qui y auroit fait moins d'attention, s'il n'avoit jugé que Nevers comptoit de pouvoir empêcher la priſe de la Place, puiſqu'il y faiſoit enfermer ſon fils. Pour couper les paſſages aux troupes, dont il y avoit apparence que le détachement du Duc de Rethelois ſeroit ſuivi, le Général Eſpagnol doubla en différens endroits les corps-de-garde. En même-tems, il chargea

HENRI IV. 1595.

Ambroise Landriano de battre la campagne avec quatre cents Chevaux-Legers & six cents Argoulets [a]. Malgré ces précautions, Dominique de Vic trouva le moyen de se jetter dans la Ville avec un nouveau renfort. L'arrivée d'un Officier de cette réputation releva les espérances des assiégés, & il ne trompa point leur attente. Par les contre-batteries qu'il établit, il ruina les batteries des Espagnols. Il fit de fréquentes sorties, dans lesquelles il eut presque toujours l'avantage. Les bastions attaqués lui paroissant trop éloignés l'un de l'autre, il fit construire habilement entre deux une galerie, à la faveur de laquelle on pouvoit cribler de coups de mousquet, & accabler de feux d'artifice, les troupes qui tenteroient la descente du fossé.

Il y avoit quarante-deux jours que le siége duroit, & les ennemis n'avoient pas encore osé la risquer. Déjà leur Général hésitoit, s'il renonceroit à son entreprise. Henri IV fut cause lui-même de la prise de la Place. Gabrielle d'Estrées, dont il étoit éperduement amoureux, avoit beaucoup d'ascendant sur lui. Il falloit faire la

a Ou Dragons.

HENRI IV. 1595.

cour à cette puissante maîtresse, quand on vouloit gagner les bonnes graces du Roi. Le Duc de Mayenne avoit pris cette voie. Il avoit promis à Gabrielle de défendre envers & contre tous, & de placer sur le trône, malgré les Princes du Sang Royal, les enfans qu'elle avoit de ce Monarque. Par reconnoissance, elle s'employoit de tout son pouvoir à ménager au Duc un accommodement honorable. Balagny, instruit par cet exemple, en avoit profité. Il s'étoit assuré la protection de cette femme ambitieuse, en s'engageant à tenir à foi & hommage, d'elle & de ses enfans, la Souveraineté de Cambray. Les habitans de cette Ville, depuis qu'ils étoient assiégés, avoient député au Roi, non-seulement pour le presser de les secourir, mais pour demander qu'après la levée du siége on les délivrât de leur nouveau Prince. Henri, prévenu par sa maîtresse, répondit aux députés, qu'il marcheroit incessamment au secours de leur Ville, mais que ses engagemens avec Balagny s'opposoient à l'exécution de leur seconde demande. Envain ils représenterent, que la seule espérance de l'obtenir soutenoit leurs concitoyens

Députation des assiégés à Henri IV.

HENRI IV. 1595.

dans la résolution de ne point ouvrir leurs portes aux Espagnols. Le Roi s'en tint à sa premiere réponse. Peut-être, malgré une si grande faute contre la politique, ce Prince auroit-il encore sauvé Cambray, s'il eût pris sur le champ la route de Picardie. Mais il avoit de la peine à s'arracher aux plaisirs qu'il goûtoit à Lyon. Il s'y arrêta encore plusieurs jours, abusé par ses courtisans, qui lui persuadoient que le Comte de Fuentes avoit fait une folie, en assiégeant avec une poignée de gens une Place capable de tenir contre cinquante mille hommes ; & que l'aversion des habitans pour Balagny seroit toujours moins forte que leur haine contre Philippe II.

Balagny donne à la Ville un nouveau sujet de mécontentement.

Pendant que Henri se repaissoit de ces idées chimériques, les députés avoient mandé à Cambray la nouvelle du mauvais succès de leur voyage. La bourgeoisie y étoit plus irritée que jamais contre Balagny. Craignant de manquer d'argent, il avoit fait battre des especes de cuivre du poids d'une demi-once, qu'il faisoit valoir vingt sols. Il ne payoit plus qu'avec cette monnoie fictive, & il exigeoit que les payemens des impositions &

des autres ſubſides continuaſſent de ſe faire en bonne monnoie. La réponſe du Roi répandit dans la Ville une conſternation générale.

HENRI IV. 1595.

L'Archevêque y avoit des intelligences, & il s'étoit rendu au camp, pour être plus à portée de les entretenir. Inſtruit des diſpoſitions des habitans, il ne négligea rien pour les déterminer à ſecouer le joug de l'oppreſſion ſous laquelle ils gémiſſoient.

Malgré lui les habitans capitulent.

Henri IV revint enfin le 30 Septembre à Paris, dans la réſolution de faire lever aux Eſpagnols le ſiége de Cambray. Mais avant qu'il pût arriver devant la Place aſſiégée, ils en furent les maîtres. Ils avoient mis depuis peu quarante pieces de canon en batterie. Le 2 Octobre, ils les firent tirer toutes enſemble, & ils ſe préparerent à donner l'aſſaut. Tandis que la garniſon étoit occupée à réparer les bréches, & à ſe mettre en devoir de repouſſer l'ennemi; les habitans, gagnés par les inſinuations de leur Archevêque, prirent les armes, ſe ſaiſirent de la grande Place, & barricaderent toutes les rues. Deux cents Cavaliers qu'ils ſoudoyoient, & deux cents Suiſſes mécontens des nouvelles eſpeces que Ba-

HENRI IV. 1595.

lagny leur donnoit en payement, se joignirent à la bourgeoisie. Balagny & de Vic eurent recours aux prieres & aux promesses, pour appaiser la révolte. Ce fut inutilement. Les habitans s'emparerent d'une porte de la Ville, & ils y introduisirent les troupes Espagnoles. La garnison, voyant l'ennemi dans la Place, se retira dans la citadelle. Elle étoit peu fortifiée du côté de la Ville, & Balagny n'avoit pas eu la prévoyance d'en faire emplir les magasins. Les François, sommés de la rendre, demanderent trois jours, afin d'attendre les ordres du Duc de Nevers. Ce Duc leur ayant mandé de capituler, on passa trois autres jours à disputer sur les articles, & la garnison ne remit la citadelle que le 9. Ainsi Balagny, de Souverain qu'il étoit devenu par ses intrigues, redevint particulier par sa mauvaise conduite. Renée d'Amboise son épouse ne put soutenir un si triste revers. Elle reprocha vivement à son mari la lâcheté qu'il avoit de survivre à son malheur, & elle mourut de désespoir avant que la citadelle ouvrît ses portes aux Espagnols. Le Comte de Fuentes fit de grands honneurs au Duc de Rethelois,

HENRI IV. 1595.

A la nouvelle de la reddition de Cambray, le Roi, qui étoit déjà en chemin vers la Picardie, se rendit à Amiens, pour rassurer les garnisons des environs. Peu après, il ordonna le blocus de la Fere. Les Etats des Provinces-Unies envoyerent à ce Monarque douze Compagnies d'Infanterie sous les ordres de Justin de Nassau, fils naturel du feu Prince d'Orange. Ces troupes, qui s'étoient embarquées en Zelande, aborderent à Calais. Elles furent suivies de deux mille hommes, la plupart Ecossois, fournis pareillement par les Etats. La Reine d'Angleterre envoya aussi quatre mille hommes d'Infanterie.

Le Roi ordonne le blocus de la Fere.

Sur ces entrefaites, Louis de Gonzague Duc de Nevers, dont la santé étoit mauvaise depuis long-tems, mourut à Nesle de la dissenterie [a]. Il étoit âgé de cinquante-six ans. Ce Prince avoit l'ame grande, & beaucoup de prudence; mais notre nation lui trouvoit trop de lenteur dans le conseil, & trop d'attention aux petits détails dans l'exécution.

Mort du Duc de Nevers.

a Si l'on en croit les Mémoires du tems, le chagrin eut aussi beaucoup de part à la mort du Duc de *Nevers*. On prétend que *Henri* IV lui avoit fait des reproches piquans sur la perte de Cambray.

HENRI IV. 1595.

D'Antoine, soi-disant Roi de Portugal.

Quelque tems auparavant, Antoine, soi-disant Roi de Portugal, mourut [a] à Paris, dans la soixante-quatriéme année de son âge. Nous avons dit qu'il étoit fils naturel du Prince Louis, frere du Roi Jean. Il laissa deux bâtards, nommés Emanuel & Christophe, & il les recommanda par son testament à Henri IV, à qui il transféra toutes ses prétentions sur la couronne de Portugal. Emanuel épousa dans la suite Emilie de Nassau. Le cœur d'Antoine fut porté à l'Eglise de l'*Ave Maria*. Sur l'urne où il fut enfermé, on mit une épitaphe, dans laquelle le Prince, parlant lui-même, déclaroit à la honte de la Cour & de la nation, qu'il étoit mort dans la derniere misére.

De Pascal Cicogna, Dôge de Venise.

L'année 1595 fut aussi fatale à plusieurs têtes considérables dans les pays étrangers. Pascal Cicogna, Dôge de Venise, termina le 2 Avril sa longue carriere. Il eut Marin Grimani pour successeur.

De Verdale, Grand Maître de l'Ordre de Malte.

Vers la fin d'Avril, mourut Hugue de Loubenx de Verdale, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, & Cardinal. Sa mort mit fin à ses différends avec ses Chevaliers, qui avoient trouvé

[a] Le 26 Août.

mauvais, qu'au mépris de leurs ſtatuts, il eût envoyé des galeres en courſe pour ſon utilité particuliere. Cagnoli, Sénéchal de l'Ordre, étoit allé à Rome, pour le citer à ce ſujet devant le Souverain Pontife. Verdale laiſſa près de trois cents mille écus d'or, ſoit en argent, ſoit en effets exigibles. L'Ordre pendant ſa diſpute avec le Grand-Maître ayant paſſé beaucoup de tems ſans envoyer de Chevaliers en caravanne, les Turcs ravagerent librement les côtes d'Italie. Amurath Rais, fameux Corſaire, ſe ſaiſit de deux des cinq galeres, qui appartenoient aux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Etienne de Toſcane. Il enleva auſſi quatre navires qui venoient d'Alexandrie d'Egypte, & dont la charge montoit à quatre cents mille écus d'or. Après qu'on eut rendu les derniers devoirs à Verdale, les Chevaliers s'aſſemblerent le 18 Juin, pour élire un nouveau Grand-Maître. Les ſuffrages ſe réunirent en faveur de Martin Garces, de Barbaſtro en Aragon. Son premier ſoin fut de ſupprimer les nouveaux impôts. Il renouvella les défenſes à tous membres de l'Ordre, ſans diſtinction, d'armer pour leur propre compte. Cagnoli, n'ayant

HENRI IV. 1595.

plus d'objet qui le retînt à Rome, retourna à Malte ſur les galeres du Pape. Dans la traverſée, elles ſe joignirent aux galeres de la Religion. Cette eſcadre rencontra celle d'Amurath Rais, & lui livra le combat. On ſe retira de part & d'autre ſans avantage.

D'Amurath III. Caractere de ce Prince.

Amurath III, Empereur des Turcs, finit ſes jours le 18 Janvier de cette année, à l'âge de quarante-huit ans. Une goutte violente, accompagnée d'une eſpece de charbon, l'emporta. Il fut malade pendant vingt jours, & ayant peu de confiance aux remédes, il ſe contenta de faire appliquer de la glace ſur la partie ſouffrante. Ce Prince avoit la taille peu avantageuſe. Il avoit tant d'embonpoint, & ſi peu de cou, que ſa tête ſembloit tenir à ſes épaules. Cependant ſa phyſionomie, auſſi majeſtueuſe que prévenante, le faiſoit juger digne du rang qu'il occupoit. Naturellement humain, il aima toujours mieux pardonner que punir. S'il eût ſuivi ſa propre inclination, il n'auroit point fait la guerre. Mais pour ſoutenir la gloire d'un Empire, dont le gouvernement eſt entierement militaire, & qui ne doit ſa grandeur qu'à la force des armes, il envoya de nom-

breuſes armées en Perſe & en Hongrie, où ſes Généraux firent des conquêtes importantes. La lecture de l'Hiſtoire étoit un de ſes plus grands plaiſirs : il vouloit être informé de tout ce qui ſe paſſoit dans l'univers, & il avoit une avidité extrême de ſavoir les actions les plus ſecretes des Princes de ſon ſiécle. La poëſie même, quelque imparfaite qu'elle fût en Turquie, flattoit le goût de ce Prince. Ses tréſors ſurpaſſerent les richeſſes de tous ſes prédéceſſeurs ; & il en faiſoit part volontiers à ſes favoris. Preſque tous ceux qui approcherent de ſa perſonne, reſſentirent les effets de ſa libéralité. On peut même dire qu'il étoit prodigue à l'égard de ſes femmes. Une d'entr'elles [a] le fixa pendant trente-deux ans avec tant de conſtance [b], qu'on croit que dans un ſi long intervalle, il n'eut commerce avec aucune autre. La Sultane mere lui ayant repréſenté que pour la ſûreté de l'Empire il ne pouvoit avoir trop d'enfans mâles, il ſe détermina enfin à ſe partager entre pluſieurs femmes.

HENRI IV. 1595.

a Elle ſe nommoit *Haſachi*. Voyez la continuation de l'Hiſtoire de *Chalcondile* par d'*Embry*.

b Cette conſtance fut d'autant plus extraordinaire, qu'*Amurath* en toute autre choſe étoit très-inconſtant.

HENRI IV. 1595.

Quelques hiſtoriens lui en donnent jusqu'à deux cents. Si à l'exemple de Soliman ſon ayeul, il n'honora pas du nom de femme légitime la Sultane favorite, qui fut ſi long-tems l'objet de ſon amour, on ſoupçonne qu'il n'en fut empêché que par la crainte de l'accompliſſement d'une prédiction, qui le menaçoit d'une mort prochaine, s'il ſe marioit.

Malgré ſa douceur naturelle, par une défiance qu'en Turquie & en Perſe les Souverains ont à l'égard même de leurs enfans, il avoit relégué Mahomet ſon fils aîné dans le Gouvernement de Magneſie. On avoit rapporté au Sultan, que ce jeune Prince avoit fait tenailler avec un fer chaud les mammelles à pluſieurs de ſes concubines, & qu'il avoit commis pluſieurs autres cruautés. Ces actions barbares avoient engagé Amurath à le retenir dans ſon exil. Il avoit même été tenté de le faire mourir. La Sultane favorite, mere de Mahomet, avoit prévenu ce coup, en conſeillant à ſon fils non-ſeulement de montrer plus de modération, mais encore de paroître plus ſenſible aux plaiſirs de l'amour, pour leſquels il avoit eu juſqu'alors beaucoup d'éloi-

gnement, & de détruire par une vie molle les ſoupçons que l'Empereur avoit conçus de lui. Mahomet, en feignant d'être voluptueux, le devint véritablement. Les délices, auxquelles il ne s'étoit livré que par politique, le rendirent efféminé, & lui firent perdre l'ardeur qu'il avoit de ſe voir à la tête des armées.

HENRI IV. 1595.

Mahomet III monte ſur le trône Otoman.

Dès qu'il eut appris la mort de ſon pere, il prit le chemin de Conſtantinople. Il y arriva le 29 Janvier à quatre heures du ſoir. Le ciel étoit alors ſerein, mais il ſe couvrit preſqu'auſſitôt de nuages, & il ſurvint une grande pluie; ce que les Turcs naturellement ſuperſtitieux prirent pour un préſage que l'abondance régneroit ſous le gouvernement du nouveau Sultan. Mahomet voulut que la galere, ſur laquelle il avoit fait le voyage, fût dépoſée dans l'Arcenal, pour ne plus ſervir. Il donna le Gouvernement de Chypre à l'Officier qui la commandoit. La chiourme de ce bâtiment, toute compoſée d'eſclaves Chrétiens, fut miſe en liberté. Après avoir reçu les reſpects des Pachas, & fait de grandes largeſſes aux Janiſſaires, Mahomet fit étrangler tous ſes freres, qui étoient

HENRI IV. 1595.

au nombre de dix-neuf [a]. Les meres & vingt-ſept ſœurs de ces malheureux Princes furent reléguées dans le vieux Serail.

Pendant les mois de Février & de Mars, il y eut quelques propoſitions de paix entre l'Empereur & la Porte. Les deux Puiſſances n'ayant pû s'accorder ſur les conditions, on ſongea de part & d'autre à entrer en campagne. Charles, Comte de Mansfeld, que Rodolphe venoit de nommer Prince de l'Empire & Chevalier de la Toiſon d'Or, fut mis à la tête de l'armée Imperiale. Ce Général forma le ſiége de Gran. Son premier ſoin fut de rétablir la diſcipline parmi les troupes. Deux Gentilhommes ſervirent d'exemple, & parce qu'ils avoient quitté leurs poſtes ſans l'ordre de leurs Commandans, ils furent punis de mort à la vûe de l'armée. Au ſignal d'un coup de canon, on faiſoit le matin & le ſoir la priere dans tout le camp. On en chaſſa toutes les femmes de mauvaiſe vie, avec défenſe d'y rentrer, ſous peine d'être noyées. Les blaſphémateurs, les joueurs

Siége & priſe de Gran par les Impériaux.

a Outre ces dix-neuf Princes, Amurath III eut deux fils poſtumes, que le nouvel Empereur fit jetter dans la mer, dès qu'ils furent nés.

& les yvrognes, furent ſoumis à des châtimens rigoureux. Il n'étoit permis aux vivandiers & aux cabaretiers de vendre à chaque ſoldat qu'une certaine portion de vin par jour. L'uſage de l'eau-de-vie & de toute liqueur forte étoit défendu. Le moindre vol étoit puni du dernier ſupplice. Mansfeld vouloit que tous les ſoldats fuſſent travailleurs. Un cavalier Hongrois, plus accoutumé au combat qu'à la fatigue, refuſa de porter des faſcines. Il fut pendu au premier arbre.

Moyennant une diſcipline ſi ſévére, les lignes furent bientôt perfectionnées, & les batteries établies. Lorſque la bréche fut praticable, l'Infanterie Hongroiſe monta à l'aſſaut; mais cette premiere tentative ſe fit avec ſi peu de précaution & dans un ſi grand déſordre, que les aſſaillans furent repouſſés. Il ſe donna le jour ſuivant un ſecond aſſaut, & l'on prit de plus juſtes meſures. Les aſſiégés, que le ſuccès de la veille rendoit téméraires, ſe préſenterent à découvert ſur le rempart, & l'on en tua un grand nombre. Cependant on ne put ſe loger ſur la bréche. Le Comte de Mansfeld fit avancer un Vaiſſeau de guerre entre l'Iſle Zighet

HENRI IV. 1595.

& la Ville. Il espéroit s'en servir, comme d'un pont, pour tenter un troisiéme assaut ; mais les Turcs mirent le feu à ce bâtiment, & le coulerent à fond. Un détachement d'Arquebusiers des troupes Impériales s'étoit retranché au bas de la bréche avec des gabions & des mantelets. Effrayé de la hardiesse des ennemis, il abandonna son poste. Le lendemain 12 Juillet, les Flamands regagnerent le terrein qu'on avoit perdu le jour précédent. Ils s'y maintinrent pendant toute la nuit, mais ils furent contraints aussi de l'abandonner. Depuis ce jour jusqu'au 20, il ne se passa rien de considérable.

Les Turcs tentent de secourir la Place, & sont défaits.

Sur la fin de l'année derniere, le feu Sultan avoit rappellé le Grand-Visir Sinan à Constantinople, & avoit donné à Ferhat le commandement de l'armée Ottomane. Mahomet III n'avoit pas jugé à propos de changer de Général. Ferhat, pour justifier la confiance du Grand-Seigneur, voulut secourir la Ville de Gran. Ayant rassemblé toutes ses troupes, il se présenta en front de bandiere devant le camp des Impériaux. Il feignit d'en vouloir venir à une action générale, mais son

unique but étoit de jetter des troupes dans la Place. Quelques efforts qu'il fît, il ne put y faire entrer que deux cents hommes, & il en perdit plus de cinq mille. Les Allemands lui enleverent vingt-ſept drapeaux & ſoixante-cinq pieces de campagne. Son camp fut pillé, & l'on y fit un grand butin.

HENRI IV. 1595.

Mort du Comte Charles de Mansfeld.

Dans le tems que Mansfeld étoit ſur le point d'ajouter à la gloire d'une ſi grande victoire l'honneur de voir les aſſiégés ſe rendre à diſcrétion, il tomba malade. Il remit le commandement au Marquis de Burgaw, & il ſe fit tranſporter à Comar, où il mourut le 14 Août. Ce grand Capitaine joignoit à une haute naiſſance pluſieurs qualités recommandables. Il ſe diſtingua par une inflexible intégrité ; & l'amour de la vérité fut une de ſes principales vertus. Par une prudente ſévérité, il ſut réduire des troupes indociles & accoutumées à la licence. Sa jeuneſſe n'avoit pas été entiérement réguliere. On pouvoit lui reprocher divers excès. Ceux de table avoient énervé la force de ſon tempérament, & lui avoient cauſé de fâcheuſes maladies. Après l'expédition de ſon pere Pierre-Erneſt de Mansfeld en France, il s'é-

HENRI IV. 1595.

toit attaché au ſervice de cette couronne. Il y demeura pendant plus de dix ans ſous les regnes de Charles IX & de Henri III. Doué de beaucoup d'eſprit, & cultivé par l'étude, il brilla à la Cour de ces deux Monarques. Il poſſédoit la langue Francoiſe dans une telle perfection, que peu de François la parloient avec autant de pureté, & l'écrivoient avec autant d'élégance que lui. Perſonne n'avoit la converſation plus agréable, mais il avoit le malheur de ne pouvoir ſouffrir la contradiction. Lorſqu'on ne lui cédoit pas, il n'étoit plus maître de ſa colére, & elle lui avoit fait commettre quelques homicides. Pour une diſpute de mots, il avoit tué Henri Stauffen, Officier Allemand, reſpectable par ſon âge & par ſon mérite. Depuis quelques années, il avoit travaillé à réprimer ſes emportemens, & l'on appercevoit à cet égard un heureux changement dans ſon caractére. Il eut trois femmes, dont aucune ne lui donna d'enfans. La premiere fut Diane de Coſſé, fille du Maréchal de Briſſac; la ſeconde, la Comteſſe de Maure, qu'il fit poignarder, l'ayant ſurpriſe en adultére. Il épouſa en troiſiémes nôces Marie-Chriſtierne,

fille de Lamoral, Comte d'Egmont, & veuve de Guillaume, Comte d'Hoochstrate, laquelle lui survêcut. Peu d'heures avant sa mort, il eut la satisfaction d'apprendre, que la veille les troupes de l'Empereur avoient emporté Gran d'assaut.

HENRI IV. 1595.

Cette Place fut réconquise dans le même mois que Soliman s'en étoit emparé cinquante-deux ans auparavant. Les Turcs l'avoient minée presque partout, & ils avoient tellement compassé leurs mêches, que les mines ne devoient produire leur effet qu'au bout d'un certain tems, & à un certain intervalle les unes des autres. Presque toutes les parties de la Ville sauterent successivement. Mais peu d'Impériaux y périrent. Le Marquis de Burgaw, se doutant du péril, avoit fait heureusement sortir les troupes, & il n'y eut guéres que quarante soldats, qui, trop avides de butin, furent écrasés.

La garnison & une partie des habitans de Gran s'étoient retirés dans la citadelle. Ils y soutinrent un second siége de vingt jours. Lorsque les vivres commencerent à manquer, la garnison à l'exemple des Saguntins résolut de mettre le feu aux poudres, &

HENRI IV. 1595.

de faire son tombeau d'une forteresse qu'elle ne pouvoit plus défendre. Mais les femmes & les enfans se jetterent aux pieds des soldats, pour les faire renoncer à ce funeste dessein. Le Beyglierbey de Natolie, qui commandoit dans la Place, se laissa fléchir, & le 2 Septembre il capitula. Il lui restoit encore douze cents soldats, entre lesquels étoient trois cents Janissaires. Outre ces troupes, il sortit de la citadelle deux mille cinq cents personnes. On les conduisit à Bude dans des bateaux.

L'Archiduc Mathias reprend le commandement de l'armée Impériale.

Le 19 du mois précédent, l'Archiduc Mathias avoit repris le commandement de l'armée Impériale. Il y étoit arrivé le 18 un renfort de cinq régigimens de troupes Italiennes, envoyés par le Pape. Nous avons dit ailleurs, qu'Alfonse, Duc de Ferrare, vouloit adopter Cesar d'Est, & lui faire passer sa succession. Pour se ménager la faveur du Souverain Pontife dans cette affaire, il auroit desiré de pouvoir se signaler contre les Infidéles par quelque action éclatante. Dans cette vûe, il avoit sollicité le Généralat des troupes Papales. L'Empereur lui-même avoit demandé cette marque de distinction pour ce Prince. Clement VIII,

déterminé à ne point accorder la grace qui intéressoit Cesar d'Est, avoit refusé celle qui regardoit Alfonse. François Aldobrandin avoit été déclaré Général. Autrefois Banquier, il n'avoit d'autre mérite que d'avoir épousé une des niéces du Saint Pere. Vincent Duc de Mantoue s'étoit rendu en Hongrie avec les troupes du Pape, pour y servir en qualité de volontaire. Il étoit accompagné d'un grand nombre de Seigneurs ses parens ou ses vassaux, entr'autres de Fulvio & de Frederic de Gonzague, d'Othon Conti, de Jules Strozzi, de Galeas Canossa, de Prosper Caretto, & de Marsilio de Gambara.

Prise de Vizzegrad.

Après la prise de Gran, l'Archiduc Mathias investit Vizzegrad [a]. Peu s'en fallut que les Allemans & les Flamands, à qui il étoit dû plusieurs mois de solde, ne quittassent leurs drapeaux. François de Medicis & Aldobrandin avancerent les sommes nécessaires pour les payer. Du côté qui regarde le Danube, Vizzegrad est commandé par un Château, qu'une muraille flanquée par une grosse tour joint à la Ville. Les Turcs avoient fortifié le Bourg de

a En Allemand *Plindenbourg*. Cette Ville est située dans le Comté de Gran ou de Strigonie.

HENRI IV. 1595.

Maroz ſur l'autre rive du fleuve. L'armée Chrétienne ayant emporté ce poſte l'épée à la main, les aſſiégés mirent le feu à la Ville, & s'enfermerent dans le Château. On éleva avec beaucoup de peine une batterie de huit canons, qui commencerent à tirer le 17 de Septembre. Trois jours après, on ſurprit une porte de la fortereſſe, & quoique les ennemis euſſent conſtruit un ouvrage derriere, ils ſe rendirent à condition d'avoir la vie ſauve. Ils n'étoient que deux cents cinquante-trois hommes, preſque tous de Boſnie.

Cette derniere conquête ſembloit frayer aux Impériaux le chemin de Bude. Mais l'armée étoit en trop mauvais état, pour tenter l'attaque d'une Place de cette importance. Palfy fut envoyé avec ſept mille hommes à Tacia, Ville ſituée ſur la gauche du Danube entre Vizzegrad & Peſt, vis-à-vis de l'Iſle de Wihitich. Le reſte des troupes fut diſtribué à Tott, à Pappa & à Saint-Martin.

Traité de Sigiſmond Bathory avec l'Empereur.

Dans le mois de Janvier, Sigiſmond Bathory, Prince de Tranſilvanie, avoit conclu avec l'Empereur Rodolphe un traité, portant : que les deux Princes feroient conjointement la guerre aux

Turcs, & ne quitteroient les armes que d'un consentement réciproque. Que Bathory prêteroit foi & hommage de la Transilvanie à l'Empereur & à ses successeurs Rois de Hongrie. Qe si Bathory mouroit sans enfans, la Transilvanie seroit dévolue à l'Empereur, & que les Etats de cette Principauté promettroient, par un serment solemnel, l'exécution de cet article. Que dans le cas, où la Transilvanie passeroit aux Rois de Hongrie, ils jureroient de conserver aux Transilvains leurs droits & leurs coutumes, & de ne leur donner pour Gouverneur qu'un Seigneur de leur nation. Que l'Empereur reconnoîtroit Bathory pour Prince Souverain. Qu'il le créeroit Prince du Saint Empire, le feroit nommer Chevalier de la Toison d'Or par le Roi d'Espagne, & lui accorderoit en mariage Marie Christine, une des filles de feu Charles d'Autriche, Archiduc de Gratz. Que les Villes, forteresses & châteaux, qui seroient pris par les troupes Impériales, appartiendroient à l'Empereur; & que les Places, dont le Prince de Transilvanie se rendroit maître avec ses propres forces, lui demeureroient, sans préjudice du droit de fief; mais

HENRI IV. 1595.

que si ces Places étoient de l'ancien domaine du royaume de Hongrie, ce Prince seroit tenu de les céder, moyennant un juste dédommagement que l'Empereur lui payeroit. Que Rodolphe fourniroit les sommes nécessaires pour les fortifications des Places, & que Bathory de son côté n'épargneroit ni soins ni dépenses, pour les défendre contre l'ennemi commun.

On avoit ajouté dans ce traité un article, qui paroissoit de mauvais augure. Il étoit stipulé que, si la guerre ne réussissoit pas, & si Bathory étoit chassé de la Transilvanie, l'Empereur s'engageoit à le recevoir dans ses Etats, & à lui donner des revenus suffisans, pour soutenir la dignité & la grandeur de sa Maison.

Le Prince de Transilvanie épouse Marie Christine d'Autriche.

Au commencement de Mars, Etienne Bostkay, Ambassadeur de Bathory, avoit épousé Marie-Christine d'Autriche, au nom de ce Prince. La Princesse étoit arrivée sur la fin de Juillet en Transilvanie, & ses noces y avoient été célébrées. Le Prince de Transilvanie, animé par l'alliance qu'il venoit de contracter, redoubla ses efforts contre les Turcs. Ses troupes s'emparerent de Torwaradge & de Merisch : elles y remporterent

remporterent une victoire complette ſur le Pacha de Temeſwar, qui n'échappa que par une honteuſe fuite. Barbely, leur Général, répandit chez les Infidéles une telle conſternation, que les garniſons de Fatſad, d'Eperie & de Solmoz, abandonnerent ces Places, après y avoir mis le feu. Il emporta Lippa d'aſſaut, & en prit le Château par compoſition après trois jours de ſiége.

HENRI IV. 1595.

Grande victoire remportée ſur les Turcs par les Tranſilvains.

Mahomet III, attribuant le malheur de ſes armes à la mauvaiſe conduite de Ferhat, avoit rendu le commandement de ſon armée à Sinan. Dans le tems que le Grand Viſir ſe préparoit à ſecourir la garniſon de Lippa, elle avoit capitulé. Il ne jugea pas que le tems fût favorable pour rien entreprendre; & il réſolut de diſtribuer des quartiers à ſes troupes dans la Valachie & dans la Moldavie. Les Tranſilvains ſe propoſerent de l'attaquer dans ſa marche. En un endroit de la route, de hauts taillis formoient ſur les deux bords du Danube un bois épais, coupé par un grand nombre de ruiſſeaux bourbeux. Après avoir paſſé ſur divers ponts, on trouvoit une chauſſée étroite, ſur laquelle les chariots ne pouvoient mar-

HENRI IV. 1595.

cher qu'à la file. Dès que les Turcs furent engagés dans ces défilés, les Transilvains fondirent sur eux. La victoire fut long-tems incertaine, & ne se déclara en faveur des Chrétiens, qu'après un combat opiniâtre, qui dura un jour entier. Les Infidéles voulurent regagner un pont sur lequel ils avoient traversé le Danube : plusieurs se précipiterent dans le fleuve. Sinan lui-même ne sortit qu'avec peine de ce pas dangereux ; & pendant quelques heures on crut qu'il avoit été tué. Il laissa plus de six mille de ses soldats sur le champ de bataille. La perte des Chrétiens fut aussi très-considérable. Ceci arriva le 6 de Septembre.

Révolution en Moldavie.

Bathory soupçonnoit Aaron Vaivode de Moldavie, d'être dans les intérêts de la Porte. Il le fit arrêter, l'envoya prisonnier à la Cour de l'Empereur, & donna la Moldavie à Etienne Roswan, renommé par son courage, mais encore plus célebre par ses perfidies. Sigismond Roi de Pologne, prétendant que la Moldavie étoit un fief de sa couronne, fit marcher des troupes contre le nouveau Vaivode. Celui-ci fut pris dans une action par les Polonois, qui mirent à sa place Jérémie Mogila. D'abord le Grand Seigneur

HENRI IV. 1595.

fut très-irrité qu'ils eussent osé disposer d'une Principauté, regardée par les Turcs comme dépendante de l'Empire Ottoman. Par ordre de ce Prince, un Corps de Tartares s'avança vers la Moldavie. Avant d'en venir aux hostilités, on eut recours à la négociation. Le Sultan s'adoucit; & moyennant certaines conditions, il consentit que la nomination faite par le Roi de Pologne eût son effet. Bathory se plaignit vivement des Polonois au Pape & à l'Empereur. Les deux Puissances écrivirent au Roi & à la République, l'Empereur le 13 Octobre, & le Pape le 8 Novembre. Leurs représentations ne purent engager le Roi de Pologne à rompre le traité qu'il venoit de conclure avec la Porte, ni à remettre Roswan en possession de sa Principauté.

Suite des exploits de Bathory.

Quoique la derniere victoire inspirât un nouveau courage aux Transilvains, cependant elle leur avoit coûté tant de sang, que Bathory crut avoir besoin d'emprunter du secours. Il demanda de la cavalerie à l'Empereur, & traita avec les Cicules [a]. Ils promi-

[a] Nation établie au Nord de la Transilvanie. Le pays des Cicules est nommé Zeckenland par les Allemans. Il est partagé en sept cantons, qu'on appellé les Sieges.

HENRI IV. 1595.

rent de lui fournir quatre mille chevaux entretenus à leurs dépens. Aussitôt qu'il eut été joint par ces troupes, il assiégea Tergowisch. Quatre mille hommes, que Sinan avoit mis dans cette Ville, ne purent résister aux armes victorieuses du Prince de Transilvanie. Le 18 Octobre, il se rendit maître de la Place, & la garnison fut passée au fil de l'épée. Deux jours auparavant, quelques troupes de Bathory avoient dressé une embuscade à un corps d'Ottomans, qui emmenoient deux mille prisonniers & de nombreux troupeaux. Les ennemis avoient été taillés en pieces, les prisonniers délivrés, & tout le butin recouvré.

Sur l'avis que le Grand Visir avoit établi son quartier à Buckerest, Bathory se mit en marche, pour l'attaquer. Sinan n'attendit pas les Transilvains. La Place étoit déjà réduite en cendres, lorsqu'ils y arriverent. Ils n'y trouverent que quelques canons & quelques gros bagages que les Infidéles, dans la précipitation de leur fuite, n'avoient pû emmener. Les Chrétiens continuerent leur marche vers un pont situé à trois lieues de Buckerest, & sur

lequel le Grand Visir avoit passé l'Argis. Comme il n'avoit pas eu le tems de rompre ce pont, ils s'en servirent, & ils rencontrerent six mille hommes, que Sinan avoit laissés au pont de Giorgiu, pour le garder. Attaquer ce Corps, & le disperser, fut la même chose. Bathory mit le siége devant le Château de Giorgiu, & après l'avoir battu pendant quelques jours, l'emporta l'épée à la main. Les Turcs, qui échapperent à la premiere fureur du soldat, se renfermerent dans un Fort intérieur, qu'ils avoient construit pour leur servir de retraite. Ils y furent encore forcés. La plûpart périrent sous le fer du vainqueur. Quelques-uns essayerent de se sauver à bord d'une galere & d'une barque : ces deux bâtimens furent coulés à fond à coups de canon.

L'Archiduc Mathias s'empare de quelques Places.

Après une si glorieuse campagne, le Prince de Transilvanie retourna à Cronstat [a], & laissa la conduite de ses troupes à Etienne Bostkay, qui prit Villageswar & le Château de Jenen.

D'un autre côté, l'Archiduc Mathias, qui, après avoir donné quelque

[a] Les Hongrois donnent à cette Ville le nom de Brassow.

HENRI IV. 1595.

repos à ſes troupes & avoir été joint par de nouveaux renforts, s'étoit remis en campagne, s'empara de Saint Nicolas dans l'Iſle de Tibiſque. Zarcad, Eldelez, Becka, & le Château de Kzongrad, ouvrirent leurs portes aux Impériaux. Les Infidéles n'en furent pas quittes cette année pour tous les malheurs, qu'ils eſſuyerent en Hongrie. Pierre de Tolede, Amiral du royaume de Naples, fit dans le mois de Septembre une deſcente en Morée. Il attaqua la Ville de Patras, où la foire, qui s'y tenoit alors, avoit attiré un grand nombre de négocians Juifs, Turcs, & Grecs. La Place fut emportée d'emblée. Les vainqueurs pillerent les boutiques des marchands, firent un grand nombre de priſonniers, tuerent quatre mille ennemis, & après avoir ſaccagé cette Ville infortunée, y mirent le feu. Cicala Pacha étoit au Cap Matapan dans le voiſinage, mais la flotte Ottomane n'étoit pas en état de combattre.

Deſcente de Pierre de Tolede en Morée.

Cette année fournit divers autres événemens, que l'exactitude de l'hiſtoire nous oblige au moins d'indiquer. Ferdinand d'Autriche, oncle de l'Empereur Rodolphe, mourut à Inſpruck,

Mort de l'Archiduc Ferdinand.

âgé d'environ soixante-six ans [a]. De Philippine Welser, qu'il avoit épousée sans le consentement de l'Empereur Ferdinand son pere, il eut Charles, Marquis de Burgaw, & André, Evêque de Constance, depuis Cardinal. Les Etats de l'Empire, à cause de leur mere, les exclurent de la succession paternelle. L'Archiduc Ferdinand, après la mort de sa premiere femme, épousa Anne-Catherine de Gonzague, sœur de Vincent Duc de Mantoue. Il ne naquit de ce second mariage que deux Princesses.

Le Comte de Hardeck est décapité.

Le procès intenté contre le Comte de Hardeck, ci-devant Gouverneur de Javarin, fut jugé. Cet Officier fut condamné, comme traître, à être pendu, & il fut prononcé par la sentence, qu'on lui couperoit la main, avec laquelle il avoit signé sa capitulation. L'Empereur commua la peine de la potence, & le Comte eut la tête tranchée.

Révolte des paysans d'Autriche.

Les paysans d'Autriche, accablés par les exactions de plusieurs de leurs Seigneurs, prirent les armes pour se délivrer de l'oppression. Sous prétexte de vouloir être libres, ils s'abandon-

a M. de *Thou* ne lui donne que soixante ans, mais *Ferdinand* étoit né en 1529.

HENRI IV. 1595.

nerent à la licence la plus effrenée, & ils ſe rendirent redoutables, non-ſeulement à leurs tyrans, mais encore aux Princes voiſins, particulierément à l'Archevêque de Saltzbourg. On fit venir quelques troupes de Hongrie, pour réduire les rébelles. Ils ſe défendirent avec valeur, & ils ne ſe ſoumirent qu'après que l'Empereur eut promis de faire droit ſur leurs plaintes.

Différend du Comte d'Oſt Friſe avec les habitans d'Embden.

Dans l'Oſt-Friſe, il s'éleva entre Ezard II, Souverain de ce Comté, & les habitans d'Embden, un différend, qui auroit pû avoir des ſuites funeſtes, ſi les Etats Généraux des Provinces-Unies ne ſe fuſſent portés pour médiateurs.

Queſtion théologique.

Une queſtion ſur la médiation de J. C. fut agitée entre les Curés Catholiques, & les Miniſtres de la Valteline, au pays des Griſons. Il s'agiſſoit de ſavoir, ſi, comme le ſoutient Robert Bellarmin, qui a ſuivi le ſentiment de Pierre Lombard, Maître des Sentences, J. C. n'avoit été médiateur pour nous auprès de Dieu ſon pere, qu'après l'Incarnation, ou s'il avoit commencé à l'être dès le moment de la chûte du premier homme.

La Suede & la Moſcovie font la paix.

La Suede & la Moſcovie conclu-

rent enfin un traité de paix. On fixa les limites des Etats des deux Puissances. Les Suedois rendirent le Château de Kexholm & ses dépendances : on renvoya de part & d'autre les prisonniers ; & les Moscovites reprirent le commerce qu'ils faisoient à Narva & à Revel.

HENRI IV. 1595.

On s'étoit peu attendu à cet événement : on s'attendoit encore moins à celui dont il fut suivi. Deux Evêques Moscovites vinrent à Rome, chargés de pouvoirs d'une partie du Clergé de leur nation. Au nom de ceux qui les avoient envoyés, ils reconnurent l'autorité du Saint Siége, & ils déclarerent qu'ils adhéroient à tous ses sentimens. Clement VIII, satisfait de leur profession de foi, les reçut dans sa communion. Il en fit dresser des actes autentiques, qui furent inserés dans les registres de l'Inquisition, & qu'on répandit aussitôt dans tout le monde Chrétien. Le Cardinal Cesar Baronius, voulant grossir son histoire d'un fait si intéressant, fit ajouter ces actes à la fin des sixiéme & septiéme tomes de ses Annales. Mais ce triomphe ne fut pas de longue durée, & bientôt on apprit que l'Eglise Romaine avoit été

Réunion prétendue des Moscovites & des Cophtes à l'Eglise Romaine.

HENRI IV. 1595.

abandonnée par les nouveaux enfans qu'elle venoit d'adopter.

Abdelmessia & Joseph, Religieux du Couvent de Saint Macaire en Egypte, se rendirent aussi à Rome. Ils montrerent une prétendue procuration, par laquelle ils étoient autorisés à faire toutes les démarches nécessaires pour la réunion de l'Eglise d'Alexandrie, ou des Cophtes, à l'Eglise Romaine. Le Pape ne leur fit pas moins d'accueil qu'aux députés des Moscovites. Dans la suite on eut lieu de soupçonner que les deux Moines Egyptiens, & un certain Archidiacre Barso qui les avoit accompagnés, n'étoient que des imposteurs.

Muley Nazar entreprend de monter sur le trône de Fez.

Le repos de l'Afrique fut troublé cette année par une guerre intestine. Muley Nazar, fils de l'infortuné Muley Mahamet [a], qui dix-sept ans auparavant avoit été tué [b] dans la fameuse bataille où périt Sebastien, Roi de Portugal, pensoit à monter sur le trône de Fez. Les habitans des montagnes avoient embrassé ses intérêts. Il espéroit d'attirer à son parti plusieurs

[a] Dit le *Noir*, & fils du Cherif *Mahamet*, ce célébre usurpateur, dont il a été tant parlé dans cette Histoire.

[b] Voyez le Livre 26.

corps de troupes de Hamet, fils de Meluc, & devenu Roi de Fez par la mort de cet uſurpateur. Déjà même quatre mille hommes de ces troupes avoient paſſé dans le camp de Nazar. Ce Prince comptoit de plus ſur de puiſſans ſecours que lui promettoit l'Eſpagne. Ayant raſſemblé aſſez de monde pour tenir la campagne, il fit des courſes juſqu'aux portes de Fez, enleva tous les beſtiaux de la plaine, & emmena en captivité un grand nombre de femmes & d'enfans. Hamet oppoſa non-ſeulement la force, mais encore la ruſe, à ſon rival. Il ordonna à tous les Officiers, de la fidélité deſquels il étoit ſûr, de prêter en apparence l'oreille aux propoſitions que Nazar leur faiſoit faire, & de lui perſuader qu'il avoit beaucoup de partiſans ſecrets, mais que, s'il vouloit les engager à ſe déclarer, il n'y avoit pas de tems à perdre. Le deſſein de Hamet étoit de déterminer ſon ennemi, à riſquer une bataille, ſans attendre le renfort qui devoit lui arriver. Nazar donna dans ce piége. La crainte de manquer d'argent, s'il ne bruſquoit pas ſon entrepriſe, eut peut-être autant de part à cette faute, que ſa crédulité.

HENRI IV. 1595.

Muley Xeque, fils de Hamet, s'étoit avancé avec de nombreuses troupes. Le fils de Muley Mahamet lui livra le combat. On se battit trois jours consécutifs avec une égale opiniâtreté de part & d'autre, les deux armées passant les nuits sur le champ de bataille. Enfin les troupes de Nazar furent totalement défaites. Il se sauva lui cinquiéme dans les montagnes, & après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre du plus grand capitaine & du plus brave soldat. Les transfuges, qui pendant la mêlée avoient passé du côté de ce Prince, vinrent se jetter aux pieds du vainqueur, & mettant les armes bas, implorérent sa clémence. Muley Xeque leur accorda leur pardon, mais ses Lieutenans Généraux n'eurent pas la même indulgence, & ils les firent tous massacrer. Le fils du Cherif n'ignoroit pas qu'il y avoit dans son armée plusieurs traîtres, qui avoient pris en secret des engagemens avec Nazar, & qui n'auroient pas manqué de se déclarer, si le sort eût décidé autrement de la bataille. Ce Prince généreux ne voulut pas se mettre dans la nécessité de punir des criminels, qui ne lui paroissoient plus à craindre. Pour ne pas

Générosité de Muley Xeque.

les connoître, il brûla tous les papiers de Nazar, ſans les lire. Jules Ceſar en avoit uſé de même en pareille occaſion.

HENRI IV. 1595.

Cette même année, les Hollandois tenterent une ſeconde fois le paſſage par la Mer glaciale. Leur eſcadre, compoſée de ſept vaiſſeaux, ſortit du Texel le 2 Juin. Elle y rentra au commencement d'Octobre, ſans rapporter aucune notion fort importante, ni pour la géographie, ni pour le commerce. Les Etats Généraux des Provinces-Unies envoyerent auſſi une flotte aux Indes, par la route que tenoient les Portugais.

Voyages des Hollandois & des Anglois.

Sous les auſpices d'Elizabeth Reine d'Angleterre, François Drack entreprit un nouveau voyage en Amérique. Le 20 Août, il mit à la voile avec ſix grands vaiſſeaux & vingt-un plus petits. Il mouilla le 8 Octobre aux Iſles-Vierges [a]. Avant qu'il y arrivât, un de ſes principaux vaiſſeaux, appartenant à Jean Haukins ſon compagnon de fortune, fut pris par cinq frégates Eſpagnoles. Haukins tomba malade de chagrin de la perte de ſon bâtiment,

[a] Ce ſont douze ou treize Iſles de l'Amérique ſeptentrionale, vers le vingtiéme degré de latitude.

HENRI IV. 1595.

& mourut à l'Isle de Saint Jean. Thomas Backersfield lui succéda dans la qualité de Lieutenant de Drack. Les Anglois ayant cinglé du côté de l'Est, allerent jetter l'ancre à une pointe au-dessus de Puerto-Rico. Instruits que les frégates, qui s'étoient emparées du vaisseau de Haukins, n'étoient pas éloignées, ils détacherent vingt-cinq chaloupes, qui brûlerent un de ces batimens, & maltraiterent fort les quatre autres. Ces frégates apportoient des Philippines trois cents cinquante tonnes d'or, mais cette riche charge avoit été déjà mise en sûreté dans la citadelle de Puerto-Rico. Le premier Décembre, la flotte Angloise entra dans la riviere de la Hacha. Drack réduisit en cendres la Ville de ce nom, ainsi que celles de Tappa, de Rangiera & de Sallamca. Pendant qu'il attaquoit celle de Sainte-Marthe, sa flotte fut surprise par une affreuse tempête. Un de ses vaisseaux périt, & de plus il eut le chagrin d'apprendre que Lemmond, un de ses meilleurs Officiers, avoit été fait prisonnier avec quelques Anglois par les Espagnols. Le 27 du même mois, Drack arriva devant la Ville de *Nombre de Dios*, que les ha-

bitans avoient abandonnée. Il y mit le feu. Son principal objet étoit le pillage de Panama. Backersfield fut chargé de cette expédition. Soit qu'il fût trompé par ses guides, soit qu'ils ignorassent eux-mêmes les chemins, ils l'égarerent, & il fit une marche inutile. De-là, les Anglois se rendirent à la vûe de Portobello. Drack y fut attaqué de la dissenterie, & après avoir employé sans succès toute sorte de remédes, il termina une vie qu'il avoit passée presque continuellement dans les périls & dans les travaux. Par cette mort, Backersfield se trouva Général de la flotte Angloise. Il eut près de l'Isle de Cuba un combat à soutenir contre une flotte Espagnole, commandée par Don Pedre de Gusman-Tello. Les Anglois prétendent qu'ils eurent l'avantage dans cette action. Après avoir doublé le Cap Saint-Antoine, ils eurent à lutter contre la mer & les vents. La flotte fut dispersée. Il en périt une partie. Le reste revint en Angleterre au commencement du mois d'Avril de l'année suivante, sans avoir rien exécuté qui répondît à ce qu'on attendoit de cet armement.

Mort de Drack, fameux voyageur.

Gautier Raleig, qui dix ans aupa-

HENRI IV. 1595.

ravant avoit découvert la Virginie, étoit parti de Plymouth le 5 Février, pour aller reconnoître la Guiane [a]. Il arriva le 22 Mars à l'Isle de la Trinité, éloignée de la Ligne environ de sept degrés. S'étant avancé jusqu'au Port de Piche (dans l'Isle que les Espagnols appellent *Tierra de Brea*), il y fit plusieurs observations relatives à l'Histoire Naturelle. On doit compter au nombre des plus importantes la découverte de pierres resineuses, dont on tire d'excellente poix, d'autant plus propre pour les vaisseaux, qu'elle ne fond point au soleil comme celle qu'on tire du Nord. Après quelque séjour dans cettte Isle, Raleig aborda au Cap des Espagnols, appellé *Conquerabia* par les naturels du pays. Moitié par ruse, moitié par force, il se saisit d'Antoine de Berrio, Gouverneur de cet endroit, & il mit en liberté cinq petits Princes, que cet Espagnol tenoit dans les chaînes. Il ruina jusqu'aux fondemens la Ville de Saint-Joseph, à la grande satisfaction des Indiens. Les ayant fait assembler, il

[a] Pays de l'Amérique méridionale. Il est situé entre l'embouchure de la riviere des Amasones, & l'embouchure de l'Orenoque. Il s'étend près de quatre cents lieues le long de la mer du Nord.

leur annonça qu'il étoit envoyé par une grande Reine, pour les affranchir du joug de leurs ennemis. Lorſqu'il eut tiré les lumieres néceſſaires, il laiſſa ſa flotte ſur la côte, prit une galere & quelques chaloupes, remonta diverſes rivieres, & découvrit enfin de loin les montagnes de la Guiane. L'approche de la mauvaiſe ſaiſon l'empêcha de pénétrer plus avant. Il retourna joindre ſa flotte, & il reprit la route d'Angleterre, où il revint ſans avoir fait aucune perte.

Fin du XLIIe *Livre.*





ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XLIII.

HENRI IV 1596.

Les payſans d'Autriche ſe révoltent de nouveau.



N 1596, les payſans d'Autriche s'aſſemblerent de nouveau tumultueuſement au nombre de dix-huit mille dans les environs de Krembſmunſter. D'abord ils ne demandoient que des vivres. Mais leur hardieſſe augmentant à meſure que leur nombre croiſſoit, ils porterent plus loin leurs excès. Ils enleverent tout ce qu'ils trouverent à leur bienſéance. Souvent même ils

emmenoient les femmes & les enfans, pour obliger les maris & les peres, ou de ſe joindre à eux, ou de leur payer des contributions. Les menaces de l'Empereur ne furent pas capables de les faire rentrer dans le devoir. Fortifiés par la jonction des payſans de quelques Provinces voiſines, ils répondirent qu'il étoit tems enfin d'apprendre aux Princes à regarder leurs ſujets, non comme des eſclaves, mais comme des hommes libres.

Affaires de Hongrie.

Dès le mois de Janvier, les Impériaux donnerent de l'occupation aux Ottomans. Palfy & le Comte de Terzk fondirent ſur quatre cents hommes, qu'ils chaſſerent l'épée dans les reins juſqu'aux portes de Wihitz. Quelque tems après, le Pacha de Temeſwar tomba dans une embuſcade, qui lui fut dreſſée par les garniſons de Genen & de Lippa. Il reſta ſur la place, & ſes bagages furent pillés. Sur la fin de Février, les garniſons de Novigrad & de Wizzegratz, ſecondées de celles de Chabrac & de Palenca, eſcaladerent pendant la nuit la Ville de Vacia. Elles y mirent le feu. Il ſe paſſa le 9 Avril une action très-vive près de Samboka. Les troupes de l'Empereur y remporter-

HENRI IV. 1596.

terent l'avantage ; mais ayant voulu entrer pêle-mêle avec les fuyards dans la Ville, elles furent repoussées. Le 12, François de Nadasty & George Etienne, s'étant embusqués dans les environs de Martinsberg, attirerent un Corps de Turcs au combat. Dans cette occasion, les Hongrois firent quelques prisonniers, par lesquels on apprit que le Sultan Mahomet avoit résolu de venir lui-même en Hongrie avec trois nombreuses armées, dont deux agiroient du côté de la Valachie & de la Moldavie.

Les Turcs attaquent Lippa, & levent le siége par une terreur panique.

Quarante mille Turcs avoient mis le siége devant Lippa. Barbely, qui y commandoit, fit charger de chaînes & de mitrailles seize pieces de canon. Pendant un assaut, il les fit placer avantageusement près d'une porte de la Ville. Ensuite il ordonna qu'on ouvrît cette porte. Les Infidéles, croyant que la garnison réduite à l'extrémité ne songeoit qu'à se rendre, accoururent en foule. Aussi-tôt la batterie, dont nous venons de parler, tira. Cette premiere décharge fut suivie de trois autres. Quelque ravage qu'elles eussent causé dans les rangs des ennemis, ils poussoient leur attaque avec la même vi-

gueur, lorſqu'on les vit tout-à-coup ſe retirer en déſordre & abandonner leur artillerie & leurs bagages. Une retraite ſi ſubite parut extraordinaire. On fut informé que, pendant l'aſſaut, le Gouverneur de Lugas avoit fait une courſe juſqu'à Temeſwar, & qu'il en avoit pillé & brûlé les fauxbourgs; que l'incendie avoit été vû du camp des Turcs; & que ce ſpectacle leur avoit fait croire que l'armée Impériale s'avançoit pour attaquer leurs lignes.

HENRI IV. 1596.

Mort du Grand Viſir Sinan.

Vers ce même tems, c'eſt-à-dire au mois de Mai, le Grand Viſir Sinan mourut dans ſa quatre-vingt-quatriéme année. Il eut pour ſucceſſeur Ibrahim, gendre du feu Sultan Amurath. Le nouveau Grand Viſir ne garda pas long-tems ſa place. Les Janiſſaires obligerent le Sultan de le dépoſer, & les ſceaux de l'Empire Ottoman furent donnés à Mahomet Pacha.

Cliſſa priſe par les Chrétiens, & repriſe par les Turcs.

Cependant la fortune, depuis long-tems ſi favorable aux Impériaux, ſembla changer de parti. Le Prince de Tranſilvanie, qui aſſiégeoit Temeſwar, fut attaqué par les ennemis, & contraint de lever le ſiége. Cliſſa, Ville très-forte, ſituée ſur les frontieres de la Croatie, avoit été ſurpriſe le 5 Avril

HENRI IV. 1596.

par les Chrétiens. Le Pacha de Bosnie marcha pour la reprendre. Leucowitz, qui commandoit dans le pays voisin, se mit de son côté en devoir de la secourir. Il équipa pour cet effet quarante bâtimens, sur lesquels il embarqua quatre mille hommes. La garnison, lorsqu'elle le sut proche de la Place, tendit aux assiégeans un piége dans lequel ils ne manquerent pas de donner. Elle promit de se rendre moyennant vingt-quatre mille ducats. L'argent fut compté : on ouvrit une porte, & on laissa entrer les Turcs ; mais lorsqu'il y en eût un certain nombre, la porte fut refermée, & l'on fit main-basse sur tous ceux qui étoient entrés. Pendant ce tems Leucowitz s'avança, & paroissant le lendemain au point du jour devant le camp des ennemis, il y répandit une si grande terreur, qu'ils abandonnerent leurs lignes. Les Croates, plus ardens à piller qu'à combattre, s'étoient déja répandus dans le camp des Turcs. Ceux-ci se rallierent, & fondant sur les Chrétiens dispersés, les taillerent en pieces. Leucowitz se sauva dans la Ville avec un très-petit nombre de soldats. Cette action se passa le 26 de Mai. Deux jours après Leu-

cowitz sortit à la tête de six cens hommes. Il se flattoit qu'il pourroit regagner ses bateaux, mais il se trompa : il fut enveloppé dans sa route & il ne se tira des mains des Infidéles, qu'en s'enfuyant dans les bois, suivi seulement de trois de ses gens. Les Turcs, n'ayant plus à le craindre, continuerent tranquillement le siége ; & la garnison se rendit, à condition d'avoir vie & bagues sauves.

HENRI IV. 1596.

Départ de Mahomet pour son armée.

Mahomet III avoit fixé au 20 de de Juin [a] son départ pour la Hongrie. Le 15, la tente du Grand Seigneur, celles des Visirs, des Pachas & des principaux Officiers de la Porte, furent dressées dans une vaste plaine hors des murs de Constantinople. On conduisit le lendemain à ce camp quatre cents pieces de campagne. Le 18, le Sultan se rendit à la grande Mosquée, où il ceignit son cimeterre sur le tombeau de

a Le continuateur de *Chalcondile* ne marque point la date du départ de *Mahomet*, & je soupçonne que M. de *Thou* se trompe de mois. La premiere expédition du Sultan, comme on le verra bientôt, fut le siége d'Agria, qu'il n'entreprit que dans le mois de Septembre. Il n'est guéres vraisemblable, que ce Prince, parti au mois de Juin, fût arrivé si tard en Hongrie, ou que, s'il n'avoit employé à sa marche que le tems qu'il devoit naturellement y mettre, il fût demeuré si long-tems dans une entiere inaction.

HENRI IV. 1596.

Job. Au ſortir de cette cérémonie, il alla viſiter le camp. Le 20, il partit de ſa Capitale avec tout le faſte qu'affectent les Empereurs Ottomans.

Aſſan, ci-devant Pacha d'Egypte, demeura à Conſtantinople, pour être à la tête des affaires pendant l'abſence du Grand Seigneur. Il devoit, dans les cas embarraſſans, conſulter la Sultane, & comme il étoit eunuque, il avoit la liberté de l'entretenir. Les Ambaſſadeurs de France & d'Angleterre eurent ordre de ſuivre la Cour. Par le détail que M. de Thou fait de ce qui leur étoit fourni chaque jour pour leur conſommation, on voit que dès lors la Porte ſuivoit, à l'égard des Miniſtres étrangers, la même étiquette qu'elle ſuit à préſent.

Le Sultan s'étoit fait précéder en Hongrie par Giaffer, qui y étoit entré avec quarante mille hommes. Au bruit de l'arrivée de ce Pacha, le Prince de Tranſilvanie, qui avoit de nouveau inveſti Temeſwar, leva le ſiége. Eberſtein leva avec la même précipitation celui qu'il avoit mis devant Caſtrowitz. Les Chrétiens, par la priſe de Hatwan, ſe dédommagerent de ne pouvoir ſe rendre maîtres de ces deux Places. La Ville fut ſaccagée, & jamais on ne pouſſa

Cruautés exercées à Hatwan par les Impériaux.

poussa plus loin la fureur. Sans respect de l'âge ni du sexe, tout fut impitoyablement massacré. On garda seulement quelques femmes & quelques enfans des principaux habitans, pour leur faire déclarer dans les tortures les endroits où il y avoit des richesses cachées : on appliqua aussi à la question un des principaux Officiers de la garnison pour tirer de lui ce qu'il savoit des desseins des Généraux de la Porte. Les Flamands sur-tout se distinguerent par leurs cruautés : quelques-uns la pousserent jusqu'à ouvrir le ventre des femmes enceintes, pour voir les enfans qu'elles portoient. D'autres écorcherent tout vifs des hommes & des femmes, & employerent les peaux de ces malheureuses victimes, à faire des lanieres & des courroies. Pendant que les Impériaux prenoient Hatwan, le Pacha de Bosnie avec trente mille hommes assiégeoit Petrina. Eberstein & Leucowitz, résolus de secourir la Place, avoient rassemblé les garnisons de Croatie & de la Marche de Vinde. Mais ils se trouverent manquer de munitions de guerre, & ils se contenterent de s'approcher de la Kulp, afin de tenir les Infidéles en échec. Six mille hommes reçurent ordre du Pacha

HENRI IV. 1596.

HENRI IV. 1596.

de Bosnie, de passer la riviere, & d'attaquer ces deux Officiers Généraux. Par malheur pour les Turcs, Eberstein & Leucowitz venoient d'être joints par Bahn, Gouverneur de Sissec, qui leur avoit apporté les munitions dont ils manquoient. Le détachement ennemi ayant été défait, les Chrétiens victorieux passerent la Kulp; & le Pacha de Bosnie se retira de devant la Place assiégée.

Cependant Mahomet III étoit arrivé à Belgrade. L'Archiduc Maximilien, qui depuis le 18 Juillet étoit nommé Généralissime de l'armée de l'Empereur, s'étoit aussi rendu en Hongrie. Incertain de quel côté le Grand Seigneur tourneroit ses principaux efforts, il se tenoit retranché auprès de Wihitz. Le 2 Septembre, Mahomet s'avança à Bude. Peu de jours après, il alla camper devant Agria entre le Danube & la Teysse. Tiffenbach y avoit fait entrer la semaine précédente trois mille hommes sous la conduite du Comte de Turn; & dès que les Turcs parurent de ce côté, le Comte de Terzk se jetta dans la Place avec mille arquebusiers d'élite. Paul Niari l'y suivit avec une troupe d'Italiens. Pendant six jours, les

Le Grand Seigneur fait le siége d'Agria.

Infidéles donnerent de si fréquentes allarmes à la garnison, qu'elle fut obligée d'être continuellement sous les armes. Le septiéme jour, elle abandonna la Ville, après y avoir mis le feu ; & elle se retira dans la citadelle. Les Turcs attaquerent un ouvrage extérieur, qui couvroit cette forteresse. Après l'avoir battu pendant deux jours, ils y donnerent douze assauts consécutifs. Ils l'emporterent enfin au treiziéme, mais dès le lendemain la garnison le reprit.

L'Archiduc Maximilien avoit mandé aux assiégés, qu'il viendroit à leur secours. Sur cette espérance, ils étoient déterminés à se défendre jusqu'à la derniere extrémité. Terzk avoit même fait élever un gibet, pour y pendre le premier qui parleroit de se rendre. Il fit une sortie vigoureuse, culbuta les corps de garde avancés des ennemis, & combla une partie de leurs travaux. Le 10 Octobre, ils tenterent quatre fois de suite de se loger sur la bréche, & ils furent toujours repoussés. Maximilien étoit en marche ; mais les pluies ayant rompu les chemins, il avançoit si lentement, qu'il ne fit que douze milles de Hongrie en quatorze jours. Cependant

HENRI IV. 1596.

les Turcs étoient sur le point de mettre le feu à quatorze mines. Il étoit impossible qu'elles fissent leur effet, sans que les assiégés fussent dans un danger visible de périr. La garnison ne faisoit plus mystere de son découragement; & deux cents des soldats, dont elle étoit composée, n'eurent point de honte de passer au camp de Mahomet. Dans une position si fâcheuse, il ne resta d'autre ressource à Terzk, que de capituler.

Le 13, la garnison sortit au nombre de deux mille hommes. Mahomet leur avoit promis la vie sauve; mais à quelque distance de la Place, les Janissaires les envelopperent, & leur ayant reproché ce qui s'étoit passé à Hatwan, les égorgerent tous sans miséricorde. Il avoit été stipulé que Terzk, Niari, & les autres Officiers qui avoient défendu la citadelle demeureroient prisonniers. Lorsqu'on les présenta à Mahomet, ils se plaignirent de la perfidie, dont on avoit usé envers leurs soldats. Le Sultan, irrité que sa parole n'eût pas été respectée, fit mettre en pieces l'Aga des Janissaires.

Cinq jours après la reddition d'Agria, Maximilien arriva à Cassovie. Le

lendemain, il fit la jonction de son armée avec celle du Prince de Transilvanie. Ces deux Princes continuerent ensuite leur marche, pour mettre Palfy & Tiffenbach à portée de les joindre. Toutes les troupes, s'étant réunies, formerent un corps de vingt-huit mille hommes d'Infanterie, & de trente-deux mille de Cavalerie. L'artillerie consistoit en six-vingts pieces de canon. Maximilien, pour réparer par un coup d'éclat un retardement qui avoit été si préjudiciable, se détermina à livrer bataille au Grand Seigneur. Dans ce dessein, il marcha du côté d'Agria. A un mille de cette Ville, étoit une petite riviere, que Giaffer gardoit avec vingt mille tant Janissaires que Tartares. Celui qui pouvoit être maître du gué, avoit nécessairement un grand avantage sur son ennemi. Le dessein de Giaffer étoit aussi de se fortifier en cet endroit, & même d'y établir un camp capable de contenir toute l'armée Ottomane. Les Chrétiens ne lui en laissérent pas le tems. Ayant fait autant de diligence que les difficultés des chemins purent le permettre, ils en vinrent aux mains avec les Infidéles. L'affaire roula principalement sur Tiffenbach, qui,

HENRI IV. 1596.

Bataille de Kereste.

HENRI IV. 1596.

après avoir combattu jusqu'au soir, demeura enfin en possession du gué. Les Turcs perdirent dans cette action vingt pieces de canon.

Il étoit si tard, & les troupes Impériales étoient si fatiguées, que l'Archiduc crut devoir leur faire prendre quelque repos. Au point du jour, il tint conseil de guerre. Tous les Généraux furent d'avis qu'on se retranchât audessous du gué : la question étoit de savoir si ce seroit au-delà ou en-deçà de la riviere. Pendant qu'on disputoit là-dessus, on apprit par les déserteurs, que les Turcs approchoient en bataille. Cette nouvelle termina le différend. Il fut résolu qu'on demeureroit en deçà de la riviere, parce que, ses bords étant plus relevés du côté des Chrétiens, la situation étoit plus avantageuse. On plaça du canon dans tous les endroits où l'on jugea qu'il étoit nécessaire. Les meilleures têtes du Conseil avoient opiné pour que, si les Turcs entreprenoient de forcer ce gué, on laissât passer une partie de leurs troupes; qu'ensuite on les chargeât; mais qu'après les avoir contraints de regagner l'autre rive, on ne les fît poursuivre que par un détachement, tan-

dis que le reste de l'armée demeureroit en bataille, jusqu'à ce qu'on eût des avis certains de la déroute totale des ennemis. Par le manque de discipline, une résolution si sage n'eut qu'une partie de son exécution. Le 26 Octobre, six mille Turcs & quatre mille Tartares passerent la riviere. L'Infanterie de ce détachement se porta avec quatorze pieces de canon, près des ruines d'une Eglise qui étoit dans le voisinage. Maximilien, n'ayant pas jugé à propos de laisser passer un plus grand nombre d'ennemis, fit attaquer ces dix mille hommes; ils furent culbutés, & contraints de retourner précipitamment joindre le gros de leur armée. Les troupes qui les avoient chargés, les poursuivirent, & elles percerent jusqu'au quartier du Sultan, criant *Victoire*. A ces cris, celles que l'Archiduc avoit retenues en panne endeçà de la riviere, croyant qu'il ne leur restoit plus qu'à aller prendre leur part du butin, passerent en confusion, sans se soucier des défenses des Généraux. Elles eurent lieu de se repentir de leur désobéissance. L'ennemi profita de leur désordre, & en fit un horrible carnage. Dix mille Impériaux furent

HENRI IV. 1596.

Défaite de l'armée Chrétienne.

HENRI IV. 1596.

tués ou pris, ou déſerterent. Les autres, honteux de leur déroute, ſe hâterent de regagner leur camp. Ils furent pourſuivis juſqu'à la riviere par les Turcs, qui, plus diſciplinés que les ſoldats de l'Empereur, s'arrêterent ſur le rivage. La nuit ſuivante, les Chrétiens décamperent, abandonnant leur gros canon. Maximilien ſe retira ſous Caſſovie. Le Tranſilvain ſe ſépara de ce Prince, & ſe réfugia ſur ſa frontiere. Une ſingularité remarquable eſt que les Ottomans, quoique victorieux, prirent auſſi l'épouvante. Mahomet s'éloigna, avec la même précipitation que l'Archiduc, de la riviere qui les ſéparoit. L'artillerie, les bagages & les tentes mêmes des Infidéles, demeurerent deux jours dans leur camp à la merci des Impériaux.

On prétend que les premiers, tant au ſiége d'Agria qu'à la journée de Kereſte, (c'eſt ainſi qu'on appelle cette derniere bataille), perdirent cinquante mille hommes. Le Sultan, ayant laiſſé dans Agria une nombreuſe garniſon, & donné ſes ordres pour la réparation des fortifications de la Place, diſtribua des quartiers d'hiver à ſes troupes, & reprit la route de Conſtantinople.

HENRI IV. 1596.

Le Duc de Mayenne fait sa paix avec Henri IV.

Ainsi finit l'année 1596 pour les Impériaux & pour les Turcs. Elle commença pour les François par un événement important. L'accommodement du Duc de Mayenne avec Henri IV fut enfin signé dans le mois de Janvier à Folembray, où le Roi étoit allé pour prendre pendant quelques jours le divertissement de la chasse. Une difficulté avoit long-tems retardé la conclusion de cette grande affaire. Dans les autres accommodemens faits avec les Ligueurs, on avoit toujours excepté de l'amnistie ceux qui avoient eu part à l'assassinat du feu Roi, & l'on avoit laissé à la Reine Louise sa veuve, ainsi qu'au Procureur Général, la liberté de les poursuivre selon la rigueur des Loix. Le Duc de Mayenne demandoit qu'avant toutes choses on le déclarât absolument innocent de cet affreux parricide. On manda à la Cour Achille de Harlay, Premier Président, le Président Seguier, Jacques de la Guesle, Procureur Général, & quelques autres membres du Parlement, pour prendre leurs avis dans une matiere si délicate. Ces Magistrats opposerent plusieurs objections à la prétention de Mayenne; mais le crédit de ses amis, & l'impa-

HENRI IV. 1596.

tience que Henri IV avoit de le voir se soumettre, l'emporterent; & le Roi résolut de passer sur tous les obstacles, pour se procurer cette satisfaction. L'Edit, qui fut dressé à ce sujet, contenoit trente-un articles. Après un long préambule, tendant à excuser l'opiniâtreté de ceux qui, par zéle pour la religion avoient manqué à l'obéissance dûe à leur Souverain, le Roi accordoit au Duc de Mayenne une amnistie générale pour tout le passé : lui donnoit pour six ans trois Places de sûreté, savoir Châlons-sur-Saone, Seure & Soissons : défendoit aux Protestans d'y tenir pendant tout ce tems leurs assemblées : révoquoit tous les jugemens rendus contre le Duc de Mayenne, & contre ceux qui avoient suivi son parti : les rétablissoit dans les charges, biens & bénéfices, dont ils avoient été dépouillés à cause de leur révolte, pourvû que, dans les quarante jours après la publication de l'Edit, ils prêtassent serment de fidélité; les Princes & Seigneurs, entre les mains du Roi, ou devant ses Parlemens; les autres, devant les tribunaux inférieurs.

Sur les représentations faites par le Premier Président, on n'avoit pû se

dispenser d'insérer dans le sixiéme article, qui portoit l'amnistie du passé, l'exception ordinaire, *à la réserve de tous ceux qui auroient eu part à l'assassinat de Henri III* : mais il étoit dit ensuite que le Roi, par l'examen des procédures faites à l'occasion de cet horrible attentat, étoit demeuré convaincu que les Princes & *Princesses*, qui avoient pris les armes contre lui, n'avoient nullement trempé dans ce crime ; que d'ailleurs ils s'en étoient justifiés par serment en sa présence ; qu'ainsi Sa Majesté n'entendoit point que ladite exception eût jamais lieu à leur égard ; & qu'elle interdisoit à son Procureur Général toute poursuite, de même qu'à ses Cours de Parlement toute connoissance sur ce sujet. On ajoûta le mot *Princesses* en faveur de la Duchesse douairiere de Montpensier.

L'Edit portoit aussi que le meurtre de Florimond de Hallwin, Marquis de Maignelay, qui avoit été tué quatre ans auparavant à la Fere, seroit enseveli dans l'oubli, le Duc de Mayenne ayant protesté que cet accident étoit arrivé contre sa volonté. Que les libelles, mémoires, & généralement tous les écrits publiés depuis 1589,

HENRI IV. 1596.

ne pourroient nuire à ceux qui en étoient les auteurs, & qu'il ne seroit permis de faire contr'eux, ni contre les Imprimeurs, aucunes recherches. Que le Roi étoit prêt d'annuller l'arrêt rendu contre le Duc d'Aumale, & de le recevoir en grace, ainsi que le Duc de Mercœur, s'ils vouloient rentrer dans leur devoir. Que le Duc de Joyeuse, le Marquis de Villars, Montpesat son frere, Lestranges, les deux Saint-Offange, du Plessis & Puydufou de la Severie, étoient particulierement réintégrés dans leurs titres & prérogatives. Qu'on ne redemanderoit point aux Ecclésiastiques les décimes qu'ils avoient payées au Duc de Mayenne pendant les troubles. Que Sa Majesté confirmoit dans leurs bénéfices, charges ou emplois, tous les Titulaires pourvus par le Duc de Mayenne. Comme plusieurs des charges, conférées par le Duc, étoient vénales, il fut stipulé qu'on ne pourroit, ni exiger des Officiers une nouvelle finance, ni répéter du Duc celle qu'il avoit reçue.

Pour mettre le comble à tant de graces, Henri IV se chargea d'acquitter les dettes de ce Prince, & promit de faire remettre pour cet effet aux créan-

ciers trois cents cinquante mille écus d'or payables en deux ans, ſans compter vingt-ſept mille pour les intérêts. Le Roi fit plus encore ; il s'engagea à payer ce qui étoit dû aux troupes étrangeres, qui avoient été ſoudoyées par la Ligue.

Il avoit été défendu très-expreſſément à Guillaume de Laubeſpine de Châteauneuf, Chancelier de la Reine Louiſe, & à Buiſſon, ſon Procureur Général, de former, au nom de cette Princeſſe, aucune oppoſition à l'enregiſtrement de l'Edit. Ces deux Officiers garderent effectivement le ſilence, lorſque cet acte fut porté au Parlement. Mais Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri II, & veuve en ſecondes nôces du Maréchal François de Montmorency, fut plus courageuſe. Elle écrivit de ſa main une oppoſition, la ſigna & la préſenta elle-même au Parlement, au nom de la Reine douairiere. Sur ce qu'on lui dit quelle avoit beſoin d'une procuration de Louiſe, elle députa ſur le champ un Gentilhomme à cette Princeſſe qui étoit à Chenonceaux, & qui lui envoya les pouvoirs néceſſaires. Le Parlement ordonna qu'on donneroit acte à la Reine de ſon oppoſition.

HENRI IV. 1596.

Deux jours après, moyennant deux Lettres de Juſſion, il fut arrêté qu'on enregiſtreroit l'Edit accordé au Duc de Mayenne, mais ſans en approuver le préambule. En même tems on régla que le Duc, avant de pouvoir reprendre ſéance au Parlement en qualité de Pair, ſeroit tenu de reconnoître authentiquement que les auteurs du parricide commis en la perſonne de Henri III étoient des traîtres & des ſcélérats déteſtables. Que de plus il donneroit parole, que, ſi dans les Places de ſûreté que le Roi lui accordoit, il ſe trouvoit quelques complices de ce parricide, il les feroit remettre entre les mains de la Juſtice. On ajouta que nonobſtant l'article, qui dans l'Edit regardoit les dettes du Duc, les obligations & contrats, paſſés par ſes amis & agens, demeureroient dans toute leur force.

Henri IV ayant exigé par de nouvelles Lettres, datées du 20 Mars, la ſuppreſſion de ces reſtrictions; le Parlement décida qu'on inſéreroit du moins dans l'enregiſtrement, *qu'il n'étoit fait que vû les néceſſités urgentes de l'Etat, & par ordre exprès de Sa Majeſté.* Le Roi envoya une 4e Lettre datée du 6 Avril,

par laquelle il enjoignoit à la Cour d'ôter même ces mots de l'Arrêt. Le Parlement ne put plus résister à tant de jussions réitérées, & l'Edit fut enregistré purement & simplement, trois jours après la réception des derniers ordres de Sa Majesté. Il le fut le 7 Mai à la Chambre des Comptes, & le 29 du même mois à la Cour des Aides.

HENRI IV. 1596.

Accommodement du Duc de Nemours.

Le Roi donna pareillement à Folembray, dans le mois de Janvier un Edit en faveur du nouveau Duc de Nemours, qui, à la sollicitation d'Anne d'Est sa mere, venoit aussi de faire sa paix. Sa Majesté par cet Edit accordoit au fils & à la mere un an pour payer leurs dettes, & interdisoit à leurs créanciers la faculté de faire contre eux pendant cet intervalle aucune poursuite. Sur la réquisition d'Anne d'Est, le Roi confirmoit au Duc de Ferrare, frere de cette Princesse, la possession du Duché de Chartres, du Comté de Gisors, & des Vicomtés de Caën, de Bayeux & de Falaise. Par le même Edit, le Roi prenoit sous sa protection les Terres du Duc de Nemours, enclavées dans les Etats du Duc de Savoye.

Réduction de la Ville de Toulouse.

L'accommodement du Duc de Mayenne avoit entraîné celui du Duc

HENRI IV. 1596.

de Joyeuſe. L'accommodement du Duc de Joyeuſe entraîna celui de la Ville de Toulouſe. L'exercice de la Religion Proteſtante y fut défendu. Les membres du Parlement, qui en étoient ſortis, eurent ordre d'y retourner. Le nombre des Conſeillers s'étant multiplié trop conſidérablement, il fut dit que pendant un certain tems ceux qui mourroient ne ſeroient point remplacés. On avoit autrefois accordé aux Toulouſains une exemption de capitation pour cent ans. Le terme de cette exemption étoit expiré en 1563. On la renouvella pour cent autres années, à condition cependant que la Ville, pendant les vingt premieres, payeroit deux mille cinq cents livres par an, leſquelles ſeroient employées à la perfection d'un pont que le feu Roi avoit ordonné de bâtir ſur la Garonne. Le Duc de Joyeuſe, pour prix de ſon retour à la ſoumiſſion, reçut le bâton de Maréchal de France. En quittant l'habit de Capucin, il étoit paſſé dans l'Ordre de Malte. Par le crédit du Cardinal de Joyeuſe ſon frere, il obtint une diſpenſe du Pape, pour reprendre les marques de l'Ordre du Saint-Eſprit.

Le Duc de Joyeuſe eſt fait Maréchal de France.

HENRI IV. 1596.

Un étranger délivre Marseille de ses tyrans.

Depuis long-tems, Charles de Casaux & Louis d'Aix gouvernoient presque en despotes la Ville de Marseille. L'un y remplissoit la place de premier Consul; l'autre, celle de Viguier [a]. Après s'être fait donner ces charges par leurs intrigues, ils s'y étoient maintenus depuis six ans par leurs violences. Craignant d'être à la fin punis de leurs excès, ils s'étoient détachés de la Ligue, & ils avoient résolu de livrer la Ville au Roi d'Espagne. Jean-André Doria, Prince de Melfe, qui étoit avec la flotte Espagnole dans la mer de Genes, avoit promis d'appuyer l'entreprise. Déja même il avoit envoyé dans cette intention dix galeres à Marseille, sous la conduite de Charles Doria son fils. Un Corse, nommé Pierre Libertat, étoit fort avant dans la faveur des deux tyrans. Ils l'avoient fait Capitaine de la porte royale, qui étoit la seule qu'on ouvrît, & qui même n'étoit ouverte que les matins, pendant qu'on battoit l'estrade, pour aller à la découverte. Cet étranger forma le dessein de déli-

a C'est un Juge, qui connoît en premiere instance des causes entre roturiers, excepté de celles qui sont réservées aux Sénéchaux & aux Baillis.

HENRI IV. 1596.

vrer les Marſeillois de l'oppreſſion. Il trouva le moyen de s'aboucher avec Nicolas du Bauſſet, Docteur en Droit, que Caſaux avoit chaſſé de Marſeille, & qui faiſoit ſon ſejour à Aubagne. Par l'entremiſe de ce Juriſconſulte, Libertat traita avec le Duc de Guiſe, & l'on convint que le 18 Février [a] ce Prince ſe trouveroit avant le jour avec des troupes dans les environs de la porte royale. Guiſe étoit alors à Aix. Pour cacher le véritable objet de ſa marche, il ſe rendit à Toulon. Il s'empara d'Hieres, de Draguignan & de Saint Tropez. De-là, il alla inveſtir le Château de la Garde. Dans le tems qu'on le croyoit uniquement occupé de ce ſiége, il décampa ſubitement, & arriva le 16 Février à Aubagne. Le 17 au ſoir, Libertat fit confidence de ſon projet à ſes amis, & les inſtruiſit des moyens qu'il ſe propoſoit d'employer pour l'exécution. Tous non-ſeulement approuverent ſon plan, mais jurerent de contribuer de tout leur pouvoir à la réuſſite. Le lendemain, à l'ouverture de la porte royale, entra un Minime venant d'un Couvent voiſin de la Ville.

[a] *Bouche*, dans ſon Hiſtoire de Provence, dit que le 17 Février fut le jour indiqué.

Il rapporta qu'il avoit rencontré quelques ſoldats, qui lui avoient paru être des Royaliſtes. Louis d'Aix, qui ſelon ſa coutume s'étoit rendu à la porte avec Caſaux, ſortit à la tête de vingt Arquebuſiers, pour aller reconnoître le détachement, dont le Religieux avoit parlé. Auſſitôt on fit tomber la herſe, & Caſaux ſe trouva arrêté entre les deux guichets, où il fut maſſacré. Libertat en même-tems dépêcha le Capitaine Laurent au Duc de Guiſe, pour l'avertir de s'approcher. Le Viguier, voyant qu'on avoit fermé la porte, ne douta point qu'il ne fût trahi. Il gagna promptement le Port, & ayant paſſé par-deſſus les murailles, qui étoient fort baſſes de ce côté, il rentra dans la Ville. Secondé de Caſaux le fils, qui avoit eu la précaution de publier que ſon pere n'étoit que légerement bleſſé, il chargea Libertat. Quoique le Viguier fût à la tête de deux cents hommes de la faction d'Eſpagne, Libertat l'obligea de reculer.

Les troupes du Duc de Guiſe avoient déjà pris poſſeſſion de la porte royale, & elles commençoient à s'avancer dans la Ville. Le Préſident Bernard, qui avoit raſſemblé tout ce qu'il avoit

HENRI IV. 1596.

pû de gens affectionnés au Roi, attaqua l'Hôtel de Ville, où Louis d'Aix s'étoit enfermé. A peine eut-on tiré de part & d'autre quelques coups d'arquebuse, que le Viguier & Casaux le fils, sous prétexte d'aller chercher du secours, s'enfuirent sur une barque. Quelques-uns de leurs adhérens les suivirent. Les autres mirent les armes bas, & crierent, *vive le Roi! grace & liberté*. On leur promit l'une & l'autre.

Bernard marcha de-là vers un Corps de mille hommes, qui étoit en bataille près du Port. Ces troupes épouvantées se rendirent. Il en fut de même de tous les corps-de-garde. Toute cette expédition ne dura pas une heure & demie; & dans un si court intervalle cette Ville, qui paroissoit auparavant toute Espagnole, devint toute Françoise. Le petit nombre, qui restoit des factieux, se refugia dans les Forts, & sur-tout dans la tour de Saint Jean. Comme le peuple ne se joignoit point à eux, Charles Doria jugea qu'il étoit tems de songer à sa retraite. Il la fit si précipitamment & avec tant de désordre, qu'il laissa dans le Port douze cents Espagnols. En passant devant le

Château d'If, ils essuya quelques volées de canon ; mais comme c'étoit de fort loin, elles ne lui firent pas beaucoup de mal. Louis d'Aix & le jeune Casaux se saisirent, le premier de l'Abbaye de Saint Victor, le second du Fort de Notre-Dame de la Garde. Les Espagnols, qui n'avoient pû s'embarquer, se sauverent le long de la côte, pour rejoindre leurs galeres. Le Baron d'Uxelles par ordre du Duc de Guise les poursuivit, mais il ne put les atteindre. Cependant le Duc de Guise entra dans Marseille. Sa présence contint les soldats. Il n'y eut que la maison de Louis d'Aix, celle des Casaux, & un très-petit nombre d'autres, qui furent pillées. Les factieux, qui s'étoient enfermés dans la tour de Saint Jean & dans les Forts de la Ville, capitulerent. Casaux & Louis d'Aix se défendirent pendant quelques jours. Enfin le 3 Mars, ils arborerent le drapeau blanc. Après avoir évacué les postes qu'ils occupoient, ils s'embarquerent sur des frégates qu'on leur prêta, & ils se retirerent à Genes.

Pierre Libertat fut annobli, & revêtu de la charge de Viguier. On composa une magnifique inscription, qui

HENRI IV. 1596.

fut gravée sur du marbre, & attachée à la porte royale, pour être un monument du service qu'il avoit rendu. Barthelemi son frere, dont la prudence & le courage avoient été fort utiles, obtint aussi des lettres de noblesse.

Arrivée d'Albert d'Autriche à Bruxelles.

Nous avons dit dans le livre précédent, que le Roi avoit ordonné d'investir la Fere. Depuis le mois de Novembre de l'année derniere, cette Ville étoit bloquée. Le Cardinal Albert d'Autriche, ci-devant Viceroi de Portugal, avoit été nommé Gouverneur général des Pays-Bas à la place du feu Archiduc Ernest son frere, & il étoit arrivé le 11 Février de cette année à Bruxelles. Il avoit amené avec lui le Prince d'Orange [a], à qui les Espagnols venoient de rendre la liberté. Après avoir fait écrire inutilement par ce jeune Prince aux Etats Généraux, pour les engager à écouter des propositions d'accommodement, il voulut du moins signaler son arrivée en Flandre par la délivrance de la Fere.

Les Espagnols secourent la Fere.

En attendant qu'il pût y travailler efficacement, il envoya du secours à cette Place, devant laquelle Henri IV.

[a] Frere du Comte *Maurice de Nassau.*

HENRI IV. 1596.

s'étoit rendu en perſonne, & dont ce Monarque avoit commencé le ſiége dans les formes. Nicolas Baſta, Albanois, fut chargé d'y conduire un convoi. Le 12 Mars, il aſſembla dix eſcadrons de Chevaux-Legers près de Douay. Il marcha ſecretement de-là au Câtelet, & il y arriva ſur le ſoir. Dès qu'il y fut entré, il fit fermer les portes, de peur que le bruit de ſon approche n'allât juſqu'au camp des François. Ayant ordonné à ſes Cavaliers de ſe charger chacun d'un ſac de farine, & d'un paquet de mêches dont les aſſiégés avoient grand beſoin, il paſſa la Somme pendant la nuit à l'Abbaye de Fervaques. Quelques momens avant le point du jour, il arriva à peu de diſtance de la Fere, & il donna le ſignal, dont il étoit convenu avec Oſorio, Gouverneur de la Ville. Celui-ci envoya par l'Oiſe pluſieurs bateaux, ſur leſquels les Cavaliers de Baſta dépoſerent leur farine & leurs mêches, qui entrerent ſans obſtacle dans la Place. Baſta, en s'en retournant, prit une autre route que celle par laquelle il étoit venu. Il eut quelques eſcarmouches à ſoutenir, mais il perdit peu de monde.

HENRI IV. 1596.

Albert de ſon côté délibéroit ſur les meſures qu'il devoit prendre. Son conſeil étoit compoſé principalement de François de Mendoſe , Amiral d'Aragon ; de Gonzales Carilla , de Zapata , de Taxis & du Comte d'Aremberg. François de Mendoſe , depuis le départ du Comte de Fuentes,qui étoit retourné en Eſpagne , avoit la principale influence dans les affaires. Il jugea qu'il étoit dangereux d'entreprendre de faire lever le ſiége de la Fere à force ouverte. Pour arriver devant cette Place , on avoit dix lieues de plaine à traverſer. L'Infanterie Eſpagnole, quelque bonne qu'elle fût, ne pouvoit eſpérer d'y tenir contre la nombreuſe Cavalerie de Henri IV. D'ailleurs, l'Archiduc prévoyoit qu'il auroit ſur les bras les garniſons de Ham, de Guiſe , de Peronne & de Saint-Quentin. Après bien des réflexions , il fut décidé que le moyen le plus ſûr de délivrer la Fere étoit d'aſſiéger Calais, tout donnant lieu de croire que le Roi marcheroit au ſecours d'une Ville de cette importance.

Conſéquemment à cette réſolution , les troupes Eſpagnoles eurent ordre de s'aſſembler ſous Valenciennes. Albert ſe

ſe rendit le premier Avril à l'armée, & il en fit la revûe. L'Infanterie étoit composée de six mille Eſpagnols, de deux mille Italiens, de quatre mille Flamands, d'un pareil nombre de Lanſquenets, & de deux mille Comtois. La Cavalerie l'étoit de trois mille, tant Gendarmes que Chevaux-Legers. Pour donner le change au Roi, l'Archiduc envoya Charles de Croy, Duc d'Arſchot, avec quelques troupes au Câtelet, & fit marcher vers Montreuil un autre détachement ſous les ordres d'Ambroiſe Landriano. Ce Prince en même-tems avec le gros de l'armée tira vers Saint Omer, d'où il fit prendre les devans à de Roſne pour aller inveſtir Calais.

HENRI IV. 1596.

Ils aſſiégent Calais.

On avoit toujours crû cette Place inattaquable, & dans cette perſuaſion l'on n'avoit pris aucune précaution, ni pour en renforcer la garniſon, ni pour faire aux fortifications les réparations néceſſaires. Du côté de la terre, l'abord de la Ville eſt fermé par le pont de Nieulet, ſitué ſur la riviere qui vient d'Ardres, & fortifié par quelques ouvrages. La tour du Riſban, du côté de la mer, défend l'entrée du port. De Roſne, étant arrivé à l'improviſte avec

HENRI IV. 1596.

quatre mille hommes devant le pont de Nieulet, l'emporta d'emblée. Il trouva plus de difficulté à la tour du Rifban, il fut obligé de la battre avec le canon, & il ne s'en rendit maître que le 9 Avril.

Sur la nouvelle qu'Ambroife Landriano s'étoit approché de Montreuil, Henri IV y avoit jetté deux mille hommes commandés par Montluc, fils de celui qui trente-deux ans auparavant avoit été tué aux Canaries, & petit-fils du fameux Blaife de Montluc. Le Roi, ayant fû le 13 que les Efpagnols n'avoient point de deffein fur cette Ville, & qu'ils affiégeoient Calais, manda à Montluc de marcher avec les Comtes de Saint Paul & de Belin au fecours de cette derniere Place. Ils s'embarquerent pour s'y rendre par mer, mais les vents contraires les empêcherent d'aborder. Les Capitaines Dominique & Grou, envoyés par les Etats Généraux, furent plus heureux. Ils entrerent fans accident dans le port avec les troupes auxiliaires qu'ils conduifoient aux affiégés. Vidoffan, Gouverneur de la Ville, ne voulut pas d'abord les y recevoir, (on ne fait trop pour quelle raifon), & il les laiffa

dans le fauxbourg de Courguet. Le 15, les ennemis forcerent ce fauxbourg; Grou y fut tué, & Dominique alors fut reçu dans la Ville avec les troupes auxiliaires de Hollande. Le même jour, Henri IV, ayant laissé le commandement du siége de la Fere au Connétable de Montmorency, en partit avec le régiment des Gardes & avec environ cinq cents chevaux, pour secourir Calais. A Abbeville, il apprit que Saint Paul, Belin & Montluc, avoient été contraints de relâcher à Boulogne. S'étant embarqué à S. Vallery pour aller les joindre, il fut rejetté par la tempête à Montreuil.

HENRI IV. 1596.

Henri IV marche au secours de la Place.

Dans cet intervalle, l'Archiduc Albert à la tête de l'armée Espagnole arriva au camp devant Calais. Mexia y mena huit pieces de canon, & les ennemis y en firent venir encore quinze autres de Gravelines. Le jour de Pâques [a] & le lendemain, ils établirent deux batteries; l'une contre le bastion qui regardoit le chemin de Gravelines; l'autre, qui battoit le bastion du fauxbourg du côté du Nord. La nuit du 17 au 18, ils attaquerent le premier de ces deux bastions, & ils s'y loge-

[a] Cette année, il tomboit le 16 Avril.

HENRI IV. 1596.

rent. Les murs de la Place étoient de ce côté très-foibles. Une troisiéme batterie, que les Espagnols dresserent sur la contrescarpe, eut bientôt fait bréche. Ils se disposoient à donner

Trève entre les assigeans & les assiégés.

l'assaut, lorsque les assiégés demanderent une trève de huit jours. Albert exigea [a] que Vidossan se retirât dans la citadelle avec sa garnison, & avec les habitans qui voudroient s'y enfermer; & l'on convint que les hostilités seroient suspendues pendant six jours, au bout desquels la Ville & la citadelle se rendroient, si elles n'étoient secourues.

Négociation de Sancy en Angleterre.

Henri IV, qui voyoit que les Espagnols alloient tourner tous leurs efforts contre lui, jugeoit qu'il lui importoit de conclure incessamment avec l'Angleterre & la Hollande une ligue offensive contre Philippe. Il y avoit long-tems qu'il en avoit fait la proposition à Thomas Sidney, qu'Eliza-

[a] Selon le Pere *Daniel*, l'Archiduc accorda les huit jours de trève, la Ville ne capitula qu'après qu'ils furent expirés, & par la capitulation *Vidossan* obtint une seconde trève de six jours pour la citadelle. Cet Historien, convenant que la citadelle fut emportée le 24. d'assaut, auroit dû s'appercevoir, que la date de la prise de cette forteresse contredisoit la supposition des quatorze jours de trève.

HENRI IV. 1595.

beth lui avoit envoyé pour quelque commiſſion particuliere. Cette Reine, après avoir été pluſieurs mois ſans répondre ſur cet article, avoit enfin chargé, dans le mois dernier, Henri Ungton ſon Ambaſſadeur ordinaire à la Cour de France, de dire au Roi, qu'elle étoit diſpoſée à entrer en négociation. Sur le champ, Sancy avoit eu ordre de ſe rendre à Londres. Il devoit être ſuivi par le Duc de Bouillon. Divers obſtacles furent cauſe que Sancy n'arriva à Londres que le 20 Avril, lorſque le bruit de la priſe de Calais s'y étoit déjà répandu. Ce Miniſtre aſſûra que nous étions encore maîtres de la citadelle, & que, s'il arrivoit du ſecours à tems, on pourroit faire lever le ſiége, & embarraſſer beaucoup les ennemis. Le lendemain, on conduiſit Sancy à Gréenwich, où étoit la Reine. Elle lui dit qu'elle avoit mandé au Comte d'Eſſex, qui croiſoit avec une nombreuſe flotte dans la Manche, de ſecourir les aſſiégés moyennant certaines conditions, & que la nuit précédente elle avoit fait partir Sidney, pour les propoſer à Henri IV.

Effectivement, dès le 17, le Comte

HENRI IV. 1596.

d'Effex avoit reçu les ordres, dont parloit Elizabeth. En conféquence, il dépêcha un brigantin à Montreuil, pour avertir le Roi, que dans quatre jours il feroit à la vûe de Boulogne avec huit mille combattans. Henri indiqua un endroit, où il défiroit que les Anglois fiffent leur defcente, & il promit de s'y trouver à la tête de quatre mille hommes d'Infanterie & de douze cents chevaux. Ce Prince fe rendit en même-tems à Boulogne, & le lendemain 22 Avril il chargea Bertrand de Patras, Gouverneur de cette Ville, de faire entrer deux cents cinquante hommes dans la citadelle de Calais. Pendant la nuit, ce détachement fe gliffa entre la tour du Rifban & un Fort que gardoient les Italiens; & ayant paffé le canal à la faveur du reflux, il fe jetta dans la citadelle. Albert en fut piqué. Il reprocha aux Italiens leur négligence, & leur ôta le pofte qu'il leur avoit confié.

Elizabeth propofe au Roi, de lui céder Calais.

Henri IV étoit réfolu de combattre, s'il étoit fecondé des Anglois. Mais ils exigerent pour leurs fervices un prix que ce Monarque ne jugea pas à propos d'accorder. Sidney, étant arrivé à Boulogne, déclara qu'Elizabeth comptoit

de pouvoir mettre garnison dans Calais, après que les Espagnols auroient levé le siége. Le Roi, indigné de la proposition, répondit avec aigreur, que, s'il falloit être dépouillé, il aimoit mieux l'être par ses ennemis que par ses amis.

HENRI IV. 1596.

Les assiégés étant dégagés de leur parole par le secours qu'ils avoient reçu, & la trève étant expirée, les batteries des Espagnols recommencerent le 24 au matin à tirer. Un des deux bastions du côté du port étoit creux en-dedans, ou rempli seulement de terre séche. De Rosne, en étant informé, dirigea principalement le feu de l'artillerie contre cet ouvrage. A midi, le bastion fut presqu'entiérement éboulé. Le fossé étoit étroit & peu profond. Les ennemis en tenterent deux fois la descente. Ils furent repoussés, & perdirent environ cent hommes. Mais la perte fut encore plus grande du côté des François. Vidossan entr'autres, Gouverneur de la Place, fut mis en pieces par un coup de canon. Les Espagnols retournerent une troisiéme fois à la charge. Nos troupes soutinrent pendant quelque tems cette nouvelle attaque avec beaucoup de va-

La Place est emportée d'assaut par les Espagnols.

HENRI IV. 1596.

leur. Cependant la brèche étoit couverte de blessés, & l'on manquoit de soldats pour les remplacer. Déjà les femmes, qui s'étoient retirées dans la citadelle, faisoient retentir l'air de leurs gémissemens. Alors le découragement s'empara de la garnison. Peu à peu, elle plia, & abandonna le rempart. Une partie des habitans & des soldats évita la fureur de l'ennemi, en se refugiant dans l'Eglise de la forteresse : le reste fut passé au fil de l'épée. Campagnol, qui après la mort de Vidossan avoit pris le commandement de la garnison, fut fait prisonnier avec Dominique, Commandant des troupes auxiliaires de Hollande. Les vainqueurs firent un butin considérable. Ils trouverent dans la Place plusieurs canons marqués aux armes de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Sur la simple sommation d'un Trompette, Ham & Guines ouvrirent leurs portes à l'Archiduc. Le Roi pourvut, du mieux qu'il put, à la sûreté des Villes du voisinage, & il retourna au camp de la Fere.

Ils se rendent maîtres d'Ardres.

Tandis qu'il continua le siége de cette Place, Albert entreprit celui d'Ardres. Le 7 Mai, la Ville fut in-

vestie. Le même jour, les Epagnols forcerent un fauxbourg; mais Henri de Bourbon Montaigu [a], après un combat vigoureux dans lequel il leur tua plus de trois cents hommes, les en chassa. Le Gouverneur d'Ardres étoit Isembert du Bois d'Annebourg, gentilhomme du pays de Caux, homme brave, & à qui ses longs services avoient acquis une grande expérience. Malheureusement le Comte de Belin s'étoit jetté dans la Place, & en sa qualité de Lieutenant Général de la Province, il avoit de droit le commandement. Il vouloit qu'on abandonnât tous les endroits foibles, & qu'on se réservât pour tenir dans les postes avantageux. Les assiégeans ayant attaqué une seconde fois le fauxbourg, dont ils avoient déjà été maîtres pendant quelques heures; les troupes qui y étoient de garde, instruites que Belin n'étoit pas d'avis de le défendre, se contenterent de se battre en retraite. Lorsqu'elles croyoient rentrer dans la Ville, la herse se trouva par hazard abattue, & elles furent taillées en pie-

a De la Maison de Lavedan, issue d'un bâtard de *Jean* II Duc de *Bourbon*, Connétable de France.

HENRI IV. 1596.

ces. Un autre accident augmenta encore la consternation des assiégés. Montluc avoit volé à leur secours, & ils comptoient beaucoup avec raison sur son courage. En observant du haut du rempart le camp des ennemis, il se découvrit le corps tout entier, pour mieux voir leurs dispositions. Il reçut un coup d'arquebuse, dont il mourut en peu de jours. La prise du fauxbourg resserra extrêmement la Ville. Les Espagnols avoient déjà vingt-six pieces de canon en batterie. Ils en firent venir quatre autres de Calais, & le 20 Mai, ils travaillerent à saigner le fossé. Belin beaucoup plus inquiet pour la conservation de sa vie que pour la conservation de la Place, & se souciant aussi peu de son honneur que des intérêts du Roi, assembla les principaux Officiers de la garnison. Il les assûra qu'il savoit que le siége de la Fere dureroit encore long-tems, & qu'ainsi il n'y avoit point de secours à attendre. Il ajouta qu'on avoit déjà perdu bien du monde, & consommé la plus grande partie des munitions de guerre: que ce qui restoit ne pouvoit suffire pour faire une plus longue résistance: qu'il jugeoit donc à propos de faire

battre la chamade, ſans attendre la derniere extrémité. D'Annebourg rejetta fiérement cet avis. Il dit qu'il répondoit ſur ſa tête, de tenir juſqu'à ce que le Roi fût maître de la Fere, & il déclara qu'il avoit des munitions en réſerve pour le beſoin. Là-deſſus, Belin entra dans une furieuſe colere. Il accuſa le Gouverneur, d'avoir violé les loix militaires, en lui faiſant miſtére de ſes reſſources; & ſans avoir égard à l'oppoſition de d'Annebourg, il envoya un Trompette aux ennemis, pour demander une ſuſpenſion d'armes. L'Archiduc la refuſa. Les Commandans de la garniſon, inſtruits de la démarche de Belin, employerent de nouveaux efforts, pour le détourner de ſe rendre. La Mainferme & Charles de Rambures ſur-tout lui firent les plus vives repréſentations. Il leur répondit avec arrogance, qu'il n'avoit pas beſoin de leurs conſeils téméraires; qu'il étoit reſponſable du ſalut de tant de braves ſoldats qui étoient dans la Place; & que le rang, qu'il tenoit dans la Province, le mettoit en droit de prendre le parti que ſa prudence jugeoit le plus convenable. En effet le lendemain, malgré tous les Officiers,

HENRI IV, 1596.

qui prenoient Dieu & les hommes à témoin que la garniſon ne ceſſoit que malgré elle de ſe défendre, il demanda un ſecond pourparler, & il ſigna la capitulation. Le jour, auquel les François devoient évacuer la Ville, fut fixé au 23 Mai, fête de l'Aſcenſion. La Mainferme refuſa de quitter ſon poſte, & il fallut du canon pour l'en tirer. Il ſortit de la Place environ deux mille hommes, tous en bon état. Les Capitaines affecterent même de tenir leurs troupes le plus leſtes qu'il étoit poſſible, tant pour cauſer de la ſurpriſe à l'Archiduc, que pour couvrir Belin de honte. Quelque bon que fût le Roi, il ne put ſe refuſer aux plaintes de toute la garniſon. On fit le procès à Belin. Le Maréchal de la Châtre étoit à la tête de la commiſſion, & Charles Turquart, Maître des Requêtes, rempliſſoit les fonctions de Rapporteur. Toute la Cour étoit en ſuſpens ſur la maniere dont cette affaire ſe termineroit. L'événement trompa beaucoup de gens. A la recommandation de certaines perſonnes, & particuliérement des femmes, on ménagea l'honneur de l'accuſé. Il n'y eut point de jugement prononcé contre lui, &

Procès fait au Comte de Belin.

il en fut quitte pour perdre sa Lieutenance Générale de Picardie [a].

HENRI IV. 1596.

Reddition de la Fere.

Ce qui révolta encore plus tous les bons François contre sa conduite, c'est que la Fere étoit rendue, lors qu'Ardres capitula. Philippe II avoit donné à Colas, Vice-Sénéchal de Montelimar, la Souveraineté de la Fere, ainsi que Henri IV avoit accordé à Balagny celle de Cambray. Alvar Osorio, qui commandoit la garnison, avoit ordre du Roi d'Espagne, de prendre de bonne-heure ses précautions, pour n'être point obligé de livrer le Vice-Sénéchal à la discrétion du vainqueur. Dès le 16 Mai, les assiégés proposerent un projet de capitulation, portant, que la garnison sortiroit avec armes & bagages, au son des trompettes, tambour battant, enseignes déployées, balle en bouche, & chaque soldat ayant de la poudre pour dix coups : qu'elle emmeneroit une piece de canon aux armes d'Espagne, avec dix boulets, & qu'elle seroit escortée jusqu'à l'endroit qui seroit indiqué par l'Archiduc : que tous

a Dans la suite même, *Henri IV* l'en dédommagea par plusieurs graces, & ce Prince en 1599 le nomma Chevalier de ses Ordres.

HENRI IV. 1596.

les actes faits par le Vice-Sénéchal seroient ratifiés par le Roi : qu'on ne rechercheroit point les habitans sur ce qu'ils avoient pris les armes contre le feu Marquis de Maignelay leur Gouverneur. On promit d'accorder ces articles, s'il étoit vrai, comme l'assuroit Osorio, que les assiégés avoient encore des vivres pour deux mois. Le Comte de la Rochepot, de la Maison de Silly, & la Carboniere, Intendant de l'armée, entrerent dans la Ville. Sur le rapport qu'ils firent qu'Osorio n'en avoit point imposé, Henri IV signa la capitulation. Les Commissaires du Roi y avoient inséré *que la Ville seroit rendue sans fraude*. Osorio, par une vanité Espagnole, ne voulut jamais consentir qu'on se servît du terme de *se rendre*, ni de celui de *fraude*, le premier sentant la lâcheté, & le second supposant qu'on pouvoit soupçonner un Castillan de perfidie.

Le Roi entra dans la Fere, armé de pied en cap, la veille de la reddition d'Ardres. Il donna le commandement [a] de la Ville à Jean de Longueval

[a] Les Traducteurs de M. de *Thou* mettent improprement le Gouvernement. Ce fut *Cesar de Vendôme* qui fut nommé Gouverneur. *Voyez les Mémoires de Sully*, tome 1, *liv.* 6.

de Manicamp, & celui du Château à Mainville.

HENRI IV. 1596.

Son armée croissoit de jour en jour par les troupes, qui lui arrivoient de toutes les parties du royaume. On croyoit que ce Prince formeroit quelque nouvelle entreprise ; mais il se contenta de munir les Places de la frontiere. Le Cardinal Albert de son côté reprit la route de Saint-Omer, & mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement. Les Flamands le presserent d'entreprendre le siége d'Ostende, & ils offrirent de subvenir à toutes les dépenses nécessaires pour cette expédition. L'Archiduc, ne voulant pas les mécontenter, envoya la Berlotte reconnoître les dehors de la Place. Cet Officier rapporta que les Espagnols n'avoient pas des forces suffisantes pour penser à ce siége. Dans les premiers jours de Juillet, Albert se remit en campagne, & il ravagea le pays de Vaës.

Henri IV conclut une ligue offensive & défensive avec l'Angleterre.

Le Duc de Bouillon avoit suivi de près Sancy à Londres. Ils éprouverent d'abord beaucoup de contradictions dans leur négociation. Les Ministres Anglois, sur-tout Guillaume Cecil, Grand Trésorier, leur firent sentir que

HENRI IV. 1596.

si Elizabeth avoit été liée autrefois avec Henri IV à cause de la religion, ce lien ne subsistoit plus; que le seul, qui pouvoit les unir pour le tems présent, étoit le voisinage des deux Etats, & qu'un lien purement d'intérêt ne subsistoit qu'autant que les Princes y trouvoient leur avantage particulier. Des propos, qui marquoient des dispositions si peu favorables, mirent beaucoup d'aigreur dans les conférences. A la fin, on se radoucit de part & d'autre; & le 26 Mai, une ligue offensive & défensive fut conclue entre les deux Puissances. Il fut réglé par le traité: que le Roi & la Reine ne pourroient jamais, sans l'agrément l'un de l'autre, faire ni paix ni trève avec le Roi d'Espagne: que Henri seroit libre seulement de prolonger la trève pour la Bretagne, auquel cas il feroit ensorte que l'Angleterre y fût comprise: que, si les Officiers des troupes du Roi étoient dans la néceffité de conclure quelque trève particuliére avec ceux des troupes Espagnoles, elle ne pourroit être au plus que de deux mois, à moins que l'Angleterre ne consentît à un plus long terme: que la Reine leveroit inceffamment quatre mille hom-

mes de pied, qui ferviroient fix mois tous les ans en Picardie, en Normandie, & dans les Provinces voifines, à condition qu'on ne les forceroit pas de s'éloigner de Boulogne de plus de cinquante lieues : que lorfque les troubles d'Irlande feroient finis, la Reine ajouteroit de nouvelles troupes à ces quatre mille hommes : que ces troupes feroient entretenues aux dépens du Roi pendant tout le tems de leur féjour en France : que la Reine avanceroit la paye des fix premiers mois : que le Roi s'engageroit à la rembourfer fix mois après de cette avance, & que pour fûreté du payement il donneroit quatre gentilhommes François en otages : que fi la Reine étoit attaquée dans fes Etats, le Roi lui fourniroit les mêmes fecours, qu'elle accordoit actuellement au Roi.

On fera fans doute étonné, dit M. de Thou, que cette ligue eût été conclue à des conditions fi peu avantageufes pour la France. Mais, pour juftifier Bouillon & Sancy, il fuffit de faire attention à la fituation où l'on fe trouvoit. La prife de Dourlens & de Cambray avoit extrêmement rehauffé le cœur aux Efpagnols. Celle de Calais leur

HENRI IV. 1596.

persuadoit qu'il n'y avoit plus pour eux rien d'impossible. Des Ambassadeurs de l'Empereur venoient d'arriver en Flandre, & l'on disoit qu'ils étoient chargés de faire des propositions très-équitable de la part de Philippe aux Etats Généraux des Provinces-Unies. On avoit lieu de soupçonner que le Conseil d'Angleterre penchoit extrêmement pour la paix avec l'Espagne, & l'on étoit certain que les Anglois seroient toujours les maîtres de s'accommoder avec le Roi Catholique, en lui cédant la Brille & Flessingue. Si l'Angleterre & la Hollande faisoient leur paix, la France étoit exposée à devenir la proie des Espagnols. Tranquilles du côté de ces deux Puissances, ils pouvoient réunir toutes leurs forces contre nous ; & nos divisions mal éteintes leur ouvrant le chemin pour pénétrer de nouveau dans le cœur du Royaume, ils auroient rejetté le Roi dans des embarras pour le moins aussi grands que ceux dont sa prudence & sa valeur l'avoient délivré. Ces raisons déterminerent Henri IV à approuver le traité, quoique moins avantageux que celui qui avoit été fait entre Elizabeth & Charles IX ; & il le ratifia à Melun le 29 Août.

HENRI IV. 1596.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies entrent dans cette Ligue.

Bouillon & Sancy, après avoir rempli leur miſſion à Londres, revinrent en France. Guillaume Ancel que le Roi avoit nommé ſon Miniſtre auprès des Princes de l'Empire, & qui par ordre de ce Monarque avoit paſſé en Angleterre avec le Duc de Bouillon, porta une copie du traité aux Etats Généraux des Provinces-Unies. Le Roi avoit ordonné d'avance à Paul Chouart de Buzenval, ſon Ambaſſadeur auprès d'eux, de preſſentir leurs diſpoſitions. Elles ſe trouverent telles qu'on pouvoit les deſirer; & le Duc de Bouillon s'étant rendu en Hollande dans le mois de Septembre, pour mettre la derniere main à la négociation, les Etats généraux ſignerent auſſi le 21 Octobre une ligue offenſive & défenſive avec le Roi. Les principaux articles du traité furent: Qu'à la fin du mois de Mars ſuivant, l'armée du Roi s'avanceroit ſur la frontiere de l'Artois: Que celle des Etats Généraux, compoſée de huit mille hommes d'Infanterie, & de quinze cents de Cavalerie, ſe mettroit en même-tems en campagne, pour agir au lieu & au tems, dont le Duc de Bouillon conviendroit avec le Comte Maurice de Naſſau: Que les Etats join-

HENRI IV. 1596.

droient aux deux Régimens d'Odet de la Noue & de Regnac, qu'ils entretenoient au ſervice du Roi, quatre mille hommes de pied, & fourniroient au Roi trois [a] cents cinquante mille florins: Que ces Troupes ſeroient commandées par des Lieutenans Généraux & des Maréchaux de Camp nommés par Sa Majeſté: Que, ſi les Eſpagnols faiſoient quelque tentative contre les Provinces dépendantes des Etats, Sa Majeſté, au premier avis qu'elle en recevroit, renverroit ces quatre mille hommes, entreroit dans les Provinces de Philippe, & fourniroit aux Etats, s'ils l'en requeroient, un ſecours de quatre mille hommes de pied, & de mille chevaux: Qu'elle prendroit ſous ſa protection la Princeſſe douairiere d'Orange, & ſes enfans, & les aideroit de tout ſon pouvoir à recouvrer leurs biens, à pourſuivre leurs droits, & à ſe dédommager des pertes qu'ils avoient ſouffertes: Que les François ſeroient exemts du droit d'aubaine dans les pays de la domination des Etats Généraux, & les ſujets des Etats Généraux en France: Que les vaiſſeaux du Roi, & ceux des Etats, s'uniroient pour purger la mer

[a] Quatre cents cinquante mille, ſelon *Meteren*.

HENRI IV. 1596.

des Corsaires Espagnols : Que, lorsqu'on prendroit quelqu'un de ces Corsaires, le butin appartiendroit au vaisseau qui se seroit présenté le premier à l'abordage : que les navires François qui porteroient des bleds ou d'autres marchandises dans les pays du Nord, iroient & reviendroient en toute liberté, sans être obligés d'aborder dans les ports des Etats Généraux ; & que, si la tempête en jettoit quelques-uns sur la côte, on ne pourroit les forcer de débarquer leurs chargemens. Par un article séparé, il fut dit que la jeunesse Françoise, qui étudieroit à Leyde, & qui y prendroit des dégrés, jouiroit des mêmes priviléges que celle qui auroit fait ses études dans les Universités du royaume. On donna dans le traité au Comte Maurice de Nassau le titre d'Amiral Général des Provinces-Unies, & celui de Gouverneur Général de la Gueldre, de Zutphen, de Hollande, d'Ost-Frise, de Zelande, d'Utrecht, de l'Over-Issel, & des Villes & forteresses que les Etats possédoient tant en Flandre que dans le Brabant.

Expédition des flottes Angloise & Hollandoise sur les côtes d'Espagne.

Pendant que cette ligue se négocioit entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies, le Comte d'Essex

HENRI IV. 1596.

avoit fait voile vers l'Espagne avec la flotte Angloise, à laquelle les Hollandois avoient joint vingt-quatre vaisseaux. Il arriva sur la fin de Juin à la hauteur de Cadix, & il y combattit la flotte de Philippe. Les deux nations rapportent différemment les circonstances de cette action & de ses suites. Selon les Anglois, le Comte d'Essex prit le vaisseau Amiral des Espagnols au troisiéme abordage. Après une légere résistance, dix-huit galeres se rendirent. Trois autres galeres furent brûlées, & trois prirent la fuite. Le Comte d'Essex s'empara de quatre galions, de six navires chargés pour les Indes, & de deux qui portoient à Lisbonne cent cinquante pieces de canon. Le premier Août, il se rendit maître de la Ville de Cadix, & il y mit le feu, après avoir passé la garnison au fil de l'épée. La fortune continuant de favoriser la flotte & les troupes d'Elizabeth, il arriva des Indes dans le même-tems dix-huit bâtimens richement chargés, qui, n'étant pas instruits de ce qui s'étoit passé, entrérent avec sécurité dans le port, & devinrent la proie des vainqueurs. Les Espagnols disent de leur côté, qu'à la vérité leur vaisseau Amiral, & même

leur Vice-Amiral, furent pris, mais par l'Amiral Hollandois, & non pas par le Comte d'Essex; que si les Anglois eurent la victoire, ils l'acheterent très-cherement; que plusieurs de leurs vaisseaux furent coulés à fond; que la plûpart des galeres Espagnoles se retirerent du combat, & sans aucune perte; que le Comte d'Essex perdit plus de deux mille hommes au siége de Cadix, & que la Ville ne fut point emportée d'assaut, la garnison s'étant sauvée pendant la nuit, lorsqu'elle n'eut plus d'espoir de prolonger sa résistance.

Après la prise & le sac de cette Place, les Hollandois vouloient que l'on profitât de la consternation des Espagnols, pour leur causer encore quelque dommage. Mais les Anglois, contens de leur butin, ne prêterent point l'oreille à cette proposition. Dans le mois de Septembre, le Comte d'Essex appareilla pour le retour. Elizabeth, fâchée que la suite de la campagne n'eût pas répondu à des commencemens si brillans, le reçut avec assez de froideur.

Le Cardinal Alexandre de Medicis, Légat en France.

Vers le même-tems, le Cardinal Alexandre de Medicis, Archevêque de Florence, Prélat aussi recomman-

HENRI IV. 1596.

dable par sa candeur que par sa prudence consommée, arriva en France avec le titre de Légat. Le motif de son voyage étoit de mettre le sceau à la reconciliation du Roi avec le Saint-Siége. Par-tout où passa le Légat, on lui rendit de très-grands honneurs. Lesdiguieres, quoique Protestant, se distingua en cette occasion. Il reçut le Cardinal sur la frontiere, & l'escorta jusqu'à Lyon. Philibert de la Guiche, Gouverneur du Lyonnois; Gilbert de Chaseron, & tous les autres Gouverneurs des Provinces & des Villes, qui se trouverent sur la route, accompagnerent successivement Médicis jusqu'à Chartres. Lorsqu'il y fut, le Roi s'y rendit en poste, suivi de quelques Seigneurs du nombre desquels étoit le Duc de Mayenne. Rien ne pouvoit mieux prouver au Légat la bonté de ce Monarque, que la confiance qu'il marquoit par-là à celui qui avoit été son plus implacable ennemi.

Le Roi étant revenu à Paris, & Médicis s'étant acheminé vers cette Capitale; Henri de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang, alla au-devant de lui, pour le complimenter de la part du Roi. La grace avec laquelle

laquelle ce jeune Prince, qui n'avoit alors que huit ans, s'en acquitta, charma tout le monde. A l'entrée du fauxbourg Saint-Jacques, le Légat reçut les complimens de tous les Corps de la Ville. Achille de Harlay, Premier Président du Parlement, porta la parole pour sa Compagnie. Sur ce que ce Magistrat dit dans sa harangue, que le Cardinal Philippe Sega, dans sa légation, avoit apporté en France le flambeau de la guerre, Médicis répondit qu'il ne venoit point avec des dispositions si funestes; qu'il étoit envoyé par un Pontife pacifique & plein de charité, & qu'il se conduiroit de maniere que les bons François se réjouiroient autant de sa venue, qu'ils avoient détesté celle des Légats qui l'avoient précédé dans le tems des troubles.

HENRI IV. 1596.

Il tint parole. Pendant les deux années qu'il demeura en France, il montra la plus grande modération; il eut soin d'éviter les occasions de faire de la peine à qui que ce fût, & on ne le vit rien entreprendre, qui pût donner atteinte aux droits de la Couronne & aux libertés de l'Eglise Gallicane. Surtout il ne voulut jamais écouter un

Sage conduite de ce Cardinal.

HENRI IV. 1596.

reste de factieux, qui cherchoient à faire renaître la Ligue de sa cendre. Ces ennemis de la paix crioient sans cesse, que la religion périclitoit par la connivence ou par la dissimulation du ministere ; qu'il étoit scandaleux de voir le prêche se tenir publiquement chez la Princesse Catherine, sœur du Roi. A ces discours, Médicis répondoit que le moyen le plus sûr de faire fleurir la religion dans le royaume, étoit d'y affermir la paix ; qu'il falloit remettre le tout à la prudence de Henri ; que Dieu qui avoit fait triompher ce Prince de tous ses ennemis, le rendroit aussi un zélé défenseur de l'Eglise contre tous les hérétiques.

Le Duc de Mercœur feint de vouloir s'accommoder avec le Roi.

Philippe - Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, continuoit de montrer beaucoup de répugnance à suivre l'exemple des autres chefs de la Ligue. Soutenu par les Espagnols, qui le traitoient néanmoins avec hauteur, & dont il avoit souvent lieu d'être mécontent, il faisoit naître chaque jour des obstacles, pour différer de se soumettre. Le Légat lui écrivit que les Ligueurs, ne s'étant jusqu'alors appuyé que sur des motifs de religion pour faire la guerre au Roi, ne pouvoient main

tenant refuser de le reconnoître, puisque le Pape lui donnoit le titre de Roi très-Chrétien, & celui de son très-cher Fils. Cette objection étoit sans réponse. Le Duc de Mercœur feignit de s'y rendre, & il consentit d'entrer de nouveau en négociation d'accommodement. On s'assembla pour cet effet à Chenonceaux. La premiere conférence se tint le 15 Octobre en présence de la Reine douairiere [a]. Schomberg, la Rochepot; du Plessis Mornay, & Jacques-Auguste de Thou, revêtu nouvellement d'une charge de Présiдent du Parlement de Paris en la place d'Augustin de Thou son oncle, qui venoit de mourir, y assisterent de la part du Roi. La Ragotiere étoit à la tête des représentans du Duc de Mercœur. Ce député fit des propositions exorbitantes. Entre les autres articles, il demanda que le Duc pût retenir pendant sept ans les Villes & Châteaux, dont il s'étoit rendu maître dans la Bretagne, dans l'Anjou, dans le Maine, dans le Poitou & dans la Normandie, & que si dans cet intervalle quelqu'un des Gouverneurs de ces Places venoit

a Qui, comme il a été dit précédemment, étoit sœur du Duc.

HENRI IV. 1596.

à mourir, le Duc eût le droit de lui nommer un successeur : Que, si après sept années les titulaires pourvûs par le Duc vivoient encore, on leur continueroit pendant toute leur vie leurs appointemens & leurs pensions. Plusieurs de ces Villes & de ces Châteaux faisoient partie du domaine de diverses grandes Maisons. Craon appartenoit au Prince de Condé. Belin, Josselin, Pontivy & la Ganache, appartenoient à la Maison de Rohan; Rochefort, à celle de la Trémoille; Château-Briant, à celle de Montmorency; Montejan, à celle de Laval. Le Roi déclara qu'il vouloit que toutes ces Places fussent rendues sans délai à leurs légitimes seigneurs. Le Duc de Mercœur demandoit le gouvernement de Bretagne, & le pouvoir d'y exercer tous les droits de Grand Amiral. Quoiqu'il ne fût pas de la saine politique de lui donner le gouvernement d'une Province, sur laquelle la Duchesse de Mercœur en qualité d'héritiere de la Maison de Penthievre avoit des prétentions, Henri IV ne s'éloigna pas de le lui accorder. A l'égard des droits d'amirauté, ce Monarque proposa qu'on s'en tînt à la transaction passée sous le dernier régne en-

tre le Duc de Mercœur & le feu Duc de Joyeuſe. Philibert de la Guiche s'étant démis de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, le Roi en avoit diſpoſé en faveur de Saint Luc, qui avoit cédé ſa Lieutenance générale de Bretagne à Charles de Coſſé de Briſſac, Maréchal de France. Le Duc, qui haïſſoit ſouverainement le Maréchal, vouloit qu'on lui ôtât cette place, & il ſouhaitoit choiſir lui-même le ſujet à qui elle ſeroit conférée. Cet article fut notamment refuſé, ainſi que celui de la ceſſion de Concarneau, ſur laquelle le Duc inſiſtoit fortement. Outre une penſion de cinquante mille écus d'or, il en exigeoit quatre cents mille pour le rembourſement des frais de la guerre. Henri IV en offrit deux cents cinquante ſix mille, avec une penſion de vingt-trois mille. Par rapport aux prétentions de la Maiſon de Penthievre, le Duc demandoit en compenſation une ſomme de deux cents mille écus; & en cas que Sa Majeſté ne fût pas en état de les lui payer actuellement, il prétendoit qu'on lui donnât pour engagement le Comté de Nantes. Les Commiſſaires du Roi objecterent qu'on avoit déja tranſigé pluſieurs fois au ſujet de

ces prétentions, & que la loi & la prefcription concouroient également à les anéantir. Cependant le Roi, pour faire plaifir à la Ducheffe de Mercœur, & ayant déjà en vue de marier Cefar Monfieur, fon fils naturel, avec la fille unique de cette Princeffe, promit foixante-fix mille écus. Un des principaux points, fur lequel il importoit de délibérer, étoit celui qui regardoit l'évacuation de la Bretagne par les Efpagnols. Après avoir beaucoup agité cette queftion, l'on régla que le Duc de Mercœur propoferoit aux troupes de Philippe une trève de quatre mois. Que pendant ce tems elles fe retireroient dans le port de Blavet [a], & s'abftiendroient de toute hoftilité, foit à l'égard du Roi, foit à l'égard de fes alliés; ce qui fut ajouté en faveur de l'Angleterre. Que les Efpagnols difcontinueroient les fortifications qu'ils avoient commencées. Qu'ils ne recevroient aucun renfort. Que cependant le Duc de Mercœur donneroit avis au Roi Philippe de la trève conclue, avant l'expiration de laquelle ce Monarque feroit obligé de rappeller fes troupes. Que la Province leur payeroit une cer-

[a] A préfent le Port Louis.

taine ſomme dans le cours d'un an, & qu'on donneroit pour le payement toutes les ſûretés néceſſaires. Que, ſi les Eſpagnols refuſoient ces conditions, le Duc leur déclareroit qu'il étoit engagé par un traité à expoſer ſes biens & ſa vie, pour les contraindre de ſortir de la Bretagne. Qu'après leur départ, le Duc, avec la permiſſion du Roi, choiſiroit un homme de condition pour lui confier le gouvernement de Blavet.

HENRI IV. 1596.

Les articles, dont on étoit demeuré d'accord, furent mis par écrit; & la Ragotiere, en prenant congé de la Reine douairiere, aſſura qu'il apporteroit les dernieres réſolutions du Duc avant le 18 de Novembre. Mais à peine fut-il parti, qu'il écrivit à Schomberg : *Il m'eſt impoſſible de tenir ma parole, parce que M. le Duc de Mercœur, avant d'accepter les conditions qu'on lui propoſe, eſt obligé de convoquer une aſſemblée des principaux de ſon parti.*

Lettre du Duc au Parlement de Bretagne.

Dans la vûe de faire naître de nouvelles difficultés, le Duc manda au Parlement de Bretagne : Qu'il s'étoit paſſé dans les conférences de Chenonceaux pluſieurs choſes, qui le portoient à ſe défier de la réuſſite de la négociation. Que lorſque ſes agens avoient

HENRI IV. 1596.

voulu traiter de l'article de la religion, les Miniſtres du Roi n'avoient point voulu les écouter. Qu'il prioit donc très-inſtamment le Parlement de pourvoir à la ſûreté des intérêts de l'Egliſe. Pour ſe juſtifier de ce que la négociation traînoit en longueur, il diſoit qu'avant de rien terminer, il étoit à propos de ſe concerter avec l'Eſpagne, de peur d'avoir une guerre à ſoutenir contre cette Puiſſance, après qu'on auroit fait la paix avec Henri. Enfin il témoignoit être fâché que le Roi n'eût député aucun Breton pour les conférences, & qu'on eût chargé de cette affaire des perſonnes, qui, n'étant point de la Province, étoient peu touchées de ſes malheurs.

Après avoir jetté ainſi de nouvelles ſémences de diviſion, le Duc fit partir la Ragotiere pour Chenonceaux, le dernier jour de Novembre, avec ordre de renouveller ſes inſtances au ſujet de Concarneau, du Comté de Nantes, & de la Lieutenance Générale de Bretagne. Les Miniſtres du Roi perſiſtant à rejetter ces trois articles, la Ragotiere ſe retira. Il fit cependant eſpérer que le 16 Décembre il iroit trouver à Tours le Comte de Schomberg & le Préſident

de Thou, & que de-là ils prendroient ensemble la route de Bourges, où la Reine douairie redevoit se rendre, parce que l'air de Chenonceaux étoit contraire à sa santé. Mais Schomberg voyant que toute cette négociation n'étoit qu'un jeu de la part du Duc de Mercœur, & ayant un ordre secret de faire des préparatifs de guerre, adressa des lettres, de la part du Roi, aux Gouverneurs des Provinces voisines, pour leur enjoindre de se trouver un certain jour à Angers. Il prit avec eux les mesures convenables, & partit ensuite pour Tours avec le Président de Thou. La Ragotiere n'y vint point, sous prétexte que le Duc de Mercœur n'avoit point eu le tems de se consulter. Quelque tems après, par un incident dont nous parlerons bientôt, la trève fut rompue dans la Bretagne: mais les hostilités, qui s'y commirent, regardent l'année suivante.

HENRI IV. 1596.

Les Protestans présentent une nouvelle requête.

L'embarras que la continuation de la guerre en Bretagne pouvoit donner au Roi, & la perte que ce Prince avoit faite de plusieurs Places sur la frontière de Flandre, enhardirent de plus en plus les Protestans à tenter de se faire accorder tout ce qu'ils desiroient. Pen-

HENRI IV. 1596.

dant que Henri étoit encore à la Fere ; ils lui avoient fait présenter par Pierre Vulson, Conseiller de Grenoble, une requête dont les articles avoient été dressés dans une assemblée tenue à Loudun. Le Roi avoit promis qu'il examineroit leurs griefs, & que, dès qu'il seroit plus tranquille, il leur enverroit des Commissaires à Vendôme, où par son ordre l'assemblée de Loudun fut transférée. Ils réitérerent leurs plaintes & leurs demandes, & ils formerent en quelque sorte dans le royaume un nouveau parti. Celui du Roi fut affoibli par la retraite de quelques Seigneurs, qui lui avoient rendu jusques-là de très-grands services. De ce nombre furent Henri de la Tour, Duc de Bouillon, & Charles de la Tremoille, Duc de Thouars, cousins germains.

Assemblée des Notables à Rouen.

Quelque tems après être revenu de Picardie, Henri IV avoit convoqué une assemblée des Princes, des Seigneurs & des députés des principales Provinces, afin de délibérer sur l'état présent des affaires, & d'y mettre un certain ordre, autant que les conjonctures le permettoient. La peste faisoit alors beaucoup de ravage à Paris : ainsi le Roi jugea à propos de tenir cette

HENRI IV. 1596.

assemblée à Rouen. Il s'y rendit le 20 Octobre. Le 4 Novembre, l'ouverture des séances se fit dans la maison abbatiale de Saint-Ouen. Le Roi parla en peu de mots : il dit qu'il n'aspiroit point au titre d'Orateur éloquent, mais qu'il prétendoit mériter ceux de libérateur & de restaurateur de la Patrie ; qualités beaucoup plus dignes d'un Monarque. Que ses prédécesseurs avoient souvent assemblé les Etats, plutôt pour leur annoncer des ordres, que pour prendre leurs conseils. Que pour lui il n'avoit assemblé les notables de son royaume que dans cette derniere intention. Qu'il soumettoit volontiers ses lumieres aux leurs [a]. Qu'il les conjuroit tous en général, & en particulier, d'avoir égard à la fidélité qu'ils lui devoient, à l'amour du bien public, & à la gloire du nom François.

» Le lendemain, dit M. de Thou, » on forma trois classes de députés, » pour qu'elles délibérassent chacune

[a] *Gabrielle d'Estrées*, que *Henri IV* avoit menée à Rouen, assistoit à l'ouverture de l'assemblée, derriere une tapisserie. Après la séance, elle témoigna être surprise que ce Prince eût parlé, comme s'il eût voulu se mettre en tutelle. *Ventre saint-gris, répondit le Roi, j'entens que ce sera avec mon épée au côté.* Journ. de l'Etoile.

HENRI IV. 1596.

» en particulier, & qu'elles fissent en-» suite part de leurs délibérations à l'as-» semblée générale. Après un mur exa-» men, ils dresserent un cahier de leurs » demandes, qui fut souscrit au com-» mencement de l'année suivante, par » le Duc de Montpensier, le Cardinal » de Gondi, le Duc de Retz & le Ma-» réchal de Matignon. Ce cahier con-» tenoit plusieurs justes demandes. Voi-» ci celles qui concernoient le Clergé.

Demandes de l'Assemblée.

» Que les Archevêques & Evêques » fussent promûs par la voie des élec-» tions, conformément aux Canons & » aux saints Décrets. Que, s'il ne plai-» soit pas à Sa Majesté de rétablir pour » le présent les élections, elle voulût » bien au moins, dans les nominations » qu'elle feroit, observer l'Ordonnan-» ce des Etats de Blois, tenus vingt » ans auparavant. Qu'outre ce qui avoit » été réglé alors, on fît des informa-» tions sur la religion, les mœurs & la » capacité des sujets que Sa Majesté » voudroit élever à l'Episcopat. Que » l'Evêque le plus ancien de la Pro-» vince, & y résidant, feroit les infor-» mations par rapport à celui qu'on » destineroit pour le Siége Métropoli-» tain; & que le Métropolitain, pour-

» vû qu'il résidât pareillement dans son
» Diocèse, les feroit pour l'Evêque
» qui seroit nommé au Siége vacant
» dans la Province. Que l'Archevêque
» ou Evêque prendroit à cet effet l'avis
» de trois Chanoines de l'Eglise dont
» le Siége seroit vacant, & que ces
» Chanoines seroient choisis par le
» Chapitre. Qu'ensuite le Grand Au-
» mônier de France feroit au Roi le
» rapport de ces informations, afin que
« Sa Majesté pût mieux connoître le
» caractere & les qualités des sujets
» qu'elle nommeroit. Qu'on feroit men-
» tion de ces informations dans les let-
» tres que le Roi écriroit au Pape. Que,
» si les informations envoyées à Rome
» ne se trouvoient pas conformes aux
» actes originaux, il fût permis aux
» Chapitres des Eglises Métropolitai-
» nes ou Cathédrales de s'opposer à
» l'exécution des bulles du Pape, &
» d'en appeller comme d'abus, suivant
» la forme reçue dans le royaume.
» Qu'après avoir interjetté leur appel,
» ils ne pussent être contraints d'ad-
» mettre à la prise de possession les Pré-
» lats pourvûs illicitement...Que pour
» réformer les abus & corriger les déré-
» glemens du Clergé, les Métropoli-

HENRI IV. 1596.

» tains fuſſent avertis de tenir, dans le » cours de l'année prochaine, des Con- » ciles Provinciaux, & de les tenir » dans la ſuite de trois ans en trois ans. » Qu'on fît de rigoureuſes recherches » contre les confidentiaires. Que le » Roi fît publier & obſerver dans tout » ſon royaume la bulle de Sixte V con- » tre eux & contre les ſimoniaques. » Que Sa Majeſté défendît à ſes trou- » pes de ſe loger dans les Egliſes, & » d'y mettre leurs chevaux, & qu'elle » décernât les peines les plus ſéveres » contre les Officiers qui toléreroient » ces profanations....

» En faveur de la Nobleſſe.... on » demanda que dans le concours des » ſujets qu'il s'agiroit d'élever aux di- » gnités eccléſiaſtiques, les Nobles » fuſſent préférés aux autres. Que les » Lettres de Nobleſſe ne fuſſent accor- » dées qu'à ceux qui s'en ſeroient ren- » dus dignes par des ſervices impor- » tans rendus à l'Etat, & ſurtout par » de hauts faits d'armes.... Que le Roi » entretînt dans ſa maiſon le plus grand » nombre de Pages qu'il ſeroit poſſible, » & qu'il leur fît donner une éducation » convenable à des gentilshommes, & » capable de les former à l'exercice

» des armes. Qu'on obſervât exactement les Edits concernant les Sénéchaux & Baillis des Provinces, qui » ne doivent être tirés que de la Nobleſſe.... Que les roturiers, & ceux » même qui auroient acquis la nobleſſe » à prix d'argent, ne puſſent prendre le » nom des Seigneuries dont ils ſeroient » poſſeſſeurs.

» Que les anciens réglemens, touchant la levée des ſoldats dans le » royaume, fuſſent remis en vigueur; & » que ceux qui auroient atteint l'âge de » ſoixante ans, & ceux qui auroient » ſervi vingt ans dans les Compagnies » de cavalerie du Roi, ou qui auroient » eu quelques emplois à la guerre, fuſſent exemts de la milice. Que les » Compagnies d'hommes d'armes, dont » le Roi étoit Capitaine, ne fuſſent » compoſées que de gentilshommes.

» Que pour rappeller la modeſtie & » la frugalité de nos ancêtres, & pour » diminuer les dépenſes que le luxe faiſoit croître de jour en jour, on renouvellât les anciennes loix ſomptuaires. Que les pierreries, & l'uſage » de la dorure ſur les habits, fuſſent » abſolument défendus....

» Le Roi fut en même tems ſupplié

HENRI IV. 1596.

» de daigner, pour le foulagement du » Peuple, examiner l'état de fes finan» ces. Lorfqu'on eut fupputé les reve» nus du royaume, épuifé par de fi » longues guerres, on trouva qu'ils » montoient à neuf millions huit cents » mille écus d'or, dont cinq mil» lions étoient employés pour l'entre» tien de la maifon du Roi & pour les » troupes. Le refte étoit deftiné à payer » les gages des Officiers de Judicature » & de Finance, les rentes conftituées » fur les Aides, & plufieurs autres det» tes de l'Etat. On propofa des moyens » qu'on crut efficaces pour empêcher » que les finances du Roi ne fuffent » pillées, comme elles avoient coutu» me de l'être... [a].

[a] Les Mémoires de *Sully* ne parlent pas, comme M. de *Thou*, de l'affemblée de Rouen, & des réfolutions qui y furent prifes. Voici ce qu'ils difent à ce fujet.

» Pour revenir au par» ticulier de cette affem» blée, touchant les dé» putés d'icelle, il faut » favoir qu'ils ne voulu» rent nullement être dif» tingués par les trois Or» dres accoutumés, de » crainte que les Nobles » ne prétendiffent de faire » un Corps féparé, auquel » ils ne vouluffent pas » admettre les Officiers, » mais les réduire au rang » du peuple, & par ainfi » les précéder, foit en » général, foit en parti» culier : ils prindrent un » titre nouveau, & fe fi» rent appeller Meffieurs » les Notables, defquels » étoient quafi tous, ou » d'Eglife, ou de Judica» ture, ou de finance, » ou d'écriture; car quant » aux Gentilshommes, ils » étoient en fi petit nom-

Le 24 Juillet, le Parlement, après avoir ordonné, dès le 28 Mai, de jet-

HENRI IV. 1596.

La Princesse de Condé est déclarée innocente par Arrêt du Parlement.

» bre, & tellement méprisés, & leurs rangs rabaissés par le faste & l'ostentation des Officiers, que rien ne leur étoit déféré, étant leurs propositions, voix & suffrages, rendus comme vains & inutiles..... Le contrepied des sages maximes, qui enseignent à chacun de se mêler seulement de sa vacation, profession & métier, ayant été pris par ces Messieurs les Notables de Rouen, ils s'amuserent à compiler tant de sortes de Loix & d'Ordonnances, si fort disproportionnées aux tems présens, à l'état des affaires, aux dispositions des esprits des Nobles & des peuples, à l'humeur & inclination même du Prince, ... que tout leur labeur ne servit qu'à grossir les tomes des Ordonnances, tant par les défauts ci-dessus remarqués, par les difficultés qui se rencontrerent aux simples & premiers essais des exécutions de leurs fantaisies, par les accidens de la surprise d'Amiens, que par les changemens survenus aux affaires à cause du bon ordre & du bon ménage, dont vous usâtes. (On sait que les Mémoires de Sully ont été rédigés par quatre secrétaires de ce Seigneur, & que ces secrétaires dans leurs récits adressent toujours la parole à leur maître.) de l'heureuse reprise d'Amiens, de la conquête de toute la Bretagne, & de la paix conclue avec l'Espagne: & pour cette cause, laissant tous ces inutiles réglemens, pour servir de matiere à ceux qui se plaisent de grossir leurs écrits de vaines cérémonies; nous nous contenterons de vous ramentevoir seulement trois de leurs propositions, d'autant que l'on leur donna des noms spécieux, que l'on essaya de les mettre en pratique, & qu'elles reçurent même quelque espece d'établissement, à savoir. La premiere, la composition d'un certain Conseil, dont la nomination des Conseillers appartiendroit à l'assemblée, & ensuite aux Cours Souveraines, & seroit nommé le Conseil de Raison, d'au-

HENRI IV. 1595.

ter au feu les procédures faites à Saint-Jean d'Angely contre la Princeſſe de

» tant qu'il la rendroit à » un chacun. La ſeconde, » la ſéparation de tous » les revenus du royaume » en deux égales portions, » l'une deſquelles (montant ſur la préſuppoſition de ces vénérables » Notables à cinq millions d'écus) ſeroit affectée au payement des » gages d'Officiers, fiefs, » aumônes, rentes, arrérages d'icelles, œuvres » publiques & dettes du » général & des particuliers, dont ce Conſeil » auroit la diſpoſition & » ordination abſolue, ſans » que le Roi, ni ſon Conſeil, ni les Cours Souveraines, y euſſent aucun pouvoir, ni qu'ils » en puſſent rien divertir, » changer, ni innover, » laiſſant l'autre portion » qui reviendroit à la » même ſomme de cinq » millions au Roi & à » ceux de ſon Conſeil des » Finances, pour les dépenſes de ſa perſonne » Royale, ſa Maiſon, gens » de guerre, artillerie, » fortifications, garniſons, » ambaſſades, penſions, » dons, préſens, récompenſes, bienfaits, bâtimens & menus plaiſirs » de Sa Majeſté. Et la » troiſiéme, l'impoſition » du ſol pour livre, qui » ſe leveroit ſur toutes » ſortes de vivres, denrées » & marchandiſes, ... » du revenu de laquelle » les Auteurs d'icelle, » (comme s'ils euſſent » trouvé la pierre philoſophale, ou les mines » du Perou), faiſoient une » grande parade, publiant » que tel revenu monteroit à plus d'un million » de liv. faiſant un certain » calcul imaginaire ſur la » dépenſe des particuliers, » lequel auſſi à l'exécution ſe trouva ridicule & » impertinent ». Mémoires de *Sully*, tome I. ch. 69.

Par l'avis de M. de *Sully*, le Roi conſentit à l'établiſſement du Conſeil de Raiſon, prévoyant que ce Conſeil s'annéantiroit de lui-même par les inconvéniens qui en étoient inſéparables. Ce Conſeil, dont le Cardinal de Gondi fut déclaré Préſident, s'aſſembla régulièrement pendant quelques mois à Paris dans une ſalle du Palais Epiſcopal. Mais les nouveaux Conſeillers eurent tant de peine à s'accorder, & il régna un tel déſordre dans leurs délibérations, qu'il demanderent eux-même

Condé, l'avoit déclarée innocente du crime dont elle étoit accuſée. Depuis quelque temps elle avoit réſolu d'embraſſer la Religion Catholique ; mais elle n'avoit point voulu, avant d'être jugée, quitter la Proteſtante, dans la crainte qu'on n'attribuât plutôt ſon changement à des raiſons de politique qu'à des motifs de conviction. Ayant obtenu ſon arrêt, elle fit abjuration à Rouen entre les mains du Légat. Le Prince de Conti & le Comte de Soiſſons, freres du feu Prince de Condé, voulurent proteſter contre le jugement du Parlement : mais on refuſa de recevoir leur proteſtation. Par la ſuite, Henri IV donna des Lettres Patentes, pour faire enregiſtrer dans toutes les Cours du royaume l'arrêt rendu en faveur de la Princeſſe.

HENRI IV. 1596.

Nous ne devons point paſſer ſous ſilence un autre arrêt que le Parlement de Paris rendit le 8 Mars contre François de la Ramée. Cet impoſteur ſe diſoit fils de Charles IX & d'Elizabeth d'Autriche; & il prétendoit que la Reine Catherine de Médicis l'avoit fait expoſer. Il avoit été élevé en Poitou

Supplice d'un nommé *la Ramée*, qui ſe diſoit fils de Charles IX.

d'être déchargés de l'administration qu'on leur avoit confiée. Mêmes Mémoires, chap. 72.

HENRI IV. 1596.

chez un gentilhomme de cette Province, nommé Gilles de la Ramée, dont il avoit pris le nom. S'étant ensuite retiré dans le Vermandois, il s'étoit tenu caché pendant plusieurs mois chez Jean Foiſſier, laboureur. Pour en impoſer davantage, il affectoit d'avoir des révélations. Déjà l'on parloit beaucoup de ce prétendu fils de Charles IX; & diverſes perſonnes ajoutoient, ou feignoient d'ajouter foi aux fables qu'il débitoit. Quelques Seigneurs même ſembloient ébranlés par ſes diſcours; & ſous prétexte de compaſſion de ſon ſort, ils fourniſſoient abondamment à ſes beſoins. Cette premiere étincelle pouvant allumer un grand incendie, Pierre d'Amours, Conſeiller au Parlement, & qui, peu de tems après l'accommodement du Duc de Mayenne, avoit été envoyé dans le Vermandois pour régler les affaires de cette Province, fit arrêter la Ramée & Foiſſier. Ils furent condamnés par le Siége Royal de Rheims, le premier à être pendu, le ſecond à aſſiſter au ſupplice. Le Parlement confirma la ſentence.

Chûte du Pont aux Meuniers à Paris.

Sur la fin de cette année, il arriva à Paris un triſte accident. Le Pont-aux-

Meûniers, bâti au bout du Pont-au-Change, & qui depuis long-tems menaçoit ruine, tomba tout-à-coup. Il périt en cette occasion cent quarante personnes. En travaillant à retirer les décombres, on trouva un homme respirant encore sous des pieces de bois, qui avoient formé sur sa tête une espece de voûte.

HENRI IV. 1596.

Le Roi étoit encore à Rouen, lorsqu'il reçut la nouvelle d'un avantage emporté par un détachement de ses troupes. Biron étoit resté sur la frontiere de Picardie avec quelque cavalerie d'élite, & il faisoit de fréquentes courses dans le pays ennemi. Il défit totalement six cents Espagnols. Varambon & le Comte de Montecuculli, qui les commandoient, se rendirent prisonniers, & Biron envoya l'un & l'autre à Rouen. Des lettres, qu'on trouva sur Varambon, faisoient mention d'une conspiration contre le Roi. Cet Officier n'en fut pas traité plus durement. Il assura qu'il n'avoit aucune connoissance de ce qu'on lui écrivoit; & ayant payé la somme de soixante mille florins, il fut remis en liberté. Montecuculli, moyennant une pareille rançon, fut renvoyé aussi à l'Archiduc Albert.

Biron fait Varambon & Montecuculli prisonniers.

HENRI IV. 1596.

Ce Prince venoit de faire le siége de Hulst, dont la prise avoit coûté cher aux Espagnols. De Rosne y avoit été tué. Il étoit de l'illustre Maison de Savigny en Lorraine. Ayant été élevé en France, il avoit épousé la fille & l'unique héritiere de Jacques d'Anglure, Vicomte d'Estange. Dans le tems des troubles de la France, il s'attacha au Duc d'Alençon. Lorsque ce Prince mourut, de Rosne s'en retourna en Lorraine. Par la suite, voyant le Roi d'Espagne devenir l'arbitre de la France, & presque le maître souverain de ce royaume, il se livra entiérement au parti des Espagnols. Le Duc de Parme, le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, le Comte de Fuentes, & l'Archiduc Albert, lui donnerent successivement des marques de la plus grande confiance. Son habileté dans l'art de la guerre le faisoit considérer des Espagnols, comme un de leurs premiers Généraux. Il avoit une merveilleuse présence d'esprit, pour se tirer des affaires les plus difficiles. On admiroit la sagacité, avec laquelle il pénétroit les desseins des ennemis. Personne ne le surpassoit dans la science des campemens & des siéges. Ce fut à ses con-

ſeils, que le Duc de Parme en France, le Comte de Fuentes & l'Archiduc Albert dans les Pays-bas, durent leurs plus glorieuſes expéditions. Mais ſes défauts n'étoient pas moins grands que ſes talens. Naturellement brouillon, il regardoit la paix comme un mal, & les calamités publiques comme un bien. Auſſi fourbe qu'inquiet, il bravoit toutes les regles de la bienſéance & de l'équité, ne gardoit ſa foi que ſuivant ſes intérêts, & ne ménageoit ſes amis qu'autant qu'ils étoient utiles à ſa fortune ou à ſes plaiſirs. Si un tel homme fut regreté de ceux qui connoiſſoient ſon caractere, ce ne fut que par rapport aux ſervices qu'il étoit capable de rendre à la guerre. L'Archiduc lui fit faire de magnifiques obſéques à Bruxelles. On aſſigna à ſa veuve une penſion de quatre mille écus d'or, avec une ſomme de trente mille pour payer les dettes qu'il avoit contractées. La Cour de Madrid voulut, par cette marque de reconnoiſſance, engager les enfans de ce Général au ſervice de l'Eſpagne; & par l'eſpérance d'une pareille grace, inviter les autres étrangers à s'attacher conſ-

tamment à cette Couronne [a].

HENRI. IV. 1596.

a Peu s'en étoit fallu que de Rosne, au lieu de finir glorieusement ses jours dans une tranchée, ne pérît honteusement sur un échaffaut. *Henri* IV lui avoit fait faire des offres, pour l'attirer à son service. Pendant que cette affaire se traitoit, les Espagnols eurent vent que de Rosne pensoit à les abandonner. Sa perte fut résolue par le Conseil de Bruxelles; mais le Cardinal Albert voulut qu'on l'entendît, avant de le condamner. De Rosne fut appellé au Conseil. Pendant qu'il étoit en chemin, pour s'y rendre, un laquais lui remit un billet, où ces mots étoient écrits, *sauvez-vous, si vous pouvez: autrement vous êtes perdu.* Sa présence d'esprit le servit utilement en cette occasion. Etant entré dans la salle du Conseil avec l'air de sécurité d'un homme qui n'a aucun reproche à se faire, il dit qu'on le mandoit à propos, parce qu'il avoit un projet de conséquence à communiquer. Comme il étoit dans l'habitude d'ouvrir des avis importans, on ne voulut point perdre celui qu'il annonçoit. On lui prêta attention, & il proposa le siége de Calais, en détaillant non-seulement les raisons de former cette entreprise, mais encore les moyens de la faire réussir. » *Ma fidélité,* » ajouta-t-il, *peut vous* » *être suspecte, & j'ai* » *sujet de le croire, mais* » *quand je ne serois pas* » *en votre puissance,* » *comme j'y suis, ma* » *femme & mes enfans,* » *que vous tenez dans* » *vos Etats, ne sont-ils* » *pas des otages, qui vous* » *répondent de moi?* « Son assurance, l'excellence de son plan, le besoin qu'on avoit de lui pour l'exécution, désarmerent ses ennemis. Loin de songer à se saisir de lui, on ne songea plus qu'à le charger de la conduite de l'expédition qu'il proposoit. C'est ainsi qu'il se tira d'un pas si périlleux. Ne voulant plus s'exposer à un pareil danger, il demeura fidéle aux Espagnols, & par le succès du siége de Calais, il dissipa pleinement les soupçons qu'ils avoient pris sur son compte. J'ai extrait ces faits de l'histoire du Pere *Daniel*, édition de 1756, tome 12, pages 238 & suivantes. Il ne cite point la source, d'où il les a tirés.

Fin du XLIII Livre.

ABRÉGÉ

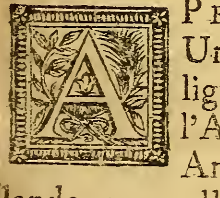


ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XLIV.

HENRI IV. 1597.

Les Princes de l'Empire s'excusent d'entrer dans la ligue contre l'Espagne.

PRÉS que les Provinces-Unies avoient eu signé la ligue avec la France & l'Angleterre, Guillaume Ancel étoit parti de Hollande, pour aller exécuter ses commissions auprès des Princes de l'Empire. Marchant à petites journées, & sans suite, de peur d'être connu, il se rendit d'abord à Nuremberg. Jacques

HENRI IV. 1597.

Bongars, qui depuis long-tems prenoit ſoin des affaires de Henri IV en Allemagne, attendoit Ancel en cette Ville. Ils concerterent enſemble les moyens les plus propres pour faire réuſſir la négociation ; & Bongars fut d'avis, qu'Ancel commençât par tâcher de gagner Frederic, Electeur Palatin. Ce Prince étoit alors à Anſpach. Ancel alla l'y trouver. L'Electeur, & le Margrave de Brandebourg-Anſpach, lui firent beaucoup d'accueil, mais ayant écouté ſes propoſitions, ils répondirent qu'ils ne pouvoient prendre aucun parti, ſans avoir conſulté pluſieurs autres Princes. Philippe-Louis Palatin de Baviere ; Frederic, Duc de Wirtemberg ; Jules, Duc de Brunſwic ; les Adminiſtrateurs de Saxe & de Magdebourg, les Princes d'Anhalt, & Jean Georges, Electeur de Brandebourg auprès de qui Ancel négocia ſecretement, ne marquerent pas plus d'empreſſement à ſatisfaire le Roi.

Les Polonois refuſent pareillement de ſe liguer avec la Maiſon d'Autriche contre le Turc.

Philippe II, ainſi que Henri IV, penſoit à mettre dans ſes intérêts une partie de l'Allemagne. Il y avoit envoyé pour cet effet François de Mendoſe, Amirante d'Aragon. Cet Ambaſſadeur, après avoir paſſé par di-

verses Cours de l'Empire, étoit arrivé à celle de l'Empereur. Y ayant reçu ordre du Roi son maître d'aller en Pologne, il se rendit le 10 Février à Warsovie; le but principal de son Ambassade étoit d'engager les Polonois à déclarer la guerre aux Turcs. Mendose devoit aussi prier le Roi Sigismond de ne pas permettre que la Diette, qui étoit assemblée, fît sous le prétexte des intérêts du commerce, aucun décret favorable aux rebelles des Pays-bas. Il obtint le second article. Le premier fut rejetté par les Etats, quoique sollicité vivement par le Cardinal Cajetan, que le Pape avoit nommé son Légat pour appuyer les demandes de l'Empereur & de Philippe.

HENRI IV. 1597.

Maurice de Nassau bat les Espagnols.

En revenant de Warsovie, Mendose traversa de nouveau l'Empire : il s'y acquitta des commissions que son voyage de Pologne ne lui avoit pas permis jusques-là d'exécuter. Sur sa route, il trouva plusieurs Officiers, qui levoient pour l'Espagne des soldats dont elle avoit grand besoin. Dès le commencement de l'année, le Comte Maurice de Nassau avoit donné de l'occupation au Cardinal Albert. Celui-ci avoit fait assembler sous Tournhout un Corps

HENRI IV. 1597.

considérable de troupes, commandé par Marc de Rye, Comte de Varax, frere du Comte de Varambon. Rye, instruit que les Espagnols étoient campés dans un endroit désavantageux, se présenta le 22 Janvier, pour les attaquer dans leurs lignes. Ils en sortirent précipitamment, & ils se retirerent vers Herentals. Leur arrière-garde fut chargée par Nassau, qui leur tua plus de deux mille hommes, leur enleva trente-huit drapeaux & deux étendarts, & s'empara de tout le bagage, ainsi que de la caisse militaire. Varax périt dans cette action. Le jeune Comte de Mansfeld y fut fait prisonnier. Après cette victoire, Nassau pilla la Ville de Tournhout, & en assiégea la citadelle, dont il se rendit maître en trois jours.

Ces derniers surprennent la Ville d'Amiens.

Un événement agréable pour l'Espagne consola l'Archiduc de ces disgraces. Jusqu'au tems des dernieres guerres civiles, rien n'avoit pû ébranler la fidélité des habitans d'Amiens. Pour récompense de leur attachement, ils avoient obtenu plusieurs immunités, que Henri IV leur avoit confirmées, lorsqu'ils étoient rentrés dans l'obéissance. Ils comptoient au nombre de leurs plus beaux privileges celui de se

garder eux-mêmes ; & ils n'avoient pas même voulu recevoir dans leurs faux-bourgs quelques Compagnies Suiſſes que le Roi deſiroit d'y mettre pour la sûreté de la Ville. Divers délits en avoient fait chaſſer un certain Dumoulin. Cet homme avoit remarqué que les bourgeois faiſoient exactement la garde pendant la nuit, mais que pendant le jour, ſe fiant ſur leur peuple nombreux, ils ne mettoient aux portes que des corps de garde aſſez foibles. Il en avertit Don Ferdinand Tello de Porto-Carrero, Gouverneur de Dourlens. Le 11 Mars, à huit heures du matin, Porto-Carrero s'avança dans les environs d'Amiens avec deux mille hommes d'Infanterie & mille de Cavalerie. Comme on étoit en carême, les habitans étoient à l'Egliſe pour entendre le ſermon. Le Capitaine Dognano, Milanois, s'étoit chargé de ſe ſaiſir de la porte de Montreſcut. Il choiſit pour l'exécution de ce deſſein quatorze ſoldats, à qui il donna des habits de payſans. Un d'eux conduiſoit une charette. Quatre autres portoient des ſacs remplis de pommes & de noix, & l'un de ces derniers, dès que la charette fut ſous la porte, répandit ſon ſac devant

HENRI IV. 1597.

le corps-de-garde. Auſſitôt la garde, en faiſant des huées ſur le faux payſan, ſe jetta ſur les fruits qui étoient à terre. Les ſoldats déguiſés, ſans perdre un inſtant, mettent, les uns la bayonnette, les autres le piſtolet, à la main, & tuent ou diſperſent tout ce qui s'oppoſe à leur paſſage. Les ſentinelles, qui étoient au-deſſus de la porte, couperent les cordes des herſes : mais l'une, étant tombée ſur la charette que les Eſpagnols avoient fait arrêter exprès, demeura ſuſpendue ; l'autre ſe briſa. Quelques bourgeois au premier bruit ſortirent des Egliſes. Ils coururent aux armes, mais ils furent repouſſés, & les ennemis entrerent dans la Ville. Porto-Carrero diſtribua ſon Infanterie dans toutes les rues ; & ſa Cavalerie ſe mit en bataille dans la grande place. Le Comte de Saint-Paul, Gouverneur de Picardie, étoit alors à Amiens. Il n'eut que le tems de ſe ſauver. Ainſi une Ville, où il y avoit plus de quinze mille citoyens en état de porter les armes, fut priſe par trois mille Eſpagnols. Il y eut environ ſoixante bourgeois tués. Les ennemis ne perdirent que cinq hommes, du nombre deſquels fut le Capitaine Dognano.

Par la priſe d'Amiens, l'ennemi étoit à portée de faire des courſes juſqu'à Paris, & le centre du Royaume en devenoit en quelque ſorte la frontiere. Auſſi le trouble s'empara de tous les eſprits. On faiſoit réflexion que pluſieurs Villes n'étoient pas bien affermies dans la ſoumiſſion; que le Duc de Mercœur, en traitant de la paix, ne ſongeoit qu'à continuer la guerre; qu'un grand nombre de Catholiques conſervoit encore quelque défiance;& que les Proteſtans, autrefois ſi zélés ſerviteurs du Roi, paroiſſoient être ſur le point de devenir ſes plus dangereux ennemis. Toute la France étoit conſternée. Henri ſeul demeura ferme au milieu de l'orage. Il s'arracha, ſans délibérer, à tous les amuſemens de la Cour [a], & il partit pour Beauvais. Ayant raſſuré cette Ville & celle de Mondidier par ſa préſence, il paſſa à Corbie. Cette Place eſt ſituée ſur la Somme au-deſſus d'Amiens, comme Pecquigny l'eſt au-deſſous ſur la même riviere; de ſorte que, lorſqu'on eſt maître de ces deux Villes, on tient celle d'Amiens comme bloquée. Le Roi, après avoir renforcé

HENRI IV. 1597.

Conſternation de la France.

Le Roi ſe rend en Picardie.

[a] *Allons, dit-il, c'eſt aſſez faire le Roi de France. Il eſt tems de faire le Roi de Navarre.*

HENRI IV. 1597.

les garnisons de l'une & l'autre Place, ordonna au Maréchal de Biron de couper aux Espagnols la communication avec leur nouvelle conquête. Les troupes du Maréchal montoient à peine à trois mille hommes de pied & à six cents chevaux. Il se porta au nord d'Amiens, & établit son quartier au Village de Longpré, ce côté étant celui par où les ennemis pouvoient plutôt jetter du secours dans la Ville.

Il envoye des Commissaires aux Protestans assemblés à Châtelleraut.

Ces mesures étant prises sur la frontiere, Henri IV s'occupa du soin de mettre ordre aux affaires de l'intérieur du royaume. L'audace des Protestans augmentoit de jour en jour. De leur autorité privée, ils avoient transféré leur synode de Vendôme à Saumur, & ensuite à Châtelleraut. Ils commençoient à joindre les menaces aux murmures. Le Roi leur députa Gaspard de Schomberg, Emeric de Vic, J. A. de Thou, & Soffrey de Calignon. Ces Commissaires ne purent amener les choses à des voies de conciliation. Bouillon & la Trémoille étoient les principaux fauteurs du parti. D'abord ils n'avoient agi que sourdement. Depuis un tems, ils affectoient moins de mystere dans leurs démarches. Ils n'a-

voient pas même fait de difficulté de se rendre à l'assemblée de Châtelleraut. Schomberg, avec cette vive éloquence qui lui étoit naturelle, leur représenta qu'ils se rendroient odieux à tous les bons François, s'ils abandonnoient Henri dans l'état où il se trouvoit. Piqués d'honneur, ils promirent d'aller joindre le Roi. La Tremoille promit de plus de lui mener trois régimens d'Infanterie. Bouillon s'engagea aussi à faire des levées dans le Limosin. Le premier leva en effet dans le Poitou trois régimens, mais il les retint sur les confins de cette Province. Le Duc de Bouillon, au lieu d'aller trouver le Roi, passa en Auvergne, & de-là dans le Gévaudan, où il fit un long séjour, sous prétexte qu'il y régnoit des divisions qui exigeoient sa présence.

HENRI IV. 1597.

Mesures prises par les Espagnols, pour conserver leur nouvelle conquête.

Aussitôt que le Maréchal de Biron s'étoit approché d'Amiens, Porto-Carrero, à qui le Cardinal Albert avoit confié le gouvernement de cette Place, en avoit fait brûler les fauxbourgs. La Somme passe dans une partie de la Ville. Se séparant ensuite en deux bras, puis réunissant ses eaux, elle forme, dans une autre partie de la Ville une espèce d'Isle. Vers la porte de Montres-

HENRI IV.
1597.

cut, les eaux ſont plus baſſes, parce que le terrein eſt plus élevé. Porto-Carrero, jugeant que les aſſiégeans formeroient de ce côté leur attaque, détourna le cours de la riviere. Le foſſé d'un ravelin, qui étoit vis-à-vis de cette porte, n'avoit ordinairement que trois pieds d'eau. L'abondance des pluies & la fonte des neiges le remplirent à la hauteur de huit pieds. Par ce moyen la Somme ſe déborda, & la campagne entre Amiens & Corbie fut inondée. Au commencement d'Avril, l'Archiduc fit entrer dans la Place ſix cents chevaux ſous la conduite de Don Juan de Guſman. Ils furent chargés & pourſuivis vivement juſqu'au glacis par le Maréchal de Biron; mais ils ſe jetterent dans la Ville, à la faveur d'une ſortie que fit la garniſon. Quelques ennemis furent tués; on en bleſſa un grand nombre. Tacon & Deza, qui commandoient la ſortie, reçurent chacun une bleſſure, & Deza mourut de la ſienne le 20 du même mois.

Biron tente inutilement de ſurprendre Dourlens.

Biron, Capitaine vigilant, eſſaya de ſurprendre Dourlens, qui fourniſſoit des ſecours aux aſſiégés. L'entrepriſe échoua. Déja il étoit arrivé quatre mille Anglois, & l'armée augmentoit tous

les jours par les renforts que le Roi y envoyoit. L'Archiduc de son côté en attendoit un de quatre mille hommes, qui lui étoit envoyé par l'Administrateur de Saxe contre la parole que ce dernier avoit donnée aux Ministres du Roi. Le Duc de Saxe Lawembourg devoit aussi fournir trois mille hommes. Mais l'un & l'autre de ces Corps de troupes auxiliaires arriverent si tard, qu'ils ne furent pas d'une grande utilité aux Espagnols. Il en fut de même des troupes qu'Albert faisoit lever par le Colonel Skreghel dans le Duché de Luxembourg.

HENRI IV. 1597.

Il y avoit de fréquens combats entre la garnison d'Amiens & les troupes de Biron. Le 29 Mai, Porto-Carrero fit une sortie à la tête de cinq cents chevaux. Il força le village de Longpré, & nous en chassa; mais Biron en chassa les ennemis à son tour.

Le Roi prend le commandement du siége d'Amiens.

Henri IV étoit venu depuis quelque tems à Paris, pour y donner divers ordres. Dans les premiers jours de Juin il retourna en Picardie, & il prit le commandement du siége. Biron avoit conduit au-delà de la Somme un long fossé, fortifié seulement de plusieurs redoutes, & il avoit fait construire un

HENRI IV. 1597.

pont derriere Longpré. Le Roi fit dresser sa tente auprès de l'Abbaye de la Magdeléne entre le fossé & le pont. Porto-Carrero avoit abattu l'Eglise de cette Abbaye, mais une chapelle voûtée étoit restée debout. C'étoit-là que Henri se retiroit, lorsqu'il vouloit prendre quelque repos. Malgré une colline qui étoit entre la Ville & cette partie du camp, le canon ne laissoit pas de faire beaucoup de ravage dans le quartier du Roi. Un jour, un boulet rasa la voûte de l'endroit où ce Monarque étoit couché; il alla frapper un arbre qui étoit proche, & il s'y arrêta: long-tems après le siége, on montroit encore ce boulet.

L'armée étoit composée de douze mille hommes d'Infanterie, & de trois mille de Cavalerie. On payoit le prêt aux soldats réguliérement tous les mois. Nicolas de Neufville de Villeroi faisoit lui-même la distribution de l'argent, afin qu'il ne s'y commît point de fraude.

Peu de jours après l'arrivée du Roi au camp, un soldat se glissa dans la Ville, déguisé en Augustin. Quelques Bourgeois comploterent avec lui d'égorger le corps-de-garde d'une tour située au couchant, & de nous la li-

vrer. Le complot fut revelé par un des complices. Tous ceux qui y trempoient furent arrêtés & punis de mort. Porto-Carrero fit mettre en prison quelques Religieux Augustins, qu'il soupçonna d'entretenir des intelligences avec Biron.

HENRI IV. 1597.

Sur la fin du mois, il y eut plusieurs sorties. Dans une, nous fûmes maltraités; mais le lendemain nous eûmes notre revanche. Les assiégés tomberent dans une embuscade près de l'Abbaye de Saint-Jean, & y perdirent beaucoup de monde. Don Diegue de Benavides, qui étoit à la tête de leur détachement, courut risque d'être pris. Il se donna un autre combat encore plus sanglant près d'une chapelle que Biron faisoit fortifier. Cinq escadrons & deux cents fantassins, commandés par Montenegro & par Tacon, attaquerent les troupes qui soutenoient les travailleurs. Inférieures en nombre, elles auroient succombé, si un régiment Anglois ne fût venu à leur secours. La victoire fut long-tems incertaine; mais enfin nous contraignîmes les ennemis de rentrer dans la Place, & nous arborâmes nos drapeaux sur la contrescarpe. Plus de deux cents hommes périrent de

chaque côté. La perte des ennemis fut considérable, surtout par la perte de Don Juan de Gusman, qui fut tué dans cette action. Biron, après avoir repoussé cette attaque, établit une nouvelle batterie près de la chapelle dont nous venons de parler. Les assiégés se présenterent inutilement deux fois pour enclouer les canons.

Porto-Carrero nous harceloit ainsi continuellement, afin de retarder nos travaux, & de donner au Cardinal Albert le tems d'assembler son armée pour venir au secours de la Place. Melzi, que l'Archiduc avoit fait venir depuis peu du pays de Gueldres, & qui commandoit dans Dourlens, nous fatiguoit aussi beaucoup par des courses fréquentes, & il ravageoit tout le pays. Le 17 Juillet, nous essuyames un fâcheux échec. François d'Arco & Diegue Durando sortirent avec environ six cents hommes, & taillerent en pieces la plus grande partie du régiment de Picardie. Montigny, Flessan & Fouquerolles, trois de nos Mestres de Camp, y perdirent la vie [a].

[a] On lit dans *Davila*, Livre 15, que le Roi se porta de son quartier de la Magdelene à l'endroit où se passoit l'action, & que, s'étant mis à pied une

Depuis ce jour, les assiégés ne firent plus de sorties, tant parce que la garnison étoit considérablement diminuée, que parce que le Gouverneur se défioit des bourgeois. Nous avions conduit la tranchée jusqu'au fossé. Les assiégés, moyennant une palissade qu'ils firent au chemin couvert, le défendirent pendant quelques jours; & nous n'en fûmes maîtres que le premier Août. Lorsque nous y fûmes logés, Saint-Luc, Grand Maître de l'artillerie, fit braquer sur la contrescarpe huit gros canons, qui ruinerent une gallerie & quatre casemates. Le 24, nous emportâmes le ravelin qui couvroit la porte. Nous commençâmes le 2 Septembre à battre le corps de la Place; & le lendemain il arriva un accident qui déconcerta extrêmement les assiégés. Porto-Carrero reçut dans le côté un coup d'arquebuse, dont il tomba roide mort. C'étoit un homme de petite taille, mais d'un grand esprit & d'un grand courage. On étoit persuadé que, plutôt que de se rendre, il se seroit enséveli sous

Porto Carrero, Commandant de la Place, est tué.

demi-pique à la main, accompagné des Comtes de *Saint Paul* & *d'Auvergne*, il rétablit le combat, & repoussa les ennemis.

Le Duc de *Mayenne* & le Prince de *Joinville* se signalerent en cette occasion.

HENRI IV. 1597.

les ruines de la Place. Tous les Officiers de la garnifon déférerent, d'un consentement unanime, le commandement à Jerôme Carafe, Marquis de Montenegro.

Du côté des affiégeans, Saint Luc a le même fort.

Cette perte des ennemis fut compenfée par celle que deux jours après nous fîmes de François d'Efpinay de Saint-Luc. Allant de côté & d'autre pour remplir les devoirs de fa charge de Grand Maître de l'artillerie, il fut tué d'une moufquetade dans la tête [a]. Ce Seigneur avoit beaucoup de génie pour la guerre, & s'y étoit rendu très-habile par fon application [b]. Il joignoit à des mœurs douces un efprit délicat, qu'il avoit cultivé par l'étude des belles-lettres : ce qui avoit fait naître entre Givry & lui une efpece de rivalité. Courtifan fin & délié, il avoit fu avancer fa fortune, & amaffer de grands biens, fans s'attirer l'envie. De fon mariage avec Anne de Coffé, fœur du Maréchal de Briffac, il eut quatre fils.

[a] Le 8 Septembre.

[b] Selon *Henri IV*, bon juge en cette matiere, *Saint Luc* étoit homme de fervice, ayant l'efprit & le courage bon, étant fort actif, inventif & diligent, & néanmoins ne faifoit pas beaucoup, à caufe de la grande abondance de conceptions qui lui entroient dans la tête, dont la derniere venue lui fembloit toujours la meilleure. *Mém. de Sully, tome 1, chap. 74.*

Timoléon l'aîné porta le nom de son oncle, tué trente ans auparavant près de Mucidan en Périgord. Charles fut le second. François, qui étoit le troisiéme, fut Chevalier de Malthe ; & le quatriéme, nommé Artus, fut Abbé de Rhedon. HENRI IV. 1597.

Le 14, après avoir battu depuis le point du jour jusqu'à midi l'angle du bastion, l'on fit jouer une mine. Par l'effet qu'elle produisit, la communication avec la Ville fut coupée aux troupes qui se trouvoient sur le bastion. Aussitôt les François d'un côté, & les Anglois de l'autre, monterent à l'assaut. Il fut soutenu vigoureusement par Arco, chargé de la défense de cet endroit. Le combat dura jusqu'à la nuit. Pendant ce tems, Montenegro fit enlever les décombres qui fermoient le passage entre le bastion & la Ville. Il substitua des troupes fraîches à celles qui avoient combattu jusqu'alors ; & les François, ne pouvant s'emparer entiérement du poste, se contenterent d'établir un logement dans la partie qu'ils occupoient.

Le Cardinal Albert s'avance, pour faire lever le siége.

Cependant le Cardinal Albert, après avoir laissé dans les Pays-bas le Comte de Berg avec les troupes Alle-

HENRI IV. 1597.

mandes, pour s'oppoſer aux entrepriſes du Comte Maurice de Naſſau, avoit donné rendez-vous à toutes ſes autres troupes ſous Douay. Dans un conſeil de guerre que tinrent les Eſpagnols, il fut agité s'ils entreprendroient de nous forcer dans nos lignes, ou ſi, pour faire diverſion, ils aſſiégeroient Peronne ou Saint-Quentin. Comme la Ville d'Amiens étoit extrêmement preſſée, ils réſolurent d'attaquer notre camp. Don Juan de Contreras, Gaſton de Spinola, & quelques autres Seigneurs volontaires, s'offrirent à le reconnoître. Ils s'avancerent pour cet effet avec un détachement de cinq cent hommes juſqu'à Corbie. Sur l'avis de leur approche, Henri IV alla avec quelque Cavalerie à leur rencontre. Le Maréchal de Biron, & François de la Grange de Montigny, le ſuivirent à la tête d'un Corps de troupes plus conſidérable. Alors le détachement ennemi prit le parti de la retraite. Déjà il avoit repaſſé une petite riviere qui ſe jette près de Corbie dans la Somme, lorſque Spinola propoſa de faire halte, & d'attendre en bataille les François. Contreras n'ayant point voulu y conſentir, le détachement continua ſ

marche, ou plutôt s'enfuit en désordre à Bapaume, Henri le suivant l'épée dans les reins. Les Espagnols perdirent dans cette déroute trois étendards, & plus de deux cents chevaux laissés dans le chemin par leurs cavaliers. Spinola, de retour auprès du Cardinal Albert, fit de grandes plaintes de Contreras, & l'accusa de lâcheté. Ils se seroient même battus en duel, si l'Archiduc n'eût sagement terminé leur querelle, en donnant beaucoup d'éloges à la valeur de l'un & à la prudence de l'autre. Ce Prince leur ordonna de s'abstenir de toute voie de fait, & de remettre au jour de la bataille, qui se donneroit bientôt, à faire voir d'une maniere plus glorieuse pour eux, lequel des deux étoit plus courageux & plus fidéle à son devoir.

Albert, étant parti de Douay avec ses troupes & avec douze canons, marcha vers Arras. Le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, ce vieux Capitaine qui s'étoit trouvé dans un si grand nombre de combats, exerçoit dans l'armée les fonctions de Maréchal de Camp Général. A cause de son grand âge & de ses infirmités, il se faisoit conduire en litiere. Les Espagnols se

HENRI IV. 1597.

porterent à Avesnes, de-là à Dourlens. Ils passerent l'Authie, & firent plusieurs décharges de leur artillerie pour annoncer à la Ville d'Amiens qu'ils venoient à son secours. La nuit suivante, ils camperent près de l'Abbaye de Bertaucourt [a]. Henri IV s'étoit persuadé que les ennemis n'étoient pas dans l'intention de hasarder une bataille, & qu'ils se contenteroient de faire de loin parade de leurs forces. Mais le lendemain ils passerent une petite riviere guéable que la Somme reçoit à Espinoy. Leur avant-garde s'étant avancée à deux lieues par-delà Pecquigny, du côté d'Amiens, rencontra un Corps de Cavalerie, avec lequel elle en vint aux mains. Le combat ne fut ni long ni meurtrier. Pendant cette escarmouche, Melzi & Charles Visconti s'approcherent du camp des François. A peine parurent-ils, que le Roi les chargea; ensorte que le feu & la fumée de la mousqueterie les empêcha de pouvoir observer notre position. Les Espagnols, avant d'arriver à Longpré, étoient obligés de passer sur une éminence à quelque distance de ce village.

[a] *Bertincourt* est une faute dans la traduction de M. de *Thou*.

Le Roi, en rentrant dans les lignes, donna ordre à Jean de Durfort, qui depuis la mort de Saint-Luc commandoit l'artillerie, de faire tirer ſur eux ſans diſcontinuer, dès qu'ils paroîtroient ſur cette éminence.

HENRI IV. 1597.

Cette précaution décida du ſuccès du ſiége. Le village de Longpré étoit peu fortifié. Si l'Archiduc l'avoit attaqué ce jour-là, il l'auroit emporté ſans beaucoup de peine. Maître de ce poſte, il l'auroit été bientôt du pont que Biron avoit fait conſtruire derriere, & qui n'étoit défendu que par un foible retranchement. Après ces deux coups de main, les Eſpagnols paſſoient la Somme ſans obſtacle, & pouvoient jetter toutes ſortes de ſecours dans Amiens, par le côté méridional, où nous n'avions que des corps-de-garde placés de diſtance en diſtance. Dès que l'ennemi ſe montra ſur la colline, Durfort exécuta ce que le Roi lui avoit ordonné; & le canon fut ſi bien pointé, qu'il n'y avoit point de coups perdus. L'Archiduc avoit compté de pouvoir de deſſus la hauteur reconnoître à ſon aiſe le village. La vivacité du feu de notre artillerie l'en empêchant, ce Prince n'oſa bruſquer l'attaque; il la

Faute de l'Archiduc.

HENRI IV. 1597.

remit au lendemain : & pour mettre ses troupes à l'abri de notre canon, il se retira derriere la colline. En même tems il détacha le Comte de Bucquoi pour jetter sur la Somme entre Longpré & Pecquigny un pont, sur lequel il se proposoit de faire passer le secours destiné pour les assiégés, tandis que les deux armées en seroient aux mains.

On reconnut en cette occasion la vérité de cet axiome militaire, que, si deux camps se connoissoient bien l'un l'autre, ils se feroient beaucoup de mal. Le Duc de Mayenne, chargé de défendre le village de Longpré, profita de la timide circonspection des ennemis, pour le fortifier pendant la nuit ; & le lendemain ce poste se trouva le plus fort de notre camp. Albert, ayant vû le matin nos nouveaux ouvrages, se répentit de sa faute. Pour comble de disgrace, il apprit que Bucquoi, après avoir jetté son pont, avoit été battu par un détachement de nos troupes, & obligé de nous abandonner ses bateaux. Alors l'Archiduc, perdant l'espérance de nous faire lever le siége, se retira fort consterné d'avoir manqué son entreprise. Le Roi, avec la plus grande partie de ses troupes, poursui

vit les ennemis. Lorſqu'Albert eut regagné les hauteurs, il rangea ſon armée en bataille. Le Roi en fit autant. Mais l'ennemi ne jugea pas à propos d'accepter le combat ; & il retourna à l'Abbaye de Bertaucourt. Il alla le lendemain camper à Rubempré, où il ſe repoſa pendant deux jours ; & ayant enſuite repaſſé l'Authie près d'Orville, il reprit la route d'Arras.

HENRI IV. 1597.

Les aſſiégés capitulent.

Dès que Henri IV fut de retour à ſon camp, il fit ſommer les aſſiégés de ſe rendre. Montenegro demanda la permiſſion de prendre les ordres de l'Archiduc, avant de ſe déterminer. Albert fit réponſe qu'il étoit content des preuves que la garniſon avoit données de ſon zele & de ſon courage. Sur cette aſſurance, Montenegro capitula. On convint que, ſi dans l'intervalle de ſix jours il ne recevoit pas un ſecours de deux mille hommes, il remettroit la Place ; & que juſqu'à ce terme on ſuſpendroit tous actes d'hoſtilité. Les ſix jours étant expirés le 25 de Septembre, & le ſecours n'ayant point paru, la capitulation eut ſon exécution. Le Roi fit ſon entrée dans la Ville ſur les quatre heures du ſoir, avec une pompe militaire. Il en donna le gouvernement à

HENRI IV. 1597.

Dominique de Vic; & il y mit en garnison vingt Compagnies d'Infanterie, & trois escadrons de Cavalerie. Le 26, le feu prit au camp. Toutes les tentes des Princes & des Seigneurs, & la plûpart de leurs bagages, furent la proie des flammes. Une partie du trésor du Roi fut pillée dans le tumulte; le feu en fondit une autre partie.

Le Roi avoit résolu d'assiéger Dourlens. Ne voulant pas néanmoins, disoit-il, manquer de rendre la visite à un aussi grand seigneur que le Cardinal Albert, qui lui avoit fait l'honneur de le venir voir avec tant d'appareil, il fit une course jusqu'aux portes d'Arras, où l'Archiduc étoit tombé malade. On tira quelques coups de canon contre la Ville, & l'on escarmoucha contre le régiment d'Avalos, qui étoit dans le fauxbourg. Mais on se retira sur le soir à Pas, où le jour suivant le Roi déclara Urbain de Laval de Bois-Dauphin Maréchal de France [a]. Tandis qu'on fit le siége de Dourlens, qui pour lors fut entrepris sans succès [b],

Préparation à la paix entre la France & l'Espagne.

[a] Conformément au traité fait avec ce seigneur, qui avoit remis diverses Places qu'il tenoit pour la Ligue dans le Maine & dans l'Anjou.

[b] Des pluies extraordinaires, qui survinrent obligerent le Roi d'abandonner cette entreprise.

Bonaventure

Bonaventure de Calatagirona, Général des Religieux de l'Obſervance, revint de Madrid, où le Pape l'avoit envoyé pour ménager un accommodement entre les couronnes de France & d'Eſpagne. Sur les ordres qu'il apporta de Philippe II, l'Archiduc députa le Préſident Jean Richardot, pour conférer avec Villeroy. Ces deux Miniſtres s'aboucherent ſur la frontiere ; & il fut décidé qu'on nommeroit inceſſamment de part & d'autre des Plénipotentiaires. Vervins en Vermandois fut le lieu choiſi pour le congrès. Avant de parler de la maniere dont cette aſſemblée ſe termina, nous ſommes obligés, pour ſuivre l'ordre preſcrit à des Annales, de rapporter pluſieurs autres événemens.

HENRI IV. 1597.

Dans les premiers jours de cette année Saint-Gilles s'empara de Château-Briant, au nom du Connétable Henri de Montmorency, à qui cette Ville appartenoit ; & la garniſon que le Duc de Mercœur y avoit miſe, fut égorgée. Le Duc ſe récria contre cette violence. Il refuſa de renouer les conférences commencées pour pacifier la Bretagne ; & la trève qu'il avoit conclue avec le Roi fut rompue. Ayant appris

HENRI IV. 1597.

que le Duc de Montpensier sollicitoit fortement la restitution de Mirebeau, & sachant d'ailleurs que Villebois, qui y commandoit, étoit très-fâché de quitter son poste, il traita secretement avec cet homme sans honneur, qui lui livra la Place. Il essaya de corrompre aussi Vernay, Commandant de Chinon, & il voulut surprendre Châtelleraut, où les députés des Protestans traitoient avec les Commissaires de la Cour. Le Roi, par les avantages qu'il fit à Vernay, le retint dans son parti. On découvrit les intelligences que le Duc de Mercœur avoit dans Châtelleraut & les deux freres Gardeuil, qui avoient promis d'introduire ses troupes dans la Ville, eurent la tête tranchée.

Des lettres interceptées découvrent la mauvaise foi du Duc de Mercœur.

Peu après, on fit une seconde découverte encore plus importante. Dès le tems de la surprise d'Amiens par les Espagnols, on avoit arrêté à Saumur un jeune homme de Beauvais, nommé la Croix. [a]. Il étoit porteur de lettres adressées par le Cardinal Albert à Rodrigue de Mendose, Agent de Phi

[a] La Croix étoit un faux nom. Le vrai nom du jeune homme étoit des Loges.

lippe en Bretagne. L'Archiduc, dans ces dépêches, faifoit mention d'une armée, qui devoit arriver d'Efpagne dans cette Province. Se fervant enfuite d'un ftile énigmatique, il ajoûtoit que les fleurs noires avoient produit des fleurs rouges ; que celles-ci venoient d'éclore en Picardie, & que bientôt on en verroit d'autres éclore dans toute la France, & même au milieu de Paris. La Croix fut conduit en cette Capitale. On inftruifoit fon procès, lorfqu'on intercepta d'autres lettres. Elles étoient écrites par le Duc de Mercœur à Charpentier, Avocat au Parlement, & fils de feu Jacques Charpentier, Profeffeur de Philofophie, fameux par fes querelles avec Pierre Ramus. Le Duc y marquoit que, s'il avoit eu plus de troupes & d'argent, il fe feroit rendu maître, fans tirer le canon, de plufieurs Villes, non-feulement en Bretagne, mais dans tout le refte du royaume. Que, pourvû qu'Albert voulût profiter des circonftances, le Navarrois feroit bientôt réduit aux dernieres extrémités. Que l'armée promife par le Roi Catholique étoit attendue en Bretagne dans le mois de Juillet, & que ce feroit alors qu'on porteroit les

HENRI IV. 1597.

coups décisifs. Selon ces lettres, le Duc de Mercœur & l'Archiduc devoient alors s'avancer, chacun de leur côté, & réunir leurs forces près de Paris ou de Rouen, où ils seroient joints par un grand nombre de zélés Catholiques, qui n'attendoient que ce moment pour se déclarer.

On intercepta aussi des lettres de Valet, Prieur de la Trinité en Bretagne. Il y étoit question d'un projet d'enlever le Roi.

Charpentier fut arrêté. D'abord il se flatta de pouvoir se tirer d'embarras, parce que ces lettres n'étoient point à son adresse, & que la suscription portoit un nom supposé. Mais on le convainquit d'être un des émissaires, dont les ennemis se servoient pour ourdir leurs trames; & il fut condamné, ainsi que la Croix, au supplice de la roue.

Nouvelles hostilités entre ce Duc & les royalistes.

Sur ces entrefaites, le Maréchal de Brissac, que le Roi avoit nommé pour commander en chef dans la Bretagne, se mit en campagne, pour réprimer les courses des anti-royalistes. Il n'avoit que douze cents hommes d'infanterie & deux cents de cavalerie. Jean d'Avaugour de Saint-Laurent,

Gouverneur de Dinan, l'attaqua près de Plaincourt. Après un léger combat entre les deux avant-gardes, on se sépara. Brissac s'approcha de Rennes, où le faux bruit, qui s'étoit répandu que le Roi étoit attaqué d'une maladie mortelle, mettoit les esprits en mouvement. En même-tems, le Maréchal donna ordre à Sourdeac, de marcher contre Gui Eder de Beaumanoir, Baron de Fontenelle, qui commettoit toute sorte de brigandages. Sourdeac s'empara du Château de Peinmarck, où Fontenelle tenoit un grand nombre de bandits à ses gages. Ils furent tous pendus. La Gresille de la Tremblaye, un des principaux Lieutenans de Brissac, battit d'Avaugour, & le mit en fuite. Dans le voisinage de Dinan étoit un Château, nommé le Plessis-Bertrand, dont la garnison incommodoit beaucoup les Malouins. Ils offrirent de fournir l'argent & les munitions nécessaires, si on vouloit en faire le siége. La Tremblaye accepta l'offre. Secondé du Marquis Jean de Coëtquen, Gouverneur de Saint-Malo, il ouvrit la tranchée. En visitant les travaux, il fut tué d'un coup de mousquet. Aussitôt le Marquis de

HENRI IV. 1597.

HENRI IV. 1597.

Coëtquen leva le siége, & Brumenfany, Gouverneur de Châtillon, prit la route de Pont-Orson avec l'infanterie qui avoit été employée à cette expédition. D'Avaugour fondit sur Brumenfany, & ne fut pas plus heureux qu'il l'avoit été vis-à-vis de Brissac & de la Tremblaye. Une partie de ses troupes fut taillée en pieces, & il perdit environ deux cents chevaux. La victoire des royalistes eût été encore plus complette sans la nuit qui survint. Le Duc de Mercœur, de son côté, rentra par ruse dans Château-Briant, à-peu-près de la même maniere que S. Gilles s'en étoit emparé. Il en coûta la vie à celui qui avoit livré la Place à ce Capitaine.

Conspiration d'un Chartreux pour tuer Henri IV.

Un certain Ledesma étoit venu en Bretagne par ordre de la Cour de Madrid, pour tâcher de faire cesser la mésintelligence, qui étoit depuis quelque tems entre le Duc de Mercœur & Jean d'Aguilar, Commandant des troupes Espagnoles. Pendant le séjour qu'il fit à Nantes, il alloit souvent à la Chartreuse bâtie dans le fauxbourg. Pierre Ouyn, un des Religieux de ce Couvent, avoit voyagé en Espagne, & entendoit la langue Espagnole. Le-

desma lia avec lui un commerce très-étroit. Ayant reconnu dans ce Moine un caractere entreprenant & séditieux, il lui persuada d'inspirer à quelqu'un le dessein de tuer Henri IV. Le Religieux fanatique en fit la proposition à un de ses parens. Celui-ci mourut peu de tems après. On n'a jamais su s'il avoit donné son consentement à cet horrible complot. Il est certain seulement qu'il ne révela point un si noir attentat; *ce qu'il devoit néanmoins faire*, ajoûte M. de Thou, *son silence le rendant coupable de léze-majesté* [a]. D'autres personnes, à qui le Chartreux parla, ne lui garderent pas de même le secret. On se saisit de ce furieux, & les témoins lui ayant été confrontés, il avoua son crime. Le Roi, par considération pour l'Ordre des Chartreux, voulut bien pardonner au coupable, & se contenta de lui avoir fait faire son procès dans la forme juridique, afin de constater l'indignité des procédés de Philippe II, & du Duc de Mercœur.

Trève avec le Duc de Mercœur.

Malgré toutes les preuves qu'on ve-

a Par ces paroles, notre Historien justifioit d'avance la condamnation prononcée dans la suite contre le Président François-Auguste de *Thou* son fils.

HENRI IV. 1597.

noit d'avoir de la mauvaiſe foi du Duc, Henri IV conſentit de ſigner avec lui une trève. Elle fut publiée le 17 Octobre, & devoit durer juſqu'au premier Janvier. Le Roi fit ſavoir aux Etats de Bretagne, qu'il ſe rendroit inceſſamment dans cette Province. Il leur demanda cent mille écus, avec des vivres & vingt canons, pour l'armée qu'il ſe propoſoit d'y conduire; & les Etats, ſans ſe faire preſſer, accorderent tous ces articles. La Ville de Saint-Malo promit d'elle-même pluſieurs ſecours. C'eſt ainſi que l'heureux ſuccès du ſiége d'Amiens changea toute la face des affaires, & que chacun à l'envi s'empreſſa de ſuivre un parti, pour qui la fortune ſe déclaroit ſi ouvertement.

Une entrepriſe des Eſpagnols ſur Ville-Franche échoue.

De tous côtés, elle favoriſoit le Roi. Les Eſpagnols depuis long-tems avoient des deſſeins ſur Villefranche, ſituée à ſept lieues de Sedan entre Dun & Stenay. Gaucher, partiſan à leur ſolde, ſollicita des ſoldats de la garniſon, de lui livrer cette Place. Ils en avertirent Tremelet, leur Commandant, qui, pour oppoſer la ruſe à la ruſe, leur permit de traiter avec l'ennemi. Ayant reçu l'argent de Gaucher,

ils lui firent espérer que le 3 Août ils lui procureroient l'entrée de la citadelle. Le jour indiqué, Gaucher se présenta avec sa troupe. Il se glissa sans bruit dans le fossé. Mais dans le tems qu'il se croyoit maître de la Ville, les Gouverneurs [a] de Sedan, de Mouson & de Maubert-Fontaine, qui, à la priere de Tremelet, s'étoient embusqués dans les bois voisins, prirent en queue les ennemis, & les taillerent en pieces. Gaucher heureusement pour lui s'étoit fait suivre d'un cheval de selle, sur lequel il se sauva, dès qu'il apperçut qu'il étoit trahi.

HENRI IV. 1597.

Campagne glorieuse de Lesdiguieres.

Lesdiguieres avoit levé en Dauphiné six mille fantassins & cinq cents chevaux. Ayant assemblé ses troupes le 20 du mois de Juin à Saint-Robert près de Grenoble; il marcha vers Saint-Jean-de-Maurienne. Avant d'y arriver, il donna plusieurs combats, pour déloger du sommet des montagnes divers détachemens des troupes du Duc de Savoye. Sur la nouvelle qu'un Corps de troupes Milanoises étoit en marche pour se rendre en Flandre, il résolut de lui couper les passages. Dans

[a] *D'Estivaux*, *Claude de Joyeuse*, Comte de *Granpré*, & *Louis de Mailly de Rusmenil*.

HENRI IV. 1597.

cette vûe, il laissa le régiment de Paquiers devant Saint-Jean-de-Maurienne, & s'avança vers Saint-Michel. Salinas, Général du Duc de Savoye, y étoit avec deux mille hommes de pied & dix Cornettes de Cavalerie. Crequy l'y attaqua, & le contraignit de se retirer à la hâte sur le Mont-Cenis. Pendant que Lesdiguieres poursuivoit les Savoyards, les troupes Milanoises passerent le petit Saint-Bernard. Ce Général, en étant informé, renonça au projet qu'il avoit formé de construire un Fort sur le Mont-Cenis, & il revint à Saint-Jean-de-Maurienne, dont la garnison avoit capitulé. Il fit fortifier cette Place à la hâte, & élever quatre redoutes pour la défense des ponts de Villars & d'Hermillon. Ensuite il se porta du côté de la Chambre, & fit occuper par son avant-garde le bourg Sainte-Catherine.

Le même jour, le Duc de Savoye traversa les Alpes. Il fut surpris de trouver encore en Savoye Lesdiguieres, qu'il croyoit n'y être venu que pour s'opposer au passage des troupes Milanoises, qui étoient déjà à Saint-Claude en Franche-Comté. Le Duc les fit presser inutilement de revenir sur

leurs pas. Ne comptant plus sur elles, il distribua les siennes le long de la riviere d'Arg, depuis Conflans jusqu'à Miolans, & à Saint-Pierre-d'Albigny.

Par ordre de Lesdiguieres, Crequy fit le siége de la Tour-Charbonniere. A peine eut-on appliqué le pétard, que la garnison & les habitans se refugierent dans le Château. Ils se rendirent au bout de deux jours, après avoir essuyé quelques coups de canon. Lesdiguieres pendant ce tems se saisit du pont de Montmelian, dont il rompit la longueur de quarante pas. Ensuite il investit le Fort de Chamousset, situé à la gauche de ce pont sur une hauteur assez près du grand chemin. Le Duc de Savoye avoit fait élever, un peu au-dessous, sur le bord de l'Isere, un retranchement qu'il avoit garni de canons. Crequy fut détaché avec deux mille cinq cents hommes, pour attaquer ce poste. Il l'emporta, & il obligea les troupes, qui y étoient, de repasser la riviere. On rasa le lendemain ce retranchement à la vûe du Duc de Savoye, qui étoit de l'autre côté de l'Isere avec son armée. La garnison de Chamousset, n'espérant plus de secours, se rendit le 20 Juillet. De-là,

HENRI IV. 1597.

Lesdiguieres alla mettre le siége devant Aiguebelle. A peine eut-il tiré douze coups de canon, que les assiégés battirent la chamade. La prise du Fort de l'Engly [a] ne lui coûta guères plus de poudre & de soldats; & il eut la satisfaction d'avoir rangé sous la puissance du Roi, dans l'intervalle de quarante-un jours, tout le pays que le Duc de Savoye possédoit en-deça de l'Isere.

Comme il étoit à craindre que ce Prince, en s'emparant du pont de Charra, ne nous coupât la communication avec le Dauphiné, Lesdiguieres, pour la conserver, porta son infanterie aux Molettes, sa cavalerie à la Chapelle-blanche, & prit son quartier aux Essals. En-deçà de l'Isere, à une lieue de Montmelian, sont deux coteaux: on voit sur l'un le Château des Molettes; celui de Sainte-Hélene est bâti sur l'autre. Il y a entre deux un marais d'une grande étendue, qui se rétrécit du côté des Molettes, & aboutit à une prairie d'environ mille arpens. Un ruisseau peu large, mais fort profond, coule entre la prairie & le marais. Sur la gauche de la prairie, à l'opposite de l'Isere, est un bois de haute

[a] *Engly*, dans le patois Savoyard, signifie *éguille*.

futaie, appellé le bois de Coise. Elle est bordée à droite par des haies & par un bois taillis, qui s'étend jusqu'à la colline, où est le Château de Sainte-Hélene. Le Duc de Savoye vint camper sous le canon de ce Château. Peu après, il descendit dans la plaine. Il pouvoit, en passant sur le champ le ruisseau, remporter une victoire compléte. Mais, faisant la même faute que le Cardinal Albert avoit faite à Amiens, il laissa le tems à nos troupes de se remettre de la premiere frayeur que leur avoit causée son approche. On prétend que ce qui retarda son passage fut le refus que les Suisses à sa solde firent d'abord d'entrer sur les terres de France, où ils croyoient ne pouvoir nous attaquer sans violer leurs capitulations. Les François s'étoient déja avancés sur le bord du ruisseau, lorsque le Duc se présenta pour le passer. On combattit avec opiniâtreté pendant quatre ou cinq heures. Les ennemis perdirent deux cents hommes. De notre côté, il y en eut trente tués, & quatre-vingts blessés.

HENRI IV. 1597.

Nous employâmes la nuit suivante à nous retrancher le long du ruisseau, sur lequel nous jettâmes deux ponts;

HENRI IV. 1597.

& pendant quatre jours les deux armées demeurerent en préſence, ſans rien entreprendre. Il y eut cependant diverſes eſcarmouches, & même des défis entre quelques Officiers de part & d'autre. Philippin [a] & Ternavas [b], deux freres naturels du Duc de Savoye, envoyerent des cartels à Crequy & à Saint Jeurs. Ceux-ci ſe rendirent au lieu marqué ; mais les agreſſeurs ne parurent point, le Duc leur ayant défendu de ſortir de ſon camp.

Le 14 Août, le Duc de Savoye, tandis qu'il fit canonner nos deux ponts, fit couler, à la faveur du bois de haute futaie, trois mille arquebuſiers [c], qui, ayant traverſé le ruiſſeau, attaquerent notre camp par derriere. Il attaqua en même-tems nos ponts. L'action fut très-vive, & la nuit ſeule ſépara les combattans ; mais les François, couverts par leurs retranchemens, eurent tout l'avantage. Ils n'eurent que ſix hommes tués, & la perte des enne-

[a] Fils d'*Emanuel Philibert*, Duc de Savoye, & d'une fille de *Martin Doria*, Général des Galeres de ce Prince.

[b] Je ne connois ce bâtard de Savoye que par M. de *Thou*.

[c] M. de *Thou* ne dit que trois cents. Le nombre de trois mille, qu'on lit dans l'Hiſtoire de Leſdiguieres, eſt plus vraiſemblable.

mis monta à plus de quatre cents. Il y eut de part & d'autre un grand nombre de blessés. Crequy reçut un coup d'arquebuse dans le bras droit. Sans doute l'entreprise du Duc de Savoye étoit téméraire. Pour excuser ce Prince, on dit qu'il la tenta sur un faux avis qu'une partie de notre armée étoit décampée.

Trois jours après, il se retira par la Vallée de Gresivaudan. Nous harcelâmes son arriere-garde, & nous brulâmes Sainte-Hélene. Les ennemis userent ailleurs de représailles. Le Duc de Savoye avoit conçu le dessein de bâtir une forteresse sur les terres de France, afin d'avoir une Place d'armes qui lui facilitât le moyen de porter la guerre en Dauphiné. S'étant déterminé à faire construire ce Fort à Barraux, il commença le 24 Août d'y faire travailler. Il donna à la nouvelle forteresse le nom de Saint-Barthélemi, apparemment pour rappeller la mémoire de l'horrible massacre, qui vingt-cinq ans auparavant s'étoit fait le jour de la fête de ce Saint à Paris, & dans les autres Villes du royaume.

Depuis long-tems, ce Prince se proposoit aussi de remettre sous le joug les habitans des Vallées. Lesdiguieres fit

HENRI IV. 1597.

marcher des troupes à leur ſecours ; & le 8 Septembre elles battirent le détachement ennemi, qui avoit pénétré dans les Vallées de Pragelas & de Barcelonette. Nous remportâmes un autre avantage ſur les bords de l'Iſere. La Baume & Saint-Jeurs défirent un Corps de cavalerie, à la tête duquel Salinas s'avançoit pour faire une courſe juſqu'à Grenoble. Ce Général, & pluſieurs Officiers de conſidération, furent faits priſonniers. On enleva deux cents chevaux à l'ennemi, & on lui tua deux cents hommes. Le 6 Octobre, Leſdiguieres attaqua trois régimens Piémontois, qui ſoutenoient les travailleurs employés à la conſtruction du Fort de Barraux : ils furent fort maltraités, & l'on s'empara de leurs bagages. Foncouverte qui, avec un régiment qu'il avoit amené de Languedoc, s'étoit retranché à Saint-André, en avoit été chaſſé par quinze cents hommes que commandoient le Comte de Sarraval & le Colonel Ferrero. Crequy les ſurprit dans ce poſte le 8 Décembre, & en fit un grand carnage. Ferrero fut tué, & l'on prit Sarraval. L'avidité du butin fit périr pluſieurs François. Pendant qu'ils pilloient une

Eglife, où l'ennemi avoit renfermé ce qu'il avoit de plus précieux, le feu prit à des poudres qui y avoient été mifes en dépôt; & un grand nombre de nos foldats furent écrafés fous les ruines de cet édifice.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies continuent la guerre avec fuccès.

La fortune, non contente de favorifer les armes du Roi, favorifoit auffi celles de fes alliés. Le Comte Maurice de Naffau s'empara d'Alpen, de Rhinberg, de Meurs, de Grolle & de Bréfort. Cette derniere Ville fut emportée d'affaut, abandonnée au pillage, & prefque entiérement brûlée par l'imprudence de quelques foldats. Sans le vouloir, ils y mirent le feu, en faifant des recherches dans les endroits où ils croyoient qu'il y avoit de l'argent caché. La prife d'Otmarfum, de Goor, & de plufieurs Forts bâtis aux environs par les Efpagnols, fuivit de près celle de Bréfort. Tous ces fuccès mettoient à couvert des infultes de l'ennemi les Provinces d'Overiffel, de Frife & de Groningue : mais étant maître de la Ville & de la citadelle de Linghen, il fermoit encore par terre les chemins de l'Ooft-Frife & de la Baffe-Allemagne. Maurice affiégea cette Place; & le 12 Novembre elle capitula.

HENRI IV. 1597.

Mariage d'Emilie de Naſſau.

Quelques chagrins domeſtiques troublerent un peu la joie, que donnoient à Maurice tant de glorieux exploits. Il découvrit qu'Emilie ſa ſœur avoit épouſé ſecretement Emanuel, fils naturel de feu Don Antoine de Portugal [a]. Sujet de brouillerie, ſans doute important entre un frere & une ſœur; mais cependant léger en comparaiſon de celui qui diviſoit une des familles les plus conſidérables de l'Europe.

Charles, Duc de Sudermanie, ſe fraye le chemin au trône de Suede.

On a vû dans le Livre 40, que Jean III, Roi de Suéde avoit laiſſé en mourant, la Lieutenance Générale du royaume de Suéde à Charles, Duc de Sudermanie, ſon frere. Le Roi de Pologne [b] avoit été obligé, lorſqu'il s'étoit fait couronner à Stockholm, de ſe ſoumettre à une diſpoſition preſcrite par la volonté d'un pere, & confirmée par l'approbation générale des Suédois. Ainſi, depuis la fin de 1592, Charles, en l'abſence de Sigiſmond, tenoit dans la Suede les rênes du gouvernement. Il s'étoit élevé bientôt de grands différends entre l'oncle & le neveu. Sigiſmond deſiroit de rétablir

[a] Qui avoit diſputé à *Philippe II* la couronne de Portugal, & qui lui-même étoit bâtard.

[b] *Sigiſmond*, fils de Jean III.

HENRI IV. 1597.

dans son royaume héréditaire la religion Catholique. Le Duc de Sudermanie & les Etats s'opposerent de toutes leurs forces aux intentions de ce Prince. Insensiblement des façons de penser si différentes produisirent l'effet, qui devoit naturellement en résulter. Les Suédois se réfroidirent pour le Roi, & s'attacherent fortement à son oncle. Celui-ci, couvrant ses desseins ambitieux du voile de la religion, songea à s'approprier l'autorité, dont il n'étoit que le dépositaire. En 1595, il convoqua à Suderkoping, non-seulement sans la permission, mais encore contre la défense de Sigismond, une assemblée des Etats, & il s'y fit accorder plusieurs des droits appartenans au seul Souverain. Un tel attentat excita justement le courroux de Sigismond. Ce Prince intéressa dans sa cause la République de Pologne; & dans le mois de Septembre 1596, elle envoya des Ambassadeurs à Stockhlom, pour se plaindre du peu d'égard que les Suédois témoignoient avoir pour lui. Charles & ses partisans répondirent: Qu'avant l'assemblée des Etats on avoit donné avis à Sigismond de leur convocation. Que d'ailleurs en aucun tems

HENRI IV. 1597.

ils n'avoient eu besoin de la permission du Roi, pour s'assembler. Que, le royaume étant menacé de troubles, il avoit fallu y chercher un promt remède. Qu'on avoit fait prêter un nouveau serment, à cause des divisions qui étoient survenues au sujet de la religion. Que si l'on avoit réglé dans l'assemblée de Suderkoping, qu'à l'avenir les appels seroient jugés dans le Royaume même, on n'avoit fait en cela que suivre un usage établi dans plusieurs pays. Qu'en Sicile, & dans les royaumes de Naples & de Portugal, on ne portoit point les appels à la Cour de Castille; mais que les affaires étoient jugées souverainement dans ces différens pays par le Viceroi & par la Régence. Qu'on n'avoit cassé aucune des Ordonnances du Roi, qui méritoient véritablement ce nom. Qu'à l'égard des simples lettres signées de sa main, on avoit suspendu l'exécution de celles qui étoient contraires aux constitutions du royaume. Que l'autorité des Rois de Suéde ayant toujours été subordonnée aux loix, les ordres, qu'ils pouvoient donner contre le bon ordre & contre la justice, n'étoient pas censés obligatoires. Que l'assemblée de

HENRI IV. 1597.

ſuderkoping n'avoit impoſé aucune nouvelle taxe, & qu'elle avoit ſeulement offert un ſubſide, pour acquitter es dettes contractées pendant la derniere guerre. Qu'il étoit vrai qu'on avoit mis le nom de Charles ſur les nouvelles monnoies, mais que ce procédé n'étoit point ſans exemple. Que ous le dernier regne on avoit frappé à Vadſtena pluſieurs eſpeces, ſur leſquelles les noms de Jean & de Charles e trouvoient conjointement. Que dans a ſuite le Roi avoit même permis à ſon ere de faire battre monnoie en ſon om. On ajouta, que les Etats de Suée ne voyoient pas ſans chagrin, que, malgré la concluſion de la paix avec e Moſcovite, Flemming continuât de ever des troupes, qui ne pouvoient tre que fort à charge au peuple. Qu'on toit fondé à ſoupçonner que des levées, faites ſi fort à contre-tems, canoient des deſſeins différens de ceux u'on annonçoit.

Il ſe fait déclarer Régent.

Au commencement de cette année 1597, les affaires devinrent encore lus ſérieuſes. Le 18 Février, le Duc e Sudermanie fit aſſembler les Etats à Arbogha. Il feignit de vouloir ſe déettre de l'adminiſtration du royau-

HENRI IV. 1597.

me ; & les députés le presserent unanimement de continuer de s'en charger. C'étoit, de la part de ce Prince une adresse pour ne devoir son autorit qu'au vœu de la nation. Les député ratifierent de nouveau tous les régle mens faits à Suderkoping, & ne don nerent que six semaines aux opposans pour y souscrire, sous peine d'être pri vés de voix active & passive dans le Dietes, & d'être regardés comme per turbateurs du repos public. Afin de n point paroître lever ouvertement l'é tendard de la révolte, ils renouvelle rent le serment de fidélité à Sigismonc & ils arrêterent qu'on prieroit ce Prin ce de se rendre au plutôt à Stockholn En même tems ils déclarerent par *int rim* le Duc de Sudermanie Régent, lui déférerent un pouvoir indétermin

Conséquemment à ces résolutions Charles somma les Sénateurs, qui n s'étoient point trouvés à l'assemblée de les signer. Ils avoient d'un côté colere de Sigismond à craindre, s'i avoient cette complaisance. De l'autr s'ils résistoient, ils étoient menacés d se voir conduire en prison. Dans cett fâcheuse alternative, les uns obéirent les autres prirent la suite. Tous l

Ordres prêterent ferment au Régent. Les garnifons de toutes les Places, excepté de celles de Finlande, jurerent de ne recevoir d'ordre que de lui.

Morts illuftres.

Tandis que Charles fe frayoit ainfi le chemin au trône, Gunilla, feconde femme du feu Roi, finit fes jours à Stockholm dans le mois d'Octobre. Il mourut cette année plufieurs Princes & Princeffes. De ce nombre furent Alfonfe d'Eft, Duc de Ferrare, Catherine Infante d'Efpagne & Ducheffe de Savoye, & Elizabeth veuve de Chriftophe, Duc de Meckelbourg.

Hoftilités entre le Pape & Cefar d'Eft.

Par la mort du Duc de Ferrare, la Maifon d'Eft, fi illuftre en Italie, fe trouva éteinte. Du moins la Cour de Rome le prétendit ainfi, parce qu'elle conteftoit la légitimité de la naiffance du pere de Céfar d'Eft, feul rejetton de cette Maifon. Du confentement d'Alfonfe, l'Empereur avoit accordé à Céfar l'inveftiture des Duchés de Modene & de Carpi. Céfar, ne pouvant obtenir du Saint Siége celle du Duché de Ferrare, fe mit en état de s'y maintenir par la force des armes. Le Pape, de fon côté, l'excommunia, & fit marcher contre lui quelques troupes.

Divers Princes d'Italie avoient té-

HENRI IV. 1597.

Le Roi de France envoye un Ambassadeur à Clement VIII. pour le compliment d'obédience.

moigné de la bonne volonté à César. Il leur dépêcha des Ministres, pour les engager à se déclarer pour lui, ou du moins à employer leur médiation en sa faveur. Henri IV, jusqu'à cette année, par des raisons que M. de Thou ne dit point, avoit différé d'envoyer l'Ambassadeur, qui devoit aller faire de sa part au Saint Pere le compliment d'obédience. Enfin il avoit fait partir pour cette ambassade François de Luxembourg, Duc de Piney, qui avoit fait son entrée à Rome le 16 Avril, & qui le lendemain avoit eu sa premiere audience publique du Souverain Pontife [a]. César fit sonder cet Ambassadeur

[a] » Au sujet du compliment d'obédience, il » y eut, dit le Pere *Daniel*, une difficulté » *Clement VIII* avoit » prévenu qu'il ne pourroit pas se dispenser de » mettre dans sa réponse » ces paroles, (*sans préjudice du Roi Catholique*). M *d'Offat* en » avoit écrit à la Cour, » & son sentiment étoit » qu'il ne falloit pas contester sur cette formalité, d'autant qu'elle » avoit été admise, lorsque » le Roi *Antoine de Navarre*, pere du Roi, » envoya au Pape *Pie IV* » faire son compliment » d'obédience en 1560 » & que la même chose » s'étoit faite, lorsque le » Roi lui-même, après » la Saint Barthelemi, » envoya en 1573, le » sieur de *Duras* au Pape » *Gregoire XIII*, pour » le même sujet. Il ajoutoit que le Pape lui paroissoit là-dessus si déterminé, qu'il n'y avoit » pas d'apparence qu'on » pût le faire changer » d'avis, à cause de ces » exemples, qui autorisoient le Roi d'Espagne à exiger que l'on » gardât la même con-

&

& d'Offat, pour favoir s'il pouvoit efpérer que la France lui fût favorable.

HENRI IV. 1597.

» duite en cette rencontre. M. de *Luxembourg* avoit néanmoins » fur ce point une inftruction particuliére, » felon laquelle il devoit » demander au Pape, qu'il » ne fût point queftion » de cette claufe. Il ne » prétendoit point cependant empêcher que les » Miniftres Efpagnols fiffent les proteftations » qu'ils jugeroient à propos, & que Sa Sainteté » leur en donnât acte. » Les raifons dont il devoit fe fervir pour obtenir cet article, étoient » premierement, que ces » proteftations fuffiroient au Roi d'Efpagne pour la confervation du droit qu'il prétendoit fur la Navarre; que d'autres Princes en cas femblable s'en étoient contentés, & en particulier le feu Roi *Henri III*, lorfque *Bathory* avoit fait fon compliment d'obédience au Pape *Grégoire XIII* pour le royaume de Pologne.... Secondement, parce que la lettre du Roi à Sa Sainteté fur l'obédience ne faifoit point mention du royaume de Navarre, & qu'il n'en feroit » point parlé non plus » dans la harangue qui » devoit fe faire dans le » Confiftoire. Troifiémement, parce que le Roi » poffédoit du royaume » de Navarre toute cette » partie qu'on appelle la » Baffe Navarre, où il » avoit un Parlement..... » En quatriéme lieu, parce que les deux actes, » où l'on avoit ajouté la » claufe, n'avoient point » dû fe faire de cette maniere, & que par conféquent on ne devoit » pas les prendre pour » modéles; que le premier avoit été fait à » l'infçu du Roi *Antoine*, » & le fecond dans un » tems où le Roi actuellement régnant étoit » mineur, & nullement » en liberté après la Saint » Barthelemi. Enfin l'inftruction portoit que, fi » M. de *Luxembourg* ne » pouvoit faire changer » de réfolution au Pape » là-deffus, il eût au » moins foin de deux chofes; la premiere qu'il » fût bien exprimé que » les proteftations du Roi » d'Efpagne ne regardoient que le royaume » de Navarre, & nullement le royaume de » France..... La fe-

HENRI IV. 1597.

Traité de Cefar d'Eft avec Clement VIII.

Ses négociations n'ayant point eu le fuccès qu'il en attendoit, il fe détermina, quoiqu'il eût battu les troupes Papales, à faire fon accommodement avec le Saint Siége. Les conditions du traité furent : Qu'il fe défifteroit de fes prétentions fur le Duché de Ferrare. Qu'il feroit maintenu dans la poffeffion du Duché de Modene, & des autres fiefs qu'il tenoit de l'Empire. Que le Saint Siége le prendroit fous fa protection envers & contre tous. Qu'il auroit à Rome le même rang qu'Alfonfe y avoit eu. Que la Chambre Apoftolique lui fourniroit tous les ans quinze mille facs de fel des magafins de Cervia, francs de tout impôt. Qu'on lui rendroit les marais du territoire de Carpi, dont l'Eglife de Bologne s'étoit emparée. Qu'il nommeroit à l'Evêché de Carpi. Que lui, & fes defcendans feu

» conde, qu'après ces paroles, (*fans préjudice du Roi d'Efpagne pour le regard du royaume de Navarre*), on fît ajouter celles-ci, (*que cette proteftation s'entende auffi être ajoutée, fans préjudice de Sa Majefté très-Chrétienne au même royaume de Navarre.*) Comme M. de *Luxembour*[g] ne put obtenir du Pap[e] que la formule fut char[]gée, il fut obligé d[e] fe contenter de ces deu[x] précautions, qui furen[t] agréées & inferées dan[s] un bref fpécialemen[t] expédié fur cet articl[e]. *Daniel, Hift. de Franc[e]*, *édit. de Paris* 1756, *to*[*m.*] 12, *pages* 292 & 293.

lement, retiendroient le droit de patronage sur les Abbayes de Pomposa & de Buondeno, possédées par son frere Alexandre. Qu'il continueroit de lever, jusqu'à la fin de Janvier 1598, toutes les impositions du Duché de Ferrare. Qu'il prendroit la moitié des armes & de l'artillerie, qui se trouvoient dans la Ville. Qu'il demeureroit maître de tout le mobilier, que lui avoit laissé le feu Duc. Qu'il pourroit même emporter les titres & papiers qui ne regardoient point le Saint Siége. Qu'il choisiroit lui-même une Jurisdiction, pour se faire payer par ses débiteurs; & que ses domaines, qui n'avoient point de Jurisdiction, seroient mis en franc-aleu [a].

a N'ayant pû faire entrer dans le cours de ma narration quelques faits, qui concernent, les uns la France, les autres les pays étrangers; je les placerai ici dans une note.

Après que le Conseil de Raison, sur la propre réquisition des personnes dont il étoit composé, eut été dissous, *Henri IV* remit l'entiere direction des finances au Marquis de *Rosny*.

En 1590, le Roi avoit donné le Gouvernement de Guyenne, que lui-même avoit possédé avant de monter sur le trône, à *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, II du nom, âgé pour lors de deux ans. Les lettres en furent enregistrées au Parlement le 17 Mars 1597.

Jacques de Goyon de Matignon, Maréchal de France, & Lieutenant Général pour le Roi en Guyenne, mourut à Bordeaux. Il avoit rendu d'importans services à l'Etat sous ce regne & sous les deux précédens.

Christierne IV, Roi de

HENRI IV. 1598.

Ces articles ayant été ratifiés par le Pape, le Cardinal Aldobrandin prit possession du Ferrarois au nom du Saint Siege le 30 Janvier 1598. Toute la noblesse du Duché alla au-devant du Légat jusqu'à six milles de Ferrare. L'E-

Danemarck, fut couronné à Coppenhague dans le commencement de l'année; & le 27 Novembre il épousa à Hadersleben *Anne Catherine*, fille de *Joachim de Brandebourg*, Administrateur de Magdebourg.

L'Empereur *Rodolphe*, irrité de ce que la Reine d'Angleterre avoit fait arrêter quelques vaisseaux de Lubeck, & d'autres ports d'Allemagne, ordonna aux Anglois de sortir dans six mois des terres de l'Empire.

Les paysans de Hongrie, foulés par le passage continuel des troupes, & réduits au désespoir par les brigandages des Officiers & des soldats, qui, sous prétexte qu'ils n'étoient point payés, pilloient par-tout, se révolterent, & mirent à leur tête *George Bruner*, homme de basse extraction. Le Colonel *George Kolnich* marcha contr'eux, en tua cinq cents près de Graveneck, brûla le bourg de Strassen, & fit périr cruellement dans l'incendie plusieurs des rébelles avec leurs femmes & leurs enfans. Cet acte de rigueur, qui auroit dû ne faire qu'augmenter la fureur des mutins, leur en imposa. Ils mirent bas les armes, & on leur pardonna, à condition qu'ils se tiendroient en repos. Ils ne garderent pas longtems leur promesse. S'étant attroupés de nouveau, ils pillerent Lilefeldt, & assiégerent Sampelka. Le Comte de *Serin* non-seulement leur fit lever le siége, mais leur inspira une telle épouvante, qu'ils se soumirent, après avoir fait subir eux-mêmes le supplice aux auteurs de la révolte.

Il ne se passa rien de fort mémorable cette année entre l'armée de l'Empereur & celle des Ottomans. *Palfy* & *Bernestein* surprirent la Ville de Tott, & emporterent d'assaut celle de Papa. Celle de Tott fut reprise peu après par les Infidéles.

vêque, à la tête de son clergé, le reçut à la porte de la Ville. Le Légat, au bruit des acclamations du peuple, fit son entrée sous un dais porté par vingt-quatre jeunes gens des familles les plus distinguées. On avoit élevé dans les places publiques, & dans les principales rues, plusieurs arcs de triomphe. Aldobrandin annonça que le Souverain Pontife confirmoit la remise faite de divers impôts par César d'Est.

Henri IV marche en Bretagne.

L'année, dans l'histoire de laquelle nous entrons, vit la fin de plusieurs différends, plus difficiles à terminer que celui de ce Prince avec la Cour de Rome. Henri IV, ayant chargé le Connétable de Montmorency de veiller à la sûreté des frontieres de Picardie, & ayant laissé le Prince de Conti à Paris pour y commander, prit la route de Bretagne. Il se fit précéder par une armée, dont il donna la conduite à Albert de Gondi, Duc de Retz, le plus ancien des Maréchaux de France. Cependant le Maréchal de Brissac se rendit maître de Dinan & du Plessis-Bertrand.

A Thoury, le Roi reçut le 21 Février des députés de Pierre le Cornu, sieur du Plessis-le-Cosme, qui occu-

HENRI IV. 1598.

poit Craon en Anjou, & le château de Montjean dans le Maine. Ils obtinrent des conditions très-avantageuses pour ce gentilhomme, en faveur de sa prompte soumission. Le Roi passa par Orléans, Blois, Amboise & Chenonceaux. Il étoit encore dans ce dernier château, lorsque les deux Saint-Offange qui, quoiqu'ayant été compris dans le pardon accordé au Duc de Mayenne, avoient persisté dans leur révolte, firent leur traité par l'entremise de Guillaume Fouquet de la Varenne. Les Ducs de Bouillon & de la Trémoille vinrent trouver le Roi à Tours.

La Duchesse de Mercœur ménage l'accommodement du Duc son époux avec le Roi.

Dès qu'on fut en Bretagne, que ce Monarque approchoit, le Duc de Mercœur fit partir la Duchesse son épouse, pour proposer de nouvelles conditions d'accommodement. Elle comptoit d'attendre le Roi à Angers. Les habitans ayant refusé de la recevoir, elle se rendit au pont de Cé. Henri IV, en y arrivant, donna ordre à Schomberg, à de Thou & à Soffrey de Calignon, qui revenoient de Châtelleraut, ainsi qu'à Louis Potier de Gêvres, Secrétaire d'Etat, & au Président Jeannin, de conférer avec l'Evêque [a] de Nantes,

[a] *Charles de Bourneuf.*

& avec Pardieu, qui avoient accompagné la Duchesse. L'assemblée se tint chez Schomberg. A l'air consterné avec lequel les députés du Duc de Mercœur se présenterent, il parut bien que les royalistes étoient vainqueurs, & la ligue abattue. Les Commissaires du Roi lurent les conditions, auxquelles ce Prince vouloit bien recevoir le Duc en grace. L'Evêque de Nantes & Pardieu n'oserent contredire sur aucun article. Soumis, & les yeux baissés, ils approuverent tout ce qu'on leur proposa. On convint que le Duc sortiroit de Bretagne; qu'il renonceroit au gouvernement de cette province, & qu'il remettroit toutes les Places où il avoit garnison : au moyen de quoi on lui promettoit une pension de cinquante mille livres [a].

Conditions imposées au Duc de Mercœur.

Ce traité fut aussi-tôt porté à Henri IV, qui envoya Schomberg complimenter la Duchesse de Mercœur, & l'inviter de venir à la Cour. Les vûes du Roi, comme nous l'avons annoncé dans le livre précédent, étoient de

a Traité bien différent de celui qu'il auroit pû espérer, s'il étoit rentré plus promptement dans l'obéissance, & qui fit dire de lui ce qu'il avoit souvent dit du Duc de *Mayenne*, qu'il n'avoit sû, ni faire la guerre, ni faire la paix.

HENRI IV 1598.

ménager le mariage de Cesar Monsieur, son fils naturel, avec la fille unique du Duc de Mercœur. La Duchesse s'étant rendue au château, Henri lui parla de ce mariage. Elle s'excusa de donner une parole positive, jusqu'à ce qu'elle sût les intentions du Prince son époux. On partit ensuite pour Angers; & Gabrielle d'Estrées, mere de Cesar, y conduisit la Duchesse dans sa litiere. Les ordres avoient été donnés d'abattre toutes les barrieres, afin que le peuple, qui accouroit en foule pour jouir de ce spectacle, pût le voir de plus loin.

Lorsque la Cour fut à Angers, les agens du Duc de Mercœur, qui le matin n'avoient osé parler, firent plusieurs demandes au nom de ce Prince. Quoique Schomberg, chez qui l'on s'étoit rassemblé, sût que le Roi, à la sollicitation de Gabrielle, avoit consenti à cette démarche; il fut sourd à toutes nouvelles propositions.

Plusieurs Gouverneurs de Places traitent séparément.

Le Conseil regardoit comme un point fort important de ne point admettre les factieux à traiter en commun. Ainsi l'on fit signifier à tous les Gouverneurs des Places voisines, qui ne s'étoient pas encore soumis, de prê-

ter ferment au Roi, fans efpérer d'être compris dans le traité du Duc de Mercœur. Cette fommation fut portée par Jacques de la Vigne de la Baftide à Champigny, qui étoit maître de Tiffauge; à Villebois, qui l'étoit de Mirebeau; & à Bourcani, qui avoit enlevé le château d'Ancenis au Duc d'Elbeuf. Ils obéirent, & fur la fin de Mars parut l'Edit, par lequel la révolte du Duc de Mercœur étoit pardonnée. Par un des articles, il étoit dit que de part & d'autre les prifonniers, qui n'avoient point traité de leurs rançons, feroient mis gratuitement en liberté, & que le Marquis de la Roche & le fieur de Gouft, qui avoient été forcés de promettre des rançons exorbitantes, payeroient feulement chacun quatre mille écus d'or. L'Edit ayant été enregiftré aux Parlemens de Paris & de Rennes, le Duc de Mercœur vint à la Cour. Henri IV voulut que, lorfque ce Prince entreroit dans Angers, tous les Seigneurs, & même la garnifon, allaffent au-devant de lui. A cette rencontre, les pages & les laquais, dès qu'ils apperçurent le Duc, s'abandonnerent à des ris immodérés, & l'on entendit de tous côtés des brocards &

HENRI IV. 1598.

Réception du Duc de Mercœur à la Cour.

HENRI IV. 1598.

des chanſons ſur la ligue & ſur ſes mauvais ſuccès. Rien ne fut capable d'impoſer ſilence à cette jeuneſſe pétulante. Le Duc, quoique intérieurement très-mécontent, affecta de rire lui-même des railleries de la livrée & du peuple, qui l'eſcorterent, en ſe moquant & en chantant, juſqu'au logis qu'on lui avoit préparé. Le Roi, par l'accueil obligeant qu'il lui fit, le dédommagea de cette mortification.

Charles d'Avaugour, Comte de Vertus, qui avoit préſidé à la derniere aſſemblée des Etats de Bretagne, y avoit fait ſagement régler que le Duc Mercœur vendroit les biens de la Maiſon de Penthievre, ſitués dans la province. Il avoit été auſſi réſolu dans cette aſſemblée, que ces biens ſeroient achetés par les Etats, & réunis au domaine de la couronne. On croit que, ſi Henri IV eût agréé cet arrangement, le Duc n'y auroit point apporté d'oppoſition, & que, ſe voyant dépouillé du gouvernement de la Province, il auroit renoncé facilement aux terres qu'il y poſſédoit. Mais Gabrielle d'Eſtrées, en faveur de ſon fils à qui ces terres devoient revenir par ſon mariage, fit tant qu'on n'exigea point du Duc

cette condition. C'eſt ainſi que ſouvent l'intérêt général eſt ſacrifié à des intérêts particuliers. En conſidération de ce mariage, le Roi créa Ceſar Monſieur, Duc & Pair de France, & lui donna le Duché de Vendôme [a]. L'acte en fut dreſſé le 3 Avril. Deux jours après, on dreſſa le contrat de mariage entre le nouveau Duc de Vendôme, & Françoiſe de Lorraine, fille du Duc & de la Ducheſſe de Mercœur. Le Roi promit cent ſoixante-ſix mille écus, payables en différens termes, pour indemnité des anciennes dépendances

HENRI IV. 1598.

Fiançailles de Françoiſe de Lorraine avec Ceſar Monſieur.

a Pour en jouir ſelon la date de ſon ancienne érection faite en 1514.... Dans l'année 1610, Henri IV rendit une Déclaration, qui donnoit rang & ſéance à Ceſar Monſieur, immédiatement après les Princes du Sang. Après la mort de *Henri IV*, on conteſta le rang à ſon fils, & le 31 Décembre 1619 le Duc de *Vendôme* reçut le Colier de l'Ordre du Saint-Eſprit après les Ducs de *Guiſe*, de *Mayenne* & de *Joyeuſe*. Il eſt vrai que le même Duc de *Vendôme* eut la ſéance dans les Lits de Juſtice de 1619 & de 1622 après les Princes du Sang, & avant le Duc d'*Uſez*, mais c'étoit en qualité de Duc de Penthievre, dont la Pairie étoit plus ancienne que celles de Beaufort & de Vendome. *François de Vendôme*, fils de *Ceſar*, n'eut ſéance au Parlement en 1649 & en 1663 que du jour de l'enregiſtrement de la Pairie de Beaufort. Enfin *Louis XIV* ayant accordé par ſa Déclaration du 5 Mai 1694 la preſſéance ſur tous les Pairs au Duc du *Maine* & au Comte de *Toulouſe*; *Louis de Vendôme*, petit-fils de *Ceſar*, rentra en poſſeſſion du rang accordé à ſon ayeul. *Abr. chron. de M. le Pr. Henault.*

HENRI IV. 1598.

du Duché de Vendôme, qui avoient été aliénées. Il promit deux autres cents mille écus, pour être employés à l'achat de quelques terres au profit de la communauté entre le Duc & la Duchesse de Vendôme, & il assigna une pension de six mille écus pour le douaire de la jeune Epouse. Le Duc & la Duchesse de Mercœur hypothéquerent à leur fille une dot de seize mille écus de rente sur les biens de la Maison de Penthievre en Bretagne, & sur le Vicomté de Martigues en Provence. On célébra ensuite les fiançailles, & le Cardinal de Joyeuse fit la cérémonie. Le Duc de Vendôme n'avoit pas encore quatre ans. Françoise de Lorraine en avoit six.

Dans le mois de Janvier, on avoit fait à Vervins l'ouverture du congrès pour la paix entre la France & l'Espagne. Les Plénipotentiaires de la premiere de ces deux Puissances étoient Pompone de Bellievre, qui avoit déja paru dans plusieurs ambassades, & Nicolas Brulart de Sillery, Président au Parlement de Paris. Philippe II avoit nommé pour les siens Jean Richardot, premier Président du Conseil de Brabant; Jean-Baptiste de Taxis, Com-

mandeur de l'Ordre de Saint-Jacques, & Louis de Verreiken, Garde des Archives de Flandre. Le Pape, en qualité de médiateur, y avoit envoyé le Cardinal de Medicis, & François de Gonzague, Evêque de Mantoue, ſon Nonce auprès de Henri IV. Il y eut d'abord diſpute ſur le droit de preſſéance. Les Rois de France avoient inconteſtablement ce droit; mais quoique perſonne n'en eût jamais douté, Philippe, ainſi que nous l'avons remarqué précédemment, l'avoit fait conteſter à Rome & à Trente. Les Eſpagnols, qui étoient les plus puiſſans en Italie, s'étoient fait accorder dans le Concile une place ſéparée des autres miniſtres, pour ne point paroître céder aux Ambaſſadeurs de France; nouveauté à l'occaſion de laquelle ces derniers firent leurs proteſtations.

Diſpute ſur la preſſéance entre les miniſtres de France & ceux d'Eſpagne au congrès de Vervins.

De crainte que le renouvellement de cette querelle ne rompît le congrès, il fut décidé que le Cardinal de Medicis occuperoit la premiere place ſous un dais. Que le Nonce du Pape ſeroit à la droite du Cardinal, & que Richardot, Taxis & Verreiken, ſe placeroient après le Nonce. Bellievre s'aſſit à la gauche, immédiatement

HENRI IV. 1598.

auprès du Cardinal. Par ce tempérament, les Ambaſſadeurs de France, quoique cédant la droite aux Eſpagnols, conſervoient toujours ſur eux la ſupériorité. Le Marquis de Lullin s'étoitrendu à Vervins,pour y ménager les intérêts du Duc de Savoye. Ce miniſtre, & Calatagirona, Général des Religieux de l'Obſervance, prenoient place hors de rang, lorſqu'ils étoient appellés aux conférences.

Henri IV prend des précautions pour que ſes négociations, avec l'Eſpagne ne le brouillent pas avec l'Angleterre.

Henri IV, en traitant avec les Eſpagnols, vouloit ne point ſe brouiller avec l'Angleterre ni avec les Etats Généraux des Provinces-Unies. Il envoya un Ambaſſadeur à la Reine Elizabeth, pour lui expoſer les raiſons qui l'avoient obligé de conſentir à un congrès. André Hurault de Maiſſe fut chargé de cette commiſſion délicate. Il avoit ordre de repréſenter à Elizabeth : Que la France, dont les finances étoient épuiſées, ne pouvoit plus long-tems ſoutenir ſeule la guerre : Qu'après de ſi longues calamités, ce royaume avoit beſoin de l'appui de ſes voiſins, pour réparer ſes pertes, & pour reprendre des forces, auxquelles ſes alliés auroient eux-mêmes recours dans la ſuite, & dont

HENRI IV. 1598.

ils n'avoient jamais inutilement réclamé l'assistance : Que le Roi s'étoit efforcé de faire entrer les Princes d'Allemagne dans la ligue contre l'ennemi commun : que, les Allemans ne faisant espérer aucun secours, & l'Angleterre n'en pouvant donner que de peu considérables, il étoit juste que le Roi songeât à ses intérêts, qui dans les circonstances présentes devenoient ceux de ses alliés : Que cependant il n'avoit voulu rien signer, sans consulter la Reine : Que si cette Princesse desiroit d'être comprise dans le traité avec les Espagnols, le Roi mettroit tout en usage, pour lui prouver qu'il n'avoit pas moins à cœur les avantages de l'Angleterre que ceux de la France : Que, si la Reine ne jugeoit pas à propos de se faire comprendre dans le traité, le Roi la prioit de lui dicter la conduite qu'il devoit tenir, pour conserver une parfaite intelligence entre les deux couronnes : Qu'il préféreroit toujours une alliée comme elle, à des ennemis réconciliés tels que les Espagnols.

Les Anglois montrant beaucoup de mécontentement, & demandant l'entiere exécution des engagemens que la

HENRI IV. 1598.

France avoit pris avec eux ; de Maiſſe ſelon ſes inſtructions parla d'un ton déciſif. Il dit que les Puiſſances ne faiſoient jamais entr'elles de traités, que ſous la condition tacite d'y déroger, lorſqu'ils leur devenoient manifeſtement préjudiciables : Qu'ainſi l'on ne pouvoit exiger du Roi de continuer, au milieu de mille dangers, la guerre avec l'Eſpagne, tandis que l'occaſion ſe préſentoit de faire une paix néceſſaire aux François : Que tout ce qu'on avoit droit de prétendre étoit qu'il ne prît aucune réſolution ſans en faire part à ſes alliés, & qu'il ſe concertât avec eux pour la conſervation de leurs intérêts. Le Conſeil de Londres ſe récria ſur le danger auquel les Provinces-Unies alloient être expoſées, & ſur l'importance dont il étoit aux deux couronnes de les ſoutenir contre les Eſpagnols. Mais l'Ambaſſadeur de France proteſta que ſon maître ne perdoit pas de vûe un objet ſi eſſentiel. Qu'en faiſant la paix avec les Eſpagnols, Henri IV ne laiſſeroit pas de fournir de puiſſans ſecours aux Etats Généraux, & qu'il agiroit toujours de concert avec la Reine, pour les aider & pour les défendre.

HENRI IV. 1596.

Ambassadeurs envoyés au Roi par Elizabeth & par les Etats Généraux.

Après bien des disputes, Elizabeth déclara qu'elle enverroit en France un Ambassadeur, qui s'expliqueroit avec les ministres du Roi. Elle choisit Robert Cecil pour cette ambassade. Justin de Nassau, Amiral de Zelande, & Jean Olden de Barneveld, premier Conseiller des Etats de Hollande & de Westfrise, se rendirent aussi auprès de Henri IV, de la part des Etats Généraux. Ces Ambassadeurs trouverent le Roi à Angers, & le suivirent à Nantes. On convint dans cette derniere Ville, qu'il acquitteroit à différens termes les sommes considérables dont il étoit redevable à l'Angleterre & aux Provinces-Unies : Que les Etats Généraux toucheroient toutes ces sommes, & que les quittances de ces Etats serviroient de décharge au Roi vis-à-vis des Anglois.

Edit de Nantes.

Un Edit que Henri, sur la requisition d'Elizabeth, accorda enfin aux Protestans, contribua beaucoup à faciliter l'accord avec cette Reine. Cet Edit fut scellé le 13 Avril, & appellé l'Edit de Nantes [a]; mais on en suspen-

[a] Si l'on en croit Varillas, ce fut *Daniel Chanier*, le plus habile des Ministres Calvinistes, qui dressa cet Edit. Des historiens, d'une autorité

HENRI IV. 1598.

dit la publication, & il ne fut enregiſtré au Parlement que l'année ſuivante, parce qu'on voulut attendre que le Légat du Pape fût ſorti du royaume. On a obſervé que Henri, par cet Edit de pacification, avoit terminé nos diſſentions, dans la même Ville où trente-neuf ans auparavant les Religionnaires avoient tenu leur première aſſemblée, & où ils avoient formé contre les Guiſes la conjuration, qu'on peut regarder comme le commencement des guerres civiles, & de tous les troubles de l'Etat.

Cependant on travailloit vivement à Vervins pour la concluſion de la paix. Elle demeuroit en ſuſpens par diverſes difficultés; & le Marquis de Lullin, miniſtre du Duc de Savoye, avoit preſque fait rompre la négociation. Il refuſoit la reſtitution du Marquiſat de Saluces, dont ſon maître s'étoit emparé pendant la guerre; & il embarraſſoit de pluſieurs queſtions incidentelles une affaire déjà fort épineuſe par elle-même. En même tems l

plus grave, aſſurent qu'il fut dreſſé ſur les mémoires de *Calignon*, Chancelier de Navarre, & du Préſident de *Thou*. Les Mém. de Sully mette[nt] *Schomberg* & *Jeannin* [au] nombre des Commiſſai[res] chargés de ce travail.

HENRI IV. 1598.

Le Duc de Savoye continue la guerre.

Duc de Savoye, pour obtenir des conditions plus avantageuſes, pourſuivoit la guerre avec obſtination, & preſſoit vivement le ſiége de la Ville d'Aiguebelle, que Leſdiguieres lui avoit enlevée l'année précédente. Charles de Crequy voulut jetter du ſecours dans la Place : mais, emporté par une trop grande ardeur, il s'engagea dans des défilés ; & après avoir perdu pluſieurs de ſes ſoldats, il tomba lui-même entre les mains des ennemis. Ce contretems fit beaucoup de peine à Leſdiguieres, ſon beau-pere, qui avoit en vûe une entrepriſe plus importante que la conſervation de la Ville aſſiégée. Le Fort de Barraux, ou de Saint-Barthelemi, étoit preſque entiérement achevé. Il étoit gardé par ſept Compagnies d'infanterie, & Bellegarde en étoit Gouverneur. A la faveur de cette fortereſſe, les troupes du Duc de Savoye faiſoient de fréquentes courſes, & incommodoient conſidérablement Grenoble. Leſdiguieres depuis long-tems [a]

[a] Les Officiers de l'armée de Leſdiguieres lui avoient pluſieurs fois reproché de laiſſer le Duc de Savoye bâtir tranquillement un Fort ſur les terres de France. *Henri IV* lui-même avoit écrit ſur ce ſujet à ce Général. *Leſdiguieres* avoit fait réponſe au Roi, qu'il étoit très-néceſſaire à Sa Ma-

HENRI IV. 1598.

ſe propoſoit de priver les ennem d'une reſſource, qui augmentoit leu audace. Quelques Ingénieurs, qu'il en voya pour reconnoître le Fort, rap porterent : Qu'on pouvoit aiſémen monter ſur le rempart, qui n'étoit éle vé que de quinze pieds. Que les tra vailleurs, pour tranſporter la terre avoient laiſſé un chemin ouvert ſur l contreſcarpe, & qu'il étoit facile d'en trer par ce chemin dans le foſſé prè d'un ténaillon.

Leſdiguieres enleve le Fort de Barraux à ce Prince.

Sur cet expoſé, Leſdiguieres, qu étoit à Grenoble, tira des garniſon voiſines douze cents hommes d'infan terie, & quatre cents de cavalerie Afin de donner le change aux enne mis, il répandit le bruit, qu'il alloi dans la Maurienne. Il fit faire ſecrete ment trente échelles. La veille du Di manche des Rameaux, on les cach avec pluſieurs pétards dans des ba teaux, qui remonterent l'Iſere, pour le tranſporter au lieu marqué. La nui ſuivante fut employée à faire paſſe

jeſté d'avoir à Barraux une forteresse, qui pût brider la garniſon de Montmelian. Que, puiſque le Duc de Savoye en vouloit bien faire la dépenſe, il falloit le laiſſer faire Que lorſque le Fort seroi achevé & bien muni, o trouveroit le moyen d s'en emparer. *Hiſt. d Leſdiguieres.*

s troupes ſur l'autre bord de la ri-
iere. Leſdiguieres partit le lendemain HENRI IV. 1598.
5 Mars à ſix heures du matin. Toutes
s troupes ſe trouverent raſſemblées
neuf heures près du village de Lom-
in, où il découvrit ſon deſſein aux
rincipaux Officiers. Vers les dix heu-
es du ſoir, on s'approcha de Barraux.
es ſentinelles du Fort avoient remar-
ué de loin des feux, que les valets de
armée avoient eu l'imprudence d'al-
imer; & la garniſon prenoit déjà ſes
récautions contre une ſurpriſe. Leſdi-
uieres s'en apperçut; mais il ne laiſſa
as de donner l'eſcalade. L'action fut
ouſſée avec tant de vigueur, que les
rançois forcerent le rempart, & ſe
endirent maîtres du Fort. Cent hom-
es de la garniſon furent tués : les au-
es prirent la fuite. On ne fit qu'un pe-
t nombre de priſonniers, entre leſ-
uels ſe trouva Bellegarde.

Traité de Vervins entre la France, l'Eſpagne & la Savoye.

La priſe du Fort de Barraux ren-
it le Duc de Savoye plus traitable.
on miniſtre au congrès inſinua que
e Prince, ayant l'honneur d'être lié
u Roi par le ſang, tant du côté pater-
el que du côté maternel, avoit réſolu
e mériter à l'avenir les bonnes graces
le Sa Majeſté, par ſon attachement &

HENRI IV. 1598.

par ſon reſpect. Par-là, le principa obſtacle, qui retardoit la paix, fut le vé; & les articles du traité entre l France & l'Eſpagne furent ſignés le : Mai. Ils portoient que le traité de Câ teau-Cambreſis auroit ſon exécution excepté dans quelques articles auxquel on dérogeoit dans le traité préſent Qu'il y auroit une amitié conſtante & inviolable entre Henri & Philippe Que leurs ſujets pourroient librement voyager & demeurer dans les Etats de deux Monarques; y faire leur com merce par terre & par mer, & fréquen ter les foires, en payant les impôt déja établis, ou qui le ſeroient dan la ſuite. Que les François en Eſpagne & les Eſpagnols en France, jouiroien des mêmes franchiſes que les regnico les. Que, ſi le Roi d'Eſpagne donno les Comtés de Bourgogne & de Cha rolois à l'Infante ſa fille, cette Prin ceſſe ſeroit compriſe dans le préſen traité, ſans qu'il fût beſoin d'en fair un nouveau. Que les particuliers, don les biens avoient été ſéqueſtrés ou ven dus depuis 1588, y rentreroient re pectivement, ſans répétition des fruits ſi ce n'étoit à compter du jour de l publication de la paix, & ſans pouvoi

redemander les sommes qui avoient été portées au trésor avant ce tems. Que les deux Rois se restitueroient tout ce qu'ils s'étoient pris l'un à l'autre. Qu'en conséquence le Roi d'Espagne évacueroit sans délai Calais, Ardres, Monthulin, Dourlens, la Capelle & le Catelet. Qu'il remettroit dans deux mois Blavet [a] en Bretagne; & que, pour sûreté, il donneroit quatre ôtages. Que Henri, de son côté, rendroit au Roi Catholique le Comté de Charolois, & toutes les Places dont la France s'étoit emparée depuis 1559. Qu'en ce qui concernoit le traité de Cambray, l'on rempliroit fidélement les conditions qui jusqu'alors avoient été négligées, & qui regardoient la féodalité du Comté de Saint-Paul, les limites des États des deux Puissances, & l'exemption des droits étrangers prétendue par les Comtois. Que, pour régler les contestations qui s'étoient élevées sur ces différens articles, on nommeroit de part & d'autre des Commissaires, qui dans les six mois suivans se rendroient sur la frontiere en un lieu désigné. Que le mélange de plusieurs bourgs situés

[a] J'ai dit ci-devant que Blavet est aujourd'hui le Port-Louis.

HENRI IV. 1598.

dans les diocèses d'Arras, d'Amiens, de Saint-Omer & de Boulogne, & appartenans les uns à la France, les autres à l'Espagne, causant de la confusion, ces mêmes Commissaires en feroient dans l'année un échange équitable. Que les prisonniers de guerre seroient renvoyés sans rançon, en payant seulement les dépenses qu'ils avoient faites, à moins qu'ils n'eussent déjà traité pour leur liberté. Que si quelque prisonnier se plaignoit que sa rançon fût trop considérable, le Prince, dans les Etats de qui il seroit retenu, la modéreroit suivant l'exigence du cas. Que les prisonniers qui avoient été envoyés aux galeres, seroient au plutôt relâchés, sans payer ni rançon ni dépense. Que le présent traité ne donneroit aucune atteinte aux droits du Roi très-Chrétien sur le royaume de Navarre.

Quant au Duc de Savoye, il fut stipulé qu'il seroit compris dans le traité. Que dans deux mois il rendroit la Ville & le Château de Berre en Provence, sans pouvoir y rien démolir, ni faire aucun dommage, & sans prétendre le rembourfement des dépenses qu'il avoit faites pour fortifier cette Place. Qu'il laisseroit l'artillerie qu'il y avoit trou-

vée

vée ; mais qu'il pourroit enlever celle qu'il y avoit mise. Que le Capitaine la Fortune, qui, sous le nom du Duc, occupoit Seurre en Bourgogne, abandonneroit cette Place, ou que du moins le Duc ne lui fourniroit aucun secours, pour l'aider à s'y maintenir. Que par rapport aux autres chefs de contestation, sur lesquels il n'avoit point été possible de s'accorder dans le congrès, & particuliérement à l'égard du Marquisat de Saluces, on s'en remettroit à l'arbitrage de Clément VIII, qui donneroit sa décision dans l'année, à compter du jour qu'on feroit en France la publication de la paix. Que durant ce tems les choses resteroient dans l'état où elles étoient, sans aucune innovation, & sans augmentation d'impôts. Que le traité de 1559, & tous les autres traités faits par Charles IX & par Henri III avec le feu Duc de Savoye, seroient ratifiés.

On convint que le Roi très-Chrétien feroit enregistrer le traité au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, ainsi que dans les autres Parlemens de France. Que le Roi Catholique le feroit pareillement enregistrer dans les Conseils Supérieurs d'Espagne

HENRI IV. 1598.

& de Flandre, avec les mêmes formalités & de la même maniere que l'avoit été le traité de 1559.

Les Plénipotentiaires, en signant le traité, s'obligerent réciproquement d'en rapporter dans un mois des copies autentiques, signées & scellées par le Roi de France, par l'Archiduc, & par le Duc de Savoye. L'Archiduc promit de donner, dans trois mois, les lettres de ratification de Sa Majesté Catholique. La paix fut publiée le 7 Juin dans toute la Flandre. Elle le fut le 12 à Paris, en conséquence de l'édit que Henri IV donna à Saint-Germain-en-Laye, où il étoit revenu, après avoir fait un voyage de Nantes à Rennes & à Saint-Malo.

Henri IV & Philippe II jurent d'observer le traité.

Charles de Croy, Duc d'Arschot; François de Mendose, Amirante d'Aragon; Charles de Ligne, Comte d'Aremberg, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or; Louis de Velasco, Grand Maître de l'artillerie d'Espagne; Jean Richardot, & Louis de Verreiken, furent envoyés en France, par l'Archiduc Albert. Les quatre premiers y venoient comme ôtages : Richardot & Verreiken étoient revêtus du caractere d'Ambassadeurs. Ils furent reçus sur la frontiere par François d'Orléans, Comte

de Saint-Paul, Gouverneur de Picardie. Ce Seigneur les conduisit à Paris, où ils entrerent avec une suite de quatre cents gentilshommes Espagnols, Italiens & Flamands. Les Ambassadeurs eurent audience du Roi le 19 Juin [a]. Deux jours après, on fit dans l'Eglise Cathédrale de Paris la cérémonie du serment. Henri IV se rendit avec toute sa Cour à cette Eglise. On y avoit élevé, vis-à-vis du principal Autel, trois dais; celui du milieu pour le Roi, les deux autres pour le Légat & pour les Ministres d'Espagne. Après la messe, qui fut célébrée par le Légat, ce Cardinal se plaça à droite, Richardot & Verreiken à gauche. Villeroy lut à haute voix le traité de paix; & le Roi, l'ayant signé, jura sur les Evangiles de l'observer. On passa ensuite, au bruit des acclamations du peuple, dans le Palais Episcopal. Un somptueux repas y fut servi sur plusieurs tables. Le soir, il y eut au Louvre un bal & un nouveau festin. Le Roi, en faveur de Charles de Croy d'Arschot, érigea en Duché la Ville de Croy. Lorsque les Ambassadeurs prirent congé, le Roi leur fit des présens magni-

HENRI IV. 1598.

[a] La date est en blanc dans le texte latin.

HENRI IV. 1598.

fiques. Il créa le Maréchal de Biron Duc & Pair, & le nomma ſon Ambaſſadeur, pour recevoir conjointement avec Bellievre & Sillery le ſerment de l'Archiduc. Le 12 Juillet, Philippe II ſigna le traité, & jura de l'obſerver. Dans le même mois, Guillaume de Gadagne de Botheon, qui étoit depuis peu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, reçut à Chambery le ſerment du Duc de Savoye.

Ordonnance contre le port des armes à feu.

Le Roi, voulant procurer à ſes peuples la tranquillité, tant au-dedans qu'au-dehors, fit à Monceaux, le 4 Août, une ordonnance qui défendoit à toutes perſonnes, de porter des armes à feu. Il étoit enjoint d'arrêter les contrevenans, & de les conduire dans la priſon royale la plus prochaine. Par la même ordonnance, il étoit dit que leurs chevaux & leurs équipages appartiendroient à ceux qui les auroient arrêtés; & que, ſi l'on manquoit de forces ſuffiſantes pour ſe ſaiſir d'eux, on pourroit ſonner le tocſin, afin d'avoir main-forte. Les Gardes du corps, & les autres militaires de la maiſon du Roi, cavalerie, lorſqu'ils étoient de ſervice, étoient exceptés du réglement. Il étoit auſſi permis aux

gentilshommes de se servir de ces armes, pour chasser sur leurs terres.

HENRI IV. 1598.

Pendant le séjour du Roi à Monceaux, on conclut enfin le mariage entre Madame Catherine, sœur de ce Monarque, & Henri de Lorraine, Duc de Bar, fils de Charles, Duc de Lorraine. Cette affaire avoit été long-tems retardée, par l'obstacle de la différence de religion [a]. Quoique la célébration des nôces fût remise au commencement de l'année suivante, on dressa d'avance le contrat. Il y fut stipulé, que la Princesse transigeroit pour les biens paternels & maternels, moyennant soixante mille livres de rente, & trois cents mille écus une fois payés, & qu'elle emporteroit les diamans & les bijoux, que sa mere lui avoit légués par son testament.

On conclud le mariage de Madame Catherine avec le Duc de Bar.

a Un autre obstacle avoit été l'inclination que Madame *Catherine* avoit pour le Comte de *Soissons*. Cette Princesse avoit été recherchée successivement par le Duc *d'Alençon*, par *Henri III*, par le Duc de Lorraine, par le Roi d'Espagne, par le feu Prince de *Condé*, par le Roi d'Ecosse, & par le Prince d'Anhalt. *Henri IV* avoit pensé d'abord à la donner au Prince qu'elle aimoit. Ensuite le Roi, mécontent du Comte de *Soissons*, avoit jetté les yeux sur le Duc de *Montpensier*. On lira avec plaisir dans les Mémoires de *Sully*, tome 1, chap 44 & 45, divers détails relatifs à ce dernier projet du Roi.

HENRI IV. 1598.

Arrêt célébre contre Rose, Evêque de Senlis.

Le 5 de Septembre, le Parlement de Paris, ſur le rapport de Jerôme de de Montholon, rendit un fameux arrêt contre Guillaume Roſe, Evêque de Senlis. Ce Prélat fut condamné à déclarer debout & tête nue dans la Grand' Chambre, les Chambres aſſemblées, qu'inconſidérément & témérairement, après avoir obtenu ſa grace de la bonté de Sa Majeſté, il avoit publiquement fait gloire de s'être engagé des premiers dans la ligue, & avoit oſé dire qu'il s'y engageroit encore avec la même ardeur, ſi les mêmes circonſtances ſe préſentoient. On le condamna auſſi à une aumône conſidérable envers les priſonniers, & on lui défendit, non-ſeulement de prêcher dans ſon diocéſe, mais même d'entrer dans Senlis, pendant une année. De plus il fut ordonné qu'il proſcriroit autentiquement, comme déteſtable, un livre auquel il avoit donné une approbation ſignée de ſa main,& que Louis d'Orléans, obſtiné ligueur, avoit publié ſous le titre de *Requête Catholique*. L'arrêt fut exécuté à la rigueur. Le lendemain du jour qu'il avoit été rendu, Roſe ſe préſenta au Parlement avec ſes habits pontificaux. Lorſqu'il fallut faire la décla-

ration qui lui étoit prefcrite, on l'avertit inutilement de les quitter.

Assemblée du Clergé.

Alors, le Clergé tenoit à Paris une affemblée générale. Les députés arrêterent qu'il feroit fait des remontrances au Roi. François de la Guesle, Archevêque de Tours, porta la parole. Dans fa harangue, il s'étendit beaucoup fur la corruption des mœurs, fur le relâchement de la difcipline eccléfiaftique, & fur le mépris qu'on paroiffoit avoir pour la religion. Il demanda que le Concile de Trente fût enfin publié, fauf à employer les modifications néceffaires pour mettre en fûreté les libertés de l'Eglife Gallicane, & les droits des Parlemens. Le refte du difcours de l'Archevêque roula fur la collation des bénéfices, & fur divers autres articles répétés plufieurs fois dans les repréfentations précédentes du Clergé.

Le Parlement de Paris remet en vigueur fon arrêt contre les Jéfuites.

Les Jéfuites, nonobftant l'arrêt rendu quatre ans auparavant contr'eux par le Parlement de Paris, s'étoient maintenus dans les refforts des Parlemens de Touloufe & de Bordeaux. Plufieurs perfonnes envoyoient leurs enfans étudier dans ces provinces, & plufieurs membres de la Société, chan-

HENRI IV. 1598.

geant d'habit pour paroître changer d'état, se glissoient dans les différentes écoles du royaume. Le Parlement avoit souvent pressé le Roi de donner une Déclaration, pour enjoindre à tous les Parlemens de France de faire publier dans leur ressort l'arrêt contre cette Société. Deux fois, la chose avoit été résolue dans le Conseil; mais elle n'avoit eu aucun effet, par les intrigues de quelques courtisans. Les Gens du Roi, voulant empêcher que la force de cet arrêt ne fût entiérement éludée, avoient présenté un Requisitoire, pour que le droit d'enseigner fût interdit généralement à quiconque auroit porté l'habit de Jésuite. Le 21 Août 1597, le Parlement avoit donné un arrêt en conformité; & le 16 Octobre suivant, un Ex-Jésuite nommé Porsan, à qui les Prévôt des Marchands & Echevins de Lyon avoient donné la diréction du collége de leur Ville, avoit été dépossédé par un autre arrêt. Les Jésuites saisirent l'occasion de l'assemblée du Clergé, pour revenir contre les réglemens du Parlement. Appuyés de la protection de plusieurs Evêques, & même de celle du Légat, ils présenterent une requête

au Roi. Louis Richeome, un d'eux, avoit composé cette requête; & ils la firent imprimer, afin qu'elle passât dans les mains de tout le monde, & qu'elle fût lue particuliérement à la Cour. Le Chancelier de Chiverny s'opposa fortement à leurs vûes, & les Gens du Roi, ayant requis de nouveau l'exécution de l'arrêt du 29 Décembre 1594, le Parlement renouvella les défenses portées par cet arrêt & par ceux qui s'en étoient ensuivis. Louis-Juste de Tournon, Sénéchal d'Auvergne, qui, malgré les défenses avoit conservé les Jésuites dans son collége de Tournon, fut privé de son office, & déclaré incapable de posséder aucune autre charge. Il obtint un arrêt contraire du Parlement de Toulouse, dans la jurisdiction duquel étoit alors la Ville de Tournon. Henri IV fut justement indigné de voir son autorité compromise par la contrariété des deux arrêts. Peu s'en fallut que, suivant l'avis du Chancelier, il ne cassât l'arrêt de Toulouse, & qu'il n'obligeât le Parlement de cette Ville, ainsi que celui de Bordeaux, d'enregistrer l'arrêt qui avoit banni les Jésuites. Mais les amis de ces Peres vinrent à bout de calmer cet orage.

HENRI IV.
1598.

HENRI IV. 1598.

Motif d'une visite que le Roi fait au Légat.

Dès qu'il fut appaisé, le Cardinal Alexandre de Médicis, qui, depuis la conclusion de la paix, n'avoit prolongé son séjour en France que par l'intérêt qu'il prenoit dans cette derniere affaire, demanda son audience de congé. Avant de la lui donner, le Roi lui rendit visite, & eut avec lui une conversation à laquelle Sillery seul assista. Dans cet entretien secret, le Roi exposa l'importance dont il lui étoit d'avoir un fils, le peu d'espérance qu'il avoit d'en avoir un de la Reine [a], & les causes de nullité du mariage qu'il avoit contracté avec cette Princesse. Il témoigna desirer que le Pape le délivrât de ce lien; & il pria le Légat d'appuyer cette demande auprès de Sa Sainteté. Ayant ensuite parlé, comme par occasion, de la sentence, par laquelle en 1595 l'Official d'Amiens avoit déclaré nul le mariage de Gabrielle d'Estrées avec le Marquis de Liancourt, il se répandit en louanges excessives sur le mérite de cette Dame [b]. Le Légat pénétra les vûes du

[a] Elle avoit déja 45 ans.

[b] Depuis le mois de Juillet de l'année précédente, elle s'appelloit la Duchesse de *Beaufort*. Elle avoit porté le nom de Marquise de *Monçeaux*, depuis la dissolution de son mariage jusqu'à cette époque.

Roi. Il se hâta de l'interrompre, & il dit avec vivacité : Que c'étoit assez pour lui d'avoir satisfait le Pape & Sa Majesté, par le succès de sa négociation pour la paix : Qu'il avoit souhaité plusieurs fois, que le premier jour du rétablissement de la tranquillité eût été le dernier de sa vie : Qu'après avoir rempli si heureusement toutes les instructions de sa légation, il ne lui restoit plus autre chose à faire que de retourner à Rome, pour en rendre compte au Souverain Pontife. La conversation se rompit ainsi, & Henri se repentit d'avoir laissé entrevoir ses desseins au Cardinal. Celui-ci ne se contenta pas de montrer qu'il les désapprouvoit. Il dit à plusieurs Seigneurs, en leur rendant sa derniere visite, qu'ils devoient faire ensorte que le Roi abandonnât un projet, dont l'exécution seroit aussi funeste au royaume que honteuse à Sa Majesté : Qu'autrement la postérité leur imputeroit avec justice la ruine de l'Etat : Que pour lui, après avoir procuré la paix à la France, il en sortoit, afin de ne point participer à un si grand mal. Aussi, lorsque Sillery, après le départ de Médicis, fut envoyé en ambassade à Rome, pour y mé-

HENRI IV. 1598.

nager la dissolution du mariage du Roi; il eut pour principale instruction, de persuader au Cardinal, que le Roi ne pensoit plus à la main de Gabrielle.

Jacques-Auguste de Thou, désigné depuis long-tems Ambassadeur de France auprès des Vénitiens, devoit partir pour Venise, en même-tems que Sillery pour Rome. Comme la présence & les soins de ce Magistrat étoient nécessaires, pour applanir les difficultés qui s'opposoient à l'enregistrement de l'Edit de Nantes, le Roi jugea à propos de le retenir auprès de lui, & l'ambassade de Venise fut donnée au Président Seguier.

Henri IV tombe dangereusement malade.

A peine Henri IV & Philippe II commençoient-ils à jouir des douceurs de la paix, qu'ils tomberent l'un & l'autre dangereusement malades. Pendant deux jours, on désespéra de la vie de Henri. Tous les bons françois furent pénétrés de douleur. On craignit de perdre, par la mort de ce Prince, le fruit de tant de victoires qu'il avoit remportées, & de voir de nouveaux troubles succéder à la tranquillité renaissante. La convalescence du Roi, après quelques momens de crainte, ramena bientôt la joie.

La maladie de Philippe eut pour lui des ſuites plus fâcheuſes. Dès le mois de Juin, les douleurs de la goutte avoient commencé à le tourmenter beaucoup plus violemment qu'elles n'avoient encore fait. Il avoit eu dès-lors un preſſentiment, qu'il n'avoit pas encore long-tems à vivre, & il s'étoit fait transférer dans ſon lit à l'Eſcurial. Un abcès, qui lui vint au genou droit, lui ôta entiérement le repos. On ouvrit l'abcès, & ce Monarque pendant quelques jours fut un peu ſoulagé; mais il parut preſque auſſi-tôt quatre autres abcès au-deſſus de la poitrine. Comme la premiere opération avoit été heureuſe, on les ouvrit auſſi; ce ne fut pas avec le même ſuccès. Philippe fut attaqué d'une fiévre double tierce, qui devint enſuite continue, & qui dégénéra en étiſie. Les pieds & les mains de ce Prince ſe couvrirent d'ulceres. En même-tems, une hydropiſie ſe manifeſta. La diſſenterie, & la maladie pédiculaire, ſe joignirent à tant de maux. Dans un état ſi cruel, Philippe ſoutint ſes douleurs avec conſtance. Le premier de Septembre, il fit venir Philippe ſon fils, & l'Infante Iſabelle-Claire Eugenie, qu'il appelloit *ſon miroir &*

HENRI IV. 1598.

Mort de Philippe II.

HENRI IV. 1598.

la lumiere de ses yeux. Après l'avoir recommandée au jeune Prince, il remit à celui-ci des avis qu'il avoit écrits de sa main. Ils étoient à-peu-près semblables à ceux que Louis IX, Roi de France, avoit donnés autrefois à son fils, & qui sont rapportés par Jean de Joinville, & par Robert Gaguin. Philippe voulut voir le cercueil dans lequel il devoit bientôt être renfermé, & il ordonna qu'on plaçât dessus une tête de mort ceinte d'un diadême. Il fit sortir de prison le Marquis de Mondejar. Il rendit aussi la liberté à la femme d'Antoine Perez, & lui restitua ses biens. Il accorda la grace à plusieurs criminels, qui avoient été condamnés à mort. Il prescrivit particuliérement à son fils d'avoir soin de la fortune de Christophe de Mora, qui venoit de donner une marque éclatante de sa fidélité, en refusant de se dessaisir d'une clef que le jeune Prince lui avoit demandée. Le 11, ce Monarque perdit entiérement l'usage de la parole. On lui fit prendre des élixirs, pour ranimer ses esprits; mais ces remédes ne prolongerent sa vie que de deux jours. Il mourut le 13, âgé de soixante-douze ans, après un regne de quarante.

Philippe étoit bien fait, sans être grand ; il avoit les cheveux blonds, un visage majestueux, & les traits agréables. Il jouit long-tems d'une santé parfaite, & vécut plus long-tems qu'aucun de ses ancêtres, si l'on en excepte l'Empereur Fréderic III. D'un esprit élevé & pénétrant, il fut ennemi de l'oisiveté, & il ne prenoit du repos que pour retourner avec plus d'ardeur au travail. Saint Laurent de l'Escurial, qu'il décora de superbes bâtimens, & à qui il assigna d'immenses revenus, est un célébre monument de sa piété. Portant la dévotion jusqu'à la petitesse, il n'en fut pas moins ambitieux. Sans cesse il étoit occupé à profiter des malheurs de ses voisins, pour augmenter sa puissance. Les commencemens de son regne furent illustrés par deux victoires qu'il remporta sur les françois, mais qui furent bientôt suivies de la défaite de l'Isle de Gerbes, & de la révolte des Pays-bas. Les moyens violens, qu'il employa pour appaiser ces troubles, ne firent qu'allumer le feu dans ces riches & florissantes Provinces, qu'il perdit enfin par sa trop grande sévérité. Après la mort de Don Juan d'Autriche, il reprit, contre l'a-

HENRI IV. 1598.

Son portrait.

Henri IV. 1598.

vis de ſes principaux miniſtres, les anciens projets qu'il avoit formés autrefois avec le Duc de Guiſe. Le traité, qu'il fit en 1585 avec ce chef de la ligue, ralluma le feu de la guerre civile, que tant d'Edits ſalutaires avoient preſque étouffé. Henri III & le Duc de Guiſe lui-même en furent les miſérables victimes. Mais lorſque Philippe ſe croyoit au comble de ſes vœux; lorſque, toute la France étant en feu, il augmentoit encore l'incendie; il reconnut qu'il s'étoit inutilement épuiſé, pour envahir ce royaume, tandis qu'il auroit pû employer avec beaucoup plus d'utilité ſes forces, pour ſoumettre ſes ſujets rébelles.

On doit compter, au nombre de ſes plus grands revers, la néceſſité dans laquelle il crut être de faire périr Don Carlos ſon fils, qu'il avoit eu de Marie de Portugal. Marie Reine d'Angleterre, ſa ſeconde femme, ne lui donna point d'enfans. L'infante Iſabelle-Claire Eugenie étoit fille d'Elizabeth de France, troiſiéme femme de ce Prince. Il épouſa en quatriémes nôces Anne d'Autriche, & de ce mariage naquirent cinq [a] Princes, dont il

[a] M. de *Thou* n'en compte que trois.

ne resta que Philippe III.

Testament de ce Prince.

En 1574, le 7 Mars, Philippe II avoit fait à Madrid son testament, par lequel, en cas que son fils mourût sans enfans, il lui substituoit l'Infante, & à cette Princesse, Catherine [a] & ses enfans. A leur défaut, il nommoit l'Impératrice Marie sa sœur, & les enfans de cette Princesse; & de suite, le Prince qui se trouveroit le plus proche héritier, pourvû qu'il fût Catholique. Il démembroit de ses Etats, en faveur de l'Infante, les Pays-bas, le Duché de Luxembourg & la Franche-Comté. Dans un article particulier, il s'étendoit sur l'affaire du Royaume de Navarre, & il disoit que Charles V son pere la lui avoit expressément recommandée par un codicile secret; mais que le grand nombre de ses occupations l'avoit empéché d'y penser sérieusement. Qu'ainsi il chargeoit son fils de la faire examiner par des Jurisconsultes aussi habiles que sages. Que, selon les apparences, Isabelle & Ferdinand avoient eu des rai-

a Née, ainsi que l'Infante *Isabelle*, du mariage de *Philippe II* avec *Elizabeth* de France. *Catherine* avoit épousé le Duc de Savoye J'ai annoncé qu'elle étoit morte en 1597.

HENRI IV. 1598.

ſons légitimes de dépouiller la Maiſon d'Albret: que même le Ciel ſembloit avoir juſtifié leur conduite, en ne permettant pas que la Navarre retombât ſous le pouvoir de cette Maiſon: qu'en effet, la France étant infectée de l'héréſie, il étoit important que les Pirenées ſerviſſent de barriere entre ce royaume & celui d'Eſpagne, pour empêcher que le venin ne ſe communiquât. Que cependant il pouvoit ſe faire qu'Iſabelle & Ferdinand ſe fuſſent trompés ſur la validité de leurs droits. Que, dans ce cas, il convenoit d'indemniſer les anciens poſſeſſeurs, autant que cela ſe pourroit ſans préjudicier à la religion, & ſans troubler la tranquillité de l'Eſpagne.

Par un codicile qu'il fit le 23 Août 1596, il deſtinoit, pour femme à ſon fils, Gregorie-Maximilienne, fille de feu Charles d'Autriche, Archiduc de Gratz. Cette Princeſſe étant morte avant la conſommation du mariage, Marguerite ſa ſœur prit ſa place. L'Infante Elizabeth, par le même codicile, étoit deſtinée à l'Archiduc Albert.

Avant de mourir, Philippe fit jetter au feu pluſieurs mémoires qu'il tenoit

HENRI IV. 1598.

enfermés avec son testament. Si l'on en croit quelques historiens, il avouoit ingénuement dans un de ces écrits, qu'il avoit dépensé cinquante-cinq millions neuf cents quarante mille écus d'or en guerres inutiles, & qu'il se repentoit de n'avoir pas suivi les sages conseils de l'Empereur son pere.

Pendant long-tems, il avoit tenu secrete la résolution qu'il avoit prise de céder les Pays-bas à l'Infante, & de la marier à l'Archiduc Albert. A la fin de l'année derniere, il avoit fait savoir à ce Prince, qu'il lui accordoit la main d'Isabelle. Cette année-ci, le 6 Mai, ce Monarque avoit signé l'acte de cession des Pays-bas. L'Archiduc, ayant reçu cet acte, avoit fait assembler, le 14 Août, les Etats de Brabant, de Flandre, de Hainaut & d'Artois; & le 16, ils avoient prété serment à leur nouvelle Souveraine. En lui donnant ces provinces, Philippe régla que cette princesse & ses hoirs feroient constamment feudataires de la couronne de Castille. Qu'à chaque mutation, ils rendroient foi & hommage. Que, si quelqu'un d'entr'eux renonçoit à la religion Catholique, il seroit dès-lors déchu de tous

a En vertu d'une cession faite par Philippe, l'Infante est reconnue Souveraine des Provinces qu'il avoit conservées dans les Pays-bas.

HENRI IV. 1598.

ſes droits. Que, ſoit que ce fût u Prince, ſoit que ce fût une Princeſſe qui héritât de ces Provinces, ni l'un l'autre ne pourroit contracter de ma riage que du conſentement de Sa Ma jeſté Catholique, ou de ſes ſucceſſeurs Que ſi c'étoit une Princeſſe, & ſi Monarque, qui régneroit alors en Eſ pagne, n'étoit point marié, elle ſeroi obligée de l'épouſer préférablement tout autre. Que les Flamands n'enve roient point de vaiſſeaux en Améri que, ni aux Indes Orientales. Que S Majeſté Catholique pourroit, ſi elle jugeoit à propos, mettre garniſon dan les citadelles d'Anvers, de Gand, c Cambray, & de quelques autres Ville

Margueritе d'Autriche, future Rein d'Eſpagne, étoit à la Cour de l'Emp reur. Pour ſe rendre auprès de ſo époux, elle devoit paſſer par le Mi lanez. Clément VIII n'ayant pû refuſer la ſatisfaction d'aller à Ferrar recevoir l'hommage de ſes nouveau ſujets; Philippe II avoit imaginé d profiter de la circonſtance, pour qu ſa fille & ſa bru reçuſſent des mains d Sa Sainteté la bénédiction nuptiale. E conſéquence, l'Archiduc Albert avo eu ordre de partir pour l'Italie. Avan

Lettre de l'Archiduc Albert aux Etats Généraux.

e quitter la Flandre, il écrivit le 18 Août aux Etats Généraux des sept Provinces-Unies. Par sa lettre, il leur donnoit part de son mariage avec l'Infante, & de la cession que Philippe faisoit des Pays-bas à cette Princesse. Il les invitoit en même-tems à la reconnoître pour Souveraine; & il leur représentoit qu'ils pouvoient maintenant se soumettre, non-seulement avec sûreté, mais sans deshonneur, puisqu'il ne s'agissoit point de rentrer sous la domination d'Espagne. Philippe de Nassau, Prince d'Orange, manda les mêmes choses au Comte Maurice. Les Etats Généraux ne firent point de réponse. Mais Daniel Vander-Meule se rendit par leur ordre à Anvers, sous prétexte d'aller voir son beau-frere qui étoit à l'extrémité. L'Archiduc, informé de l'arrivée de Vander-Meule, l'attira à Bruxelles, & lui fit faire diverses propositions plus avantageuses les unes que les autres pour les peuples des Provinces-Unies. A l'égard de Maurice en particulier, on laissoit entrevoir que l'Empereur étoit dans le dessein de lui donner le commandement général de ses troupes contre le Grand Seigneur. Tant d'offres flateu-

HENRI IV. 1598.

ſes, loin de diminuer la défiance de Etats Généraux, ne firent que l'augmenter. Sur-tout l'eſpérance, qu'o donnoit à Maurice, leur rappelloit l fable des loups, qui, feignant de vouloir faire alliance avec les brebis, demandoient, pour premiere condition qu'elles éloignaſſent leurs chiens.

Ils envoyent à la Reine Elizabeth une ambaſſade extraordinaire.

Sentant la néceſſité dont il leur étoi de ſe lier plus étroitement avec la Reine d'Angleterre, ils lui envoyerent en qualité d'Ambaſſadeurs, Jean Duyvenvoorde de Warmont, Vice-Amiral; Jean Olden de Barneveld, premier Conſeiller des Etats de Holland & de Weſtfriſe; Jean Wanden-Wercke penſionnaire de Middelbourg; Jea de Hottinga, & André de Heſſel Quoique la guerre d'Irlande, où le Anglois venoient de recevoir quelqu échec, donnât beaucoup d'embarras Elizabeth, cette Princeſſe témoign qu'elle s'intéreſſoit particuliéremen aux affaires des Pays-bas; & elle fournit de puiſſans ſecours. Henri IV de so côté fit aſſûrer les Etats Générau par Buzenval, que, malgré la pai qu'il avoit conclue, il feroit pour eu tout ce qui ne l'engageroit point à un guerre ouverte avec l'Eſpagne.

HENRI IV. 1598.

Com lot contre Maurice de Nassau.

Maurice ne fut pas plus qu'eux la
lupe des promesses de l'Archiduc. Le
essentiment, autant que la prudence,
'engageoit à continuer d'être l'ennemi
les Espagnols. Quelques mois aupara-
vant, on avoit arrêté à Leyde un hom-
ne suborné pour lui ôter la vie. Cet
ssassin se nommoit Pierre Panne, & il
toit de la Ville d'Ypres. Il déclara
lans les tourmens, & confirma par
on testament de mort, qu'il avoit été
xcité par quelques Jésuites du collé-
e de Douay, à commettre son atten-
at; qu'ils lui avoient donné de l'ar-
ent pour l'y déterminer; & qu'ils l'a-
oient assûré que Dieu feroit un mira-
le pour le garantir de tout péril. Le
oupable fut exécuté le 22 Juin. Fran-
ois Coster, Jésuite, fit paroître dans
e mois suivant un écrit en Allemand,
ont l'objet étoit de justifier la Socié-
é. Un autre Jésuite, appellé Gilles
chondonck, publia une traduction
tine de cette apologie, sous ce titre:
*ica tragica comiti Mauritio à Jesuitis,
t aiunt Calvinistæ, Leidæ intentata.*

Conséquemment aux ordres de Phi-
ppe II, l'Archiduc Albert, après
voir annoncé aux Etats de Brabant,
e Flandre, de Hainaut & d'Artois,

HENRI IV. 1598.

Albert dépose la pourpre romaine.

Célébration de son mariage avec l'Infante, & de celui de Philippe III avec Marguerite d'Autriche.

que le gouvernement de ces Provinces étoit donné par *interim* au Cardinal André d'Autriche [a], partit de Bruxelles le 14 Septembre. A Notre-Dame de Hall, il déposa la pourpre Romaine. Il rencontra dans les environs d'Insprück, capitale du Tirol, la future Reine d'Espagne, qui étoit accompagnée de Marie de Baviere sa mere, & escortée de mille chevaux. Ces Princesses & ce Prince apprirent à Sterczingen la mort de Philippe II. Ils arriverent le 13 Octobre à Ferrare. Le 17, le Pape y donna la bénédiction nuptiale à Marguerite d'Autriche & à Philippe III, Roi d'Espagne, représenté par l'Archiduc. Le Duc de Sessa, Ambassadeur de la Cour de Madrid, ayant lu ensuite la procuration de l'Infante, Sa Sainteté fit aussi la célébration du mariage de l'Archiduc avec cette Princesse. De Ferrare, la nouvelle Reine d'Espagne se rendit avec sa mere & avec l'Archiduc à Mantoue, & ensuite à Milan où elle fit son entrée le 30 Novembre. Elle y passa deux mois au milieu des fêtes & des réjouissances

a Evêque de Constance & de Brixen, fils de *Ferdinand* d'Autriche, Comte de Tirol, Marquis de Burgau, & de *Philippine de Welser*.

publiques

publiques, en attendant un tems plus favorable pour continuer ſon voyage.

HENRI IV. 1598.

Déſaſtres cauſés par le débordement du Tibre.

Cependant Clément VIII reprit le chemin de Rome. La nuit qui ſuivit l'arrivée du Pape, le Tibre s'enfla tellement, que toute la Ville, à l'exception des ſept montagnes fut inondée. Les eaux y monterent trois palmes plus haut qu'elles n'avoient fait en 1530. Elles renverſerent deux arches du pont-Sainte-Marie, que Gregoire XIII avoit rétabli. Une partie de Ponte-Molle, & toutes les boutiques, qui étoient ſur le pont-Saint-Ange furent emportées. Quarante priſonniers furent noyés dans la tour de Nonne. La populace, à la faveur des bateaux, entroit hardiment dans les maiſons, & les pilloit ſous prétexte d'y donner du ſecours. Il périt une infinité de beſtiaux, & la plûpart des vivres furent gâtés. Enfin Rome fut plus maltraitée, que ſi elle avoit été priſe d'aſſaut.

Il ſe commet pluſieurs actes d'hoſtilité dans les Pays-bas.

Tandis qu'Albert paſſoit le tems à Milan dans les plaiſirs, il ſe faiſoit pluſieurs actes d'hoſtilité dans les Pays-bas. François de Mendoſe, Amirante d'Aragon, qui avoit le commandement des troupes ſous le Cardinal André d'Autriche, paſſa le Rhin, & ſe fit

HENRI IV. 1598.

ouvrir les portes d'Orſoy, Ville dépendante du Duc de Cleves. Il attaqua enſuite le château d'Alpen, appartenant à Emilie de Newenar, veuve de l'Electeur Palatin Fréderic III. Quoique cette Princeſſe obſervât la neutralité, & qu'elle eût également obtenu des ſauve-gardes d'Albert & des Etats Généraux, elle fut obligée de livrer ſa Place. La Comteſſe de Meurs, qui avoit pris les mêmes ſûretés, fut auſſi contrainte de recevoir les Eſpagnols chez elle, & d'avoir plus d'hôtes qu'elle n'auroit ſouhaité. Ces hoſtilités réveillerent les Etats Généraux. Maurice, ayant appris que quinze cents hommes d'infanterie & deux Compagnies de Cavalerie, conduiſoient un train d'artillerie & des munitions au camp de Mendoſe, ſe mit en campagne pour tomber ſur ce convoi. Il croyoit pouvoir le rencontrer entre Orſoy & Venlo. Mais les ennemis avoient déja paſſé le Vahal, & il ne put les atteindre. Des matelots, qui avoient déſerté du ſervice des Etats, prirent une galere, & y mirent le feu. Simon Janſſen, Commandant de ce bâtiment, eut beaucoup de peine à s'échapper.

Comme les Eſpagnols avoient répandu de tous côtés la terreur au-delà du Rhin, Wirich de Daun, Comte de Falkenſtein, craignant pour ſon château de Broeck au Duché de Bergue, envoya demander à Mendoſe une ſauve-garde. Ce Général répondit que le Comte n'en avoit pas beſoin, s'il vouloit ſe conformer au traité, par lequel la ſeule religion Catholique devoit être admiſe dans le Duché. Le Comte, qui ſuivoit la Confeſſion d'Auſbourg, comprit le danger où il étoit. Le 6 Octobre, ſur le ſoir, il fit partir ſa femme & ſes enfans, avec une partie de ſes meubles les plus précieux. Il avoit réſolu de les ſuivre le lendemain. L'ennemi ſurvint tout-à-coup, & canonna le château. Falkenſtein, étant hors d'état de ſoutenir un ſiége, capitula, à condition d'avoir, lui & les ſiens, la vie avec la liberté. Les Eſpagnols uſerent, à ſon égard, de la plus inſigne perfidie. En ſortant de ſon château, il fut arrêté. On dépouilla en ſa préſence quarante de ſes gens, & on les maſſacra. Il fut enfermé dans une chambre avec un de ſes pages, le ſeul de ſes domeſtiques qui lui fût reſté. Cinq jours après, ſes gardes l'accu-

ferent d'avoir voulu s'évader, & ils l'égorgerent.

HENRI IV. 1598.

Les Eſpagnols s'emparérent ſucceſſivement de Burick, de Dinſlaken, de Holt, de Reez, de Berck, d'Emmerick & de Doëtecum. Maurice, de ſon côté, ſe rendit maître du Fort de Tolhuys.

Pluſieurs Etats d'Allemagne ſe plaignirent des hoſtilités commiſes ſur les terres de l'Empire par les Eſpagnols. L'Empereur ne put ſe diſpenſer d'écrire ſur ce ſujet au Roi d'Eſpagne, à l'Archiduc Albert, & au Cardinal André d'Autriche. Par la molleſſe avec laquelle Rodolphe agit dans cette affaire, on s'apperçut qu'il étoit beaucoup plus touché des intérêts de ſa Maiſon, que de ceux du Corps Germanique.

Continuation de la guerre de Hongrie.

Ce Prince remporta cette année pluſieurs avantages conſidérables en Hongrie. Le 20 Mars, le Baron de Schwartzemberg ſurprit Javarin. Un détachement de la garniſon de Papa enleva un convoi des Turcs, & fit priſonnier le fils du Pacha d'Albe Royale. Elie Erdenrick, Gouverneur de Tockay, tailla en pieces trois cents infidéles, qui s'étoient diſperſés dans la campagne pour

butiner. Le château de Sexar fut escaladé & pris, la garnison passée au fil de l'épée, & le Sangiac de la Place, qui avoit exercé beaucoup de cruautés contre les Chrétiens, fait prisonnier.

Sigismond Bathory céde la Transilvanie à l'Empereur, & ne tarde pas à s'en repentir.

Quelque tems auparavant, Sigismond Bathory, à l'instigation de Silvio Piccolomini & du Jésuite Alonse Carillo, avoit fait à l'Empereur une cession de la principauté de Transilvanie. Rodolphe étoit convenu de lui donner en échange celles d'Oppelen & de Ratibor, avec une pension de cinquante mille Joachims. Cette affaire fit beaucoup murmurer les Transilvains. Le Cardinal André Bathory, cousin germain de Sigismond, & son principal héritier, s'éleva fortement contre le traité. Mais il ne put empêcher que la cession n'eût son effet. Sigismond se rendit en Silésie, pour se faire reconnoître dans ses nouvelles principautés. A peine en eut-il pris possession, qu'il reconnut combien il étoit lésé dans la transaction qu'il avoit faite. Avec la même légereté qu'il étoit venu à Ratibor, il songea à s'en retourner en Transilvanie. Dans le mois d'Août, il s'enfuit secretement, accompagné seulement de deux personnes, &, se-

HENRI IV. 1598.

lon quelques-uns, déguisé en moine. Il arriva en peu de jours à Clausembourg; & après s'être fait de nouveau prêter serment par les habitans, il fit avertir les autres Villes de ses Etats, qu'il n'étoit point dans la résolution de remplir les engagemens pris avec l'Empereur. Le 22 Août, il écrivit à l'Archiduc Maximilien, à qui Rodolphe avoit donné le gouvernement de cette province. Sa lettre portoit, que les principautés d'Oppelen & de Ratibor étoient d'une valeur bien moins considérable qu'on ne lui avoit fait entendre. Qu'ainsi il étoit déterminé à garder son patrimoine. Qu'il étoit déjà maître de Clausembourg. Que sans doute les autres Places, qui lui appartenoient, ne tarderoient pas à rentrer dans l'obéissance. Qu'il prioit Maximilien de ne pas le mettre dans la fâcheuse nécessité de devenir ennemi d'une Maison, avec laquelle il desiroit de pouvoir demeurer uni. Maximilien étoit déjà en chemin vers la Transilvanie, lorsqu'il reçut ces dépêches. Au lieu d'y répondre, il enleva plusieurs chariots chargés d'argent, appartenans à Sigismond. Celui-ci, par représailles, fit arrêter les agens de l'Empereur, qui

étoient encore dans la province ; & il déclara, qu'il ne les relâcheroit point, jusqu'à ce qu'on lui eût fait satisfaction sur la prise de ses trésors.

Il rechercha l'amitié de Christine sa femme, pour qui jusques-là il avoit témoigné beaucoup d'indifférence [a]. Il se réconcilia avec le Cardinal André Bathory ; & tous deux de concert songerent à s'opposer aux efforts de la Maison d'Autriche. On indiqua une assemblée des Etats à Medwisch, pour le mois de Mars suivant. En attendant, Sigismond envoya en ambassade à Prague l'Evêque d'Alba Julia, Etienne Bostkay, & le Chancelier Demetrius, pour ménager un accommodement avec l'Empereur. L'adresse de ces Ambassadeurs suspendit l'orage, dont la Transilvanie étoit menacée de la part des Impériaux. Les Turcs y contribuerent aussi beaucoup, en assiégeant le Grand Varadin. Melchior Reder, qui y commandoit, mit le feu à la Ville, & se renferma dans la citadelle. Le 12 Octobre, les infidéles firent jouer une mine, qui renversa un bastion. Ils don-

Siége du Grand Varadin, entrepris inutilement par les Turcs.

[a] *Christine* n'en avoit pas moins peur ce Prince. Il étoit impuissant, & par conséquent peu propre à s'attacher une femme, surtout une femme dévote.

HENRI IV. 1593.

nerent en même tems l'affaut en deux endroits. La valeur des affiégés rendit inutile la tentative des ennemis. On admira furtout le courage d'une femme. Tenant un fabre d'une main, elle faifoit de l'autre pleuvoir des pierres fur les affaillans. Elle ne ceffa point de combattre jufqu'à ce qu'ayant été bleffée dangéreufement, elle fut obligée d'abandonner le rempart. Les affiégeans retournerent le lendemain à la charge, mais avec auffi peu de fuccès. Le 20, & les trois jours fuivans, ils tenterent de nouvelles attaques, & furent toujours repouffés. La garnifon, épuifée par des combats continuels, ne fe trouvoit prefque plus en état de prolonger fa réfiftance, lorfqu'un événement imprévu lui donna le tems de refpirer. La riviere de Kerez, qui baigne les remparts de la citadelle, fe déborda. Une partie des travaux des ennemis fut inondée, & la communication entre leurs principaux quartiers fut interrompue. Après que les eaux furent écoulées, les Turcs redoublerent leurs efforts, pour s'emparer de la Place. Aucune de leurs attaques ne réuffiffant, ils fe déterminerent le 3 Novembre à décamper.

Pendant qu'ils étoient devant le Grand Varadin, le Baron de Schwartzemberg, afin de faire diversion, avoit investi Bude. Les pluies, qui survinrent, le firent aussi renoncer à son entreprise. Il fut poursuivi par les infidéles, dans sa retraite. On combatit avec beaucoup de chaleur, & la perte fut à-peu-près égale de part & l'autre.

HENRI IV. 1598.

Les Impériaux assiégent Bude avec aussi peu de succès.

Fin du XLIVe Livre.





ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XLV.

HENRI IV 1598.



'ANNÉE 1598. fut le terme fatal, non-seulement de Philippe II, mais encore de plusieurs autres personnes de Maisons souveraines.

Mort de Jean Gorges, Electeur de Brandebourg.

Dans le mois de Janvier, Jean-Georges, Electeur de Brandebourg, mourut à Coln en Brandebourg, à l'âge de soixante-douze ans. Egalement sage & modéré, il aima la paix,

& fit tous ſes efforts pour la procurer à l'Allemagne. Il ne ſe maria que tard, mais il eut le bonheur d'avoir des enfans, qui releverent les eſpérances de ſon illuſtre Maiſon. Joachim Frederic, qu'il avoit eu de Sophie ſa premiere femme, fille de Frederic, Duc de Lignitz, lui ſuccéda dans l'Electorat.

HENRI IV. 1598.

De Richard de Baviere.

La mort enleva dans le même mois Richard de Baviere, Comte Palatin de Simmeren, en la ſoixante-ſeiziéme année de ſon âge. Ce Prince, qui ne laiſſa point d'enfans, eut pour ſucceſſeur Frederic IV.

De la Reine de Pologne.

Le 10 Février, Anne d'Autriche, fille du feu Archiduc Charles, & femme de Sigiſmond, Roi de Pologne & de Suéde, mourut en couches à Varſovie, âgée de vingt-cinq ans. Elle ne laiſſa pour héritier à ſon époux, qu'un fils unique, appellé Ladiſlas; le ſecond fils, dont la naiſſance lui couta la vie, n'ayant ſurvécu qu'une heure à cette Princeſſe.

De Frederic de Sultzbach.

Peu de jours après, mourut Frederic, Comte Palatin de Sultzbach, en ſa quarante-uniéme année. Il étoit fils de Wolfang, Duc de Baviere Deux-Ponts, qui en 1569 avoit conduit une armée en France, au ſecours des Pro-

HENRI IV. 1598.

testans, & dont nous avons rapporté la mort dans le dix-neuviéme Livre de cette Histoire.

De Philippe de Baviere.

Philippe de Baviere, Evêque de Ratisbonne, & Cardinal, finit ses jours dans le mois de Juin, à Starnberg.

Du Czar Théodore.

L'ancienne Maison, qui donnoit depuis si long-tems des Souverains à la Moscovie, s'éteignit en la personne du Czar Fedor ou Théodore [a]. Nous avons dit ailleurs [b], que, ce Prince étant par la foiblesse de son esprit hors d'état de gouverner, Jean Basilowitz, son pere, avoit laissé la régence à Boritz [c]. On prétend que celui-ci, du moment qu'il fut à la tête des affaires, pensa à s'assurer la couronne. Ce qui est certain, c'est que, pendant le regne de Théodore, il montra beaucoup d'attention à se concilier, par toutes sortes de moyens, l'amitié des peuples. Quelques années après la mort de Ba-

a. *Oléarius* fait mourir Théodore en 1597. Cette différence de dates entre M. de *Thou* & ce Voyageur ne vient sans doute que de la différente maniere de compter le commencement de l'année. M. de *Thou* nous apprend que le Czar mourut le jour de l'Epiphanie. Ainsi les personnes, pour qui l'année étoit censée n'avoir commencé qu'à la fête de Pâques qui précéda la mort de ce Prince, ne comptoient point encore l'année 1598, *Voyez une note du livre 9.*

b Livre 31.

c Frere de la femme de *Théodore*.

filowitz, le jeune Démetrius, frere & unique héritier de Théodore, fut assassiné [a]; & l'on a tout lieu de croire que ce fut par ordre du Régent [b]. Dans le même tems, le feu fit de grands ravages dans plusieurs Villes de Moscovie, où presque toutes les maisons ne sont que de bois. Ce second malheur diminua la sensation, qu'auroit produite le premier, s'il étoit arrivé seul. De plus, ce second malheur fut pour Boritz une occasion d'augmenter sa réputation de bienfaisance. Ce dépositaire de l'autorité ordonna que l'État indemnisât les particuliers des dommages qu'ils avoient soufferts.

HENRI IV. 1598.

Lorsqu'on eut célébré les obséques de Théodore, on ouvrit son testament. Il y nommoit la Czarine Irene [c], pour lui succéder. Les Moscovites regardent les dernieres volontés de leurs Souverains, comme des loix inviolables. Tous les Ordres prêterent serment de fidélité à la Czarine. Cette Princesse

Ce Prince par son testament nomme la Czarine, pour lui succéder.

a Il n'avoit que neuf ans, selon *Oléarius*.

b L'histoire rapporte que ce fut un gentilhomme de Boritz, qui commit le meurtre. Elle ajoute que le Régent fit ensuite tuer l'assassin.

c Sa veuve. En cet endroit de l'histoire de M. de *Thou*, elle est nommée *Gernia*. Il a été observé dans le livre 31, que *Gernia* en Moscovite est la même chose qu'*Irene*.

HENRI IV. 1598.

se retira dans un monastere [a], pour y passer les quarante premiers jours de son deuil. Ensuite, par amour de la retraite, ou pour frayer le chemin du trône à son frere, elle déclara qu'elle ne pouvoit se charger du gouvernement. Le peuple courut en foule aux portes du monastere, & cria qu'il ne vouloit obéir qu'à Irene & à Boritz. La Czarine demanda quelques jours, pour se déterminer. Pendant ce tems, elle prit l'habit de Religieuse. Dès qu'elle eut fait cette démarche, Basile Jacoblenitz Salo Calf, Grand Chancelier, convoqua les habitans de Moscou, & les pressa de prêter serment au Sénat. Au lieu d'écouter cette proposition, ils proclamerent Boritz Grand Duc. Il étoit présent. Par une feinte modestie, il s'excusa d'accepter le haut rang qu'on lui déféroit; & affectant de vouloir se dérober à l'empressement public, il alla se refugier dans une Eglise. On l'en tira par force. En vain l'assemblée redoubla ses instances, pour l'engager à céder aux vœux de la nation. Il persista en apparence dans ses refus. Pour mieux cacher son jeu, il

La Czarine se fait Religieuse, & Boritz son frere est proclamé Souverain de Moscovie.

Il feint de ne vouloir pas accepter la couronne.

[a] Le Monastére de *Thinilschemonstra*, c'est-à-dire, Monastére des Vierges.

s'enferma dans le monaſtere où étoit ſa ſœur. On y poſa des gardes, tant on craignoit qu'il ne prît la fuite. Nuit & jour, la maiſon étoit environnée d'une foule innombrable, qui faiſoit retentir l'air du nom de Boritz. Il ſe montroit toujours inflexible. Il menaça même de ſe confiner, à l'exemple d'Irene, dans un cloître, ſi le tumulte ne ceſſoit. Un mois entier, il joua cette comédie. Jugeant qu'il l'avoit fait durer aſſez long-tems, il ſe rendit enfin : mais il parut ne monter que par complaiſance pour la Czarine ſur un trône, qu'il brûloit depuis ſi long-tems d'uſurper.

Après pluſieurs refus affectés, il ſe rend aux vœux de la nation.

L'allégreſſe publique éclata en mille manieres différentes. Le Sénat, les Tribunaux, les grands Officiers de la Couronne, les Généraux, allerent ſaluer le nouveau Czar. Selon la coutume, on lui préſenta de l'or, de l'argent, des pierres précieuſes, du ſel & du pain. Il ne prit que le pain & le ſel. On le conduiſit en triomphe au Palais. Marie ſa femme, ſon fils Théodore, âgé de dix-huit ans, & Arſenica ſa fille, qui en avoit ſeize, marchoient à ſes côtés. Le lendemain, il invita les Grands à un feſtin. Au ſortir de la ta-

HENRI IV. 1598.

ble, il reçut le ferment de tous les Ordres. Ceci se paffa dans les derniers jours d'Avril.

Il marche contre les Tartares.

Au commencement de Mai, & peu de jours avant les fêtes de la Pentecôte, on apprit que les Tartares de Crimée fe préparoient à faire une irruption en Mofcovie, à la faveur des troubles qu'ils croyoient devoir être les fuites de l'interregne. Boritz, pour foutenir les hautes efpérances qu'on avoit de lui, fe rendit promptement fur la frontiere avec une nombreufe armée. Les Tartares, informés que la Mofcovie avoit un maître, & qu'il marchoit contr'eux, fe retirerent, & lui envoyerent une ambaffade folemnelle. Il fe fit fuivre par leurs Ambaffadeurs en fa capitale, où il revint dans les premiers jours de Septembre [a]. Le 13 du même mois, il fut couronné par le Patriarche, dans l'Eglife Métropolitaine. Depuis le Palais jufqu'à cette Eglife, le Czar marcha fur une eftrade couverte d'un drap couleur de pourpre, relevé d'une broderie d'or. Le jour de cette cérémonie, & les onze jours fuivans, il fit fervir des tables fans nombre, pour

Son couronnement.

[a] Ce mois étoit alors le premier de l'année chez les Mofcovites.

toutes les perſonnes qui ſe préſenterent. Tous les Officiers, ſoit civils, ſoit militaires, toucherent doubles appointemens pendant une année. On remit en liberté pluſieurs étrangers, qui pour diverſes cauſes avoient été rélégués dans les provinces éloignées de la capitale; & on leur laiſſa le choix de retourner dans leur patrie, ou de reſter en Moſcovie. On diſtribua même aux Allemands, qui entendoient le commerce, de grandes ſommes d'argent, ſans exiger d'eux aucun intérêt. Tous les droits de douane furent ſuſpendus pour deux ans. L'indigence reçut des ſecours de toute eſpece.

Affaires de Suede.

Le Régent de Suéde [a] n'ayant pas eu le même ſoin que Boritz, de cacher ſes projets ambitieux; le Roi Sigiſmond [b], ſon neveu, ne pouvoit plus long-tems ſe les diſſimuler. Il avoit pris enfin la réſolution d'employer la force, pour en arrêter l'effet. Ce Monarque, étant parti de Varſovie dans ce deſſein, arriva ſur la fin de Mai à l'Abbaye d'Oliva, près de Dantzick. En attendant le retour d'un miniſtre

a *Charles* Duc de Sudermanie.

b Le Roi de Suede & de Pologne.

HENRI IV. 1598.

qu'il avoit envoyé, pour sonder les esprits des Suédois, il assembla une flotte avec beaucoup de lenteur. Le 8 Juillet, il fit la revue de ses troupes. Elles consistoient seulement en cinq mille, tant Ecossois qu'Allemands & Hongrois, les Polonois s'étant excusés de s'armer pour sa querelle. La belle saison étoit déjà presque passée, lorsqu'il mit à la voile pour la Suéde. Le bruit y étoit généralement répandu, qu'il y venoit moins pour recouvrer son autorité, que pour y faire refleurir la religion Catholique, dont les Jésuites lui avoient persuadé que le rétablissement seroit facile. Ainsi le voyage de ce Prince n'étoit pas vû de bon œil dans un pays, où presque tout le monde suivoit la Confession d'Ausbourg. Une des principales fautes de Sigismond fut de s'y rendre en droiture. Il auroit beaucoup mieux fait d'aborder dans la province de Finlande, qui lui étoit entiérement dévouée.

Le Roi Sigismond passe dans ce royaume avec des troupes.

Sur la côte de Suéde, sont une infinité de petites isles, qui occupent un espace de plus de deux cents milles d'Allemagne en longueur, & cinq ou six milles en largeur. La plûpart de ces

ſles n'ont qu'un ou deux ſtades [a] de circuit; & il en eſt peu dont la circonférence ſoit de quelques lieues. Ce ſont autant d'écueils, au milieu deſquels il eſt difficile de naviger. Il n'eſt point de labyrinte, qui contienne tant de détours. Auſſi les marins ont-ils eu la précaution d'y marquer les divers détroits par différens ſignaux. Etienne Banner, Commandant de la flotte du Roi, la conduiſit heureuſement. Si Sigiſmond eût voulu continuer de ſuite ſa route juſqu'à Stockholm, peut-être ſa hardieſſe eût été heureuſe. Le Duc de Sudermanie n'étoit point dans cette capitale, & ſes troupes n'étoient pas encore aſſemblées. Mais le Roi voulut mouiller à Stegeborg, pour voir ſa ſœur. Par-là, il donna le tems au Régent, de ramaſſer ſes forces.

Il livre un combat à Charles Duc de Sudermanie, & remporte l'avantage.

Celui-ci vint à la tête d'une armée au-devant du Roi dans la province d'Oſtro-Gothland. Il y eut une action fort vive entre les troupes des deux partis. Les Hongrois de l'armée de Sigiſmond ſe diſtinguerent, & ils demeurerent maîtres du champ de bataille. Braves ſoldats, mais vainqueurs

[a] Le ſtade eſt de cent vingt-cinq pas géométriques.

HENRI IV. 1598.

féroces, ils mutilerent & défigurerent avec une brutalité inouie, les cadavres des Suédois tués dans le combat. Ce procédé barbare révolta tous les Suédois, même ceux qui favorisoient secretement les intérêts du Roi. Dès ce moment, ils ne songerent qu'à tirer vengeance d'une insulte si outrageante.

Stegebord est situé dans un isthme vers le côté méridional d'une riviere qui se perd dans la mer au-dessus du château. Le golfe, dans cet endroit a environ sept stades d'étendue. Vis-à-vis du château, il n'a pas plus d'un demi stade, étant resserré du côté du nord par des montagnes. Au-dessus de la forteresse, la mer a douze stades de largeur. C'est en ce dernier endroit que les Vaisseaux de Sigismond étoient à l'ancre, au nombre d'environ cinquante, dont il y avoit vingt-trois bâtimens Anglois, & vingt Hollandois. Derriere le château, du côté du midi étoit le camp du Roi. Lorsqu'on veut aller de Stegebord à Stockholm, il faut passer un détroit. Sigismond avoit commencé d'y jetter un pont; mais le Régent, s'étant campé au nord sur le rivage opposé, avoit empêché d'achever l'ouvrage. Ce Prince avoit fait

quiper une flotte. Dès qu'elle parut, : Roi commit une nouvelle faute. La uit du 20 au 21 de Septembre, il décampa, & se retira sous Linkoping, iissant ses Vaisseaux, avec tous les maides & les blessés de son armée, à la iscrétion du Duc de Sudermanie, qui, yant traversé le détroit, s'empara du amp de Sigismond, ainsi que du châ'au de Stegebord. Le Régent, animé ar ce succès, marcha à Linkoping, taqua Sigismond, le battit, & lui tua :ux mille hommes.

HENRI IV. 1598.

Dans une seconde action, le Régent est victorieux.

Alors le Roi perdit tout-à-fait cou:ge, & demanda la paix à son oncle. s eurent ensemble une conférence. 'harles pressa Sigismond de se rendre Stockholm. Pour lui ôter toute dénce, il promit d'éloigner ses trous, si le Roi vouloit en user de même pur les siennes. En même tems, il restua le château de Stegeborg, & tous l: Vaisseaux dont il s'étoit rendu mait:. Il exigea seulement, qu'on lui rent Eric de Sparre, Turon de Bielke, Iienne & Gustave Banner, & Georg Bosen, qui s'étoient enfuis de Séde, pour n'être pas obligés de siger les résolutions prises à Suderkopig. Sigismond, effrayé de la situa-

HENRI IV. 1598.

tion où il se trouvoit, livra ces Sei-gneurs. On ne vit point sans chagri des hommes illustres, qui avoient aba donné leur patrie pour leur Souverain abandonnés ainsi au ressentiment d'u vainqueur irrité. A peine furent-ils en tre les mains du Régent, qu'il les f mettre en prison.

Retour du Roi Sigismond en Pologne.

Le Roi ne tarda pas à se repentir d sa derniere faute. Bientôt après, il tom ba dans une autre encore plus grand Il étoit retourné de Linkoping à Ste geborg. Il en partit brusquement, pou se rendre à Calmar; & s'y étant rem barqué, il reprit la route de Pologn Les Villes de Stockholm & de Calma s'étoient déclarées pour lui. La pre miere, dès qu'on y sut le départ de c Monarque, rentra sous le joug du R gent. La seconde soutint un siége, q fut converti en blocus; & elle ne cap tula qu'après une résistance de six moi La garnison étoit composée de Hon grois & d'Allemands. Les Hongro s'engagerent à ne jamais porter les a mes contre le Duc de Sudermanie. L Allemands passerent au service de c Prince.

Il avoit indiqué une assemblée d

1599. Etats à Jencoping, pour le mois c

Février 1599. On y confirma les décrets faits à Suderkoping, & ensuite à Arbogha. Sigismond fut ajourné à venir en Suéde. En cas qu'il ne pût ou ne voulût pas venir lui-même, il fut dit qu'il enverroit à sa place son fils Ladislas. Après la prise de Calmar, les Etats se rassemblerent à Stockholm. Le Régent alors leur proposa ouvertement la déposition du Roi; & pour ne paroître pas vouloir se mettre la couronne sur la tête, il fit déclarer Ladislas Roi de Suéde, à condition que le jeune Prince seroit élevé à Stockholm, selon les maximes & les mœurs des Suédois.

HENRI IV. 1599.

Les Suedois le déposent, & ils élisent à sa place son fils Ladislas.

La plus grande partie de la Finlande tenant encore pour Sigismond, Charles y passa avec une armée. En une campagne, il soumit toute cette province; & sur la fin de Novembre, il retourna à Stockholm. Peu après, on commença à procéder contre les Seigneurs, que Sigismond lui avoit livrés. Ils subirent leur interrogatoire, les fers aux pieds & aux mains. Leurs Juges, qui étoient douze Sénateurs & douze ministres Evangéliques, les condamnerent à mort. Turon de Bielke, parent du Roi & du Régent; Eric de

HENRI IV. 1599.

Sparre, Chancelier du Royaume, & Gustave Banner, subirent le supplice. La peine de mort pour Etienne Banner, & pour Georges Bosen, fut commuée en prison perpétuelle. On murmura beaucoup de l'excessive rigueur du Duc de Sudermanie; & l'on fut surpris qu'un Prince, qui jusqu'alors avoit versé avec peine le sang même des coupables, fût devenu tout-à-coup si cruel. Mais, si le malheur de cinq des plus grands Seigneurs du royaume excita l'indignation contre Charles, il inspira encore plus de mépris pour Sigismond.

Inconstance de Sigismond, Prince de Transilvanie.

Ce n'étoit plus le tems, où ce nom étoit illustré par les Princes qui le portoient. Le Prince de Transilvanie, qui en plusieurs occasions l'avoit soutenu avec gloire, depuis un tems n'y faisoit pas plus d'honneur que le Roi de Pologne. On a vû ci-dessus, que l'Evêque d'Alba Julia, Etienne Bostkay, & le Chancelier Démetrius, étoient allés en ambassade à Prague. Ils avoient obtenu pour le Prince leur maître, que la pension, qui lui étoit promise, seroit augmentée, & que l'Empereur ajouteroit quelques terres aux principautés de Ratibor & d'Oppelen. Moyennant ces

ces nouvelles conditions, le Prince avoit consenti de renoncer à la Transilvanie. Mais presque aussitôt il changea de sentiment, & reprit le dessein de conserver ses Etats. Ensuite effrayé des embarras dans lesquels alloit le jetter une telle entreprise, il abandonna de nouveau ce projet. Mais, afin que sa famille ne lui reprochât pas de l'avoir dépouillée follement d'une souveraineté héréditaire, il transigea avec le Cardinal André Bathory; & le fit reconnoître pour Souverain par les Transilvains.

HENRI IV. 1599.

Il abandonne ses Etats au Cardinal André Bathory.

A la nouvelle de cette révolution, l'Empereur fit arrêter leurs Ambassadeurs. En même-tems il envoya ordre à Basta d'entrer en Transilvanie avec un Corps de troupes, & il engagea Michel, Vaivode de Valachie, ennemi des Bathorys, à joindre ses forces aux troupes Impériales. Le Cardinal, se voyant menacé de deux côtés, dépêcha Gaspard Cornis à Basta, pour gagner du tems. L'Envoyé étoit chargé de dire à ce Général, que le Sultan offroit sa protection & des secours à André Bathory, moyennant un simple tribut de quatre-vingt-dix mille écus d'or; mais qu'André préféroit de s'u-

HENRI IV. 1599.

nir avec l'Empereur contre l'ennemi commun du nom Chrétien. Qu'il y avoit plusieurs moyens de rétablir la bonne intelligence entre la Maison d'Autriche & celle de Bathory. Que Sigismond, de son propre aveu, n'ayant point consommé son mariage avec Marie Christine, le Cardinal supplioit S. M. Imp. de lui accorder la main de cette Princesse, & qu'il s'efforceroit de mériter l'honneur de cette alliance par son dévouement & par sa fidélité. Basta, persuadé que le Cardinal n'agissoit pas de bonne foi, répondit avec le même artifice à l'Envoyé, que ce Prince devoit tout attendre de la bonté de l'Empereur.

Cependant le Vaivode de Valachie entra en Transilvanie, & s'empara le 18 Octobre de Cronstadt [a], pour fermer le passage aux Polonois. L'Empereur appréhendoit qu'ils ne fournissent des troupes aux Transilvains. Ces craintes furent bientôt dissipées, & l'on apprit que le Roi de Pologne avoit défendu à ses sujets d'entrer au service des Bathorys. Le Vaivode, après avoir pourvu à la sûreté de Cronstadt, & avoir fait prêter serment à l'Empereur par les habitans de Zekel, marcha vers

[a] Autrement Brassovie.

lermanſtadt, avec dix-huit pieces de anon. D'un autre côté, le Cardinal avança pour couvrir cette Place [a]. yant mis les Moldaves dans ſes intéts, il avoit raſſemblé environ vingtnq mille hommes.

HENRI IV. 1599.

Il avoit promis ſecretement au Pape e ſe rendre feudataire du Saint Siége. n conſidération de cette démarche, Nonce, qui étoit en Tranſilvanie, ſe anſporta au camp du Vaivode de Vachie; & feignant d'être appuyé de utorité Impériale, il ordonna aux alaques de ſortir de la province. Le aivode ayant demandé qu'on lui monât les ordres de l'Empereur, le Nonce t qu'ils étoient entre les mains des thorys. Non-ſeulement le Vaivode ſe laiſſa point abuſer par une ſuppoion ſi peu vrai-ſemblable; mais il fit êter le Nonce, parce que ce Prélat, ſortant du camp, exhortoit les ſolts à quitter les armes. Les Valaques, ns perdre de tems, ſe préſenterent à vûe des retranchemens du Cardinl.

Tentative du Nonce en en faveur de ce Cardinal.

Avant qu'on en vînt aux mains, le

[a] Les Traducteurs de M. de Thou diſent, (d'un autre côté, le Cardinal vint à Cibinium). jamais Cibinium, autrement Hermanopolis, eſt la même Ville que Hermanſtadt.

HENRI IV. 1599.

Vaivode, ſoit parce qu'il eſpéroit qu'un grand nombre de ſoldats du parti contraire paſſeroit du côté des Valaques, ſoit pour donner aux Tranſilvains une marque de ſa bonne volonté pour eux, fit publier qu'il accorderoit pluſieurs avantages aux transfuges. Dans le combat, les troupes du Cardinal montrerent plus de courage que d'expérience & d'habileté. Ce Prince, après avoir défendu ſes lignes pendant cinq heures, fut obligé de les abandonner. Il perdit trois mille hommes, ſans compter les bleſſés & les priſonniers. Les autres prirent la fuite. Les Valaques pillerent le camp des vaincus, & y firent un butin conſidérable. On y trouva vingt-cinq pieces de canon. Cette action ſe paſſa le 28 Octobre. Les habitans de Weiſſenbourg céderent à la fortune, & parurent recevoir avec joie les vainqueurs. Etienne Bathory [a] s'étant échappé avec un petit nombre de ſes domeſtiques, ſe retira d'abord à Clauſenbourg, avec ce qu'il avoit de plus précieux. Il alla enſuite à Huſt ſur la frontiere de Pologne. Ne pouvant faire aucunes levées de ſoldats dans ce royaume, à cauſe de la défenſe dont il

Celui-ci eſt vaincu par le Vaivode de Valachie.

[a] Frere du Cardinal.

a été parlé plus haut, il ſe refugia à Somly, d'où ſa Maiſon étoit originaire. Dès qu'il fut éloigné, Huſt & Clauſembourg ouvrirent leurs portes au Vaivode. De toutes les Villes de la province, il n'y eut que celle d'Uiwar, qui refuſa de ſuivre cet exemple. Quelque tems après, elle fut dans la néceſſité de faire comme les autres. Baſta, ayant enlevé Etienne Bathory, le contraignit de racheter ſa vie par la reddition de cette Place.

On avoit envoyé de tous côtés des détachemens, pour ſe ſaiſir du Cardinal. Neuf jours après, on le trouva dans des montagnes où il s'étoit caché, accompagné ſeulement de ſept de ſes Officiers. Il fut maſſacré, conſéquemment aux ordres ſecrets de la Cour Impériale.

Mort du Cardinal Bathory.

Au lieu qu'en France la mort du Cardinal de Guiſe avoit cauſé tant de ſanglantes tragédies, qui, ſous Sixte V, avoient mis le royaume à deux doigts de ſa perte ; la Cour de Rome ne témoigna prendre aucun intérêt à la mort du Cardinal André Bathory. Cette Cour avoit montré autrefois la même indifférence pour le meurtre du Cardinal Georges Martinuſe, aſſaſſiné

HENRI IV. 1599.

par l'ordre de l'Empereur Ferdinand [a].

Sigiſmond Bathory, allarmé de la rigueur avec laquelle on avoit traité ſes deux couſins, ſortit au plus vîte de Tranſilvanie. Pour comble de malheur, il perdit la plus grande partie de ſes équipages, qui dans un incendie furent conſumés par les flammes.

Différend entre le Vaivode de Valachie & l'Empereur.

Après de ſi heureux ſuccès, le Vaivode écrivit à Rodolphe, tant pour l'informer de la réduction des Tranſilvains, que pour demander la récompenſe de ſes ſervices. Il ſe flattoit d'être nommé Gouverneur de la province conquiſe; mais Baſta, qui aſpiroit au même gouvernement, envoya ſecretement des mémoires contre ce Prince. Il fit entendre au Conſeil de l'Empereur, que le Vaivode vouloit uſurper la Souveraineté de Tranſilvanie. L'humanité que celui-ci affectoit, & l'amour qu'il faiſoit paroître pour les peuples vaincus, augmenterent les ſoupçons. On craignit que les vives repréſentations qu'il faiſoit, pour détourner Rodolphe d'envoyer des troupes dans le pays, ne cachaſſent le deſſein qu'annonçoit Baſta. L'Empereur réſolut de mettre des garniſons Allemandes dans

a Voyez le Livre 4.

toutes les Places ; mais le Vaivode ne voulut jamais le permettre, alléguant les priviléges de la province. Ce différend occaſionna de nouveaux troubles. Le Vaivode, ſe voyant trompé, s'emporta contre l'ingratitude & la perfidie des Impériaux. Il dit hautement partout que la Tranſilvanie, dans cette révolution, s'étoit plutôt donnée un tyran, qu'un défenſeur contre la Puiſſance Ottomane.

HENRI IV. 1599.

Les affaires de Tranſilvanie ayant opéré une longue diverſion, l'armée de l'Empereur, deſtinée à agir contre les Turcs, ne ſe ſignala par aucun exploit important. Les Chrétiens ouvrirent la campagne par la priſe du Fort de Wall, dont la garniſon fut paſſée au fil de l'épée. Adolphe, Comte de Schwartzemberg, tenta deux fois inutilement de ſurprendre Bude. Il fit la même tentative ſur Peſt, & il y fut bleſſé dangereuſement. Le Comte de Palfy, ayant appris que les ennemis faiſoient conduire par eau, de Belgrade à Bude, un grand convoi, & de l'argent pour payer la garniſon, raſſembla à la hâte un Corps d'infanterie Hongroiſe. Afin de cacher ſa marche, il détacha quelque cavalerie du côté

Expéditions reſpectives des Impériaux & des Turcs.

HENRI IV. 1599.

de Bude. Le convoi ennemi remontoit tranquillement le Danube, l'eſcorte ne doutant point que le Pacha de Bude ne vînt au-devant d'elle. Le 20 Juin, elle jetta l'ancre à Faſtizock. Elle prit pluſieurs précautions, pour éviter toute ſurpriſe du côté de la terre. Mais les Hongrois s'embarquerent ſur des bâtimens qu'ils avoient tenus prêts pour cet effet. S'étant laiſſés aller au fil de l'eau, ſans ſe ſervir de leurs rames de peur d'être entendus, ils ne furent découverts que lorſqu'ils parurent à la vûe de l'ennemi. D'abord, ils s'emparerent de cinq des bâtimens armés, qui eſcortoient le convoi. Ils ſe jetterent avec la même impétuoſité ſur les bateaux de charge. Il y en avoit quatre-vingt-ſeize, dont quarante-ſix portoient chacun quatre-vingt-dix mines de bled. Le ſixiéme bâtiment de l'eſcorte, ſur lequel étoit l'argent, échoua. Palfy l'abandonna aux ſoldats. On coula à fond les bateaux de charge qu'on ne put emmener, & l'on diſtribua une partie du bled aux payſans des lieux voiſins. Il périt ſix mille Turcs, quoique les Hongrois ne fuſſent pas plus de deux mille. Cet avantage fut ſuivi de la priſe de pluſieurs châteaux,

où l'on trouva près de quatre mille prisonniers, à qui l'on rendit la liberté. HENRI IV. 1599.

Du côté des ennemis, les Tartares mirent plusieurs villages à feu & à sang. Ils laisserent sur-tout de terribles marques de leur cruauté dans les environs de Pest, de Hatwan & de Zolnock. De-là ils se répandirent dans la haute-Hongrie. Peu s'en fallut qu'ils ne s'y emparassent de Kalo, & ils brûlerent tous les environs de Zatmar.

L'Empereur & le Grand Seigneur entament inutilement une négociation pour la paix.

Il y eut des pourparlers pour la conclusion de la paix, ou du moins d'une trève, entre l'Empereur & la Porte; & l'on convint que des ministres des deux Empires s'assembleroient dans une Isle située entre Gran & Wizzegrad. L'Archevêque de Gran, les Comtes de Palfy & de Nadasty, & Petzen, s'y rendirent de la part de Rodolphe. Murat Pacha & Achmet Aga furent les plénipotentiaires du Grand Seigneur. Dans la premiere conférence qui se tint le 5 Octobre, ils demanderent que l'Empereur rendît toutes les Places, dont il s'étoit emparé. Les Impériaux ne firent de difficultés que sur la restitution de Gran. Les ministres Turcs offrirent Agria en échange de cette Place. Serdar Pacha s'étoit avancé près

HENRI IV. 1599.

de Bude, à la tête de l'armée Ottomane. Sur l'avis faux ou vrai, qu'il pensoit à se rendre maître de l'Isle où se tenoit le congrès, les plénipotentiaires de l'Empereur en partirent précipitamment. Ils emmenerent avec eux les otages Turcs, à dessein de les retenir jusqu'à ce qu'on leur eût renvoyé les leurs. Palfy fut chargé de veiller à la conservation de l'Isle.

Les Tartares ne furent pas plutôt les conférences rompues, qu'ils fondirent sur le territoire de Gran, où ils enleverent plus de huit mille personnes. Ils furent battus en plusieurs endroits; & un grand nombre de leurs prisonniers leur échappa. Pendant ce tems, le Comte de Schwartzemberg, qui étoit guéri de sa blessure, prit possession de Cernoca, que la garnison avoit abandonnée. La terreur se saisit des habitans de Lacca, & ils ouvrirent leurs portes aux Impériaux. Ces derniers emporterent Palenca de vive force. Le siége de Kapozwicwar ne fut pas si heureux pour eux. Ils perdirent beaucoup de monde devant cette Ville, & ne purent la forcer de capituler. Schwartzemberg, ayant demandé son congé à l'Empereur, Palfy obtint le gouverne-

ment de Gran. Il répara les fortifications de cette Place, & faisant cependant des courses de côté & d'autre, il défit un Corps de sept cents Turcs. Peu après, les Impériaux essuyerent un semblable échec.

HENRI IV. 1592.

La campagne des Espagnols dans les Pays-Bas ne fut pas plus glorieuse que celle des Impériaux en Hongrie. Mendose, après avoir pourvu à la sûreté des Places, dont il s'étoit rendu maître en Westphalie l'année précédente, conduisit ses troupes dans la Gueldre. Il y attaqua la Ville de Bommel, mais le Comte Maurice de Nassau le contraignit de lever le siége. Les Espagnols ne réussirent pas mieux dans une tentative, qu'ils firent pour surprendre Breda. Le Cardinal André d'Autriche, Gouverneur par *interim* des Pays-bas, s'étant rendu à l'armée, ordonna de construire un Fort dans une Isle formée par le Wahal & par la Meuse. Tandis qu'on y travailloit, le Comte Maurice vint camper près de Herwaerden, vis-à-vis des Espagnols. Ils entreprirent de le forcer dans ses retranchemens, & ils furent repoussés avec perte de plus de quatre mille hommes.

Campagne des Espagnols dans les Pays-Bas.

HENRI IV. 1599.

Le Landgrave de Hesse & l'Evêque de Halberstadt se déclarent contre cette nation.

Toutes les instances, que les Princes d'Allemagne avoient faites pour la restitution des Villes dont les Espagnols s'étoient emparés dans l'Empire, ayant été inutiles ; Maurice Landgrave de Hesse, & Jules de Brunswic, Evêque de Halberstadt, avoient levé dix-huit mille hommes de pied & trois mille chevaux, pour s'opposer aux progrès de ces dangereux ennemis. Simon, Comte de la Lippe, avoit le commandement en chef de cette armée. Les troupes de Hesse étoient sous les ordres d'Evrard, Comte de Solms, & celles de Halberstadt avoient à leur tête Philippe, Comte de Hohenloë. Le Comte de la Lippe assiégea la Ville de Réez. Ayant aussi peu le talent de commander que celui de se faire obéir, il fut obligé de lever le siége. Mais la présence de son armée ne laissa pas d'en imposer aux Espagnols. Ils évacuerent successivement Gennep, Orsoy & Doëtecom, & ils abandonnerent même Réez, lorsque le Comte de la Lippe fut décampé des environs de cette Place.

Arrivée de l'Infante à Bruxelles.

Cependant l'Archiduc Albert étoit déjà de retour en Flandre avec l'Infante. Après avoir passé deux mois à Milan dans les fêtes avec la Reine

d'Espagne, il en étoit parti au commencement de Février avec cette Princesse pour Genes. La Reine, la Princesse sa mere & l'Archiduc, s'y étant embarqués, étoient arrivés le 27 Mars à Bimaros sur la côte d'Espagne. Le 18 Avril, les noces de Philippe III & de Marguerite d'Autriche avoient été célébrées à Valence, & le même jour l'Archiduc & l'Infante avoient reçu la seconde bénédiction nuptiale. Ce Prince & cette Princesse avoient quitté l'Espagne dans le mois de Juin, pour se rendre dans leurs Etats. Diverses raisons les empêchant de traverser la France, ils étoient retournés par mer à Genes, & étoient arrivés le 5 Juillet à Milan, d'où ils étoient venus par terre à Bruxelles.

Aussi-tôt qu'ils y furent, le Cardinal André d'Autriche se démit de son autorité, & ayant pris congé d'eux, il sortit de la Flandre. L'Archiduc & l'Infante furent reçus avec une grande pompe dans la capitale du Brabant. De-là ils allerent à Louvain, où ils furent sacrés le 25 Novembre. Ils se rendirent ensuite à Malines & à Anvers. Cette derniere Ville surpassa toutes les autres par la superbe réception qu'elle

HENRI IV. 1599.

fit à ses nouveaux maîtres. Quoiqu'elle eût beaucoup perdu de ses richesses dans les troubles dont elle avoit été agitée ; cependant elle ne voulut rien diminuer de son ancienne magnificence.

L'Archiduc distribua sans partialité les principaux emplois à la haute noblesse. Charles de Ligne, Comte d'Aremberg, fut nommé Amiral. Le Marquis d'Havré eut la surintendance des finances. Le gouvernement de la province d'Artois fut donné au comte de Barlaymont. Philippe III envoya les marques de l'Ordre de la Toison d'or au Prince d'Orange, au Duc d'Arschot, au Marquis d'Havré & au Comte d'Egmont.

Célébration des noces de Madame, sœur de Henri IV.

En France, le commencement de l'année 1599 fut remarquable par la célébration du mariage de Madame Catherine sœur du Roi, avec Henri de Lorraine, Duc de Bar. Quelques jours après, Charles de Gonzague, Duc de Nevers, épousa Catherine de Lorraine, fille du Duc de Mayenne, & Henri, frere de cette Princesse, fut marié à Henriette, sœur du Duc de Nevers.

Le Maréchal de Joyeuse reprend l'habit de Capucin.

Henri de Joyeuse, depuis qu'à la sollicitation des Catholiques de Langue-

doc il avoit quitté les Capucins, n'avoit pas joui d'une parfaite tranquillité. Il avoit de la peine à se regarder comme dégagé pour toujours de ses vœux. Cédant à ses scrupules, il reprit le cilice douze ans après sa premiere profession; & le 8 Mars il rentra dans son couvent. Son zéle lui tint lieu d'étude, & l'on vit avec étonnement un homme nourri dans les délices de la Cour, & sans connoissance des saintes lettres, devenir un célébre Prédicateur.

Retraite de la Marquise douairiere de Belle-Isle.

Animée du même esprit, une femme dont l'esprit égaloit la beauté (Antoinette d'Orléans, sœur du Duc de Longueville, & veuve de Charles de Gondi, Marquis de Belle-Isle) se retira dans l'Abbaye de Fontevrault [a].

Contestation au sujet du Marquisat de Saluces.

La paix étant faite, il ne restoit plus qu'à terminer la contestation qui étoit entre le Roi & le Duc de Savoye, au sujet du Marquisat de Saluces, & sur laquelle les deux Puissances avoient pris le Pape pour arbitre. Le Duc de Savoye avoit envoyé à Rome, pour y soutenir ses prétentions, François

a Dans le Monastere des Feuillantines de Toulouse, selon M. de *Thou*. Mais ce Monastere, comme M. de *Thou* le dit lui-même en son livre CXXXII, ne fut fondé qu'en 1604.

HENRI IV. 1599.

d'Arconnat [a], Comte de Touzaine. Le Roi demandoit d'être réintégré par provision dans le Marquisat. La Cour de Turin prétendoit que la regle de droit, par laquelle *le spolié doit être rétabli provisionnellement*, ne s'étendoit pas aux contestations des Souverains, & qu'à leur égard la possession étoit le meilleur droit. Ainsi l'on en vint d'abord à l'examen de la principale question. Sillery, Ambassadeur de France, s'appuya particuliérement sur trois titres [b]. Le premier étoit un acte de foi & hommage, fait en 1210 par Alix Princesse de Piémont, pour le Marquisat de Saluces, à Hugue Dauphin de Viennois son oncle maternel. Le second, passé en 1216, étoit un désistement autentique fait par Thomas, Comte de Savoye, de tous les droits qu'il pouvoit exercer contre Alix & contre Mainfroy III, petit-fils de cette Princesse. Le troisiéme contenoit une déclaration de Thomas, Marquis de Saluces, qui, sommé par Amedée Comte

a *Guichenon*, histoire de Savoye, dit que l'Ambassadeur de Savoye étoit le Marquis de *Verrue*.

b On s'appercevra que dans ce paragraphe & dans les trois suivans, je fais quelques additions au texte de M. de *Thou*. Je les ai jugées nécessaires pour répandre plus de clarté dans la narration.

de Savoye de lui prêter foi & hommage, pour Burgo, Busca, Bernazan, & Scarnafigi, Villes du Marquisat, avoit répondu en 1290, qu'il ne tenoit aucun bien en fief des Comtes de Savoye. L'Ambassadeur de France ajouta que le même Thomas, Marquis de Saluces, avoit ratifié l'acte fait par Alix, & qu'il avoit par conséquent reconnu le Dauphin de Viennois, comme Seigneur direct du Marquisat. Qu'en 1343, Thomas II, Marquis de Saluces, avoit prêté la foi au Dauphin Humbert, & que onze ans après il s'étoit acquitté du même devoir envers Louis, fils aîné du Roi de France Philippe VI, dit de Valois. Qu'en conséquence, Frederic, fils de Thomas, avoit ratifié & approuvé par un acte public tout ce que son pere avoit fait. Que vingt-sept ans après, un différend s'étant élevé au sujet de la Seigneurie directe du Marquisat entre le Dauphin & le Comte de Savoye, Charles VII, Roi de France, qui avoit été choisi pour arbitre par les parties, avoit décidé en faveur du Dauphin.

Arconnat combattit la validité de ces titres. Il soutint que la reconnoissance & l'aveu d'Alix, en faveur du

HENRI IV. 1599.

Dauphin de Viennois, n'étoit d'aucune considération, parce que cette Princesse n'étoit pas propriétaire du Marquisat qui appartenoit à Mainfroy III, son petit-fils. Que, dans la sommation d'Amedée, l'expression de quatre Villes particulieres ne détruisoit point le droit de Seigneurie directe sur le reste du Marquisat. Qu'en 1169 il y avoit eu une transaction à la suite de laquelle il étoit intervenu une sentence, & que c'étoit en conséquence qu'on avoit fait expressément mention des quatre Villes. Que la ratification de Thomas II, Marquis de Saluces, n'étoit pas d'un plus grand poids que la reconnoissance d'Alix, parce qu'il n'étoit qu'usufruitier [a] du Marquisat. Que, pour ce qui regardoit la décision de Charles VII, elle méritoit peu d'attention. Que ce Monarque avoit prononcé, sans être autorisé par des pouvoirs compétens. Que d'ailleurs il n'avoit pû être juge dans sa propre cause; & que, nonobstant le jugement de ce Prince, le Marquis Galéas avoit reconnu par procureur le Comte de Savoye.

a. Je ne sais trop pourquoi il n'étoit qu'usufruitier. Il tenoit le Marquisat de Saluces par héritage de *Mainfroy III* son pere.

De plus, Arconnat se fondoit sur des titres particuliers. Premierement, sur une sentence par laquelle Boniface, Marquis de Montferrat, arbitre nommé par les parties, avoit condamné en 1169 Mainfroy I, Marquis de Saluces, à reconnoître le Comte de Savoye, qui de son côté avoit été condamné à rendre quelques Villes usurpées sur le Marquis. Secondement, sur un acte justificatif de la foi & hommage, porté en 1235 par Mainfroy III, Marquis de Saluces, à Amedée III: sur une seconde reconnoissance faite en 1291 par Thomas II, Marquis de Saluces, en faveur d'Amedée IV; & sur un troisiéme acte d'une pareille reconnoissance faite en 1300, pour raison des quatre Villes.

Comme la discussion de plusieurs faits allégués par d'Arconnat entraînoit de longues recherches, il convint avec Sillery que le Marquisat seroit mis en séquestre entre les mains du Pape. Clement VIII chargea Calatagirone, Général de l'Ordre de Saint François, de faire approuver cette proposition par les deux Puissances. Sillery avoit consenti au séquestre, dans l'espérance que le Duc de Savoye n'y souf-

criroit pas. Il en prévint Henri IV, & lui conseilla de ne faire aucune difficulté sur ce qui avoit été réglé, lui représentant qu'il importoit de faire tomber sur le Duc de Savoye la haine du refus. Le Roi suivit l'avis de son Ambassadeur. Il n'en fut pas de même du Duc de Savoye. Ce Prince, non-seulement désavoua son ministre, mais le révoqua, & il en nomma un autre. Le nouvel Ambassadeur de Savoye eut ordre, pour sonder les dispositions de Clement VIII, de lui insinuer que, si le Duc obtenoit un traitement favorable, il en témoigneroit sa reconnoissance, & qu'il abandonneroit volontiers le Marquisat de Saluces à quelqu'un des neveux de Sa Sainteté. Le Pape fut extrêmement offensé qu'on parût le soupçonner d'être susceptible de quelques vûes d'intérêt. Sur le champ, il déclara qu'il renonçoit à sa qualité d'arbitre, & qu'il ne prendroit plus aucune connoissance de l'affaire.

HENRI IV. 1599.

Procédé noble du Pape Clement VIII.

Le Duc de Savoye fit des excuses au Pape. Pour montrer qu'il ne s'éloignoit pas d'un accommodement, il fit espérer qu'il viendroit en France, pour traiter directement lui-même avec le Roi.

Tandis qu'on agitoit à Rome l'affaire du Marquiſat de Saluces, les Proteſtans en France ſollicitoient vivement la publication de l'Edit de Nantes, qu'on avoit juſqu'alors ſuſpendue. Avant qu'on le portât au Parlement, on examina ſcrupuleuſement tous les articles dans le Conſeil du Roi. Le chef concernant les Chambres de l'Edit, qui étoient autrefois tri-parties dans les autres Parlemens, & qui y étoient alors mi-parties, demandoit le plus d'attention. La ſeconde difficulté regardoit l'article, qui portoit que les Proteſtans ſeroient admis concurremment avec les Catholiques aux honneurs, dignités & magiſtratures : le Pape & le Clergé appréhendoient que cette condeſcendance ne fournît aux novateurs un moyen d'augmenter leur puiſſance, & qu'ils ne l'emportaſſent enfin ſur les Catholiques par le nombre & par le crédit.

HENRI IV. 1599.

Enregiſtrement de l'Edit de Nantes.

Henri IV croyoit que la publication de l'Edit étoit néceſſaire. Pour vaincre la répugnance qu'une partie du Parlement montroit à l'enregiſtrement, il fit venir au Louvre des députés de cette Compagnie, & il leur parla ainſi [a].

[a] Le diſcours de Henri IV eſt rapporté différemment dans l'hiſtoire de l'Edit de Nantes, livre 8.

HENRI IV. 1599.

Discours du Roi aux députés du Parlement.

» Des événemens aussi funestes à l'E-
» tat, que douloureux pour moi, ont
» justifié les prédictions que j'avois fai-
» tes avant la mort de Charles IX. Que
» nos malheurs passés nous soient du
» moins de quelque utilité, & qu'ils
» nous enseignent les remédes conve-
» nables aux maux présens ! . . . Nous
» avons acquis de la gloire dans la
» guerre, & nous pourrons dans la suite
» en acquérir encore : mais actuelle-
» ment l'Etat a besoin de la paix. . . .
» Elle sera le plus ferme appui de la
» religion, & elle fera respecter les
» loix. . . . Je sais que des hommes fac-
» tieux alléguent l'autorité du Pape, &
» le respect qui lui est dû. . . . Qu'ils sa-
» chent que, le souverain Pontife étant
» également équitable & prudent, il
» régne entre nous deux une parfaite
» intelligence ; que de son côté il est
» persuadé que toutes mes démarches
» ont des motifs légitimes ; que du mien
» je chercherai toujours à le confirmer
» dans cette opinion.

» La nouvelle loi, que je vous pro-
» pose d'enregistrer, a été faite par
» mon prédécesseur, qui l'appelloit
» son Edit.... Ainsi les dispositions n'en
« sont pas nouvelles. Si l'on y a fait quel-

» ques additions ou quelques suppref-
» sions, la faveur & la partialité n'ont
» point causé ces changemens. On
» ne les a faits qu'après un mûr exa-
» men, & parce que les circonstances
» ne sont plus les mêmes «.

HENRI IV. 1599.

Ce discours produisit son effet, & l'Edit fut enregistré. Dès qu'il eut été publié, l'on songea à son exécution. Le Roi indiqua pour le 17 Mars, au village de Conflans, une assemblée, dans laquelle on devoit traiter de cette affaire, & de quelques autres fort importantes. Ce Monarque nomma provisionnellement dans chaque province un gentilhomme & un magistrat, pour régler en qualité d'arbitres les différends qui pourroient survenir à l'occasion du nouvel Edit.

Mort de Gabrielle d'Estrées.

Le Roi s'applaudissoit de voir tout réussir au gré de ses vœux, lorsqu'il fut frappé du coup le plus accablant. Gabrielle d'Estrées, pour qui ce Prince avoit une passion si violente, mourut le 10 Avril. Elle étoit prête d'accoucher. D'horribles convulsions la saisirent subitement. Henri, qui vint en poste de Fontainebleau, à dessein de la voir pour la derniere fois, reçut à Villejuive la nouvelle de sa

HENRI IV. 1599.

mort [a]. Toute la Cour, dit M. de Thou, prit le deuil, & cet accident parut y causer beaucoup de tristesse; mais au fond les Princes & Seigneurs en ressentirent une secrete joie. Ils étoient persuadés que, si Gabrielle eût vécu, Henri n'auroit pû résister à la tentation de la placer sur le trône, aussi-tôt qu'il auroit été délivré de ses liens avec la Reine Marguerite.

Le Roi demande que son mariage soit déclaré nul.

Cette derniere affaire, comme nous l'avons dit dans le livre 44, étoit le principal objet, pour lequel Sillery avoit éte envoyé en ambassade à Rome. Depuis long-tems, tous les Ordres du royaume, & le Parlement de Paris en particulier, pressoient le Roi de faire déclarer son mariage nul, & de choisir une épouse qui pût lui don-

[a] Une lettre de la *Varenne*, inserée dans les Mémoires de *Sully*, tom. I chap. 90, entre dans de plus grands détails que M. de *Thou*, sur les circonstances de cette mort. Par cette lettre, il paroît que *Gabrielle* eut de forts soupçons, qu'elle avoit été empoisonnée. J'ai dit dans une note du livre précédent, que depuis le mois de Juillet 1597 elle avoit pris le titre de Duchesse de *Beaufort*. Il n'est pas douteux qu'elle n'aspirât à celui de Reine de France, sans doute plus par tendresse pour ses enfans, que par amour de sa propre grandeur. Selon tous les historiens, son esprit étoit aussi médiocre que sa beauté étoit rare.

ne

ner des enfans. On ne manquoit point d'héritiers de la couronne, puisqu'il restoit tant de Princes de la Maison de France. Mais il paroissoit essentiel pour la tranquillité publique, que celui même, à qui la France étoit redevable du calme dont elle jouissoit après de si grands troubles, laissât des enfans pour lui succéder.

L'histoire fournissoit, même dans ce royaume des exemples de mariages cassés pour cause de stérilité, de parenté, de mauvaise conduite, ou par d'autres motifs. Dans la race des Mérovingiens, fondateurs de notre Monarchie, Clotaire I avoit répudié Radegonde; Aribert, Roi de Guyenne, Jugoberge; Dagobert I, Cometrude. Dans la seconde race, Charlemagne avoit quitté Théodore pour épouser Hermengarde, sœur de Didier, Roi des Lombards; & Louis le Begue s'étoit fait séparer d'Ansgarde. Dans la troisiéme, Louis VII, à son retour d'Orient, avoit renvoyé Eléonore de Guyenne, & avoit épousé Constance fille d'Alphonse VIII, Roi de Castille, de laquelle il eut Philippe Auguste. Charles IV avoit déja renvoyé Blanche, fille d'Othon IV, Comte Palatin

HENRI IV 1599.

de Bourgogne, pour mettre à sa place Marie de Luxembourg, fille de l'Empereur Henri VII. Louis XII, qui par ses vertus mérita de ses sujets le surnom de *Pere du peuple*; & des étrangers, celui de *Louis le Juste*, avoit fait annuller son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, pour épouser Anne de Bretagne.

Raisons sur lesquelles ce Prince appuye sa demande.

Henri IV n'avoit pas moins de raisons que tous ces Princes, pour obtenir la cassation du sien. Marguerite & lui étoient parens au troisiéme dégré, puisque l'ayeule maternelle du Roi étoit sœur de François I. Le Roi, dans le tems de son mariage, n'avoit point demandé à Rome dispense de cet empêchement, parce qu'alors, attaché à la nouvelle doctrine, il ne reconnoissoit point le pouvoir du Saint Siége. Il est vrai qu'après le massacre de la Saint Barthelemi, Grégoire XIII, persuadé que ce Prince avoit abjuré les opini ns des novateurs, lui avoit accordé cette dispense; mais elle étoit nulle à plusieurs égards. Elle avoit été expédiée, non-seulement sans être demandée par Marguerite, mais même contre sa volonté. Le respect qu'elle avoit pour sa mere, & l'obéissance qu'elle devoit à Charles

IX son frere & son Roi, l'avoient forcée d'épouser Henri; & le Pape n'avoit levé l'empêchement de parenté, que parce qu'il ignoroit ces circonstances. D'ailleurs, la dispense n'étoit point munie de *visa* d'Evêque ni de Curé; & tout ce qui est contre le droit commun devant être expliqué à la rigueur, telles graces, à ce qu'on prétendoit, n'avoient point d'effet, si l'Ordinaire n'en connoissoit auparavant. A l'empêchement causé par la consanguinité, se joignoit un autre empêchement du côté de la parenté spirituelle, Henri II, pere de Marguerite, ayant tenu Henri IV sur les fonts de baptême [a].

Avant qu'on commençât la poursuite du procès, la Reine avoit passé pardevant notaire, à Usson en Auvergne, un acte par lequel elle constituoit pour ses procureurs Martin Langlois, Maître des Requêtes, & Edouard Molé, Conseiller au Parlement. Elle disoit dans cet écrit, que depuis quatorze ans, vû les empêchemens ci-des-

[a] Cet empêchement de mariage entre les enfans des parains & les filleuls, avoit été levé par le Concile de Trente; mais il subsistoit encore en France, où le Concile n'avoit pas été reçu.

HENRI IV. 1599.

ſus énoncés, elle s'étoit crue obligée de ne plus habiter avec le Roi, & que, comme d'ailleurs elle n'étoit plus d'un âge à pouvoir lui donner des enfans, objet légitime des deſirs de Sa Majeſté, & de toute la France, elle ſupplioit ce Monarque de lui permettre de s'adreſſer au Pape & à tous autres Juges Ecléſiaſtiques, pour faire déclarer ſon mariage nul, afin que le Roi fût en état d'épouſer une autre femme.

Les Commiſſaires nommés par le Pape prononcent ſelon les deſirs du Roi.

En conſéquence de cet acte, & des inſtances de Sillery & de d'Oſſat, qui, l'année précédente, avoit été créé Cardinal, le Pape, par un bref du 24 Septembre, délégua le Cardinal de Joyeuſe, l'Evêque de Modene Nonce de Sa Sainteté en France, & Horace del Monte, Archevêque d'Arles, pour faire droit ſur les requêtes des parties. Ces Commiſſaires s'étant aſſemblés pluſieurs fois chez le Cardinal de Gondi [a], Evêque de Paris, & ayant entendu pluſieurs témoins, prononcerent qu'il y avoit nullité dans le mariage entre Henri & Marguerite de Valois.

Hiſtoire de Marthe Broſſier, prétendue démoniaque.

Il ſe préſenta une autre occaſion, dans laquelle le Pape ne témoigna pas

a Par inattention, M. de *Thou* lui donne ici le nom de *Henri*. Ce Cardinal ſe nommoit *Pierre*.

moins ſon empreſſement d'obliger le Roi. Jacques Broſſier, tiſſeran de Romorantin en Sologne, dégoûté du travail, ptit la réſolution de courir le monde aux dépens du peuple crédule. Prenant avec lui Marthe ſa fille, qu'il feignit être poſſédée, il la promena dans les Villes voiſines de la Loire. Ce ſpectacle d'abord produiſit l'effet qu'en attendoit cet artiſan. A la fin, la fourberie fut découverte, & les Chanoines d'Orléans & de Clery, par actes capitulaires des 17 Mars, 18 & 19 Sept. 1598, défendirent à tous prêtres du diocèſe, ſous peine d'interdit, d'exorciſer la prétendue démoniaque. Du diocèſe d'Orléans, Marthe alla jouer à Angers le même rôle. Charles Miron, Evêque de cette Ville, s'aſſûra par diverſes preuves, que Broſſier étoit un impoſteur. Il ſe contenta de chaſſer le pere & la fille, en les exhortant à ne plus en impoſer aux eſprits foibles. Au lieu de ſuivre ce conſeil, Broſſier vint à Paris. Les Capucins s'emparerent de la perſonne de Marthe; & ſans prendre aucune des précautions que l'Egliſe exige en pareil cas pour éviter la ſurpriſe, ils eurent recours aux remédes ſpirituels. Dès le premier exorciſme,

HENRI IV. 1599.

les perſonnes éclairées reconnurent la fourbe du pere & de la fille. Le Parlement ſe ſaiſit de l'affaire ; & les médecins nommés pour examiner Marthe, déciderent qu'il n'y avoit point de poſſeſſion.

Le peuple n'en crut pas moins cette fille poſſédée. Quelques prédicateurs oſerent avancer en chaire, que les magiſtrats avoient entrepris ſur la puiſſance eccléſiaſtique. Qu'on n'agiſſoit ainſi, que pour plaire aux novateurs. Que, dans la crainte de ſe voir confondus par un moyen que Dieu fourniſſoit à ſon Egliſe de manifeſter ſa gloire, ils s'oppoſoient à la victoire que cette épouſe de J. C. étoit ſur le point de remporter. André Duval, Docteur de Sorbonne, & le Pere Archange Dupuis, Capucin, répéterent pluſieurs fois ces ridicules déclamations. Ils furent cités au Parlement. Duval comparut. La Cour, par la bouche du premier Préſident, l'admoneſta, & lui enjoignit d'être plus circonſpect à l'avenir. Le Pere Archange refuſa d'obéir à la ſommation. Un autre Capucin, nommé le Pere Alphonſe, parla même inſolemment à l'huiſſier, & lui remit un écrit ſigné du Pere Brulart, Provincial, & du Pere Benoît,

Définiteur, par lequel ils déclaroient que la bulle, *In cænâ Domini*, leur défendoit de répondre à aucun Juge Royal. Le Parlement décréta d'ajournement perſonnel ces quatre Religieux. Alors ils furent obligés de ſe rendre à la Grand'Chambre. On les réprimanda ſévérement. La chaire fut interdite pour ſix mois au Pere Archange. Comme la Cour avoit défendu quelques années auparavant la publication de la bulle, *In cænâ Domini*, on fit brûler, en préſence des PP. Brulard & Benoît, la déclaration qu'ils avoient ſignée. On ordonna que l'arrêt ſeroit lu dans le couvent des Capucins, le Chapitre aſſemblé ; & l'on commit à cet effet Guillaume Bernard & Jean du Vivier, Conſeillers, aſſiſtés du Procureur général. Cet arrêt fut donné & exécuté le 6 Mai de cette année. Le 24 du même mois, ouïs pour la ſeconde fois les témoins, vu les actes capitulaires d'Orléans & de Clery, & enſemble les concluſions du Procureur général, la Cour ordonna que Marthe, ſes ſœurs Silvine & Marie, & Broſſier leur pere, ſeroient reconduits à Romorantin par Nicolas Rapin, Prévôt général de la

HENRI IV.
1599.

HENRI IV. 1599.

Connétablie [a]. Que Marthe seroit remise à la garde de son pere, avec défense de la laisser sortir de la Ville, sans permission expresse du Juge Châtelain du lieu, à peine de punition corporelle.

Quelques mois après, sans respect pour l'arrêt du Parlement, Alexandre de la Rochefoucauld, connu sous le nom de l'Abbé de Saint-Martin, passant par Romorantin, emmena, de concert avec l'Evêque de Clermont son frere, Brossier, ainsi que Marthe & Silvine, filles de cet artisan. Il les conduisit d'abord en Auvergne, puis à Avignon, ensuite à Rome. Le Parlement ajourna l'Evêque de Clermont, & l'Abbé de Saint-Martin. Ce Prélat & cet Abbé, n'ayant point obéi, furent condamnés par contumace, & leurs revenus furent mis en sequestre. Henri IV de son côté écrivit à Sillery, son Ambassadeur auprès du Saint Siége, & au Cardinal d'Ossat, d'informer le Pape de toutes les circonstances de cette affaire. Non-seulement l'Abbé de Saint-Martin fut très-mal reçu de Clement VIII; mais le Souverain Pon-

a Qualifié faussement Lieutenant criminel de Robecourte, par les traducteurs de M. de *Thou*.

tife l'obligea, ainſi que l'Evêque de Clermont, de demander pardon au Roi. HENRI IV. 1599.

Ainſi ſe termina la ſcène de Marthe la démoniaque. Saint-Martin mourut de chagrin de ſe voir devenu l'objet de la raillerie. Marthe & ſon pere furent réduits à vivre miſerablement des aumônes qu'on leur faiſoit dans les hôpitaux.

Conſpiration contre le Roi, découverte & punie.

L'abus, que ces ames viles avoient fait de la religion, étoit ſans doute fort criminel. Celui qu'en avoit fait un Prélat, étoit encore plus horrible. Malvezzi, Nonce du Pape à Bruxelles, avoit été un des plus zélés fauteurs de la Ligue. Fâché de voir proſpérer de jour en jour les affaires du Roi, il avoit formé dès 1595 le deſſein d'arrêter le cours des heureux ſuccès de ce Prince. L'Ordre de Saint Dominique, qui avoit déja produit un monſtre aſſez hardi pour aſſaſſiner Henri III, portoit encore dans ſon ſein deux autres fanatiques, capables de pareils attentats. Charles Ridicowe, natif de Gand, étoit entré en 1589 dans cet Ordre. Ce Religieux, dans tous ſes entretiens avec ſes amis, ne ceſſoit de déplorer le malheur de l'Egliſe, qui étoit, diſoit-il, attaquée de tous côtés, & ſur-tout

HENRI IV. 1599.

en France, par l'erreur. On lui avoit même plusieurs fois entendu dire que, s'il croyoit que ce fût un sacrifice agréable à Dieu, il s'immoleroit volontiers lui-même pour ôter la vie à celui qui avoit usurpé le nom de Roi dans ce Royaume. Malvezzi, instruit des discours de ce moine, manda au Provincial de le lui envoyer.

Ridicowe, séduit par les insinuations du Nonce, consentit à tuer Henri IV, moyennant une certaine somme, & sur l'assurance qui lui fut donnée par Malvezzi, que le Pape & le sacré Collége approuveroient cette entreprise. Pour ce qui regardoit la somme promise, on dressa un contrat en présence de la mere & du frere du Religieux. La mere découvrit à un Jésuite nommé Hodum, à qui elle se confessoit, le marché conclu entre son fils & le Nonce. Le confesseur desira de voir Ridicowe. Pour le contenter, la mere lui amena son fils. Le Jésuite, le trouvant petit, & de complexion délicate, dit qu'il auroit fallu choisir un homme plus grand & plus robuste. Malvezzi, en congédiant l'assassin, lui donna la bénédiction, & lui permit, pour se mieux déguiser, non seulement de prendre l'habit sécu-

lier, mais même de se livrer à tous les amusemens des gens du monde. De Bruxelles, Ridicowe se rendit à Saint-Quentin. Là il apprit que le Roi venoit de se reconcilier avec le Saint Siége. Il ne laissa pas d'avancer jusqu'à Saint-Denis. Alors il fit ses réflexions, & retourna à Bruxelles. Le Nonce lui ayant demandé pourquoi il n'avoit pas rempli ses engagemens, il répondit que, *Henri IV étant rentré dans le sein de l'Eglise, Dieu lui avoit fait grace.* » Non, » non, repartit brusquement Malvezzi. » Dieu ne fait point grace aux héréti- » ques relaps «.

HENRI IV, 1599.

Quoique Ridicowe parût sur cette assurance avoir repris son premier dessein, le Nonce jugea qu'il étoit prudent de s'assûrer de quelque autre scélérat. Il trouva ce qu'il cherchoit, dans Pierre Arger, Religieux du même Ordre & du même couvent. Quelque tems après, Ridicowe reçut la prêtrise, & fit un voyage à Rome. Malvezzi, qui y étoit retourné, confirma de nouveau ce fanatique dans la résolution de tuer le Roi. Le jeune moine, en revenant, passa par Milan. Il y eut diverses conférences avec les ministres chargés de l'administration du Milanez. De re-

HENRI IV. 1599.

tour d'Italie, il dirigea d'abord sa marche vers Amiens, où il fit quelque séjour, sous prétexte de vouloir entrer aux Capucins. Ce fut sur ces entrefaites que le Cardinal Alexandre de Medicis arriva en France avec le titre de Légat. Ridicowe avoit été informé (M. de Thou ne dit point par quelle voie) qu'Arger, ainsi que lui, avoit promis à Malvezzi de poignarder Henri IV. Tout-à-coup, il se détermina à ne pas se laisser prévenir, & il s'achemina précipitamment vers Paris. Ses scrupules se réveillerent. Il retourna à Amiens. Afin de s'y mieux cacher, il prit le nom d'Avesnes que portoit sa mere. Cédant enfin à ses remords, il découvrit à Vincent le Roi, Gouverneur de la Ville, que les jours de Henri étoient en danger. Ce Gouverneur le conduisit à la Cour; & le jeune Dominicain, toujours déguisé sous le nom d'Avesnes, révela au Roi les affreuses manœuvres de Malvezzi. Il dit les savoir de la propre bouche de Ridicowe.

Henri IV avoit des preuves non équivoques, que le Souverain Pontife ne trempoit point dans ce mystere d'iniquité. Par ménagement pour Clement VIII, il ne voulut point faire d'éclat

d'un complot qui, tout innocent qu'étoit le Pape, pouvoit le rendre suspect. De plus, il étoit à craindre que l'Archiduc Albert ne s'imaginât qu'on avoit dessein de l'accuser d'avoir quelque part à une entreprise si exécrable, & que cela ne retardât la conclusion de la paix, à laquelle Clement VIII s'intéressoit si vivement. Ainsi l'on se contenta de garder Ridicowe dans le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, jusqu'au mois de Février de l'année suivante. Pendant ce tems, on découvrit que ce moine étoit Ridicowe lui-même On le transféra au Fort-l'Evêque, & il y fut enfermé vingt mois entiers. Après ce terme, le Roi lui accorda des lettres d'abolition, mais en même-tems lui fit signifier, par le grand Prévôt de l'Hôtel, un ordre de sortir du royaume. Cet insensé dédaigna de devoir sa liberté à la bonté royale. Il s'évada secrettement le 24 Août 1598 avec le géolier Viardot, qu'il avoit gagné; & au moyen des aumônes qu'il avoit reçues de quelques femmes de Paris, il gagna la Franche-Comté. Ayant passé ensuite en Lorraine, il y vit le pere & la mere de Jean Châtel, qui s'y étoient retirés. De-là

HENRI IV. 1599.

il alla revoir Gand, sa Ville natale; puis il revint en Franche-Comté, où il eut une entrevue secrete, à Saint-Vincent près de Besançon, avec un agent d'Espagne. A quelque tems delà, il se rendit à Grancey en Champagne; il s'y arrêta, & il y prit l'habit d'hermite. Il y contracta liaison avec Pierre Morel, curé de la Paroisse; & il lui fit confidence qu'il persistoit dans la résolution d'ôter la vie au Roi. Parisot, seigneur du lieu, ayant été averti par le curé, Ridicowe & Viardot furent arrêtés. On demanda au premier, pourquoi il avoit mieux aimé s'enfuir, que de profiter de la grace que le Roi lui avoit accordée. Il répondit qu'il avoit craint qu'on ne le renvoyât à son couvent; que d'ailleurs il redoutoit la fureur des Jésuites, qui avoient juré sa perte, parce qu'il avoit déclaré ce qui s'étoit passé entre lui & le Nonce Malvezzi.

Lorsqu'on instruisit le procès de ce malheureux, il affirma que, pendant qu'il étoit à Rome, Malvezzi l'ayant pressé de nouveau d'exécuter l'assassinat projetté, il avoit voulu consulter Charles Servio, qui y faisoit les fonctions de Sous-Pénitencier pour les Flamands; que celui-ci, non-seulement

avoit frémi du complot, mais avoit fort blâmé la témérité de Malvezzi de commettre l'autorité du S. Siége dans une entreprise dont le Pape certainement auroit horreur, s'il en étoit instruit. Cependant il varia dans la suite, & il déposa que d'abord son dessein n'avoit point été désaprouvé par Servio ; mais qu'aussitôt qu'il avoit paru avoir quelques scrupules, Servio avoit changé de langage ; qu'au reste il avoit fort recommandé que toute cette œuvre de ténébres fût ensevelie dans un éternel secret. Ridicowe fut condamné au supplice de la roue. Il étoit âgé d'environ vingt-huit ans. On bannit Viardot, & ses biens furent confisqués.

HENRI IV. 1599.

Un Capucin, nommé Langlois, du couvent de Saint Michel dans le diocèse de Toul, avoit quitté le froc. Il avoit formé le même projet que Ridicowe, & il étoit venu à la Cour sous un habit de goujat, pour chercher l'occasion d'exécuter son forfait. Il fut aussi puni de mort.

Mort du Chancelier Chiverny.

Le Roi s'étoit rendu à Blois. Pendant que ce Prince y étoit, Philippe Hurault de Chiverny, Chancelier de France, fit un voyage à son château de Chiverny. Dans le tems qu'il parois-

Henri IV. 1599.

ſoit y jouir de la meilleure ſanté, il fut attaqué d'une colique violente, qui l'emporta le 29 Juin, à l'âge de ſoixante-douze ans. Doué d'un eſprit excellent & d'une prudence rare, il avoit un talent merveilleux pour les affaires. Sa politeſſe & ſa douceur le faiſoient généralement aimer, & l'on ne vit jamais perſonne ſortir de ſon audience avec un air mécontent. Il porta au Conſeil le zéle qu'il avoit puiſé au Parlement pour l'ancienne diſcipline. Auſſi, dans tout le cours de ſon miniſtere qui dura vingt ans, il ne permit jamais, autant qu'il lui fut poſſible, qu'on fît, ſoit pour le civil, ſoit pour le ſpirituel, aucun réglement contraire aux maximes de la nation. Trois de nos Rois l'honorerent ſucceſſivement de leur faveur, & le comblerent de bienfaits. Il eut trois fils & trois filles d'Anne de Thou, fille de Chriſtophe de Thou. Henri, Comte de Chiverny, l'aîné des fils, épouſa Françoiſe de Chabot, fille du Comte de Charny. Philippe fut nommé à l'Evêché de Chartres. Le troiſiéme porta le nom de Comte de Limours. Les trois filles furent mariées avantageuſement. L'aînée le fut deux fois, d'abord à Guy de

Laval, Marquis de Nesle, ensuite à Anne d'Anglure de Givry. Elle se nommoit Marguerite. La seconde, nommée Anne, épousa Gilbert de la Trémoille, Marquis de Royan. Catherine, la troisiéme, épousa d'Escoubleau, Comte de la Chapelle, & après lui Antoine d'Aumont, fils du célébre Jean d'Aumont, Maréchal de France [a].

Pomponne de Bellievre, illustre par diverses ambassades, fut élevé à la premiere dignité de la Magistrature. Ses longs services le firent préférer à plusieurs concurrens.

De Gaspard de Schomberg.

La mort de Chiverny fut précédée de celle d'un homme, dont la mémoire sera à jamais recommandable. Gaspard de Schomberg, revenant un soir des conférences de Conflans, mourut [b] subitement dans son carosse à la porte Saint-Antoine. Depuis long-tems, il étoit incommodé d'une difficulté de respirer, & il ressentoit par intervalle une douleur très-aigue dans les entrailles. Lorsqu'il étoit dans les accès de ce mal, il lui prenoit une sueur extraordinaire, & il en étoit si affoibli,

a Le Chancelier de *Chiverny* a laissé des Mémoires estimés.

b Le 17 Mars.

HENRI IV. 1599.

qu'il sembloit rendre le dernier soupir. On ouvrit son corps, & l'on trouva que la membrane, qui couvre le côté gauche du cœur, étoit ossifiée. Schomberg joignit à la science de l'art militaire toutes les qualités de l'habile négociateur. Toujours plus occupé des intérêts de ses amis, que de ses propres avantages, il paroissoit être né pour les autres plus que pour lui-même. Sa maison fut ouverte à presque tous les malheureux, souvent à des inconnus, particuliérement aux sçavans, dont il étoit le zélé protecteur. Il avoit contracté des dettes considérables, tant pour satisfaire son humeur bienfaisante, que pour le service de l'Etat. Jeanne de Chasteigner de la Rochepofay, digne épouse de cet homme respectable, se réduisit, pour les acquitter, à vivre pendant plusieurs années dans la plus sévere œconomie.

De l'Electeur de Treves.

Jean de Schomberg, Electeur de Treves, mourut un mois après son parènt, & eut pour successeur Lothaire de Meternick.

De Philippin, bâtard de Savoye.

Entre les deux époques de la mort de Gaspard de Schomberg & de celle de Chiverny, il arriva un événement, qui donna de l'inquiétude au Roi pour un autre de ses serviteurs les plus fi-

déles. J'ai dit dans le livre 44, qu'en 1597, Philippin, bâtard de Savoye, avoit appellé en duel [a] le brave Crequy, gendre de Lesdiguieres. J'ai dit aussi que ce défi n'avoit point eu son effet, parce que le Duc de Savoye avoit défendu à Philippin de se trouver au lieu du rendez-vous. Ce n'étoit pas seulement émulation de gloire, ou jalousie de nation, qui avoit engagé celui-ci à desirer un combat personnel. Une écharpe, qui lui avoit appartenu, & qui étoit tombée entre les mains de Crequy au siége de Chamousset, avoit occasionné entr'eux une querelle très-vive [b]. Dans la même année 1597, Crequy, ayant été fait prisonnier en

a Pendant que *Lesdiguieres* étoit campé près des Molettes.

b Le vrai sujet de cette querelle n'est déduit ni clairement ni fidélement par M. de *Thou*. Voici le fait, tel qu'il est rapporté par la plûpart des historiens. Pendant le siége de Chamousset, un détachement des troupes de Savoye fut mis en déroute par *Crequy*. *Philippin*, qui étoit de ce détachement, craignit d'être fait prisonnier. Pour éviter de tomber entre les mains des François, il changea d'habit avec un paysan. Celui-ci vendit à un sergent du régiment de *Crequy* la dépouille de *Philippin*, dans laquelle se trouvoit une magnifique écharpe. Le lendemain, *Crequy*, ayant su que cette écharpe venoit du bâtard de Savoye, & supposant qu'elle avoit été donnée à ce Seigneur par quelque maîtresse, lui fait dire » qu'il » fût une autre fois plus » soigneux de conserver » les présens des Dames ». *Philippin* n'avoit pu pardonner cette plaisanterie au gendre de *Lesdiguieres*.

HENRI IV. 1599.

voulant ſecourir Aiguebelle, fut conduit à Turin; & Philippin lui rendit viſite; ce qui fit croire qu'ils étoient réconciliés. Cependant en 1598, à peine le gendre de Leſdiguieres fut-il relâché après la concluſion de la paix de Vervins que le bâtard de Savoye lui envoya un ſecond cartel. Sur la ſommation de Philippin, Crequy ſe rendit le 13 Août au Fort de Barraux, où ils devoient ſe battre; mais il y attendit envain ſon adverſaire. Le Duc de Savoye avoit été inſtruit du ſecond défi, ainſi qu'il l'avoit été du premier; & il empêcha les ſuites de l'un, comme il avoit empêché les ſuites de l'autre [a]. Malgré les défenſes du Duc, Philippin, ſept jours après, trouva le moyen de joindre Crequy à Gieres, où ils en vinrent aux mains. Le premier reçut un coup dans la poitrine. Son ennemi le preſſant de rendre ſes armes, Pingon, qui étoit avec

[a] C'eſt ce que diſent tous les hiſtoriens, en parlant de ce ſecond défi. Par le récit de M. de *Thou*, il paroît au contraire que *Philippin* par poltronnerie refuſa de ſe battre. Les particularités, qu'on lit à ce ſujet dans notre auteur, s'accordent ſi peu avec celles qui précédent, que j'ai cru devoir m'en tenir à la tradition plus générale. Je dois auſſi avertir que les traducteurs en cet endroit font une faute, & qu'ils donnent au Comte de la *Baume*, qui accompagna *Crequy* au Fort de Barraux, le nom d'*Autun* au lieu de celui d'*Heſtun*.

le bâtard, lui ôta malgré lui ſon épée, & la jetta par terre, où un domeſtique la ramaſſa. Crequy remit auſſi-tôt la ſienne dans le foureau, embraſſa Philippin, & lui laiſſa un chirurgien pour le panſer. Au mois de Février de cette année, le bâtard de Savoye, informé que Crequy ſe vantoit de lui avoir fait rendre les armes, exigea de lui un déſaveu. Le gendre de Leſdiguieres refuſa de ſe rétracter, & il publia même le 2 Mars un mémoire, dans lequel il ſoutint ce qu'il avoit avancé. Philippin fit paroître dès le jour ſuivant une réfutation de cet écrit. Crequy répliqua en ſoldat offenſé qu'on l'accuſât d'impoſture. Alors le Duc de Savoye, qui juſqu'alors s'étoit oppoſé, autant qu'il avoit pu, aux voies de fait entre ces deux ſeigneurs, jugea qu'elles étoient devenues inévitables. Il conſentit que ſon frere cherchât à laver ſon injure dans ſon ſang ou dans celui de ſon ennemi. Philippin & Crequy ſe donnerent un nouveau rendez-vous, le premier de Juin, à Quirieu ſur les terres de Savoye. Les conditions du combat furent qu'ils ſe battroient, l'épée d'une main, & le poignard de l'autre; qu'ils auroient chacun un parrain, & que de

HENRI IV. 1599.

chaque côté il aſſiſteroit un certain nombre de gentilshommes à cette ſcène ſanglante. La Buiſſe, parrain de Crequy, & d'Attigny qui en ſervoit à Philippin, vouloient partager le péril avec les deux combattans; mais il fut décidé qu'ils ſeroient ſimples ſpectateurs de l'action. La victoire ne demeura pas long-tems incertaine entre le gendre de Leſdiguieres & le bâtard de Savoye. Ce dernier tomba percé de trois coups d'épée & de deux coups de poignard. Crequy ſauta ſur lui, en lui criant de demander la vie. Philippin ne put s'y réſoudre; mais, d'Attigny l'ayant demandée pour lui, Crequy ſe retira ſatisfait. On s'empreſſa de relever le bâtard. Il étoit tellement affoibli par la perte de ſon ſang, qu'il retomba auſſi-tôt. Quelques jours après il mourut de ſes bleſſures.

Le Duc de Savoye ſe rend en France.

Cette mort cauſa beaucoup de chagrin au Duc de Savoye; peu s'en fallut même qu'elle n'apportât du changement dans les arrangemens de ce Prince. Il fut ſix mois à ſe déterminer au voyage qu'il avoit projetté de faire en France. A la fin, il prit ſa réſolution, & ſur la fin de Novembre il partit de Chamberry avec un nombreux cortége,

Lorſqu'il approcha de Lyon, il laiſſa ſa ſuite, & il prit la poſte pour ſe rendre en cette Ville. Il y fut reçu par Philibert de la Guiche [a], qui en étoit Gouverneur, & qui alla au devant de lui avec la principale nobleſſe de la province. On rendit au Duc les mêmes honneurs qu'on auroit pu rendre au Roi lui-même. Les Prévôt des Marchands & Echevins lui préſenterent le dais, qu'il refuſa d'accepter. Autrefois les Comtes de Lyon avoient prié le Duc Philibert Emanuel, d'agréer le titre de Chanoine honoraire de leur Egliſe. Ils ſe propoſoient d'en uſer de même à l'égard de Charles ſon fils; mais la Cour penſa que cela n'étoit pas convenable dans les circonſtances.

Le Duc continua ſa route en poſte juſqu'à Roane. Il s'embarqua enſuite ſur la Loire, & il deſcendit cette riviere juſqu'à Orléans, où ſa ſuite l'avoit précédé. A Orléans, il reprit la poſte pour aller joindre le Roi, qui étoit retourné de Blois à Fontainebleau. Sachant que Henri IV devoit venir à ſa rencontre, il voulut lui épargner cette peine, & il fit une ſi grande diligence, qu'il ar-

[a] *Philibert de Guiſe* eſt une faute de ces traducteurs.

HENRI IV. 1599.

riva dans le tems que ce Monarque se disposoit à monter à cheval. En chemin, le Duc avoit trouvé le Maréchal de Biron, & ensuite le Duc de Montpensier, que le Roi avoit envoyés pour le complimenter.

Pendant sept jours, il ne fut question que de chasse & de promenade. Henri se fit un plaisir de montrer au Duc tous les embellissemens qui avoient été ajoutés depuis un tems à Fontainebleau. Le 19 Décembre, les deux Princes accompagnés d'une Cour brillante vinrent à Paris. On avoit préparé dans le Louvre un appartement pour le Duc; mais par une raison que nous dirons bientôt, il préféra de loger de l'autre côté de la Seine à l'Hôtel du Duc de Nemours son parent.

1600. Grandes largesses faites par ce Prince.

Le premier jour de l'an fut pour le Duc de Savoye une occasion de travailler à mettre dans ses intérêts plusieurs personnes de la Cour. Il leur fit de magnifiques présens [a], particuliére-

[a] On dit qu'il y employa plus de quatre cens mille écus. A l'occasion du caractere de noblesse qu'il affecta de montrer pendant son séjour en France, *d'Aubigné & Mathieu*, rapportent le trait suivant. » *Henri IV* jouant un jour » avec le Duc au jeu de » la prime, il survint un » coup dans lequel il s'a» gissoit de quatre mille » pistoles. Le Roi jetta » sur la table son jeu qu'il » croyoit sûr. Il se tromment

ment à Henriette de Balzac d'Entragues, qui avoit pris dans le cœur du Roi la place de Gabrielle d'Estrées. Après avoir donné plusieurs fêtes au Duc, le Roi le conduisit à Saint-Germain, pour lui faire voir le nouveau château qu'on venoit d'y bâtir. De retour à Paris, le Duc témoigna desirer d'assister à une séance du Parlement. Le 17 Janvier, Henri IV mena ce Prince au Palais. Ils se placerent dans la lanterne derriere un rideau, & l'on plaida une cause intéressante, dont voici le sujet.

HENRI IV. 1600.

Il assiste avec le Roi à une séance du parlement. Cause plaidée en leur présence.

Un gascon, nommé Prost, homme riche, étoit venu à Paris pour quelques affaires, & s'étoit logé chez un boulanger, appellé Henri Bellanger. Dans le mois de Février 1599, revenant le soir chez lui, il fut tué par des voleurs, qui cacherent son corps. Plusieurs jours s'étant passés, sans qu'on eût de ses nouvelles, Catherine Cordier, femme du boulanger, persuada à son mari d'ouvrir la chambre de leur hôte, & de s'emparer des effets du défunt. Ayant

» poit, & le Duc avoit » gagné. Cependant celui-ci, dont le Duc de *Guise* & d'*Aubigné* avoient vu le jeu, mêla les cartes, » comme s'il avoit perdu ; » & il laissa le Roi ramasser l'argent &c. *Bassompierre* conteste la vérité de cette anecdote.

HENRI IV. 1600.

eu cependant ſoin de laiſſer quelque argent & quelque linge dans ſa malle, afin de cacher leur vol, ils appellerent un commiſſaire, & lui firent faire un inventaire. La mere de Proſt ſoupçonna Bellanger, ſa femme & leur ſervante, d'être les auteurs du meurtre de ſon fils. Elle ſe porta accuſatrice contre eux, & ſur ſa requête on les arrêta. Des hardes du défunt furent trouvées dans une armoire du boulanger. Cet artiſan fut appliqué à la queſtion. On ſe contenta d'y préſenter la femme & la ſervante. Les accuſés n'avouerent rien, & ils furent élargis avec un plus ample informé. Quelque tems après, deux voleurs, condamnés à mort pour d'autres crimes, déclarerent que c'étoient eux qui avoient aſſaſſiné Proſt, & ils indiquerent l'endroit où ils avoient enterré le cadavre. Auſſitôt Bellanger pourſuivit en réparation la mere du défunt, & demanda des dommages & intérêts contre l'accuſatrice.

Anne Robert parla pour le demandeur. La mere fut défendue par Antoine Arnauld. Les concluſions de l'Avocat Général Servin furent en faveur de la mere, & l'arrêt débouta le boulanger de ſa prétention.

Lorſqu'on eut levé la ſéance, Achille de Harlay, premier Préſident, donna un ſomptueux repas au Roi & au Duc de Savoye.

HENRI IV. 1600.

Intrigues du Duc.

Les agens du Duc l'avoient aſſûré qu'il y avoit à la Cour un grand nombre de ſeigneurs mécontens, & que pluſieurs d'entr'eux paroiſſoient diſpoſés à exciter de nouvelles brouilleries, s'ils pouvoient eſpérer d'être ſecondés. En conſéquence, il avoit réſolu de prendre des liaiſons avec les factieux; & c'étoit pour pouvoir conduire plus ſecretement ſes intrigues, qu'il s'étoit excuſé de prendre un logement au Louvre. Le Maréchal de Biron étoit un de ceux qu'il deſiroit le plus de gagner. Le Duc ſe ſervit pour cela de l'entremiſe de Jacques de la Fin. Par l'idée que nous avons donnée[a] de ce gentilhomme, on a dû ſe le dépeindre comme un homme artificieux & ſans foi. Il s'étoit rendu depuis peu à Paris, & s'étoit inſinué dans la confiance du Maréchal, dont il étoit allié. Le Roi & l'Etat avoient des obligations à Biron; mais ce ſeigneur faiſoit payer cher ſes ſervices. Son orgueil étoit inſupportable. Preſque con-

[a] Voyez l'endroit du livre 40, où il eſt parlé de ce qui ſe paſſa en Provence pendant l'année 1594.

HENRI IV. 1600.

tinuellement il se plaignoit du Roi, & il osoit l'accuser d'ingratitude. Henri IV ne l'ignoroit pas. Aussi, un jour qu'il s'entretenoit de la derniere guerre civile avec le Duc de Savoye, ce Duc le félicitant sur la prudence & l'habileté de ses Généraux, le Roi lui répondit qu'il avoit eu souvent beaucoup plus à souffrir de ces grands Généraux, qu'on croyoit lui avoir rendu des services si importans, que de ses ennemis les plus obstinés. Il parla sur-tout avec aigreur de l'humeur intraitable de Biron. Par l'ordre du Duc, la Fin instruisit le Maréchal de cette conversation, & il enchérit encore sur ce que le Roi avoit dit de piquant. Biron fut outré. Il se répandit en invectives & en menaces. La Fin, l'ayant amené au point où il le desiroit, lui fit des ouvertures de la part du Duc. Le Maréchal y prêta l'oreille. On assure que de ce moment il traita avec le Duc de Savoye. Ce qui est certain, c'est que depuis ce tems Biron entretint avec le Duc & avec les Espagnols des intelligences secretes, qui deux ans après furent déclarées par la Fin, & qui causerent la perte du Maréchal.

On traite de l'affaire du Marquisat de Saluces.

Depuis que le Duc de Savoye étoit

à Paris, on n'avoit été occupé que de plaisirs. Enfin on commença à parler de l'affaire qui l'avoit attiré en France. Les plénipotentiaires s'assemblerent à l'hôtel du Connétable de Montmorency. Clement VIII avoit consenti de reprendre le rôle de médiateur entre les deux Puissances. Il chargea Calatagirone, ci-devant Général des Religieux de l'Observance, & depuis peu Patriarche de Constantinople, d'assister de sa part aux conférences; & il le nomma pour cet effet son Nonce extraordinaire. Le Duc ne songeoit qu'à traîner la négociation en longueur. Pour préliminaire, il demanda que le Roi cessât de protéger Genève. Voyant que cette demande aigrissoit Henri, il essaya de l'adoucir, en lui offrant de l'aider à recouvrer le Milanez. En même-tems il supplia ce Monarque d'accorder à charge d'hommage le Marquisat de Saluces à un des Princes de Savoye. Il avoit grand soin de répéter qu'il n'avoit jamais souhaité de plus grande fortune à ses fils, que l'avantage d'être redevables de leur aggrandissement au Roi, à qui ils avoient l'honneur d'être unis par les liens du sang. Lorsqu'il reconnut que ses prieres

HENRI IV. 1600.

ne produisoient pas plus d'effet que ses promesses & ses flatteries, il passa tout-d'un-coup de la confiance au dépit. Il condamna son voyage, & s'emporta contre les ministres qui le lui avoient conseillé. A ses chagrins se joignirent de vives allarmes. Craignant qu'on n'usât de violence à son égard, il fut tenté de prendre la fuite.

Le Roi, averti de l'inquiétude de ce Prince, lui fit dire qu'il pouvoit être parfaitement tranquille. Qu'une guerre ouverte étoit le seul moyen que les Rois de France sussent mettre en usage, pour faire valoir leurs droits. Qu'étant venu librement dans ce royaume, il seroit libre aussi d'en sortir quand il lui plairoit. Que cependant il pourroit opter de restituer le Marquisat de Saluces, ou de céder en échange la Bresse, les vallées de Barcelonnette, de Sture & de Pérouse, & la Ville de Pignerol avec ses dépendances. Qu'on lui laissoit trois mois pour y penser, à compter du jour qu'il seroit rentré dans ses Etats. Cette déclaration rassûra le Duc : il renoua les conférences, & l'on convint qu'au premier de Juin suivant il se dessaisiroit, ou du Marquisat, ou de la Bresse, & des

Convention entre les deux Princes.

autres territoires ci-dessus mentionnés. Que, si le Roi étoit remis en possession du Marquisat, il y nommeroit pour Gouverneur telle personne qu'il jugeroit à propos, pourvû qu'elle ne fût pas notoirement désagréable au Duc : (cette restriction regardoit Crequy). Que les garnisons des Villes & des bourgs seroient composées de Suisses, & celles des citadelles, de François. Que S. M. pourroit substituer des garnisons Françoises aux garnisons Suisses, après l'expiration du compromis fait entre les mains du Pape. Que, si le Duc préféroit de garder le Marquisat, le Roi, moyennant les conditions stipulées, renonceroit à ses prétentions sur cette province. Que le Fort de Beche-Dauphin, construit pendant les dernieres guerres, seroit rasé. Qu'en cas de restitution de Saluces, le Duc représenteroit les inventaires des canons, des boulets, de la poudre & des autres munitions de guerre qu'il y avoit trouvées ; & qu'il donneroit des sûretés pour la restitution de ces effets. Qu'un certain nombre de jours avant le premier de Juin, il seroit obligé de déclarer le parti qu'il prenoit sur l'alternative proposée. Que, pour ce qui regar-

HENRI IV. 1600.

doit les autres conteſtations entre les deux Puiſſances, on s'en remettroit abſolument à la déciſion du Souverain Pontife, conformément à ce qui avoit été réglé par le traité de Vervins. Cet accord fut ſigné le 27 Février.

Le Duc retourne dans ſes Etats.

Trois jours après, le Duc, qui avoit fait partir d'avance ſa ſuite, prit congé du Roi. Il affectoit de paroître content; mais dans le fond il étoit réſolu de retarder, autant qu'il lui ſeroit poſſible, l'exécution des engagemens qu'il venoit de contracter. Au reſte, il ſuivit, pour retourner dans ſes Etats, une autre route que celle par laquelle il étoit venu. Traverſant la Brie, la Champagne, & enfin la Bourgogne, il ſe rendit dans la Breſſe, accompagné de Malain de Lux, que le Roi avoit nommé pour conduire ce Prince. On dit qu'en entrant dans la citadelle de Bourg, le Duc ne put retenir ſes larmes, prévoyant qu'il ceſſeroit bientôt d'en être poſſeſſeur.

Il reprend ſes liaiſons avec l'Eſpagne.

Auſſitôt qu'il fut arrivé à Chambery, il écrivit au Roi. Dans ſa lettre, il continuoit de témoigner beaucoup de ſatisfaction d'avoir fait ſon accommodement avec la France. Il ajoutoit qu'il alloit ſe rendre à Turin, pour délibérer

sur le choix des deux propositions qui lui avoient été faites par Sa Majesté. Mais il n'y fut pas plutôt, qu'il reprit ses anciennes liaisons avec les Espagnols. Henriquez d'Azevedo, Comte de Fuentes, Gouverneur de Milan, contribua beaucoup à l'y déterminer, en lui faisant espérer que l'Espagne le soutiendroit de toutes ses forces, s'il vouloit rompre le traité qu'il venoit de conclure. On plaisantoit à la Cour de France sur le voyage que le Duc y avoit fait. Les railleries, qu'on faisoit à ce sujet, étant venues à sa connoissance; il répondit qu'on se souviendroit long-tems de lui dans ce royaume, & qu'il y avoit laissé des traces qui ne s'effaceroient qu'avec des torrens de sang. Il vouloit par-là faire entendre qu'il y avoit réveillé les anciennes divisions. L'opinion générale est que, pour s'attacher Biron, il lui avoit promis une des Princesses ses filles en mariage.

HENRI IV. 1600.

Après le départ du Duc, Henri IV alla à Fontainebleau; & ce voyage fut mémorable par une conférence qui se tint entre deux personnages célébres. Du Plessis Mornay avoit composé en françois un traité contre la Messe. L'é-

Conférence entre l'Evêque d'Evreux & du Plessis Mornay.

HENRI IV. 1600.

légance du ſtyle donnoit beaucoup de vogue à cet ouvrage. Les docteurs Catholiques s'inſcrivirent en faux contre les citations qu'il renfermoit. Davy du Perron, Evêque d'Evreux, s'engagea en particulier à prouver qu'il y en avoit au moins cinq cents, dans leſquels le vrai ſens étoit altéré. Mornay défia le Prélat de tenir ſa promeſſe, & préſenta une requête au Roi, pour demander une conférence publique, dans laquelle il défendroit ſa cauſe contre ſon adverſaire. Le Nonce s'oppoſa d'abord à la tenue de cette conférence, perſuadé qu'en abandonnant ainſi les points de religion à la diſpute, on s'expoſoit à les faire inſenſiblement révoquer en doute. Mais le Roi & du Perron l'aſſûrerent qu'il ne s'agiroit point de diſputer ſur les articles de foi décidés par l'Egliſe, mais uniquement de vérifier les citations de Mornay.

Il avoit été réglé que le Roi ſeroit préſent à la controverſe, & qu'on établiroit des juges pour prononcer entre les deux contendans. On nomma, du côté des Catholiques, le Préſident Jacques-Auguſte de Thou, François Pithou, fameux Avocat, & le Févre, précepteur du jeune Prince de Condé;

du côté des Proteſtans, Calignon, Chancelier de Navarre, & Iſaac Caſaubon. Calignon étant tombé malade, & le Févre, par quelque autre raiſon, ne pouvant venir à la conférence, le Roi choiſit, pour les remplacer, la Cannaye, Préſident en la Chambre d'Edit de Languedoc, & Jean Martin, docteur en médecine. D'abord il y eut de la difficulté ſur la forme & ſur l'ordre de la conférence. Cependant elle ſe tint enfin le 4 Mai, après bien des conteſtations ſur ce que du Pleſſis Mornay vouloit qu'on produisît en même tems tous les paſſages falſifiés, au lieu que du Perron, pour préliminaire, n'en propoſoit que ſoixante.

On s'aſſembla vers une heure après midi. Au milieu de la ſalle étoit un bureau, ſur lequel on poſa les livres qui devoient être conſultés. Le Chancelier & les juges de la diſpute étoient aſſis à la droite du Roi, ayant derriere eux l'Archevêque de Lyon [a], les Evêques de Nevers, de Caſtres & de Beauvais, & les quatre Secrétaires d'Etat. A

[a] *Albert de Bellievre*, fils du Chancelier, & nommé à l'Archevêché de Lyon après *Pierre d'Eſpinac*, qui étoit mort le 9 Janvier de l'année précédente.

Henri IV. 1600.

gauche, étoient les Ducs de Mercœur, de Mayenne, d'Elbeuf, d'Aiguillon, de Nemours & de Nevers [a], le Prince de Joinville, & plusieurs seigneurs. Du Perron & du Plessis étoient debout aux deux côtés du bureau.

Succès de cette dispute.

Le Chancelier de Bellievre fit l'ouverture de l'assemblée, en déclarant que l'intention du Roi étoit qu'on ne passât point du fait au droit, & qu'on ne disputât point sur le dogme. Il exhorta les parties adverses à ne point se livrer à l'aigreur, & à s'abstenir de toutes paroles offensantes. Du Perron prit la parole, & loua beaucoup le Roi. Il dit que ce Monarque, bien différent du Roi impie que Dieu frappa de la lépre pour le punir d'avoir mis la main à l'encensoir, marchoit sur les traces des Constantin, des Valentinien & des Theodose, qui avoient laissé aux ministres de l'Eglise le soin de décider de la doctrine. Du Plessis parla après l'Evêque d'Evreux, & protesta que ce n'étoit point la vanité qui l'avoit porté

a *Henri de Lorraine*, fils du Duc de *Mayenne*, en faveur de qui le Roi venoit d'ériger la terre d'Aiguillon en Duché-Pairie. Les lettres d'érection avoient été enregistrées le 2 Mars de cette année au Parlement.

à compoſer ſon ouvrage, ni à demander la conférence : qu'il avoit eu ſeulement pour objet la gloire de Dieu, la réformation des abus, & le triomphe de la vérité. On examina enſuite quelques paſſages de Scot & de Durand, ſur la préſence réelle & ſur la tranſubſtantiation. Les commiſſaires déciderent que du Pleſſis, ne connoiſſant point la méthode des ſcholaſtiques, avoit pris, dans l'un & l'autre auteur, les objections pour les réponſes. Au ſujet de pluſieurs autres citations, ils déciderent auſſi qu'il avoit tronqué deux paſſages de Saint Chryſoſtome, & ceux de Saint Jerôme, ſur l'invocation des Saints : que le paſſage, qu'il citoit de S. Cyrille ſur l'adoration de la Croix, ne ſe trouvoit nulle part dans les ouvrages de ce Pere : qu'il avoit omis quelques mots, en rapportant la conſtitution de Théodoſe, & celle de Valentinien : que mal-à-propos il s'étoit appuyé du ſentiment de Crinitus, théologien trop peu eſtimé pour faire autorité. On diſcuta deux paſſages obſcurs de Saint Bernard, allégués par du Pleſſis, pour prouver que la Vierge n'intercédoit point pour nous auprès de Dieu ; & l'on jugea la critique de l'E-

HENRI IV. 1600.

vêque d'Evreux bien fondée. Le dernier paſſage étoit de Théodoret, dans ſon commentaire ſur le pſeaume 113. Après une longue diſpute, on prononça que ce paſſage devoit s'entendre des idoles des Gentils, & non des images des Chrétiens [a].

Du Perron vouloit reprendre le lendemain la conférence, mais du Pleſſis ſe trouva ſi fatigué du travail de la veille, qu'il ne put rentrer en lice. Depuis, il ſurvint divers contre-tems, qui empêcherent qu'on ne ſe raſſemblât. Le 8 Mai, du Pleſſis vint à Paris pour rétablir ſa ſanté. Il y fut ſuivi le lendemain par le Chancelier & par du Perron. Le 12, le Roi lui-même quitta Fontainebleau. Au bout de quelques jours, du Pleſſis reprit le chemin de Saumur, ſans avoir pris congé de ce Prince.

Il parut, quelque tems après, une

[a] Au jugement même des Proteſtans, du *Pleſſis Mornay* brilla très-peu dans toute cette conférence. Le Roi ayant dit à ce ſujet à M. de *Roſny* : » Eh » bien ! que vous ſemble » de votre Pape ? *Roſny* » répondit : Il me ſemble, » Sire, qu'il eſt plus Pape » que vous ne penſez : car » ne voyez-vous pas qu'il » donne un chapeau rouge » à M. d'*Evreux*? Mais au » fond, je ne vis jamais » homme ſi étonné, ni qui » ſe défendît ſi mal. Si » notre religion n'avoit » un meilleur fondement » que ſes jambes & ſes bras » en croix (*Mornay les te-* » *noit ainſi*) je la quitte- » rois plutôt aujourd'hui » que demain «. Mém. de *Sully*, tome 1, ch. 95.

apologie dans laquelle du Plessis soutenoit la vérité des passages qu'il avoit cités. En même tems, à l'occasion du passage de Théodoret, il s'étendoit sur ce qui regardoit le culte des images. Du Perron réfuta cette apologie, & fit imprimer, par ordre du Roi, une rélation de ce qui s'étoit passé dans la conférence. HENRI IV. 1600.

Le Duc de Savoye avoit obtenu un délai jusqu'au premier Juillet pour l'exécution de son traité. Ce tems étant arrivé, sans que ce Prince se mît en devoir de remplir ses engagemens, Henri IV résolut de trancher, par la force de ses armes, le nœud d'une affaire, qu'il ne pouvoit terminer à l'amiable. Il se mit en marche vers Lyon, où il arriva le 9. Le 16, l'Archevêque de Tarentaise, le Marquis de Lullin, & Roncas, y vinrent de la part du Duc. Ils se plaignirent de la dureté des articles que leur maître avoit signés à Paris, & dans lesquels il ne trouvoit, disoient-ils, ni honneur ni sûreté. Ils renouvellerent la demande qu'il avoit faite du Marquisat de Saluces pour un des Princes ses fils, à condition de le tenir à foi & hommage. La réponse du Roi fut que le Duc ne s'étoit pas comporté

Henri IV s'ennuie des remises du Duc de Savoye.

de maniere à devoir attendre cette faveur. Roncas retourna à Turin, pour informer ſa Cour de cette réponſe.

Sur ces entrefaites, Montmorency Foſſeuſe revint d'Italie. Il avoit paſſé à Turin, & il aſſura le Roi qu'on y diſoit généralement que le Duc ne ſe deſſaiſiroit d'aucune de ſes poſſeſſions. De ce moment, le Roi ſe prépara à la guerre. Cependant Roncas, qui étoit de retour de Turin, ſuſpendit encore l'orage. Pour lever quelques difficultés, on dreſſa de nouveaux articles. Un des principaux portoit que le Roi feroit entrer préalablement dans la Ville de Carmagnole trois cents Suiſſes du régiment de Galati, & deux cents François, & que le 16 Août, le Duc leur remettroit la citadelle. L'Archevêque de Tarentaiſe, & le Marquis de Lullin, demanderent qu'il leur fût permis de ne point ſigner ces articles, avant que Roncas les eût portés au Duc. Henri y conſentit; mais pendant que Roncas étoit en chemin vers Turin, le Roi détacha des troupes, pour prendre poſſeſſion de Carmagnole. Le Duc en fut averti. Il fit dire à du Paſſage, qui les commandoit, de ne pas avancer, & que s'il vouloit entrer dans

la Place, il faudroit qu'il s'ouvrît le passage l'épée à la main.

HENRI IV. 1600.

Manifeste du Roi.

Le Roi perdit patience. Il donna une déclaration [a], par laquelle il protestoit qu'il ne prenoit les armes que malgré lui; qu'il avoit mis tout en œuvre, pour n'en point venir à cette extrémité; mais que le Duc, par sa mauvaise foi, l'y contraignoit. Le Maréchal de Biron & Lesdiguieres, qui devoient porter la guerre, le premier dans la Bresse, le second en Savoye, rassemblerent les troupes dont ils avoient le commandement. Rosny, Surintendant des finances, & Grand-Maître de l'artillerie [b], eut ordre de se rendre en diligence à Paris, pour faire voiturer le canon & les munitions nécessaires. De Vic, Ambassadeur auprès du Corps Helvétique, étoit venu faire le rapport de ses négociations au Roi. Ce Prince se hâta de le renvoyer en Suisse, afin d'y faire des levées de soldats. Henri manda à Seguier, son Ambassadeur à Venise,

a M. de *Thou* prétend que cette déclaration fut donnée le 11 Août, & qu'elle ne fut publiée que le 16; mais cela ne s'accorde pas avec ce qui suit.

b Il avoit été déclaré Surintendant des finances en 1598, & Grand-Maître de l'artillerie en 1599, *Antoine d'Estrées*, pere de la feue Duchesse de *Beaufort*, ayant donné sa démission de cette derniere charge.

HENRI IV. 1600.

d'expoſer à la République les cauſes de la rupture entre la France & la Savoye.

Le Maréchal de Biron s'empare de la Ville de Bourg-en-Breſſe.

Le jour même que la déclaration de guerre fut publiée à Lyon, le Roi ſe rendit à Grenoble, après avoir donné ſes derniers ordres au Maréchal de Biron & à Leſdiguieres. Ces Généraux partirent auſſitôt chacun de leur côté, pour ouvrir la campagne. Biron paſſa le pont de Macon. Le 13 Août, à la pointe du jour, il ſe préſenta devant Bourg, capitale de la Breſſe; & ayant pétardé une porte, il emporta la Ville d'aſſaut. Il empêcha le pillage, de crainte que, ſes troupes venant à ſe diſperſer, l'ennemi, renfermé dans la citadelle, ne profitât du déſordre pour les charger. Un officier, dépêché par le Maréchal, porta le lendemain la nouvelle de la priſe de Bourg au Roi, avec ſept drapeaux & un étendard. Ce premier courier arriva de grand matin, & fut ſuivi vers le midi d'un autre, qui annonça que Crequy s'étoit emparé auſſi de Montmelian en Savoye, par le moyen du pétard, & que les habitans s'étoient retirés dans la citadelle avec la garniſon.

Priſe de la Ville de Montmélian par Crequy.

Calatagirone, qui, étant parti de

Paris après la signature de la premiere convention entre le Roi & le Duc de Savoye, s'étoit arrêté à Turin, revint trouver le Roi par ordre du Pape. Il n'y eut point d'instances, que le Patriarche de Constantinople n'employât pour engager Henri à rappeller ses troupes. Les prieres & les représentations de ce Prélat furent inutiles. Il demanda du moins une trève de quelques jours. Le Roi refusa de l'accorder. Comme le Patriarche fit quelques nouvelles propositions d'accommodement, Henri l'envoya à Lyon, pour en traiter avec les ministres.

HENRI IV. 1600.

Le Roi en personne se rend maître de Chamberry.

En même-tems que Crequy avoit pris la Ville de Montmelian, Berton de Crillon, Mestre de Camp du régiment des Gardes, s'étoit rendu maître des fauxbourgs de Chamberry. Le Duc de Savoye avoit mis dans cette Ville une garnison de quatre cents hommes, moins dans l'espérance de conserver cette Place, dont les fortifications étoient foibles, que pour gagner du tems, en faisant mine de vouloir la défendre. Henri, à la tête de sa noblesse & de ses chevaux-légers, joignit Crillon. A l'arrivée du Roi, la Ville ouvrit ses portes. Le 23 Août, la cita-

HENRI IV. 1600.

delle capitula, mais elle ne fut remiſe aux François que huit jours après. On avoit arrêté que, ſi dans ce terme le Duc venoit au ſecours avec une armée, la capitulation ſeroit regardée comme non avenue. C'eſt à Chamberry que réſide le conſeil ſouverain de Savoye. Il fut permis aux magiſtrats, qui ne voulurent point reſter dans la Ville, de ſe retirer. Le Roi en mit d'autres à leur place. Lubert, Maître des Requêtes, fut nommé premier Préſident, & eut ordre de faire rendre la juſtice au nom de Sa Majeſté.

Progrès des armes Françoiſes.

La terreur des armes françoiſes s'étoit répandue de toute part. On réduiſit Conflans avec la même facilité que les autres Places, dont il vient d'être parlé. Ce Fort, bâti au confluent de l'Arg & de l'Iſere, pour défendre l'entrée de la Tarentaiſe, avoit une garniſon de mille hommes. A peine eut-on fait bréche, que les aſſiégés arborerent le drapeau blanc. De-là on marcha contre Miolans, fortereſſe conſtruite ſur un rocher très haut & très-eſcarpé, dont le pied eſt baigné par l'Iſere. La garniſon battit la chamade à la vûe des troupes du Roi. Pour entrer dans la Maurienne, il ne reſtoit plus

qu'à se saisir du château, nommé la Tour-Charbonniere, fameux pour avoir été la résidence de Berault, Saxon, premier Comte de Maurienne, & tige de la Maison de Savoye; & pour avoir ensuite servi de berceau à Thomas, fils de Humbert III. Il est situé sur l'Isere, & de même que Miolans, au haut d'un rocher. Audessous est le bourg d'Aiguebelle, dont Créquy & de Morges s'emparerent avec tant de promptitude, qu'ils penserent y surprendre une partie de la garnison de la Tour-Charbonniere. Rosny fit dresser contre ce dernier poste une batterie de dix gros canons, & de deux autres pieces plus petites. Les assiégés, perdant l'espérance d'être secourus, demanderent à capituler. On leur accorda vie & bagues sauves; mais il fut stipulé qu'ils sortiroient de la Place, méches éteintes, & sans drapeaux.

HENRI IV. 1600.

Aucun obstacle n'arrêtant plus Lesdiguieres, ce Général s'avança vers Saint-Jean-de-Maurienne, qu'il soumit. Après avoir réduit toutes les Places de la vallée jusqu'au Mont-Cenis, il pénétra dans la Tarantaise, prit Monstier & Saint-Jacomont. Par-là, Henri IV se vit maître de toute la Sa-

HENRI IV. 1600.

voye, à l'exception de la citadelle de Montmelian, & du Fort Sainte-Catherine, que le Duc avoit fait construire à deux lieues de Genève. Le Roi avoit déjà fait investir ce Fort par Sancy.

Siége de la citadelle de Montmelian.

Dès que Lesdiguieres eut terminé son expédition, Henri IV tourna toutes ses forces contre la citadelle de Montmélian. Quoiqu'elle fût le poste de la province le mieux fortifié, Lesdiguieres, qui long-tems auparavant l'avoit reconnue avec beaucoup d'exactitude, ne craignit point d'assûrer qu'il l'emporteroit en moins de trente jours. Il offrit même de rembourser tous les frais de l'entreprise, si le succès ne répondoit point à ses promesses.

Le Maréchal de Biron devient suspect au Roi.

Pendant que le Roi étoit occupé au siége de cette citadelle, on eut quelques avis qu'il se tramoit des complots pernicieux contre l'Etat. Ces avis étoient confirmés par la sécurité, dans laquelle paroissoit être le Duc de Savoye, au milieu des échecs continuels qu'il essuyoit. Depuis quelque tems, Jacques la Fin [a] avoit passé en Italie. Il avoit eu à Milan plusieurs entrevues

[a] J'ai averti dans une note du livre 41, que *Jacques la Fin* étoit frere du sieur *de la Fin de Beauvais*.

avec le Comte de Fuentes, & lui avoit promis que Biron avant peu livreroit la France entiere au Roi d'Eſpagne. Selon la Fin, c'étoit le ſeul moyen de rétablir la Religion Catholique, & c'étoit le vœu général des perſonnes vraiment attachées à la ſaine doctrine. De Milan, il venoit ſouvent retrouver le Maréchal, en traverſant la Franche-Comté; & par les fauſſes eſpérances, dont il le repaiſſoit, il achevoit de ſéduire cet eſprit déjà altéré par ſes prétendus ſujets de mécontentement. Les Eſpagnols faiſoient entendre à Biron, qu'ils lui donneroient en ſouveraineté la Bourgogne.

Le Roi ignoroit encore cette intrigue. Cependant comme il avoit pluſieurs raiſons de ſe défier du Maréchal, il le faiſoit obſerver, & il lui refuſa le gouvernement de la citadelle de Bourg, dont ce ſeigneur demandoit d'être pourvu, après qu'il auroit réduit cette forterеſſe. Biron regarda ce refus comme un affront; & quelque intérêt qu'il eût à cacher ſon chagrin, il ne put s'empêcher de le faire éclater. Il étoit ſur-tout piqué de ce que le Roi lui avoit préféré Leſdiguieres, pour le commandement des troupes qui agiſ-

HENRI IV. 1600.

soient en Savoye. En toute occasion, le Maréchal cherchoit à aigrir les esprits. Il disoit hautement, que Henri ne pouvoit cacher son secret penchant pour les hérétiques ; que ce Prince conservoit toujours ses anciennes erreurs ; & que c'étoit plutôt l'amour du repos, qu'un véritable changement, qui l'avoit fait rentrer dans le sein de l'Eglise.

Afin de faire cesser la jalousie de Biron contre Lesdiguieres, Henri mit à la tête de son armée de Savoye le Comte de Soissons. Cette condescendance ne fut pas capable d'appaiser le Maréchal. Il étoit d'un caractère à ne plus écouter la raison, dès qu'une fois la passion s'étoit emparée de lui. Le Roi, ayant laissé au Comte de Soissons le soin de continuer le siége de la citadelle de Montmelian, se transporta dans la Bresse. En apparence, il n'avoit d'autre dessein que d'examiner par lui-même les attaques de la citadelle de Bourg ; mais son véritable objet étoit d'éclairer de plus près les démarches de Biron. Ce Monarque fut averti des allées & venues de la Fin. Il ne douta point que ces voyages n'eussent un objet. Cependant, pour n'être point obligé d'en venir à un éclat, il se

Voyage de ce Prince dans la Bresse.

contenta

contenta d'inviter le Maréchal à mieux choisir ses amis. Les sages leçons d'un Souverain, qui vouloit ramener par la douceur un sujet égaré, ne firent point ouvrir les yeux au Maréchal. Entraîné par son ambition, il couroit en aveugle à sa perte.

HENRI IV. 1600.

Au reste, on lui doit une justice. Il y avoit dans la citadelle de Bourg un assassin aposté pour tirer sur le Roi, lorsque ce Prince s'approcheroit de la Place. Biron eut horreur du crime, dont il avoit promis de favoriser l'exécution. Le Roi étant allé reconnoître les ouvrages attaqués, & voulant, selon son usage de ne point ménager sa vie, monter sur le revers de la tranchée, le Maréchal l'en empêcha, & lui dit qu'un des soldats de la garnison étoit excellent tireur; qu'il ne manquoit jamais son homme, & que plusieurs françois en avoient déjà fait la triste expérience.

Il courut un grand danger.

Du camp de Bourg, Henri se rendit à Annecy dans le Faussigny, où le Duc de Nemours s'étoit retiré, sans prendre parti dans la guerre présente. On avoit déjà reçu la nouvelle de l'arrivée prochaine d'un Légat du Pape. Le Duc de Sessa, Ambassadeur d'Espagne à Rome,

Clement VIII députe au Roi le Cardinal Aldobrandin.

Henri IV. 1600.

preſſoit le ſouverain Pontife de faire obſerver le traité de Vervins, dont Sa Sainteté avoit été médiatrice. Il inſinuoit que la reſtitution du Marquiſat de Saluces n'étoit qu'un prétexte, dont Henri IV ſe ſervoit pour cacher de plus vaſtes projets. Que c'étoit au Milanez & au royaume de Naples, que ce Monarque en vouloit. Qu'il importoit que Sa Sainteté interposât de bonne heure ſon autorité dans cette affaire. Qu'autrement Philippe III ne pourroit ſe diſpenſer d'embraſſer la défenſe du Duc de Savoye, ſon ami & ſon proche parent, & de remplir de troupes l'Italie, qui depuis ſi long-tems jouiſſoit d'une paix profonde.

Entrevue du Légat à Milan avec le Comte de Fuentes.

Clement VIII, cédant aux inſtances de Seſſa, fit partir le Cardinal Aldobrandin, ſon neveu. Le Pape prévit que la négociation ne réuſſiroit point, ſi l'on ne gagnoit le Comte de Fuentes, qui ſouffloit le feu de la diſcorde, & qui mettoit toute ſon étude à détourner le Duc de Savoye de ſatisfaire Henri. Le Légat eut ordre de paſſer par Milan, pour parler au Comte. Celui-ci avoit déjà levé une armée de quarante mille hommes, & il n'attendoit qu'une lettre de Madrid, pour en-

trer en campagne. Aldobrandin l'exhorta vainement à congédier ses troupes. Tout ce qu'on put obtenir du Comte fut une promesse, qu'il désarmeroit, dès que la paix seroit faite entre la France & la Savoye; mais à condition que Henri accepteroit la Bresse en échange du Marquisat de Saluces, & qu'on réserveroit dans la premiere de ces provinces un passage aux Espagnols.

Après avoir tiré cette parole de Fuentes, le Légat prit la route de Turin, d'où il dépêcha Herminio, son secrétaire, au Roi, pour le prévenir sur son arrivée, & sur le motif de sa légation. Herminio ayant été présenté à Henri par Calatagirone, & ayant renouvellé la proposition d'une suspension d'armes, le Roi persista à la rejetter. Du reste, il assura qu'Aldobrandin seroit le bien-venu, & qu'il pouvoit compter d'avance sur l'estime & la faveur d'un Prince, qui reconnoissoit avoir au Pape tant d'obligations.

La citadelle de Montmelian capitule.

Henri avoit plus de raisons que jamais de ne point accorder de trève. Il savoit que la garnison de la citadelle de Montmelian étoit sur le point de se rendre. En effet, le 16 Octobre, le

HENRI IV. 1600.

Comte de Brandis, qui commandoit dans cette forteresse, promit d'en sortir le 16 Novembre, si dans cet intervalle le Duc son maître ne paroissoit pas avec une armée capable de faire lever le siége.

Le Duc de Savoie, lorsque le Légat le quitta, parut disposé à se prêter à des voies de conciliation. Il fit même accompagner le Cardinal par d'Arconat & par René de Luzinge des Alimes. Selon les discours du Duc, ces ministres devoient se conduire en tout par les conseils d'Aldobrandin, & ratifier tout ce qu'il croiroit équitable. Néanmoins, dès que le Duc fut informé de la capitulation signée par le Comte de Brandis, il lui écrivit secrétement de ne point se mettre en peine de la signature, ni des ôtages qui avoient été livrés par la garnison, & de ne point abandonner sa Place, en quelque cas que ce fût. Cette lettre fut interceptée. Le Roi la fit porter par d'Espernon au Comte de Brandis, qui assura qu'il ne manqueroit point à sa promesse.

Honneurs rendus au Légat dans le camp du Roi.

Cinq jours après, le Cardinal Aldobrandin passa par Montmelian, où il fut salué par l'artillerie du camp & par celle de la citadelle. Il fut reçu dans le

camp par le Duc d'Eſpernon à la tête de l'infanterie rangée en bataille. Enſuite le Comte de Soiſſons, les Ducs de Montpenſier & d'Aiguillon, & les principaux ſeigneurs de l'armée, l'accompagnerent juſqu'à Chamberry. Du Perron, Evêque d'Evreux, & Bertrand d'Echaux, Evêque de Bayonne, en étoient ſortis, pour aller à ſa rencontre; & jaloux des prérogatives de leur dignité, ils avoient pris le camail & le rochet. Le Légat, en ayant été informé, dépêcha ſur le champ vers eux, pour les prier & même leur ordonner de quitter ces marques de diſtinction. Ils n'en voulurent rien faire, & ils revinrent ſur leurs pas, ſans avoir vu le Cardinal.

» Parmi nous, dit M. de Thou, il y » a un vieil abus introduit par une mau» vaiſe politique. Lorſqu'il s'agit de dé» fendre les droits de la nation, on re» pouſſe rarement à force ouverte l'en» nemi qui les attaque. On ſe contente » de parer les coups, en biaiſant; & l'on » penſe avoir aſſez fait, lorſque par une » diſſimulation mal entendue, on eſt » venu à bout d'éluder, pour un tems, » les injuſtes prétentions de ceux qui » par leurs artifices ne tendent qu'à

HENRI IV.
1600.

» anéantir les libertés gallicanes. C'eſt » ce qui arriva en cette occaſion. Comme on ne croyoit pas qu'il fût à propos de mécontenter le neveu du Pape, & que d'un autre côté les Evêques » ne vouloient point ſe déſiſter de leurs » droits, il fut décidé que ces prélats » ne ſe trouveroient point en public » avec Aldobrandin, & qu'ils lui rendroient ſeulement des viſites particulieres, ſans leurs habits de cérémonie.

Aldobrandin, dans la premiere audience qu'il eut du Roi, témoigna deſirer qu'on entamât dès le lendemain la négociation pour la paix. Ce n'étoit pas l'intention de Henri. Il étoit réſolu de n'entendre à aucunes propoſitions, qu'après la reddition de la citadelle de Montmelian. Pour gagner du tems, il prétexta qu'il falloit attendre le retour du Connétable & du Chancelier, qui étoient allés à Marſeille.

Le Duc de Savoye ſe met en campagne.

Cependant le Duc de Savoye ſe mit en campagne. Le 12 Novembre, il s'avança près d'Aoſt à la tête de dix mille hommes d'infanterie, de quatre mille arquebuſiers à cheval, & de huit cents gendarmes. Le Comte de Soiſſons

marcha avec l'avant-garde des troupes françoises vers Moustiers. Peu après, Henri s'y rendit lui-même avec le gros de l'armée. Un prêtre du pays ayant indiqué un passage, qui pouvoit conduire aux ennemis; ce Prince détacha le Comte de Soissons à la tête de huit cents gendarmes, avec ordre de traverser les montagnes, & d'aller fondre sur les Savoyards. La quantité prodigieuse de neige, qui tomba ce jour-là, boucha toutes les gorges, & empêcha que l'entreprise ne réussît. Comme on reconnut que, vû la difficulté des chemins, il seroit impossible d'en venir à une action générale, le Roi revint à Montmelian. Déjà la garnison se préparoit à en sortir, quoique le terme qu'on lui avoit accordé ne fût pas expiré : & le surlendemain elle abandonna la Place. On étoit étonné que le Duc de Savoye n'eût pas fait plus d'efforts, pour conserver un poste si important. Entre les raisons qu'on apporte de cette conduite, on dit que ce Prince se reposoit sur les discours de quelques astrologues, qui lui avoient prédit au mois d'Août, que bientôt il n'y auroit point de Roi en France. Dans la situation où les affaires se trou-

HENRI IV. 1600.

voient pour lors, & Henri ayant fait le voyage de Lyon, il n'étoit pas nécessaire d'être devin, pour prevoir que ce Monarque pensoit à pénétrer en Savoye. La prédiction des astrologues étoit donc fondée, mais le Duc l'avoit interprêtée de la mort du Roi.

La citadelle de Bourg continuoit de faire une vigoureuse résistance. Malain, Baron de Lux, coupa un convoi, que Vatteville amenoit aux assiégés. Ce malheur ne fut pas capable d'abattre leur courage. Ils se flatoient d'être secourus par le Duc de Savoye, qui, ayant passé le Mont-Saint-Bernard, étoit venu camper à deux lieues de Moustiers. Sur la nouvelle de la marche de ce Prince, le Roi alla rejoindre le Comte de Soissons & Lesdiguieres, qui gardoient les passages. S'étant approché de Villette, il détacha six cents arquebusiers, pour chasser les ennemis d'un pont dont ils s'étoient saisis. Il suivit ce détachement, étant accompagné du Comte de Soissons, de Lesdiguieres, & de toute sa noblesse. L'attaque fut très-vive de la part des troupes du Roi, au lieu que celles du Duc ne se battirent qu'en retraite. Le Roi se porta le même jour à Villars, qui

Henri tenta inutilement d'engager ce Prince à une action.

n'eſt pas éloigné de Beaufort, où les Ducs de Montpenſier & d'Eſpernon avoient leur quartier. De-là il envoya Philibert de Nereſtan, Meſtre-de-Camp d'un régiment, avec un Corps d'élite, pour ouvrir un chemin juſqu'aux ennemis par le Pas-du-Cornet. Cet officier executa ſes ordres avec autant de diligence que de bonheur. Il paſſa ſur le ventre à quelques troupes Milanoiſes, qui lui diſputerent le paſſage; & il revint avec pluſieurs priſonniers. Sur le rapport qu'il fit de l'aſſiette des lieux qu'il avoit reconnus, on réſolut d'attaquer en même tems les ennemis par ce côté & par celui de Tarentaiſe. On ſe diſpoſoit à marcher, lorſque la neige commença de tomber en plus grande abondance que jamais, & rendit les chemins impraticables. Le Roi, ayant attendu inutilement pendant pluſieurs jours, que le tems changeât, fut enfin contraint par la rigueur de la ſaiſon, de reprendre la route de Chamberry.

HENRI IV. 1600.

A peine y fut-il arrivé, que le Cardinal Aldobrandin lui préſenta d'Arconat & des Alimes, plénipotentiaires du Duc de Savoye. Henri leur fit ſentir combien il étoit mécontent de la mau-

Marques de mépris donnés par le Roi aux plénipotentiaires de Savoye.

HENRI IV. 1600.

vaiſe foi de leur maître ; & il leur déclara qu'il ne vouloit point traiter avec eux, mais ſeulement avec le Légat. En effet, il tira le Cardinal dans ſon cabinet, tandis qu'il laiſſa d'un air de mépris les ambaſſadeurs dans l'antichambre. Le Roi ayant averti Aldobrandin de s'aſſurer des intentions du Duc, avant de s'engager pour lui ; le Légat demanda aux plénipotentiaires, s'ils n'avoient point des inſtructions ſecretes. Ils aſſurerent que celles qu'ils lui avoient communiquées, étoient les ſeules dont ils fuſſent chargés. Mais le Roi avoit été trompé ſi ſouvent, qu'il ne voulut point s'expoſer au riſque de l'être encore. Il tira la négociation en longueur, perſuadé que le Duc ne ſongeroit ſérieuſement à s'accommoder, qu'après la perte entiere de la Breſſe & de la Savoye.

Il reçoit une deputation de la Ville de Genève.

Ce Monarque, qui avoit fait mettre le ſiége devant le Fort de Sainte-Catherine par le Comte de Soiſſons, ſe rendit au camp des aſſiégeans. Les Genevois, ſachant le Roi ſi près de leur Ville, lui envoyerent une députation pour le complimenter. Du nombre des députés, étoit Theodore de Beze, vieillard plus qu'octogenaire, que ce

Prince avoit connu dans sa jeunesse, mais qu'il n'avoit pas vu depuis plus de trente ans. Henri écouta favorablement les députés, promit de continuer sa protection à la Ville de Genève, & fit à Theodore de Beze un présent de cinq cens écus. Lorsque les députés partirent, le Comte de Soissons, les Ducs de Montpensier, d'Aiguillon & d'Espernon, François d'Orléans, Comte de S. Paul, & le Maréchal de Biron lui-même, qui étoit venu joindre le Roi, demanderent à ce Monarque la permission de faire un voyage à Genève. Le sénat & les bourgeois les y reçurent, avec tant de joie & de si grands honneurs, que ces seigneurs ne pouvoient eux-mêmes assez admirer la bonté de ces Républicains qu'on avoit haïs si longtems en France, & dont on faisoit par-tout des portraits si effrayans.

HENRI IV. 1600.

Reddition du Fort Sainte Catherine.

Trois jours après l'arrivée de Henri devant le Fort de Sainte-Catherine, la garnison capitula. Elle prit seulement un délai de quelques jours pour la reddition de la Place. Le Roi, sans attendre que ce terme fût expiré, retourna à Lyon, où il avoit donné rendez-vous au Légat; & le Comte de

HENRI IV. 1600.

Soiſſons fut chargé de recevoir les clefs du Fort : au tems marqué, la garniſon en ſortit, tambour battant, & enſeignes déployées.

Concluſion du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis.

Les embarras de la guerre n'avoient point empêché le Roi de penſer à une affaire importante. Dans la premiere ardeur de ſa paſſion pour Mademoiſelle d'Entragues, il avoit eu pour elle le même deſſein que pour la feue Ducheſſe de Beaufort. Il avoit enſuite abandonné ce projet, & il s'étoit déterminé à demander la main de Marie de Médicis, fille du feu Grand Duc de Toſcane [a]. Auſſitôt que le premier mariage de Henri avec Marguerite de Valois avoit été déclaré nul, Sillery, Ambaſſadeur de France auprès du Saint Siége, s'étoit rendu à Florence, pour ſigner de la part du Roi les articles du contrat. Un peu avant de ſe rendre en Savoye, Henri avoit fait partir auſſi pour la Toſcane, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, Roger de Bellegarde, grand Ecuyer de France. Cet Ambaſſadeur s'embarqua dans le port de Marſeille avec une ſuite de quarante gentilshommes, & il arriva le 20 Septembre à Livourne. A quelque diſtance de Flo-

[a] *François de Médicis.*

rence, il trouva Jean & Antoine, bâtards de Médicis, que le Grand Duc Ferdinand avoit envoyés pour le complimenter. Il fit le 23 son entrée dans la Ville. Le Grand Duc, accompagné de toute sa Cour, le reçut à la porte du Palais.

Le Grand Duc épouse sa niéce au nom du Roi.

Le 3 Octobre, le Grand Duc, en vertu d'une procuration de Henri, épousa la Princesse au nom de ce Monarque. Le Cardinal Aldobrandin, qui étoit alors en chemin pour venir remplir sa légation auprès du Roi, donna la bénédiction nuptiale. Après cette cérémonie, on fit celle du baptême du fils du Grand Duc. Le jeune Prince fut tenu sur les fonts par la République de Venise. Les fêtes de ce jour solemnel furent terminées par un repas d'une somptuosité dont on avoit vu peu d'exemples. On crut être transporté dans le pays des Fées. Au dessert, la table parut être un jardin, qui par ses fleurs, par ses fontaines & par ses cascades, renfermoit un abrégé de toutes les beautés de ceux d'Alcinoüs, & qui présentoit au milieu de l'automne tous les charmes du printems. Tout-à-coup, une infinité d'oiseaux différens se répandirent dans le salon, & y formerent

HENRI IV. 1600.

une eſpèce de concert. Le plat-fond s'entr'ouvrit; on vit deſcendre ſur deux nuages un jeune muſicien & une jeune muſicienne ſous la figure d'Apollon & de Diane; & les agrémens de leur chant firent bientôt oublier la douceur du ramage des oiſeaux. Les jours ſuivans furent employés à des tournois, des courſes de bague, des maſcarades & des parties de chaſſe. On exécuta le 9 un drame en muſique, pour lequel le Grand Duc avoit fait de prodigieuſes dépenſes en machines & en décorations.

Tout étant diſpoſé pour le départ de la Reine, elle partit le 13 Octobre de Florence, accompagnée de la Grande Ducheſſe. Le 17, elle s'embarqua à Livourne ſur la Capitane générale des galeres de Toſcane. Ce bâtiment, qui par ſa magnificence pouvoit aller de pair avec la fameuſe galere de Ptolomée Philadelphe, étoit eſcorté par ſeize autres galeres, dont cinq appartenoient au Pape, & cinq à la religion de Malte. L'eſcadre fut battue par la tempête. On preſſa inutilement la Reine de deſcendre à Genes, pour y attendre le retour du calme. Elle ne voulut point quitter ſa galere. Après avoir

passé Final & Savone, elle entra dans le port d'Antibes. De-là, suivant la côte, elle alla mouiller à Toulon, où elle s'arrêta deux jours; & le 3 Novembre elle aborda à Marseille. Nous avons dit plus haut, que le Connétable & le Chancelier étoient en cette Ville, lorsque le Cardinal Légat eut à Chamberry sa premiere audience du Roi : ils avoient été envoyés pour complimenter Marie de Médicis de la part du Roi. Lorsque la Reine mit pied à terre, le Duc de Guise, Gouverneur de Provence, la Duchesse Douairiere de Guise sa mere, Louise de Lorraine, sœur de ce Prince, & la Duchesse de Nemours, se trouverent au débarquement, ainsi que les Cardinaux de Joyeuse, de Gondy, de Givry & de Sourdis. Il y eut une grande dispute entre les galeres de Malte & celles de Toscane, pour savoir lesquelles auroient le poste d'honneur dans la descente. On fut sur le point d'en venir aux mains. Le différend s'accommoda par la médiation du Connétable de Montmorency, qui décida que les galeres de la religion prendroient la droite, mais que dans la Capitane les Che-

HENRI IV. 1600.

valiers de Malte céderoient le pas à ceux de Saint-Etienne [a].

La Reine séjourna à Marseille depuis le 3 jusqu'au 16 de Novembre. Pendant ce tems le Roi défraya sept mille, tant étrangers que françois, qui étoient à la suite de cette Princesse. Enfin elle prit congé de la Grande Duchesse, qui s'étoit déjà rembarquée pour retourner en Toscane, & elle arriva le 17 à Aix, escortée de deux mille chevaux. Deux jours après, elle se rendit à Avignon. Son entrée dans cette Ville fut des plus superbes. On avoit élevé de tous côtés des arcs de triomphe. Les Jésuites, qui sollicitoient depuis longtems leur rétablissement en France, en avoient fait dresser plusieurs. Ces peres s'attendoient que le Roi iroit recevoir Marie de Médicis à Marseille, & qu'en accompagnant la Reine à Avignon, il seroit témoin des efforts qu'ils faisoient pour lui plaire. Mais la guerre de Savoye s'étoit opposée au voyage de Henri. Afin que leurs soins & leurs dépenses ne fussent pas

Les Jésuites se distinguent dans la réception, que la Ville d'Avignon fait à la Reine.

a Ordre militaire, que j'ai dit ailleurs avoir été fondé par *Cosme de Médicis*, premier Grand Duc de Toscane.

absolument inutiles à leurs vues, ils firent graver les desseins de toutes ces magnificences, & en composerent un recueil, que la Reine présenta elle-même au Roi.

HENRI IV. 1600.

Cette Princesse partit d'Avignon le 21. Elle passa par Valence, par Roussillon & par Vienne, & le 2 Déc. elle se rendit à Lyon. Elle y attendoit le Roi avec une tendre impatience, lorsqu'enfin elle apprit le 9 au matin, que le soir elle verroit ce Prince. A peine s'étoit-elle retirée dans sa chambre après son souper, que Henri arriva en habit de guerre. La Reine se jetta à ses genoux. Il se hâta de la relever, & après lui avoir fait excuse d'avoir tardé si long-tems à se rendre auprès d'elle, il lui dit qu'il la prioit de lui prêter la moitié de son lit, parce qu'il n'avoit pu faire apporter le sien. Ainsi, dès cette nuit même, le mariage fut consommé.

Premiere entrevue de Henri & de cette Princesse.

Aldobrandin étoit resté à Chamberry. Le Roi lui manda de venir avec les plénipotentiaires de Savoye. Conformément aux desirs de Henri, le Cardinal se mit en chemin. Il entra dans Lyon le 16 Décembre, avec les cérémonies qui s'observent en pareille circonstance, le Prince de Conty & le

HENRI IV. 1600.

Duc de Montpensier marchant à ses côtés, & les Prévôt des Marchands & Echevins portant le dais devant lui. Les pouvoirs, que la Cour de Rome lui avoit fait expédier, étoient presque en tout contraires aux immunités du royaume. Aussi ne furent-ils point enregistrés au parlement.

Célébration de leur mariage.

Le Légat, le lendemain de son arrivée, donna la seconde bénédiction nuptiale au Roi & à la Reine. Tous les ministres étrangers se trouverent à cette cérémonie, entr'autres Charles de Ligne, Comte d'Aremberg, Envoyé de l'Archiduc Albert & de l'Infante Isabelle. Au festin royal, Henri fut servi par le Comte de Soissons, Grand-Maitre de sa maison, par le Duc de Montpensier, & par François d'Orléans, Comte de S. Paul. Le Duc de Guise, le Prince de Joinville son frere, & le Comte de Sommerive leur cousin, servirent la Reine.

Conférence pour la paix entre la France & la Savoye.

Après les fêtes de Noël, on commença les conférences pour la paix entre la France & la Savoye. Henri avoit choisi pour ses plénipotentiaires Brulart de Sillery, qui étoit revenu de Rome, & Pierre Jeannin, Président au Parlement de Dijon. Les plénipo-

tentiaires de Savoye annoncerent que le Duc leur maître ne pouvoit se dessaisir du Marquisat de Saluces, mais qu'il céderoit volontiers la Bresse; & que, pour dédommager la France des dépenses de la guerre, il joindroit à cette province le Bugey & le Valromey, de sorte que désormais le Rhône serviroit de borne aux deux Etats. Le Roi ne s'éloigna pas de cet échange; mais il vouloit qu'on lui remît outre cela les châteaux de Cental, de Mont & de Roque-Sparviere, prétendant, comme il étoit vrai, que ces Places dépendoient de la Provence. Le Duc y consentit. Il promit de plus cent mille écus pour les munitions de guerre, dont il s'étoit emparé à la prise de Carmagnole.

HENRI IV. 1600.

Lorsqu'on croyoit l'affaire terminée, il arriva un incident, qui pensa rompre la négociation. Henri avoit fait espérer qu'il rendroit la citadelle de Montmelian, & le Fort de Sainte-Catherine, dans le même état où il les avoit trouvés. Ne pouvant résister aux instances des Genevois, il ordonna qu'on rasât la seconde de ces deux forteresses. Les Genevois prêterent la main à cet ouvrage, avec tant d'ardeur,

Le Roi fait démolir le Fort de Sainte-Catherine. Suite de cette affaire.

HENRI IV. 1600.

qu'on apprit la démolition du Fort, avant qu'on sçût que le Roi avoit dessein de le détruire. A cette nouvelle, Aldobrandin jetta feu & flamme. Il se plaignit que les plénipotentiaires de France l'avoient amusé ; qu'on faisoit insulte au Saint Siége ; que par considération pour une Ville déclarée depuis long-tems contre la religion & contre le Pape, le Roi ne se mettoit point en peine de mécontenter Sa Sainteté. Il menaça de foudres & d'excommunication. A tout ce grand courroux, Sillery opposa que le feu Roi, après une mûre délibération, avoit embrassé la protection de Geneve, non pas tant pour la sureté de cette Ville, comme les ennemis de ce Prince l'avoient publié, que pour le propre avantage de la France ; qu'au jugement même des cantons catholiques, cette démarche étoit nécessaire pour conserver l'alliance que la nation françoise avoit faite avec le Corps Helvétique ; qu'en effet le Roi ne pouvoit être maître du Pas-de-Cluse, qui étoit le passage le plus sûr & le plus court pour les troupes Suisses, qu'autant qu'il auroit les Genevois pour amis ; que dans l'état où étoient les affaires, si Henri desi-

roit la paix, c'étoit ſeulement parce qu'elle étoit agréable à Sa Sainteté ; qu'au reſte, le Roi n'étoit pas dans le deſſein de l'acheter aux dépens des intérêts de ſon royaume ; que ce Monarque étoit diſpoſé à vivre en une parfaite intelligence avec tous les Princes ſes voiſins ; mais que, ſi par des entrepriſes injuſtes & téméraires ils excitoient ſon reſſentiment, ils auroient en lui un ennemi redoutable.

Pour donner plus de poids aux menaces du Légat, Taxis, Ambaſſadeur d'Eſpagne, déclara que, ſi le Roi ne s'accordoit inceſſamment avec le Duc de Savoye, Philippe III prendroit le parti de ſon beau-frere & de ſes neveux. On répondit auſſi fiérement au miniſtre Eſpagnol qu'au neveu du Pape. L'Envoyé de l'Archiduc Albert & de l'Infante Iſabelle intervint auſſi dans ce différend ; mais il ſe conduiſit avec autant de douceur & de modération, que les Eſpagnols faiſoient voir d'emportement & de hauteur.

Déjà toutes les eſpérances d'un accommodement étoient évanouies. Dans cette circonſtance, la garniſon de la citadelle de Bourg écrivit aux plénipotentiaires de Savoye, qu'elle

Henri IV. 1600.

n'avoit plus de vivres & de munitions que pour deux jours. Les plénipotentiaires allerent auſſitôt faire part de cette nouvelle au Cardinal Aldobrandin. Ils lui repréſenterent qu'on avoit entendu dire depuis peu à Roſny, que le Roi avoit un million d'écus d'or tout prêt pour continuer la guerre ; & que Leſdiguieres brûloit d'envie de la porter au-delà des Alpes. Qu'ainſi le meilleur parti étoit de conclure promptement la paix, afin de garantir l'Italie d'un ſi grand danger.

Le Cardinal appréhenda que, s'il pouſſoit plus loin ſon dépit, le Pape ne l'accusât d'avoir cauſé les malheurs de l'Italie. Il promit à d'Arconnat & à des Alimes, de renouer la négociation, à condition qu'ils reconnoîtroient par écrit l'en avoir prié, & qu'ils s'engageroient à en paſſer par tout ce qu'il régleroit. Les plénipotentiaires de Savoye lui ayant accordé ce qu'il ſouhaitoit, il invita ceux de France à conférer de nouveau. Mais, comme il ne ceſſoit point de répéter à contre-tems ſes plaintes & ſes menaces, la négociation fut encore une fois interrompue.

Telle étoit la ſituation des affaires,

lorſque le Marquis de Roſny, qui avoit reçu ordre du Roi d'aller à Paris, pour faire venir de l'argent & de l'artillerie, rendit viſite tout botté au Cardinal, comme s'il eût eu deſſein ſeulement de prendre congé de lui. Aldobrandin fut étourdi de ce départ précipité. Il entra en diverſes explications avec le Marquis. Peu-à-peu le Légat convint qu'il avoit montré peut-être un peu trop d'humeur. Il pria Roſny de ne point partir, avant qu'on eût vu s'il y avoit quelque moyen de ſe concilier. Après quelques nouvelles conférences, le traité fut enfin rédigé; mais les miniſtres de Savoye, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, reçurent de leur maître une défenſe de rien ſigner, juſqu'à ce qu'il eût conſulté le Comte de Fuentes. Le Légat leur rappella leur écrit, & il les ſomma d'y ſatisfaire. Sentant la juſtice des reproches du Cardinal, ils demanderent de pouvoir délibérer avec l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, ſur la conduite qu'ils devoient tenir. Taxis fut d'avis qu'ils ne devoient pas paſſer outre, ſans avoir reçu de nouveaux ordres de leur Cour. Cependant Aldobrandin fit de ſi fortes inſtances auprès d'eux, qu'ils ſe déterminerent à donner

Le Légat force les Plénipotentiaires de Savoye de ſigner un accommodement.

HENRI IV. 1600.

leur signature, à condition que le Légat se chargeroit de les justifier auprès du Duc de Savoye, & qu'on accorderoit un mois à ce Prince, pour ratifier l'accommodement. Le traité portoit en substance, que tout le pays en-deçà du Rhône, depuis la Ville de Geneve, le fleuve y compris, appartiendroit au Roi, en toute souveraineté. Que néanmoins, pour la commodité du passage en Franche-Comté, le Duc se réserveveroit quelques bourgs, & le pont de Grésin entre le Pas-de-Cluse & le pont d'Arve; mais qu'il ne pourroit lever aucun impôt, ni bâtir aucun Fort dans tout ce canton. Que la citadelle de Bourg seroit remise au Roi avec toute l'artillerie qui se trouvoit dans la Place. Qu'outre cela le Duc céderoit au Roi, de l'autre côté du Rhône, Saissel, Daire, Chaussy, Chena, Pont d'Arle, & Châtel, avec toutes leurs dépendances. Que le Duc transporteroit de même à Henri ses droits sur le bailliage de Gex & son territoire, afin que Sa Majesté pût en jouir de même que le Duc & ses prédécesseurs en avoient joui par le passé. Que les pays cédés au Roi seroient réunis au domaine de la couronne, sans pouvoir en être jamais aliénés,

aliénés. Que le Duc reſtitueroit le Château-Dauphin, la Tour-du-Pont & les autres Places du Dauphiné, dont il s'étoit emparé. Qu'il ne pourroit rien enlever de l'artillerie & des munitions, qui s'y trouvoient. Qu'il feroit raſer le Fort de Beche-Dauphin, & qu'il donneroit, pour le paſſage qui lui étoit réſervé, cent mille écus payables à Lyon dans certains termes. Que le Roi, de ſon côté, céderoit au Duc le Marquiſat de Saluces, avec toutes ſes dépendances. Que les François remettroient toutes les Places qu'ils avoient conquiſes cette année en Savoye; mais qu'ils en retireroient l'artillerie & les munitions. Que de part & d'autre on délivreroit de bonne foi les titres & les papiers concernant les poſſeſſions échangées. Qu'il y auroit entiere liberté pour le commerce entre les ſujets des deux Princes. Que les droits & actions de la France contre le Duc, réſervés par le traité de Cambray en 1574, demeureroient de même réſervés dans celui-ci. Enfin que les conditions de la paix ſeroient enregiſtrées, tant au Parlement de Paris, & dans les autres Parlemens du royaume, que dans les Sénats

HENRI IV. 1600.

HENRI IV. 1600.

de Chamberry & de Turin. A la priere du Pape, on ajouta qu'un mois après la publication du traité on désarmeroit tant en France qu'en Italie.

Le Légat ayant eu son audience de congé, le Roi partit le lendemain en poste pour Paris. Aldobrandin reprit la route de Rome, & dépêcha Herminio, son secrétaire, pour donner avis à Sa Sainteté du succès de la négociation. En même tems il le chargea de deux lettres pour le Duc de Savoye & pour le Comte de Fuentes, qui étoient ensemble à Somo sur le Po. Herminio les trouva l'un & l'autre dans des dispositions très-contraires à la paix. Le Duc s'emporta contre d'Arconat & contre des Alimes, & jura qu'il leur en coûteroit la tête pour avoir signé le traité contre ses ordres. Il est vrai que ce traité lui étoit fort désavantageux, & que le Roi avoit entendu fort bien ses intérêts, en préférant au Marquisat de Saluces, qui n'étoit pour lui qu'une occasion de dépense, une province limitrophe à ses Etats, & dont il pouvoit tirer des revenus considérables [a].

Mécontentement du Duc.

[a] Aussi *Lesdiguieres*, en recevant la nouvelle du traité, dit *que le Roi avoit fait la paix en marchand, & le Duc de Savoye en Prince.* Ce Général pen-

A l'égard des Espagnols, ils devoient être contens. Le traité éloignoit les François de l'Italie, & mettoit les pays, que le Roi Catholique y possédoit, à couvert des entreprises de cette nation. Mais le Comte de Fuentes avoit ses raisons particulieres de désapprouver l'accommodement. Ne pouvant renoncer qu'avec regret au commandement de l'armée, que son maître lui avoit fait assembler, il s'éleva sur-tout contre l'article, qui mettoit l'Espagne dans la nécessité de congédier ces troupes. Il convint avec le Duc, qu'ils ne prendroient ni l'un ni l'autre aucun parti, avant de savoir les dernieres intentions de la Cour de Madrid.

Aldobrandin, informé de leur mécontentement, envoya sur le champ le Comte de Tassoni au Roi, pour le prier de ne point s'inquiéter de cet obstacle, & d'ajouter quinze jours au terme, dans lequel le Duc, selon ce qui avoit été stipulé, devoit donner sa ratification. Cependant le Cardinal traversa les Alpes, malgré la rigueur de l'hiver, & se rendit à Genes. De-là, il

soit qu'il eût été de la gloire de *Henri*, de ne pas laisser a un souverain beaucoup moins puissant que lui, un pays usurpé sur la France.

HENRI IV. 1600.

écrivit au Duc de Savoye & au Comte de Fuentes, qui étoient retournés, l'un à Turin, l'autre à Milan. Il leur demanda une entrevue, mais ils se servirent de différens prétextes, pour la différer jusqu'à ce qu'ils eussent reçu la réponse de l'Espagne. Ennuyé de ces remises, Aldobrandin passa de Genes à Tortone. Le Comte de Fuentes ne put se dispenser de venir l'y trouver. Ils allerent ensemble à Milan, où le Duc de Savoye promit de se rendre. Ce Prince ne paroissant point, le Cardinal pressa le Comte de s'expliquer. Il n'en tira que des réponses vagues. Pour le faire parler plus positivement, Aldobrandin usa d'adresse. Ses émissaires répandirent que le Duc accusoit le Comte de s'opposer seul à la conclusion de la paix. Fuentes étoit naturellement fougueux; & lorsqu'il se livroit à ses emportemens, il étoit peu capable de garder un secret. A peine lui eût-on rapporté les prétendus discours du Duc, qu'il devint furieux. Il invectiva beaucoup contre ce Prince, & rejetta sur lui les délais dont on se plaignoit. Il alla jusqu'à faire confidence au Cardinal de l'exprès qui avoit été envoyé à Madrid. Aldobrandin,

content du ſuccès de ſon ſtratagême, crut devoir attendre tranquillement la réponſe de la Cour d'Eſpagne, perſuadé qu'elle ſeroit conforme aux deſirs de ſa Sainteté. Il n'ignoroit pas que Fuentes feroit tous ſes efforts, pour porter à la guerre Philippe III, à qui le feu de la jeuneſſe pouvoit donner quelque penchant pour tout ce qui avoit l'apparence de la gloire. Mais en même tems il jugeoit que le Duc de Lerme, qui avoit la confiance du jeune Monarque, ne manqueroit pas de ſon côté de conſeiller fortement la paix, & qu'il ne voudroit point, en donnant au Comte l'occaſion de ſe ſignaler à la tête d'une armée, s'expoſer au riſque de partager avec un concurrent l'autorité, qu'il poſſéderoit ſeul tant que l'Eſpagne ſeroit tranquille.

Ce qu'Aldobrandin avoit prévu, arriva. Peu de tems après, le Comte de Fuentes reçut des lettres, par leſquelles Philippe III lui mandoit que, puiſqu'on laiſſoit au Duc de Savoye le Marquiſat de Saluces, & qu'on lui rendoit les Places qu'il avoit perdues pendant la guerre, ce Prince devoit accepter le traité ; & qu'à l'égard des troupes levées par l'Eſpagne en

HENRI IV. 1600.

Italie, on trouveroit le moyen de ne pas les laisser dans l'inaction. Ce dernier trait étoit un effet de la politique du Duc de Lerme, qui avoit fait ajouter ces mots pour flatter le Comte. Voulant retenir Fuentes en Italie par l'espérance d'y commander une armée, il ne jugea pas à propos de lui faire congédier sur le champ ses troupes.

Ce Prince ratifie enfin le traité de Lyon.

Le Duc de Savoye comprit qu'il étoit tems de céder à la nécessité. Il ratifia les articles signés par ses ministres, mais il fit dire à Bouvens, Gouverneur de la citadelle de Bourg, de la garder le plus longtems qu'il seroit possible. En conséquence, cet officier ne rendit cette Place qu'à la derniere extrémité, & après avoir laissé la garnison lutter contre la faim & contre le froid jusqu'au mois de Mars suivant.

Fin du XLVe Livre.





ABREGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE J. AUGUSTE DE THOU.

LIVRE XLVI.

HENRI IV 1600.

Henri IV donne de nouveaux statuts à l'Université de Paris.

DÉS le tems auquel Paris étoit rentré sous l'obéissance de Henri IV, ce Monarque, après avoir rétabli le bon ordre dans cette capitale, avoit songé à réformer l'Université, dont la discipline avoit beaucoup souffert pendant les guerres civiles. Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, & Grand Aumônier de France, avoit été chargé

HENRI IV. 1600.

de travailler avec quelques autres commiſſaires à cet important ouvrage. Les ſtatuts, donnés cent cinquante ans auparavant ſous Charles VII par le Cardinal d'Eſtouteville, parurent inſuffiſans. On en compoſa de nouveaux, & ils furent lus le 18 de Septembre dans une aſſemblée générale des quatre Facultés, à laquelle le Préſident de Thou & les Conſeillers Lazare Coqueley & Edouard Molé aſſiſterent de la part du Parlement. Pour maintenir l'obſervation de la diſcipline, on jugea néceſſaire de nommer des cenſeurs. Richer, docteur en théologie; Minot, profeſſeur en droit-canon; Ellain, docteur en médecine, & Gallard, Principal du collége de Boncourt, furent revêtus de ce titre.

Célébration du jubilé à Rome.

Par cet événement, cette année, la derniere du ſiécle, fut conſacrée dans les faſtes de l'empire des lettres. Elle le fut dans les faſtes de l'Egliſe par la célébration du grand jubilé. Boniface VIII avoit ſubſtitué cette pieuſe inſtitution à celle des jeux ſéculaires, établis par les payens. Dans la ſuite, Clément VI avoit ordonné que cette cérémonie ſe feroit de cinquante en cinquante ans, à l'exemple du jubilé des

Juifs. Sixte IV avoit depuis réglé qu'elle s'obferveroit tous les vingt-cinq ans [a].

HENRI IV. 1600.

Le Duc de Bar y va se faire absoudre de son mariage.

Elle attira à Rome plufieurs Princes, même d'entre les Proteftans. Le Duc de Bar s'y rendit auffi pour fe faire abfoudre en fecret, par le Pape, du mariage qu'il avoit contracté avec la fœur de Henri IV, & pour demander la permiffion d'habiter avec elle malgré la différence de religion. Depuis que les Jéfuites avoient fait fcrupule à ce Prince de cette alliance, il n'avoit plus aucun commerce avec la Princeffe fa femme. Secondé de l'Ambaffadeur de France, il obtint aifément ce qu'il fouhaitoit; & de retour en Lorraine, il recommença à vivre, comme il avoit fait d'abord, avec Catherine, pour qui il avoit une vive tendreffe.

Mort de plusieurs Cardinaux.

Si Rome dût s'applaudir de l'empreffement des fidéles à profiter de fes graces; les pertes, qu'elle fit, lui donnerent lieu de s'affliger. Jamais il ne mourut en fi peu de tems un fi grand nombre de Cardinaux. Le premier, que la mort

a C'eft *Paul II* qui eft auteur de la fixation à 25 ans, par une bulle de 1470. Vraifemblablement ce qui a trompé M. de Thou, c'eft que *Sixte IV* en 1475 exécuta le premier le réglement de fon prédéceffeur.

HENRI IV. 1600.

enleva, fut George Radzivil. Il étoit fils du fameux Nicolas Radzivil, Duc d'Olika, qui avoit réuni la Livonie à la couronne de Pologne. Autant ce Palatin eut d'attachement pour la religion protestante, autant ses fils furent zélés catholiques. Celui, dont nous parlons, fut Evêque de Cracovie, & nommé au Cardinalat par Grégoire XIII. Il mourut à Rome le premier jour de cette année. Laurent Priuli mourut le lendemain à Venise sa patrie. Sa République l'avoit employé en différentes ambassades auprès de François de Médicis Grand Duc de Toscane, de Philippe II Roi d'Espagne, de Henri III & de Grégoire XIII. Dans toutes ses négociations, il avoit donné des preuves de sa prudence. Il étoit devenu depuis Patriarche de Venise, & enfin Cardinal de la nomination de Clement VIII. Le 19 Février, Inigo d'Avalos, fils du Marquis du Guast, & connu sous le nom de Cardinal d'Aragon, finit ses jours à Rome. Le Cardinal Madrucci, grand partisan des Espagnols, y mourut aussi au mois d'Avril. Le 22 Août, mourut le Cardinal Pierre Deza, Evêque d'Albano, chargé des affaires d'Espagne auprès du S. Siége.

HENRI IV. 1600.

Son corps fut mis en dépôt à Saint-Laurent, *in Lucinâ*, pour être ensuite transporté en Espagne. André d'Autriche, Evêque de Constance, & Cardinal depuis 1576, fut emporté le 12 Décembre par une courte maladie. Il s'étoit mis en chemin pour aller gagner à Rome le jubilé. Ce Cardinal avoit laissé une haute opinion de sa sagesse & de sa modération dans la Flandre, dont il avoit pris le gouvernement pendant l'absence de l'Archiduc Albert.

Progrès du Comte Maurice de Nassau dans les Pays-bas.

Les progrès des Etats généraux dans les Pays-bas furent pour la cour Romaine un autre sujet de chagrin. Au mois de Janvier, le Comte Maurice de Nassau surprit la Ville de Wacktendonck. Dans le mois de Mars, il s'empara du Fort de Crevecœur. Il assiégea ensuite celui de Saint-André. La garnison capitula le 8 Mai, à condition qu'on lui payeroit cent ving-cinq mille florins, pour l'indemniser d'une pareille somme qui lui étoit dûe pour ses montres par les Espagnols. Après la prise du Fort de Saint-André, Maurice alla mouiller devant l'Isle de Walcheren avec une flotte nombreuse. Le 15 Juin, il remit à la voile avec une

HENRI IV. 1600.

partie de ses vaisseaux, & il aborda le soir même à Bierwliet, petite Isle sur la côte de Flandre, voisine du Sas-de-Gand, où le canal de Gand se jette dans la mer. De-là il détacha Ernest de Nassau avec quelques bâtimens & des troupes, pour tenter une descente près du Fort de Philippine. Les Espagnols, qui étoient dans ce Fort, arborerent le drapeau blanc. Maurice, dès le lendemain, débarqua ses troupes. Sans s'amuser aux deux Forts de Patience & d'Issendick, il alla camper sous Assenede, & le jour suivant, près du bourg d'Eekeloo, où il mit le feu, pour se venger des habitans qui avoient massacré quelques-uns de ses fourageurs, & qui par dérision les avoient pendus tout bottés à quelques arbres des environs. Il écrivit aux Villes de Bruges & de Gand, pour les exhorter à secouer le joug; mais ses sollicitations furent inutiles.

La plûpart des paysans avoient abandonné les campagnes. Ils avoient gâté tous les puits & toutes les fontaines. Non-seulement l'armée des Etats manqua de vivres, mais les eaux corrompues causerent parmi les troupes plusieurs maladies.

HENRI IV. 1600.

Intrépidité d'un Capitaine de vaisseau Hollandois.

Trois des vaisseaux de guerre, que le Comte Maurice avoit laissés à l'Isle de Walcheren, en étant partis pour Ostende avec quarante bâtimens de transport, les vents dispersèrent le convoi. Spinola enleva dix-huit navires. Il en vint aux prises avec un des vaisseaux de guerre, monté par le Capitaine Blanckart. Le vaisseau Hollandois fut criblé de coups, & eut toutes ses manœuvres ruinées, sans que les Espagnols pussent le forcer à se rendre. Blanckart, couvert de blessures, & mourant, menaça Spinola, si celui-ci ne s'éloignoit, de mettre le feu aux poudres, & d'envelopper dans sa perte les vainqueurs & les vaincus. A cette menace, l'Amiral Espagnol laissa aller ce vaisseau, qui, tout maltraité qu'il étoit, gagna Flessingue. Blanckart y mourut le lendemain.

Maurice s'étoit éloigné des environs de Bruges, afin de délivrer ses troupes des incommodités qu'elles y souffroient. Il mit le siége devant Oudenbourg, qui fut abandonné par les Espagnols. Aussitôt après, Snaskerke & Breden ouvrirent leurs portes. Le Fort d'Albert en fit autant, après avoir essuyé quelques volées de canon.

HENRI IV. 1600.

Une escadre de la même nation met en fuite les galeres d'Espagne.

Le jour de la reddition de ce Fort, il y eut une nouvelle action entre les galeres de Spinola & une escadre que commandoit Jean de Duyvenwoorde de Varmont, Amiral de Hollande. D'abord, la mer étoit calme; & Spinola, à qui ses rames donnoient dans cette circonstance un grand avantage, se promettoit déjà la victoire. Mais, le vent venant à fraîchir, le combat changea de face. Les galeres, qui d'abord avoient attaqué, furent attaquées à leur tour. A peine eurent-elles le tems de se réfugier dans le canal voisin. Elles furent extrêmement endommagées par le canon de l'escadre ennemie. Le hazard voulut qu'un boulet rompît la chaîne d'un forçat Turc, qui n'en fut point blessé. Aussitôt le forçat sauta dans la mer, & se rendit à la nage dans un vaisseau des Hollandois. Admirant un bonheur si rare, ils crurent devoir épargner un homme, que la fortune elle-même avoit épargné par une faveur si singuliere.

Bonheur d'un forçat.

L'Archiduc Albert se met en campagne.

Au bruit de la descente des ennemis en Flandre, l'Archiduc Albert se mit en campagne. Il menoit avec lui l'Infante Isabelle son épouse, afin que la

présence de cette Princesse inspirât plus de courage aux troupes. La veille de la Saint Pierre, il arriva à Gand. L'Infante assista à la revue de l'armée : montée sur un cheval richement équipé, elle parcourut les rangs, & harangua les soldats.

Les espions de Maurice l'avoient mal servi. Ne s'imaginant pas que l'Archiduc dût arriver sitôt, il avoit fait ses dispositions pour assiéger Nieuport, & il se flattoit de forcer cette Place, avant que les Espagnols vinssent au secours. Dans cette idée, il avoit laissé à la garde d'Oudenbourg Jean Piron, Colonel du régiment de Zelande, avec sept compagnies de gens de pied, & deux cornettes de cavalerie. Il avoit posté à Snaskerke une compagnie d'infanterie. Ayant passé un pont qui étoit entre Nieuport & les Forts d'Isabelle & de Grotendorst, il prit sa route au-dessous de ces deux postes, & il alla camper à la vue de Nieuport. Le premier Juillet, après s'être rendu maître de Dam, & de quelques autres forteresses, il fit passer une partie de ses troupes de l'autre côté du port entre Nieuport & Dunkerque. Ernest de Nassau se posta, avec son régiment &

HENRI IV. 1600.

le régiment Ecoſſois d'Edmond, entre Nieuport & Oſtende.

Sur ces entrefaites, ils apprirent qu'Albert approchoit. Cette nouvelle, auſſi fâcheuſe qu'imprévue, embarraſſa Maurice. En attendant qu'il pût rejoindre Erneſt (ce qui demandoit un tems aſſez long à cauſe des difficultés du trajet) il envoya ordre à ce Général de marcher en diligence au pont, qui eſt entre Oſtende & Nieuport, & d'en diſputer le paſſage à l'Archiduc. Cependant les Eſpagnols forcerent Snaskerke, & Piron leur rendit Oudenbourg. Erneſt, en s'avançant vers le pont dont il avoit deſſein de ſe ſaiſir, reçut avis que les Eſpagnols étoient déjà paſſés. Ainſi il regagna précipitamment les dunes voiſines, où l'Archiduc ne lui laiſſa pas le tems de ſe mettre en bataille. Les troupes d'Erneſt, étant fort inférieures en nombre à celles d'Albert, ne purent éviter leur défaite. Le premier perdit mille hommes de vieilles troupes, & pluſieurs braves officiers, tels que Stuart, Kilpatrick, Strachan & Niſberth. Robert Barclay & André de Murray furent faits priſonniers, & maſſacrés après l'action contre les loix de la guerre.

Il remporte un petit avantage.

Les Efpagnols traiterent de même trois Capitaines du régiment de Vander-Noot, & plufieurs autres prifonniers. Erneft & fon détachement, pourfuivis par le vainqueur, fe retirerent au Fort d'Albert.

HENRI IV, 1600.

L'Archiduc, féduit par ce premier avantage, conçut l'efpérance de battre auffi le Comte Maurice, & il s'avança pour tâcher de le furprendre dans fes lignes. Maurice avoit déjà fait repaffer le port à fes troupes. Il les rangea en bataille à quelque diftance de la Ville. Son artillerie étoit à l'avant-garde dans un pofte avantageux entre les dunes & la mer. Celle de l'Archiduc étoit à l'oppofite au-deffous des dunes. L'action commença par une vive canonade. Les Efpagnols incommodés par le feu de l'efcadre Hollandoife, qui voltigeoit le long de la rade, s'éloignerent du rivage. Alors les deux armées s'approcherent. Au premier choc, Louis de Naffau fit plier la cavalerie de l'Archiduc. Renforcée par des troupes fraîches, elle reprit peu-à-peu le deffus. Déjà le centre de l'armée des Etats généraux commençoit à fe rompre, lorfque le Comte Maurice ranima par fes difcours & par fon exemple le

Défaite de fon armée.

HENRI IV. 1600.

courage de ſes ſoldats. Pour opérer une diverſion, il fit attaquer en flanc par les Reitres l'armée Eſpagnole. Tandis que l'Archiduc porta de ce côté ſes principales forces, Maurice chargea le corps de bataille de ce Prince, & culbuta tout ce qui ſe trouva devant lui. L'infanterie Eſpagnole fut totalement miſe en déroute. Albert qui avoit combattu avec la plus grande valeur, & qui avoit même été bleſſé légérement au-deſſous de l'oreille, fit d'inutiles efforts pour rallier ſes troupes. Cédant enfin aux prieres de ſes principaux officiers, il ſongea à mettre ſa perſonne à couvert, & il prit le chemin de Bruges avec le Duc d'Aumale, & avec les débris de ſon armée. Cette bataille lui coûta environ ſix mille hommes. Les vainqueurs prirent cent cinq drapeaux & ſix piéces de canon.

Maurice, inſtruit que Louis de Velaſco étoit dans le voiſinage avec un corps frais de quatre mille Allemands, ne jugea pas à propos de pourſuivre fort loin les vaincus. Il paſſa la nuit ſur le champ de bataille. Le lendemain, il entra en triomphe dans Oſtende, & il empêcha qu'on n'inſultât les priſonniers qu'il menoit avec lui. Après la

HENRI IV 1600.

victoire qu'il venoit de remporter, il y avoit tout lieu de croire qu'il se rendroit maître de Nieuport. Mais la difficulté des subsistances l'obligea de lever le siége le 24 Juillet. La Bourlotte, un des officiers les plus renommés que l'Espagne eût à son service, étoit dans la Place. Il voulut le lendemain voir défiler quelques régimens, qui n'avoient pas encore quitté le camp des assiégeans. Dans ce dessein, il s'avança sur la contrescarpe; mais il paya cher sa curiosité. S'étant trop découvert, il fut tué d'un coup d'arquebuse. Il mourut très-regretté de l'Archiduc & de l'Infante, fort peu des troupes. Sa confiance en son mérite & en ses services lui avoit inspiré une fierté, qui ne convenoit point à la basseisse de sa naissance. Il étoit d'un petit village du Luxembourg. Dans sa jeunesse, il avoit appris la chirurgie à Paris, & il avoit guéri d'un ulcere le Comte Ernest de Mansfeld. Ce seigneur l'emmena en Flandre; & la Bourlotte, de chirurgien devenu soldat, se distingua tellement, qu'il parvint successivement aux principaux grades militaires. Les grands biens qu'il avoit amassés, passerent à des héritiers, qui lui ressembloient peu.

Maurice, malgré sa victoire, leve le siége de Nieuport.

Mort de la Bourlotte.

HENRI IV. 1600.

Après avoir fait raser le Fort d'Albert, Maurice s'embarqua le dernier Juillet à Ostende. Il fut attaqué plusieurs fois dans son passage par les galeres d'Espagne, qui, pendant les momens de calme, s'avançoient à force de rames contre la flotte. Mais la perte fut peu considérable de part & d'autre. Il débarqua enfin en Hollande, & il y mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement. Louis de Nassau, voulant donner de l'occupation à celles qui étoient sous ses ordres, entra avec mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux sur les terres de Cologne, passa de-là dans le Limbourg & le Luxembourg, tira de fortes contributions, & mit tout à feu & à sang dans les endroits où il trouva de la résistance.

Les Turcs assiégent Canise dans la basse-Hongrie.

Ce ne fut pas seulement dans les Pays-bas, que la Maison d'Autriche essuya des revers. Les Turcs remporterent plusieurs avantages en Hongrie. Le 4 Septembre, ils reprirent Babotzka. Ils investirent ensuite Canise, Place très-forte sur la frontiere de la Styrie. Pendant les premiers jours du siége, la garnison fit diverses sorties, combla les tranchées, & encloua un grand

nombre de canons des infidéles. Philippe Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, après avoir été en quelque sorte Roi de Bretagne pendant dix ans, supportoit impatiemment de se voir réduit à ne plus jouer que le rôle de particulier. Privé de l'espérance de s'agrandir, il avoit résolu de continuer du moins de faire parler de lui, en combattant pour la gloire & les intérêts de la chrétienté. L'année derniere, il avoit fait part de ses vues à l'Empereur Rodolphe, qui l'avoit créé Généralissime de ses troupes en Hongrie. Ce Prince Lorrain parut le premier Octobre sur le bord de la riviere de Mure, & l'ayant passée, il donna un signal, pour avertir les assiégés de son arrivée. L'ennemi fit sortir de ses lignes un détachement, qui se saisit d'une colline voisine du camp des Impériaux. Il y eut qnelques légeres escarmouches, tandis que ceux-ci se rangeoient en bataille, & dressoient leurs batteries. A peine s'avancerent-ils vers la colline, que le détachement, par lequel elle étoit occupée, se retira. Le Duc de Mercœur, l'ayant suivi, alla camper à la vue des retranchemens des assiégeans. Le lendemain, il leur présenta le combat,

Le Duc de Mercœur, nommé Généralissime des troupes Impériales.

HENRI IV. 1600.

mais ils se tinrent renfermés dans leurs lignes. Heberstein, Koskirke & Colonitz, tomberent sur un quartier des Turcs, & leur enleverent quatorze piéces de campagne. Les infidéles se proposoient de faire périr l'armée chrétienne, sans combattre. Ils s'emparerent de tous les passages, par lesquels elle pouvoit recevoir des convois. Bientôt elle fut réduite à la derniere extrémité. Le Duc de Mercœur pensa pour lors à la retraite; mais il n'étoit plus tems, & déjà les Impériaux étoient enveloppés de toutes parts. Le ciel les tira de ce pas fâcheux. Une tempête horrible, qui s'éleva, leur fournit le moyen d'échapper au péril dont ils étoient menacés. Leur retraite décou-

Reddition de Canise.

ragea la garnison de Canise, & le 22 Octobre elle capitula. Paradis, qui la commandoit, fut arrêté par ordre du Duc de Mercœur, & condamné par un Conseil de Guerre, à avoir la main coupée, & ensuite la tête tranchée, pour n'avoir pas fait une plus longue résistance.

Révolte de la garnison de Pappa.

Peu s'en étoit fallu que la perte de Canise n'eût été précédée de celle de Pappa. La garnison de cette derniere Place étoit composée de douze cents

soldats, partie François, partie Wallons, qui, l'année précédente, s'étoient signalés à la prise de Javarin. Fiers de cet exploit, ils menaçoient tous les jours d'abandonner le service, si l'on ne leur faisoit toucher plus exactement leur solde. Le Baron de Schwartzemberg les avoit plusieurs fois appaisés; mais comme il ne les payoit que de paroles, la sédition recommença plus vivement qu'auparavant. Les chefs des factieux traiterent secretement avec les Turcs, s'engagerent à leur remettre la Ville, moyennant une certaine somme, & leur firent même espérer de leur livrer le Baron de Schwartzemberg. Dès que cette convention fut signée, les mutins emprisonnerent Maroth, Gouverneur de la Place, mirent à leur tête un scélérat nommé la Motte, & pillerent la Ville. Le 12 Juillet, Schwartzemberg se présenta devant Pappa. Quoiqu'il eût une armée de douze mille hommes, les rébelles n'en furent point épouvantés, & ils résolurent de soutenir le siége. Un de leurs chefs fut pris dans une sortie. Schwartzemberg le fit écorcher vif, & l'on exposa le cadavre à la vue des assiégés.

HENRI IV. 1600.

Les Turcs se préparoient à faire lever le siége. L'abondance des pluies les empêcha d'arriver assez promptement. Pendant que le canon battoit les remparts, le Baron fit attacher le mineur. Le fossé étant à sec, on pouvoit sans obstacle monter à la brêche. D'ailleurs, les révoltés manquoient déjà de vivres. Ne prenant conseil que de leur désespoir, ils firent une nouvelle sortie la nuit du dernier de Juillet. Ils taillerent en pieces la plus grande partie des troupes d'un des quartiers des assiégeans. Schwartzemberg, éveillé par le bruit, courut à l'endroit de l'attaque. Dans le tems qu'il se portoit partout où sa présence étoit nécessaire, il fut tué. Sa mort causa une juste douleur aux Impériaux. Melchior Redern prit le commandement. Le 9 Août, deux heures avant le lever du soleil, les rébelles tenterent de s'enfuir par un étang, qui étoit presque desséché, & qu'ils avoient comblé de fascines. A la pointe du jour, Redern apprit leur fuite. Il détacha après eux Nadasty, le Comte de Turn & Colonitz. Déjà les fuyards gagnoient un bois, lorsqu'on coupa leur arriere-garde. La Motte, leur chef, fut tué en combattant. Il périt

Le Baron de Schwartzemberg est tué.

périt cent de ses gens avec lui. Son lieutenant, & quelques autres, furent faits prisonniers. Cependant Maroth, qu'ils avoient mis en prison, rompit ses chaînes, & se rendit dans le camp des assiégeans, qui entrerent dans la Ville, & passerent au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra encore de séditieux. On fit éprouver aux prisonniers différens supplices. Les uns furent empalés, d'autres tenaillés & ensuite rompus, quelques-uns brûlés à petit feu.

Michel Vaivode de Valachie traite avec la Porte.

Michel, Vaivode de Valachie, croyant, comme nous l'avons dit dans le livre précédent, avoir beaucoup plus de sujet que la garnison de Pappa d'être mécontent de l'Empereur, avoit pris aussi des liaisons avec la Porte. Il n'avoit pas même fait difficulté de donner publiquement audience dans Cronstadt à Huraïa-Aga, que Mahomet III lui avoit envoyé. Des commissaires, venus de la part de Rodolphe en cette Ville pour ménager une réconciliation entre le Vaivode & Basta, furent témoins de ce spectacle. Michel leur fit entendre qu'ils ne devoient prendre aucun ombrage de sa démarche, & qu'il ne cesseroit point d'être l'ennemi le plus irréconciliable des Turcs, si l'Em-

HENRI IV. 1600.

pereur vouloit lui céder la Transilvanie, & lui accorder les mêmes honneurs & les mêmes subsides dont avoit joui Sigismond Bathory.

Il marche contre Sigismond Bathory.

Celui-ci, attentif à profiter des événemens, s'étoit joint à Jeremie, Vaivode de Moldavie, & ils avoient assemblé un petit corps d'armée. Le Valaque ne voulut point leur donner le tems de grossir leurs troupes. Il marcha contre eux, suivi de plus de cinquante mille hommes. Ayant traversé les gorges des montagnes, il entra dans la Moldavie, & il fit fuir devant lui Jeremie & Sigismond. S'il ne trouva point d'ennemis à combattre, il eut en revanche extrêmement à souffrir de la pauvreté du pays, & les soldats furent réduits à se nourrir de feuilles & de racines. Bathory & son allié gagnerent la frontiere de Pologne. Ils en espéroient des secours. Jeremie en demandoit aussi à la Porte; mais après l'avoir fait longtems attendre, elle ne lui accorda que très-peu de troupes, & ne lui envoya point d'argent. Pendant ce tems, Michel se rendit maître de toute la Moldavie. Cette conquête lui fut d'autant plus facile, que Jeremie s'étoit rendu odieux à ses sujets par son avarice &

Conquête de la Moldavie par les Valaques.

par la dureté de ſon gouvernement. Sur la nouvelle que Sigiſmond revenoit ſur ſes pas avec trente mille hommes, le Vaivode de Valachie alla à ſa rencontre. La bataille fut ſanglante, & la victoire ſe déclara pour Michel. Bathory eut ſix mille hommes tués, ſans compter ceux qui ſe noyerent dans le Danube.

Après cet exploit, le vainqueur reçut le ſerment des Moldaves, mais au nom de l'Empereur, afin de ne pas ſe déclarer encore ouvertement. Il donna le gouvernement de la province à ſon fils, à qui il laiſſa une partie de ſon armée, & il repaſſa en Tranſilvanie avec les Coſaques, les Raſciens & les troupes Walonnes, que l'Empereur lui avoit données. Il y apprit que Zamoysky, Grand Chancelier de Pologne, s'avançoit à la tête d'une armée, pour remettre Sigiſmond Bathory en poſſeſſion de ſes Etats héréditaires. N'eſpérant pas de réſiſter ſeul aux Polonois, il implora l'aſſiſtance de l'Empereur. En même tems il proteſta qu'il étoit prêt à ſortir de Tranſilvanie, ſi S. M. I. vouloit en diſpoſer en faveur de quelqu'un des Archiducs. Rodolphe, qui ne prétendoit point ſe laiſſer faire

HENRI IV. 1600.

Leur Prince secoue le joug de la domination Impériale.

la loi, exigea que Michel évacuât la province sans aucune condition, ou qu'il consentît d'être sous les ordres de Basta. Alors le Vaivode outré ne dissimula plus, & il secoua le joug. Peut-être auroit-on eu de la peine à le réduire, s'il eût continué de se conduire avec prudence. Mais une terreur panique s'empara de lui : tout le monde lui devint suspect : il faisoit des crimes, aux principaux seigneurs du pays, des démarches les plus innocentes ; & souvent, sur les plus légers soupçons, on essuyoit de sa part les plus cruels traitemens. Par-là, il aliéna également la noblesse & le peuple. Il fut abandonné de la plûpart de ses amis, entr'autres de Moïse, Baron de Zekel, un de ceux qui lui étoient le plus dévoués, & qui l'avoient le mieux servi. Cependant Basta leve à la hâte une armée. Il se rend d'abord à Clausembourg. Après avoir fait prêter serment à l'Empereur par les Etats de la Province, il s'approche d'Albe-Royale, où Michel étoit campé avec dix-huit mille hommes. Le Vaivode, appréhendant d'être trahi par ses propres troupes, prit aussitôt la fuite. Il perdit quatre mille soldats dans sa déroute. Pour comble de dis-

grace, en ſe retirant vers les montagnes de Valachie, il fut chargé par Sigiſmond Bathory & par le Vaivode de Moldavie, qui acheverent de diſperſer ſon armée. N'ayant plus aucune reſſource, il eut recours à la clémence de l'Empereur. Il demanda la permiſſion de l'aller trouver; &, pour ne laiſſer aucun ſujet de défiance, il donna ſa femme & ſes enfans en ôtages.

Vaincu, il a recours à la clémence de l'Empereur.

Rodolphe lui accorda ce qu'il ſouhaitoit. Baſta eut ordre de faire eſcorter ce Vaivode, & de prendre en même tems des meſures, pour s'oppoſer aux entrepriſes de Bathory & du Moldave. Michel arriva à Vienne ſur la fin de l'année. Il y fut reçu avec beaucoup de diſtinction par l'Archiduc Mathias, mais on ne le laiſſa continuer ſa route juſqu'à Prague, où étoit l'Empereur, que lorſqu'on eut des nouvelles de l'effet que le départ du Vaivode avoit produit en Tranſilvanie. Elles ne furent pas favorables. On apprit que les Tranſilvains ne vouloient ſe ſoumettre qu'à certaines conditions, ſans leſquelles ils menaçoient de ſe mettre ſous la protection du Grand Seigneur. On apprit auſſi que Zamoyski avoit ſubjugué toute la Valachie, & qu'il en

HENRI IV. 1600.

Conspiration des Ruthuen contre Jacques VI, Roi d'Ecosse

avoit confié l'administration au frere du Vaivode des Moldaves.

Que des Princes cherchent, ainsi qu'on vient de le voir, à se dépouiller les uns les autres : c'est un événement dont l'histoire fournit tant d'exemples, qu'il ne surprend point les lecteurs. Mais que des sujets osent attenter à la vie de leur Souverain : un tel forfait paroît si extraordinaire, qu'on regarde, avec autant d'étonnement que d'horreur, les monstres capables d'en concevoir l'idée. L'Ecosse avoit enfanté deux de ces furies infernales. Autrefois Cesellius-Bassus, trompé lui-même le premier, avoit exposé Neron à la risée publique, en persuadant à cet Empereur, qu'un champ voisin de Carthage renfermoit [a] dans son sein d'immenses richesses. Jean, Comte de Gowry, Gouverneur de Perth, & Alexandre Ruthuen son frere, avoient juré la perte de Jacques VI. Ils imaginerent, pour le faire tomber dans le précipice où ils vouloient l'entraîner, de l'abuser par l'appas d'un trésor, qu'Alexandre lui dit avoir découvert. Le Roi d'Ecosse étoit à son château de Falkland, où il prenoit le divertissement

[a] Annales de *Tacite*, livre 16.

de la chasse. Attiré à Perth par la fausse confidence que lui avoit faite Alexandre, il dîna chez le Comte de Gowry. Au milieu du repas, ce Prince se leva de table sous quelque prétexte. Alexandre, ainsi qu'ils en étoient convenus, le suivit, & feignant de vouloir lui montrer le prétendu trésor, le conduisit dans un cabinet.

Avant d'y arriver, il falloit traverser plusieurs chambres. Le cadet Ruthuen, en passant à chaque porte, eut soin de la fermer au vérouil. Cependant Gowry étoit resté à table avec les autres courtisans. Pour les écarter, il fit annoncer, par un homme aposté, que le Roi étoit sorti par une porte de derriere, & qu'il avoit repris la route de Falkland. Dans le tems que la plûpart des seigneurs se préparoient à suivre ce Monarque, on entendit un grand bruit. Alexandre, résolu d'exécuter son horrible parricide, s'étoit jetté, le poignard à la main, sur Jacques VI. Mais le Roi, quoique sans armes, se défendoit vaillamment contre le traître, & crioit de toutes ses forces, *à l'assassin*. Le Duc de Lenox & le Comte de Marre étoient alors avec Gowry, attendant leurs chevaux. En vain il essaya de leur

faire croire que ce n'étoit point la voix
HENRI IV. du Roi, qu'ils entendoient : ils volerent
1600. au ſecours de ce Monarque. Jacques VI, après avoir longtems lutté contre ſon ennemi, l'avoit enfin déſarmé, & l'avoit traîné hors du cabinet. Là, il le tenoit collé contre un mur, la tête ſerrée ſous ſon bras. Le Chevalier de Ramſay & le Chevalier Erskine, ainſi que le Duc de Lenox & le Comte de Marre, avoient entendu les cris du Roi. Plus heureux que ces deux ſeigneurs, ils avoient trouvé le moyen de pénétrer juſqu'à lui. Ramſay poignarda le cadet Ruthuen, & le jetta au bas de l'eſcalier. Gowry, à la tête de ſept valets armés, ſe préſenta pour venger ſon frere. Les défenſeurs de Jacques VI, ſecondés de Harris, qui, ſuivi d'un domeſtique, les avoit joints, chargerent le Comte. Tandis qu'il tâchoit de ſe faire jour, il fut tué d'un coup dans la poitrine par le domeſtique de Harris. Cependant le Duc de Lenox & le Comte de Marre arriverent, après avoir perdu une demi-heure à faire enfoncer les portes, du côté qu'ils croyoient être le ſeul chemin qui pût les conduire au Roi. Tous les domeſtiques de Gowry furent percés de coups. Les

cadavres des deux freres furent déposés dans la prison publique, jusqu'à ce qu'on eût fait leur procès. On trouva chez le Comte une valise pleine de caracteres & de signes cabalistiques. Ceux de ses domestiques, qui lui survécurent, furent interrogés. Aucun n'étoit entré dans le complot de l'assassinat. On fit subir aux cadavres des Ruthuen les mêmes traitemens, que ces scélérats auroient éprouvés, s'ils avoient été vivans. Leurs biens furent confisqués, & leur nom déclaré infame. Ils avoient eu pour ayeul Patrice Ruthuen, un des seigneurs, dont Henri, pere du Roi Jacques, s'étoit servi trente-quatre ans auparavant, pour faire périr David Rizzo [a]. Patrice, persécuté par la Reine Marie Stuard, fut contraint d'abandonner sa patrie, & il se retira à Newcastle en Angleterre, où il mourut dans une extrême indigence. Guillaume son fils avoit été rappellé en Ecosse par Jacques VI, qui l'avoit créé Comte de Gowry. Depuis il avoit été disgracié, & avoit eu même la tête tranchée. C'étoit pour venger cette mort, que ses petits-fils avoient formé le dessein d'assassiner le Roi. Du moins Alexandre

[a] Voyez le livre 17 de cet Abrégé.

HENRI IV.

l'avoit ainsi déclaré à ce Prince, en se jettant sur lui pour le poignarder.

1601.

Au commencement de l'année suivante, un criminel moins odieux & beaucoup plus illustre, mais également punissable, paya aussi de son sang en Angleterre, une entreprise formée contre la tranquillité publique. Le Comte d'Essex, & Robert Cecil, secrétaire d'Etat, se disputoient la premiere place dans les bonnes graces de la Reine Elizabeth. Cecil, soutenu par les grands services de son pere, étoit de plus très-recommandable par lui-même. Sa prudence & son expérience personnelles le faisoient regarder comme un homme capable de conduire les affaires les plus importantes. Le Comte d'Essex opposoit, au mérite de son rival, un courage à toute épreuve, & une profonde connoissance de l'art militaire. Ses exploits lui avoient acquis tant de gloire, qu'on le nommoit communément *l'Achille Anglois*. Il joignoit à ces avantages une haute naissance, beaucoup de grandeur d'ame, un talent merveilleux de gagner les cœurs.

Origine des différends du Comte d'Essex avec Robert Cecil.

Cobham, & Gautier Raleig [a], s'étoient liés avec Cecil, pour perdre le

Intrigue de Cecil, pour perdre son ennemi.

[a] Ce dernier étoit Capitaine des gardes de la Reine.

Comte. Elizabeth étoit femme, outre cela fort âgée, par conféquent défiante. Il ne fut pas difficile à trois courtiſans adroits, de lui perſuader qu'Eſſex étoit à craindre. Les ſoupçons, qu'ils inſpirerent à la Reine, la refroidirent inſenſiblement pour ſon favori. De peur que ſa préſence ne ranimât la faveur qu'il avoit eue auprès de cette Princeſſe, ils réſolurent d'éloigner de la Cour l'objet de leur haine. Ils le firent reléguer en Irlande, ſous prétexte de l'envoyer ſoumettre les rébelles de cette Iſle. Eſſex ſentit le coup; mais le deſir de cueillir de nouveaux lauriers ne lui permit pas de laiſſer échapper cette occaſion de ſe ſignaler, quoiqu'il ne la dût qu'à ſes ennemis. Cependant il ne ſe chargea de cette expédition, qu'à condition qu'il pourroit, ſans attendre les ordres de la Reine, revenir en Angleterre, dès qu'il jugeroit ſa préſence inutile en Irlande. On lui accorda cette permiſſion. Ses ennemis appréhendoient, que, ſi on la lui refuſoit, il ne trouvât, dans le beſoin de ſes affaires domeſtiques, une excuſe pour ſe diſpenſer de partir. C'étoit en effet ce que ſes amis lui conſeilloient; mais il ne crut pas devoir déférer à leurs

HENRI IV. 1601.

HENRI IV. 1601.

avis. Après s'être assûré de la permission qu'il souhaitoit, & qui lui fut expédiée par des patentes scellées du grand sceau, il passa en Irlande. A peine y fut-il arrivé, qu'il reçut des lettres du sceau privé, par lesquelles on lui défendoit d'en sortir sans ordre.

Dans cette conjoncture, il prit le seul parti qui lui restât : ce fut de surmonter au plutôt tous les obstacles, qui auroient pu l'arrêter trop longtems. La fortune le seconda ; & après avoir remporté quelques avantages, il proposa une entrevue au Comte de Tir-Oen, auteur des troubles. Cette négociation réussit si heureusement, qu'Essex s'imagina pouvoir quitter l'armée. De retour à Londres, il se présenta un matin à la porte du cabinet d'Elizabeth. La Reine, qui étoit encore à sa toilette, lui fit signe, dès qu'elle l'apperçut, de se retirer. Il parut l'après-midi dans l'anti-chambre. Le Grand Chambellan lui notifia un ordre d'aller parler au Garde-des-sceaux. Celui-ci lui déclara qu'il s'étoit rendu criminel d'Etat, & dès le lendemain, on proposa contre le Comte plusieurs chefs d'accusation. Par sentence du Conseil, il fut privé de toutes ses charges, & banni de la Cour pour deux ans.

Entreprise du Comte.

Ayant paſſé une année entiere dans une de ſes terres, il ſe flatta que la colere d'Elizabeth ſeroit enfin calmée. Il reparut dans Londres, ſuivi d'une foule de gentilshommes. Lorſque, par ſes manieres populaires, il crut avoir aſſez affermi ſon crédit, il tint des conſeils ſecrets avec ſes créatures, ſur les moyens de ſe venger des outrages, qu'il avoit reçus de ſes ennemis. Il avoit engagé dans ſes deſſeins le Chevalier Blunt, ſon beau-pere; le Comte de Southampton, ſon beau-frere; Charles Danvers, Jean Davis, Ferdinand Gorges, & Lielton. Ils délibérerent, s'ils s'empareroient de Londres. Cette entrepriſe demandoit plus de forces qu'ils n'en avoient. D'ailleurs, ſi la Reine leur échappoit, envain ſeroient-ils maîtres de la capitale. L'inconſtance du peuple étoit à craindre. Chez lui, le premier mouvement pouvoit bientôt faire place au repentir, & pour lors les ennemis d'Eſſex rentreroient dans la Ville, plus facilement qu'il ne les en auroit chaſſés. Il fut donc décidé qu'il ſongeroit ſeulement à s'aſſûrer de la perſonne de la Reine, à éloigner d'elle les miniſtres, dont il croyoit avoir lieu de ſe plaindre, & à faire aſſembler en-

suite le Parlement, pour réformer les abus du gouvernement.

HENRI IV. 1601.

Il est trahi par un de ses pages.

Le Comte avoit un page qu'il affectionnoit beaucoup. Ayant en lui une entiere confiance, il ne faisoit point difficulté de conférer librement avec ses amis, en présence de ce jeune homme. Cecil avoit gagné ce page, qui rapportoit fidélement chaque jour ce qui se passoit dans la maison de son maître. Lorsqu'Elizabeth, à qui Cecil rendoit compte de tout ce qu'il apprenoit, crut avoir de quoi convaincre les coupables ; elle envoya, le 17 Février, Herbert, secrétaire d'Etat, ordonner au Comte de se rendre au Conseil, qui se tenoit chez Burckust, Grand Trésorier. Au lieu d'obéir à cette citation, Essex se renferma chez lui. Le lendemain, Guillaume Knolles, son oncle, & le Comte de Worchester, Garde des sceaux, tous deux Conseillers du Conseil privé, allerent lui annoncer que la Reine le mandoit. Il répondit que Cobham & Raleig avoient juré sa mort ; qu'ainsi il ne pouvoit, sans courir évidemment à sa perte, paroître au Palais. Knolles & Worchester vouloient porter sur le champ cette réponse à la Reine.

Il les retint de force pendant quelque tems à ſon hôtel. Après leur départ, il ſortit inquiet avec les Comtes de Southampton, de Rutland & de Bedford, le Baron de Sandis, Cromwel, Mont-Eagle, & pluſieurs autres de ſes adhérans. Il alla à l'hôtel du Lord Maire, & il lui demanda main-forte contre des aſſaſſins, que ſes ennemis avoient apoſtés, diſoit-il, pour lui ôter la vie. Le Maire, prévenu par Cecil, rejetta cette demande. Eſſex, ayant reçu un pareil refus d'un Scheriff, entreprit d'exciter une ſédition. D'abord, le peuple s'attroupa autour de lui, l'aſſûrant que tout le monde étoit prêt à périr pour le défendre; mais cependant perſonne ne prit les armes.

HENRI IV. 1601.

Pour prévenir les ſuites de cette premiere efferveſcence, Elizabeth donna ordre au Baron de Burghley, frere aîné de Cecil, de publier une défenſe de ſuivre le Comte d'Eſſex, ſous peine de mort. Burghley, accompagné d'un grand nombre de ſoldats, & précédé d'un héraut-d'armes, commença cette proclamation devant le logis du Comte. Auſſi-tôt le peuple ſe diſſipa. Pendant que Burghley parcouroit les autres

Proclamation contre le Comte, & contre ſes adhérens.

HENRI IV. 1601.

quartiers de la Ville, Essex, secondé de ses partisans, l'attaqua, & l'obligea de se retirer. Ensuite le Comte reprit la route de son hôtel. Il rencontra en chemin une autre troupe, contre laquelle il eut un combat à soutenir. Quelques personnes de sa suite furent tuées, & Blunt reçut une blessure dangereuse. Le passage étant fermé de ce côté, Essex s'embarqua sur la Tamise, & retourna par eau chez lui. Un moment après, l'Amiral Howard y vint avec des troupes & du canon, pour l'arrêter. Le Comte ne fit qu'une foible résistance.

Elisabeth le fait arrêter.

On fut étonné qu'un homme si brave, & qui avoit toujours montré tant de prudence dans la guerre & dans la paix, n'eût pas mieux su, dans une circonstance si délicate, se servir de son courage, du secours de ses amis, & de l'affection du peuple. Sa conduite est un exemple mémorable, qui confirme la vérité de cette maxime, que le crime est toujours aveugle & timide.

Rutland, gendre [a] d'Essex, & le

[a] Je soupçonne qu'il y a ici une faute, les historiens d'Angleterre ne donnant au Comte d'*Essex* qu'un fils & deux filles, dont l'une fut mariée à *Guillaume Seymour*, & l'autre à *Henri Shirley*.

Comte de Southampton, partagerent son malheur, comme ils avoient partagé ses desseins. Ils furent conduits à la Tour. On arrêta aussi le Chevalier Blunt, Gorges, Danvers, & près de cent autres personnes de distinction, qu'on mit en différentes prisons de la Ville.

La Reine n'étoit pas encore déterminée à sévir contre les coupables, lorsqu'un accident la mit dans la nécessité de précipiter leur jugement. Un soir, on trouva à la porte du cabinet de cette Princesse un jeune homme nommé Thomas Lée, armé d'un pistolet. Il déclara qu'il avoit plusieurs complices, qui étoient répandus dans l'appartement; & qu'ils avoient résolu, lorsqu'Elizabeth passeroit pour aller se mettre à table, de la forcer de signer une requête, par laquelle ils demandoient la délivrance du Comte. Cette découverte fit craindre à la Reine, que les amis des conjurés ne tentassent souvent de semblables entreprises. En conséquence, le premier Mars, Thomas Howard alla prendre Essex & Southampton à la Tour, & les conduisit au Palais de Westminster. C'est l'usage en Angleterre, que les criminels soient

HENRI IV. 1601.

On fait le procès au Comte d'Essex.

jugés par leurs Pairs. Les seigneurs, chargés d'instruire le procès du Comte d'Essex, étoient les Comtes d'Oxford, de Derby, de Salisbury, de Worchester, de Sussex, de Cumberland, de Hereford, de Lincoln & de Nottingham; le Vicomte Howard de Bondon; les Barons Grey, Compton, Edouard Stafford, Lumley, Morley, Hunsdon, Ritch, Chandos, Lawar, Darcy, Cobham, Windsor & Howard de Walden. La Reine leur avoit donné, pour adjoints, neuf des douze juges établis pour assister les Pairs de leurs conseils dans les affaires contentieuses. Le Procureur général, le Clerc & le Sergent de la couronne, étoient aussi de la commission. Le Lord Burckust devoit présider au jugement, en qualité de Grand Sénéchal d'Angleterre.

Lorsque les commissaires eurent pris séance, on introduisit les accusés, devant lesquels marchoit un huissier tenant une hache, le dos tourné de leur côté. Le Clerc de la couronne lut la commission donnée aux vingt-quatre Pairs. On fit ensuite la lecture des chefs de l'accusation intentée contre le Comte.

Défenses de l'accusé.

Il nia d'abord, qu'il eût eu dessein

de se saisir du Palais. Mais le Procureur général lui opposa l'aveu de Blunt & de Davis. Southampton, interrogé sur le même article, dit qu'à la vérité il s'étoit tenu entr'eux quelques discours à ce sujet, mais qu'ils n'avoient pris aucune résolution. On reprocha au Comte d'Essex la violence qu'il avoit faite à Knolles & à Worchester. Il répondit, qu'en les retenant quelque tems auprès de lui, il n'avoit eu en vue que de les garantir de la fureur du peuple; & qu'aussitôt que la multitude s'étoit dispersée, il les avoit laissé sortir de son hôtel. A l'égard des autres accusations, il ajoûta, qu'étant informé que Cobham & Raleig conspiroient contre ses jours, il s'étoit cru autorisé à prendre des précautions pour sa sûreté. Que d'abord, il avoit réclamé l'appui de la Justice. Que, les magistrats ne l'ayant point écouté, il avoit voulu rentrer chez lui. Qu'il avoit rencontré en chemin quelques quidams, qu'on ne pouvoit reconnoître à aucunes marques pour officiers de Sa Majesté. Qu'ils lui avoient donné des noms odieux, & qu'il n'avoit pu souffrir une telle insulte.

Le Procureur général accusa le

HENRI IV. 1601.

Comte d'avoir entretenu des intelligences avec Tir-Oen, avec les Espagnols, avec les Jésuites, & d'avoir pensé à se mettre la couronne sur la tête. Il se justifia sur une partie de ces griefs. On le pressa de déclarer ce qu'il auroit fait, s'il fût venu à bout de se rendre maître du Palais. Il protesta que son unique objet étoit de se jetter aux pieds de la Reine, & de lui donner des avis importans au salut de Sa Majesté & de l'État. Qu'il lui auroit conseillé sur-tout de se défaire de Cobham, de Raleig & de Cecil, qui, abusant de sa confiance, gouvernoient l'Angleterre d'une maniere très-préjudiciable au bien public.

Cobham & Raleig le sommerent d'expliquer plus nettement, en quoi leur conduite étoit répréhensible. Il se contenta de répondre, qu'il n'étoit pas en situation de se porter pour accusateur contre les autres. Cecil s'emporta vivement. Il traita plusieurs fois le Comte de traître, sans que celui-ci répliquât autre chose, sinon qu'il étoit facile au lievre d'insulter au malheur du lion. Comme Cecil continuoit ses injures : » C'est toi-même, lui dit alors le Comte, » qui es un traître, puisque souvent on

» t'a entendu dire que le droit de l'In- » fante d'Espagne à la couronne d'An- » gleterre étoit inconteſtablement le » meilleur «. HENRI IV. 1601.

Bâcon, un des neuf juges adjoints aux commiſſaires Pairs, réſuma les preuves jointes au procès ; & les conjurés furent condamnés aux peines portées par les loix contre les criminels de haute trahiſon. Eſſex ne laiſſa échapper aucun terme, qui pût marquer de la foibleſſe. Southampton montra la même fermeté.

Ils furent reconduits à la Tour ; & pour lors celui, qui portoit la hache devant eux, en tourna le tranchant de leur côté, ce qui étoit la marque de leur condamnation. Le lendemain, Eſſex demanda une entrevue avec Worcheſter, Burckuſt, Howard de Bondon, & Cecil. Il les pria de lui pardonner, ſi dans ſa défenſe il lui étoit échappé quelque terme offenſant. Il fit excuſe au Garde des ſceaux, de l'avoir retenu de force chez lui. Il rétracta le dernier diſcours qu'il avoit tenu contre Cecil. Enfin il témoigna deſirer d'être exécuté dans la Tour, & non pas dans la place publique.

On n'eut pas de peine à obtenir cette Sa mort.

HENRI IV. 1601.

grace d'Elizabeth, qui conservoit encore une secrete affection pour lui, & qui vraisemblablement lui auroit pardonné, s'il eût voulu implorer la clémence de cette Princesse. Il n'y eut point moyen d'y déterminer le Comte [a], & la Reine étoit trop fiere pour ne pas exiger de lui cette marque de soumission : mais elle voulut bien changer le genre de supplice. Le 6 Mars, les Comtes de Hereford & de Cumberland, le Vicomte de Bondon, les Barons Compton, Darcy & Howard de Walden, se rendirent à la Tour. Seize gardes amenerent le Comte en leur présence, & le firent monter sur l'échafaut. Deux ministres, qui l'accompagnoient, l'exhortant à se préparer courageusement à la mort, il leur avoua avec ingénuité, que, même dans les

a Si l'on en croit les mémoires d'*Aubery du Maurier*, le Comte s'y détermina ; mais un contretems empêcha que sa démarche ne produisît l'effet qu'il en attendoit. *Elizabeth*, dans le fort de sa passion pour ce seigneur, lui avoit fait présent d'une bague de grand prix, & l'avoit assûré que, quelque faute qu'il pût commettre, il obtiendroit son pardon, en représentant ce gage de la tendresse de sa Souveraine. On prétend que, lorsqu'il se vit condamné, il remit cette bague à la femme de l'Amiral Howard, afin qu'elle la rendît à la Reine ; mais que l'Amiral, à qui sa femme en fit confidence, lui défendit de s'acquitter de la commission du Comte, dont il étoit ennemi secret.

occaſions de mourir avec gloire, il avoit toujours enviſagé la mort avec quelque horreur. Le boureau ne lui coupa la tête que du troiſiéme coup.

HENRI IV, 1601.

Eſſex avoit reçu de la nature toutes les qualités, qui rendent les hommes eſtimables; & de la fortune, tous les avantages qui peuvent les rendre contens. Ç'auroit été un des héros les plus heureux, s'il eût voulu ne pas aider lui-même ſes ennemis à cauſer ſes malheurs. Tous ſes complices furent exécutés, à l'exception du ſeul Davis, à qui la Reine fit grace.

Les Eſpagnols ſont chaſſés d'Irlande.

Pendant qu'on étouffoit cette conſpiration en Angleterre, les Eſpagnols furent entiérement chaſſés d'Irlande, où le Comte de Tir-Oen les avoit introduits. Les troupes de la Reine avoient formé le ſiége de Kinſale, & ſerroient cette Ville de fort près. Tir-Oen, dans le deſſein de la délivrer, s'étoit mis en marche avec un corps d'Eſpagnols & d'Irlandois. Il ſe propoſoit de partager ſes troupes en deux corps, de ſe jetter avec l'un dans la Place, & de faire enſuite une vigoureuſe ſortie, tandis que l'autre partie de ſes troupes attaqueroit les aſſiégeans par les derrieres de leur camp.

HENRI IV. 1601.

Les Anglois, avertis de ſon approche, allerent à ſa rencontre. Ne pouvant éviter le combat, & ſe ſiant principalement à ſa cavalerie, il la mit à ſon front de bataille : mais elle ne ſoutint point le choc des Anglois ; elle ſe culbuta ſur l'infanterie Irlandoiſe, & l'entraîna dans ſa fuite. Les Eſpagnols tinrent ferme. A la fin ils furent contraints de céder à la ſupériorité du nombre, & ils ſe débanderent. Preſque tous, en fuyant, furent maſſacrés par les Anglois. Le Comte de Tir-Oen, qui connoiſſoit le pays, ſe ſauva avec peu de ſuite dans les bois.

La garniſon de Kinſale, n'eſpérant plus de ſecours, arbora le drapeau blanc. Elle obtint vie & bagues ſauves, en promettant de ſortir de l'Iſle avec le peu d'autres troupes Eſpagnoles, qui y reſtoient encore. Les Anglois prêterent quelques vaiſſeaux, pour reconduire ces troupes en Eſpagne, & elles donnerent des ôtages pour ſûreté que les bâtimens ſeroient fidélement renvoyés.

Priſe de Rhinberg par le Comte Maurice de Naſſau.

Cette année, Maurice de Naſſau ouvrit la campagne dans les Pays-bas par le ſiége de Rhinberg, qu'il inveſtit le 2 Juillet. Il y avoit dans la Place deux mille

mille deux cens hommes, ſous les ordres de Louis Ferdinand d'Avalos. Au bout de vingt-neuf jours, la garniſon, réduite à mille hommes, capitula. Maurice lui accorda des conditions honorables, & il fut ſtipulé qu'elle emmeneroit deux pieces de canon, deux barils de poudre, & cinquante boulets.

HENRI IV. 1601.

L'armée des Etats généraux marcha de Rhinberg vers la Ville de Meurs, que la Comteſſe Emilie de Waldburg avoit léguée à la Maiſon de Naſſau, & dont le Duc de Cleves s'étoit empaté, comme d'un fief relevant de ſon Duché. Quoique cette expédition ne regardât en apparence que les intérêts particuliers de Maurice & de ſa famille, les Etats permirent à ce Général de ſe ſervir de leurs troupes. Le Gouverneur ſe rendit, ſans attendre qu'on l'aſſiégeât dans les formes. A la ſollicitation de Maurice, les Etats généraux firent perfectionner, avec beaucoup de ſoin, les fortifications de la Place. Le Duc de Cleves, pour ſe la faire remettre, ou du moins pour conſtater ſes droits, intenta un procès à la Maiſon de Naſſau, devant la Chambre de Spire.

L'Archiduc Albert ſe prépare au ſiége d'Oſtende.

Cependant l'Archiduc Albert ſe préparoit au ſiége d'Oſtende. Plus d'une

HENRI IV. 1601.

fois les Espagnols avoient pensé à cette entreprise. Ostende est située sur la côte de Flandre à l'orient, & a pris son nom [a] de sa situation. Cette Place est à trois lieues de Nieuport, & à quatre de Bruges. Ses murs sont baignés par la riviere de Gueule, qui forme en cet endroit un golfe, où les vaisseaux peuvent entrer. Autrefois Ostende n'étoit habitée que par des pêcheurs. Dans la suite, plusieurs familles s'y étoient refugiées, pour éviter les persécutions occasionnées par les disputes de religion. En 1572, on fit des portes à la Ville, & on l'entoura de palissades. Six ans après, les Etats généraux des Provinces-unies commencerent à la faire fortifier. Le feu Duc de Parme, en 1583, en entreprit le siége; mais cinq jours après l'avoir investie, il se retira, & les Etats de Flandre ne purent depuis l'engager à l'assiéger de nouveau. Peu s'en fallut, qu'en 1585, Valentin de Pardieu de la Motte ne s'en emparât. Etant parti secretement de Gravelines, avec un détachement de troupes

a En Flamand, comme en Anglois, *end* signifie *fin* ou *extrémité*. Ost, dans la premiere de ces deux langues, signifie l'orient. Ainsi l'on avoit donné à cette Ville le nom d'Ostende, pour exprimer qu'elle étoit à l'extrémité orientale de la Flandre.

d'élite, il emporta d'emblée la vieille Ville qui eſt du côté de la mer, & qui n'étoit encore que paliſſadée. Il en fut chaſſé, après avoir perdu un grand nombre de ſoldats. Le danger, que les habitans venoient de courir, augmenta leur diligence à achever les fortifications de la Place. Ils applanirent les dunes qui la dominoient, & ils creuſerent un canal, pour faciliter le flux de la mer. Juſqu'en 1596, ils s'étoient gardés eux-mêmes. Comme il étoit à craindre que l'Archiduc Albert, après la priſe de Calais, ne tournât ſes efforts contre Oſtende, les Etats généraux jugerent à propos d'y envoyer une nombreuſe garniſon.

Depuis ce tems, cette garniſon faiſoit de fréquentes courſes dans les environs, & les Etats de Flandre ſollicitoient fortement l'Archiduc d'y mettre ordre. Ils avoient offert, s'il vouloit aſſiéger Oſtende, de ſe charger de la ſubſiſtance des troupes, tant que le ſiége dureroit. Ce Prince avoit enfin cédé aux inſtances des Flamands. Le 5 Juillet, Frederic Comte de Berg, & Auguſtin de Mexia, Gouverneur de la citadelle d'Anvers, s'étoient préſentés par ſon ordre devant la Place, avec

HENRI IV. 1601.

huit régimens. Dès que Maurice en fut informé, il y envoya le Chevalier François de Veer, pour y commander en chef, & il renforça la garnison jusqu'à trente-quatre compagnies, auxquelles se joignirent quinze cents Anglois.

Nous avons dit que Henri IV, après le traité de paix fait avec le Duc de Savoye, étoit revenu à Paris. Marie de Medicis l'avoit suivi en cette capitale, où elle étoit arrivée le 9 Février. Après avoir fait voir à la Reine les châteaux de Saint-Germain & de Fontainebleau, le Roi l'avoit conduite à Orléans, afin d'y faire ses dévotions avec cette Princesse, à l'occasion du jubilé. Il étoit allé d'Orléans à Blois, ensuite à Chambord, d'où il avoit ramené à Fontainebleau la Reine, qui étoit enceinte. Les circonstances obligerent Henri de se séparer d'elle pendant quelque tems. Il se rendit à Calais, pour visiter cette Place, à la sûreté de laquelle il paroissoit nécessaire de pourvoir, un corps de troupes Espagnoles en étant si voisin; ou plutôt, à ce qu'on croit, pour encourager les habitans d'Ostende, par l'espérance de quelque secours. L'Archiduc & l'Infante envoyerent Philippe de

Voyage de Henri IV à Calais.

Croy, Comte de Solre, complimenter ce Monarque, qui de son côté chargea le Duc d'Aiguillon d'aller les saluer de sa part.

HENRI IV. 1601.

Le Maréchal de Biron avoit accompagné Henri à Calais. Le Roi le nomma son Ambassadeur extraordinaire auprès de la Reine d'Angleterre. Plusieurs jeunes seigneurs, entr'autres Charles de Valois, Comte d'Auvergne [a], suivirent ce seigneur à Londres. Elizabeth le combla d'honneurs, & il fut reçu dans son audience publique, avec la plus grande magnificence. Par une faveur singuliere, il eut aussi une audience secrete de la Reine, pendant qu'elle étoit à sa toilette. A quelques jours de-là, cette Princesse voulut avoir un entretien secret avec Biron. Elle avoit eu un fort desir de voir Henri IV. Elle témoigna au Maréchal, que, ne pouvant jouir de cette satisfaction, elle s'en croyoit dédommagée en quelque sorte, puisqu'elle avoit le plaisir de connoître un Général, qui par ses exploits méritoit à si juste titre l'estime d'un si grand Monarque. Pendant la conversation, qui se tenoit à une fe-

Ambassade du Maréchal de Biron en Angleterre.

[a] Fils naturel de *Charles IX*, qui l'avoit eu de *Marie Touchet*.

HENRI IV. 1601.

nêtre du Palais, Biron jetta les yeux sur la tour de Londres, où étoient exposées les têtes des criminels d'Etat exécutés depuis peu. Elizabeth s'en apperçut. Pour empêcher que cet affreux spectacle ne la fît soupconner de cruauté, elle se plaignit de la nécessité, dans laquelle les Souverains étoient quelquefois, de faire des actes de justice.

Ce que dit Elizabeth à ce seigneur, au sujet du Comte d'Essex.

» Vous voyez, ajouta-t-elle, la tête » du Comte d'Essex [a]. Je l'avois élevé » aux plus grandes dignités, & il avoit » toute la faveur de sa Reine. Mais ce » téméraire, abusant de mes bontés, a » eu l'audace de croire que je ne pourrois jamais me passer de lui. Sa trop » grande fortune & son ambition l'ont » rendu superbe, perfide, & d'autant » plus criminel, qu'il avoit paru vertueux. Il a souffert un juste supplice; » & si le Roi mon frere m'en croyoit, » il tiendroit à Paris la conduite que » j'ai tenue à Londres. Ce Prince feroit bien de sacrifier à sa sûreté tous » les rébelles & tous les traîtres. Je prie » le ciel que la clémence de ce Monarque ne lui soit pas funeste «.

a Je me conforme ici au texte de M. de *Thou*. Mais *Camden* assûre que la tête du Comte avoit été enterrée avec son corps.

Il ſemble qu'Elizabeth, prévoyant ce qui devoit arriver, avoit deſſein de donner un ſage conſeil au Maréchal, & de l'engager, par la conſidération de l'exemple du Comte d'Eſſex, à éviter les égaremens & la cataſtrophe de cet illuſtre infortuné.

La Ville d'Oſtende eſt aſſiégée par les Eſpagnols.

Bergh & Mexia, dès le lendemain de leur arrivée devant Oſtende, avoient fait dreſſer une batterie ſur les oſt-dunes, ou dunes orientales. Quelque tems après, ils ouvrirent la tranchée du côté de Sandthil, & ils établirent une ſeconde batterie. Albert ſe rendit lui-même au ſiége. Le camp des Eſpagnols courut riſque d'être ſubmergé par un orage affreux, & l'Archiduc fut dans l'incertitude s'il continueroit ſes attaques, ou s'il décamperoit. Un don de ſix cents mille florins, que firent les Etats de Flandre, le détermina au premier parti. Ainſi Henri IV, qui avoit craint que la marche des Eſpagnols vers Oſtende ne cachât quelque projet contre Calais, fut pleinement raſſûré à cet égard. Il le fut auſſi ſur un autre article, qui lui donnoit de l'inquiétude.

Leur entrepriſe ſur Alger.

Le Comte de Fuentes avoit gardé dans le Milanez les troupes qu'il avoit levées avant la concluſion de la paix

HENRI IV. 1601.

entre la France & la Savoye. Un capitaine françois, nommé le Roux, s'étoit acquis de la réputation, par le ſuccès d'une deſcente qu'il avoit faite dans l'Iſle de Scio, avec quelques troupes du Grand Duc de Toſcane. Etant fort inſtruit des affaires de Barbarie, il préſenta à la Cour de Madrid un plan, pour ſurprendre Alger. Les troupes de Fuentes furent deſtinées à cette expédition, dont Philippe III chargea Jean-André Doria, Amiral des galeres d'Eſpagne. Le 27 Juin, Doria fit embarquer ces troupes à Genes, & il ordonna à Charles ſon fils, de les conduire à Naples. Il les ſuivit le 4 Juillet avec ſa capitane, accompagnée de cinq galeres du Pape, de quatre du Grand Duc de Toſcane, & de ſix de la République de Genes. Le 15, il arriva à Naples, & trois jours après il ſe rendit à Meſſine avec la flotte. Afin de cacher la véritable deſtination de cet armement, il répandit le bruit qu'il alloit au levant, & il emprunta quelques galeres de Malte, auxquelles il donna ordre de croiſer dans l'Archipel. De Meſſine, il alla mouiller à l'Iſle Maïorque, d'où il remit le 28 Août à la voile. Le 31 du même mois, l'armée chré-

tienne découvrit, à la pointe du jour, les côtes d'Afrique. La mer étoit alors dans un grand calme, & déjà les Espagnols se disposoient à la descente. Quelques obstacles la firent retarder jusqu'au lendemain. Mais pendant la nuit il s'éleva un vent d'est si violent, & la mer devint tellement agitée, que tous les pilotes jugerent qu'on ne pouvoit aborder, sans s'exposer au naufrage. Ainsi l'on retourna vers l'Isle Maïorque, où l'on toucha le 4 Septembre. Doria convoqua les principaux officiers de la flotte, pour délibérer sur ce qu'il étoit à propos de faire. Le mauvais tems continuant, & la saison étant déjà trop avancée, on remit l'entreprise à des circonstances plus favorables. Le peu de succès, qu'eut un armement si considérable, fut imputé à Doria, quoique la lenteur, dont on avoit usé dans l'équipement de la flotte, justifiât assez ce Général. Dans cette conjoncture, ce grand homme justement jaloux de sa gloire craignit d'en voir ternir le lustre. Il étoit déjà d'un âge peu propre aux travaux militaires. D'ailleurs, il sçavoit que le Duc de Parme, & Pierre de Tolede, faisoient leurs efforts pour le supplan-

HENRI IV.
1601.

Henri IV. 1601.

ter. Il résolut donc de faire une prudente retraite, & de donner sa démission. Sur la fin de l'année, il exécuta ce dessein. Au retour d'Afrique, la plûpart des troupes, que Fuentes avoit données à Doria, se disperserent. Le reste fut congédié par l'Espagne, & Henri IV n'eut plus à les redouter.

Campagne des Impériaux en Hongrie.

Une entreprise des Impériaux en Hongrie ne réussit pas mieux que celle des Espagnols sur Alger. Ferdinand, Archiduc de Gratz, fut contraint de lever le siége, qu'il avoit mis devant Canise. Le Duc de Mercœur fut plus heureux dans son expédition d'Albe Royale. Après avoir battu cette Place, il l'emporta d'assaut. La Ville fut abandonnée au pillage, & le soldat avide ne respecta pas même les tombeaux des anciens Rois de Hongrie. L'armée chrétienne, pour assurer davantage une conquête de cette importance, s'empara de tous les châteaux des environs. Les Turcs en abandonnerent quelques-uns. On prit les autres de vive force.

Le Duc de Mercœur étoit encore le 10 Octobre dans le voisinage d'Albe Royale, lorsque les infidéles, au nombre de vingt mille hommes, l'attaque-

rent. Ils le mirent en fuite. Les Impériaux ne pouvoient recevoir de vivres que par un seul chemin, & il étoit dominé par une éminence, dont les ennemis se rendirent maîtres. On les en chassa, & deux mille Turcs resterent sur le champ de bataille, entr'autres, Mehemet, Pacha de Bude.

HENRI IV. 1601.

La fortune fut aussi favorable à l'Empereur en Transilvanie. Les Etats de cette province, assemblés à Clausembourg, avoient rappellé Sigismond Bathory, & l'avoient proclamé de nouveau pour leur Souverain. Sur cette nouvelle, l'Empereur y avoit renvoyé Michel, Vaivode des Valaques, avec ordre de se joindre à Basta, qui, se voyant trop foible, s'étoit déjà retiré vers la frontiere. Bathory marcha contre ces deux Généraux avec une armée de trente mille hommes, composée de Transilvains, de Hongrois, de Moldaves, de Cosaques, & sur-tout de Turcs. Il occupa des hauteurs, qui n'étoient pas éloignées du camp des Impériaux. Le premier Août, Michel & Basta, à la tête de dix-huit mille hommes, s'avancerent sur la colline opposée. Le trop impatient Bathory descendit le lendemain dans la plaine,

Michel, Vaivode de Valachie, & Basta, remportent une grande victoire sur Bathory.

HENRI IV. 1601.

pour leur livrer le combat. Leur canon fit un grand ravage dans ses troupes, tandis que son artillerie ne tiroit qu'à coups perdus. A la vue du désordre de son armée, les Flamands tomberent sur son corps de bataille, & l'enfoncerent. Michel d'un côté, & Basta de l'autre, fondirent sur les aîles. Le Prince de Transilvanie perdit dix mille hommes, quarante pieces de canon, & cent dix drapeaux. Le camp fut pillé, & une victoire si complette ne coûta aux Impériaux que trois cents hommes. Claufembourg ouvrit ses portes à l'armée victorieuse. On fit prêter un nouveau serment de fidélité aux habitans, qui, pour punition de leur révolte, furent condamnés à entretenir à leurs dépens la garnison qu'on mit dans leur Ville.

Basta veut faire arrêter Michel, & les Allemans tuent ce Vaivode.

Avant le combat, le Vaivode de Valachie, & Basta, paroissoient réconciliés. Ils se brouillerent bientôt après la victoire. Le premier recommençoit à dire hautement qu'il ne vouloit dépendre, ni de Basta, ni même de l'Empereur. D'abord, le Général Impérial usa de dissimulation. Quelques jours après, résolu de se défaire du Vaivode, il le fit prier de venir le

trouver. Michel ayant refusé d'aller à cette entrevue, Basta envoya quatre compagnies d'infanterie, pour l'arrêter comme un traître, qui méditoit quelque conspiration. Le Vaivode se mit en défense, & il fut tué d'un coup de pique. Ainsi périt ce Prince, qui, au jugement de ses ennemis mêmes, fut aussi grand dans la mauvaise que dans la bonne fortune. Son corps fut exposé nud sur le bord de la riviere, avec la derniere indignité. Vers la fin du jour, Jean de Schneckenhauser, Commandant des troupes Silesiennes, lui fit donner la sépulture.

Les Valaques ayant peu d'attachement pour leurs Princes, la Cour Impériale n'appréhendoit pas que ces peuples inconstans se missent en peine de venger Michel. Tout le soin de l'Empereur fut de justifier la mort de ce Prince auprès des Puissances voisines. En effet, le massacre du Cardinal Martinuse [a], & du Cardinal André Bathory [b], avoit déja donné une idée très-désavantageuse de la politique de la Maison d'Autriche. On fit courir le bruit qu'on avoit trouvé dans les pa-

a Voyez le liv. 4.
b Dont il est parlé dans le liv 45.

HENRI IV. 1601.

piers de Michel le projet d'un traité avec la Porte.

Bathory, après sa défaite, se retira dans de vastes déserts, où il erra long-tems sans s'arrêter en aucun endroit. Il écrivit à Basta, & lui proposa un accommodement, qu'on ne voulut point accepter. Le Général Impérial, profitant de sa victoire, soumit toute la Transilvanie. Les partisans de Bathory firent une tentative sur Clausembourg, mais leur entreprise manqua. Ce Prince écrivit le 7 Décembre une seconde lettre à Basta, pour offrir de recevoir des garnisons Allemandes dans toutes les Places fortes de la province, si on vouloit le laisser jouir de sa principauté. Basta lui fit réponse qu'il devoit se rendre à discrétion.

Faux Sébastien.

L'Empereur avoit pour lui, dans ses différends avec Bathory, la transaction signée par ce Prince. Si les faits avancés par un homme, qui, dans le tems qu'on y pensoit le moins, osa [a] réclamer la couronne de Portugal, eussent été vrais, l'Espagne n'auroit eu aucun titre à lui opposer. Cet inconnu étoit arrivé presque nud à Venise. Tout-à-

[a] Ce fait est placé sous l'année 1598 par les historiens d'Espagne & de Portugal.

coup il ſe donna pour le Roi Sébaſtien, tué en Afrique à la bataille d'Alcazarquivir [a]. Il diſoit, qu'après ſa défaite, accablé de honte, & n'oſant retourner dans ſes Etats, il s'étoit refugié dans une ſolitude. Que Chriſtophe de Tavora, Duc d'Aveiro, & le Comte de Redonde, l'avoient accompagné. Que ſes bleſſures étant guéries, il avoit réſolu d'entreprendre un voyage de long cours. Qu'il avoit paſſé en Perſe, & qu'il s'étoit trouvé dans divers combats, où il avoit été bleſſé pluſieurs fois. Que s'ennuyant de cette vie vagabonde, il s'étoit retiré auprès d'un hermite dans un déſert de Géorgie. Qu'en 1597, il avoit quitté cette ſolitude, & étoit venu en Sicile. Que de-là il avoit envoyé Marco-Tullo-Cortizone de Coſenze, pour annoncer aux Portugais le retour de leur Prince légitime. Qu'ayant attendu longtems inutilement des nouvelles de Cortizone, il s'étoit enfin déterminé à aller à Rome, pour implorer l'appui du ſouverain Pontife; mais qu'ayant été volé par ſes domeſtiques, il s'étoit rendu à Veniſe. La reſſemblance du viſage & de la taille; une cicatrice ſur le

[a] Voyez le liv. 26.

Henri IV. 1601.

ſourcil droit ; une verrue de la longueur du doigt ſur le bout du pied ; & quelques autres circonſtances, étoient les preuves qu'il alléguoit, pour montrer qu'il étoit le véritable Sébaſtien.

Sur la réquiſition de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, les Vénitiens firent arrêter cet aventurier. Les Portugais, qui étoient à Veniſe, emportés par leur amour pour la famille de leurs Rois, ou par la haine qu'ils portoient aux Eſpagnols, coururent, comme des furieux, à la priſon de leur prétendu Souverain, & demanderent qu'on le remît en liberté, ou que du moins on leur permît de lui rendre leurs hommages. Vers la fin de l'année, le Sénat, après lui avoir fait ſubir un interrogatoire, le relâcha, à condition qu'il ſortiroit, dans huit jours, des Etats de la République.

Les partiſans du faux Sébaſtien délibérerent ſur les moyens de le conduire en Portugal. Il pouvoit paſſer par la Suiſſe, traverſer la France, & aller s'embarquer à la Rochelle. Cette route étoit la plus ſûre. Le faux Sébaſtien en préféra une plus courte, & il prit le parti de traverſer, en habit déguiſ, la Toſcane, pour aller s'embarquer à Livourne. Ayant été reconnu à Florence,

il y fut arrêté par ordre du Grand Duc, qui le livra aux Eſpagnols. Ceux-ci le conduiſirent à Naples, où, après avoir été interrogé par le Viceroi, il fut condamné comme impoſteur. On le promena ſur un âne dans les rues; on lui coupa la barbe & les cheveux, & on le mit à la rame ſur la galere capitane. Son malheur augmenta le zéle de ſes adhérens. Ils réclamerent de tous côtés le droit des gens, & la bonne foi, & tâcherent d'engager le Pape à s'intéreſſer pour lui. La Cour de Madrid jugea à propos de le faire transférer en Eſpagne. A peine fut-il arrivé à l'embouchure du Gualdaquivir, près de San Lucar de Barrameda, que tous les bannis de Portugal s'aſſemblerent, & ſolliciterent les peuples à la révolte. Un Religieux de Saint François, & le pere Sampayo, Dominicain, ſubirent le ſupplice pour ce ſujet. Joſeph Texera, auſſi Dominicain, qui, fuyant la tyrannie Eſpagnole, s'étoit retiré en France, alla en Hollande, en Angleterre, à Veniſe & à Rome, & publia pluſieurs écrits pour ſoutenir la cauſe du prétendu Sébaſtien. Cependant ce Prince ſuppoſé fut enfermé dans une étroite priſon, & il y finit ſes jours, ſoit que ſa mort ait été vio-

lente, ſoit qu'elle ait été naturelle [a].

HENRI IV. 1601.

L'hiſtoire offre plus d'un exemple de pareils impoſteurs. Il y a eu anciennement un faux Alexandre, deux faux Philippes, un faux Neron & un faux Baudouin. En Angleterre, deux fourbes ſe ſont dits, l'un Edouard V, l'autre, le Roi Richard. Deux faux Muſtaphas ont excité des troubles en Turquie. Tout récemment en France, on avoit vu, ainſi qu'il a été dit plus haut, un homme qui ſe prétendoit fils de Charles IX.

Mort de Frederic Guillaume de Saxe.

Frederic Guillaume, Adminiſtrateur de Saxe, & petit-fils de Jean Frederic, qui avoit été dépouillé de ſon électorat, mourut le 7 Juillet de cette année à Weymar, lieu de ſa naiſſance. Ce Prince touchoit à la fin de ſon adminiſtration. Au mois de Septembre, Chriſtierne II, ſon pupille, entra dans ſa dix-neuviéme année, & prit le gouvernement de ſes Etats.

De Martin Garcez, ou Garcias, Grand-Maître de l'Ordre de Malte.

Quelques tems auparavant, l'Ordre

[a] En 1585, il avoit paru deux autres faux *Sébaſtiens*, tous deux hermites. l'un, natif du bourg d'Alcaçova, avoit pour pere un faiſeur de thuiles. L'autre, nommé *Mathieu Alvarez*, étoit né dans l'iſle Tercere, & étoit fils d'un tailleur de pierre. On peut voir dans l'hiſtoire de Portugal, écrite par *Vaſconcellos*, les détails qui les concernent.

de Malte avoit perdu ſon Grand-Maître Don Martin Garcez, Arragonois. Il avoit gouverné ſix ans, avec autant de prudence que de modération. Adolphe de Vignacourt, françois de nation, & âgé ſeulement de cinquante ans, lui ſuccéda. Depuis longtems, l'Ordre n'avoit eu de Grand-Maître d'un âge ſi peu avancé. Vignacourt s'étoit ſignalé, non-ſeulement ſur mer contre les Turcs, mais encore à la bataille d'Ivry, ſous les étendards de Henri IV. Il ſemble que le ciel, en élevant ce brave Chevalier, voulût le récompenſer d'avoir aidé ſon Roi à monter ſur le trône.

De Louiſe de Lorraine, veuve de Henri III.

La France perdit auſſi cette année quelques-unes de ſes Princeſſes les plus diſtinguées. Louiſe de Lorraine, veuve de Henri III, mourut d'une hydropiſie dans le mois de Janvier [a], à Moulins en Bourbonnois. Les jeûnes & les mortifications abrégerent la vie de cette Princeſſe, qui n'étoit que dans la quarante-ſeptiéme [b] année de ſon âge. Elle

[a] M. de *Thou* ſe contente de dire (*Januario menſe*), mais ſes Traducteurs ajoutent, que ce fut au commencement de ce mois. Ce fut le 29.

[b] Selon M. de *Thou*, cette Princeſſe n'avoit pas encore quarante ans. Elle étoit née en 1554.

HENRI IV. 1601.

inſtitua le Duc de Mercœur, ſon frere, pour ſon héritier.

De la Duchesse douairiere de Longueville.

Marie de Bourbon, fille de François Comte de Saint-Paul, & veuve de Léonor d'Orléans Duc de Longueville, mourut à Amiens le 19 Avril, après avoir fourni une carriere également longue & glorieuſe.

De la Comteſſe de Soiſſons, & de Henriette de Cleves.

Au mois de Juin, Françoiſe d'Orléans, ſœur du Duc de Longueville, ſeconde femme de Louis de Bourbon, Comte de Soiſſons, & Henriette de Cleves, veuve de Louis de Gonzague, moururent à Paris, l'une le 11, l'autre le 24.

De la Princeſſe de Conty.

Enfin Jeanne de Coëme, épouſe [a] de François de Bourbon, Prince de Conty, fut enlevée par la petite vérole ſur la fin de Décembre. Cette maladie la ſurprit à Saint-Arnoul en Beauſſe, lorſqu'elle alloit à Lucé dans le Maine, pour aſſiſter aux noces d'Anne de Montafier, qu'elle avoit eue de ſon premier mari.

Naiſſance du Dauphin.

On eut de quoi ſe conſoler de tant de pertes, par la naiſſance d'un Dauphin [b],

[a] Et non pas veuve, comme les traducteurs de M. de *Thou* le lui font dire mal-à-propos. J'ai déjà fait ailleurs une remarque à ce ſujet.

[b] Depuis plus de quatre-vingts ans, il n'étoit point né de ſucceſſeur à la couronne, avec la qualité de Dauphin.

dont Marie de Médicis accoucha le 27 de Septembre à Fontainebleau. Paris se distingua par les réjouissances qui y furent faites à l'occasion de cet heureux événement. Les autres Villes du royaume tâcherent d'imiter la capitale, & toutes retentirent de solemnelles actions de graces.

M. de Thou rapporte peu d'autres événemens arrivés en France pendant l'année 1601. Voici ceux dont il a conservé la mémoire.

Henri IV érige, en faveur de Rosny, la charge de Grand-Maître de l'artillerie en charge de la couronne.

Le 13 Février, Maximilien de Bethune, Marquis de Rosny, prêta serment au Parlement pour la charge de Grand-Maître de l'artillerie, que le Roi, en faveur de ce seigneur, venoit d'ériger en office de la couronne.

Affaire des Récollets.

Bénédicti, Provincial des Récollets dans la Touraine & dans le Poitou, avoit donné, cinq ans auparavant, une obédience à un certain nombre de ses Religieux, pour aller demeurer au couvent de la Balmette, près d'Angers, & pour y rétablir l'ancienne discipline. Ces moines vendirent à vil prix les meubles de la maison; & toute leur conduite parut fort opposée à la régularité, qu'ils s'étoient engagés d'observer. Le Provincial, en étant averti,

HENRI IV. 1601.

voulut faire une visite sur les lieux, mais les moines lui fermerent la porte du couvent, & l'on en vint de part & d'autre aux voies de fait. Charles Miron, Evêque d'Angers, intervint dans cette affaire. Il défendit à Benedicti, de transférer dans une autre maison les Religieux qui étoient à la Balmette, & de faire aucun changement dans ce couvent. Benedicti interjetta appel comme d'abus de ce jugement, par l'organe du Président de Thou, qui avoit été élu pere temporel, ou protecteur des Franciscains dans le royaume. La cause fut plaidée au Parlement avec beaucoup de chaleur. Après que les avocats des parties eurent parlé, Louis Servin, Avocat général, conclut à ce qu'on fît droit sur la demande du pere temporel : que les Récollets fussent tenus de se soumettre à l'autorité de leur Provincial : qu'il fût en outre enjoint aux Provinciaux, de travailler, sans aucun délai, au rétablissement de la discipline, & de ne se servir à cet effet que du ministere de Religieux françois, ou de ceux qui auroient demeuré pendant vingt-cinq ans en France : que surtout il fût défendu aux Religieux de passer en pays étranger, sans

la permiſſion du Prince & de leurs ſupérieurs. La Cour ayant jugé conformément à ces concluſions, l'Evêque d'Angers eut recours au Nonce du Pape, & obtint, par le crédit de ce miniſtre, une évocation au Conſeil d'Etat. HENRI IV. 1601.

Quelques perſonnes firent un crime au Préſident de Thou, de ce que, dans ce procès, il avoit accepté le titre de pere temporel des Franciſcains. Ses ennemis prétendirent que cela étoit ſans exemple, & marquoit une ſecrete ambition. Mais leurs clameurs étoient ſans fondement ; & il eſt de notoriété publique, que les Franciſcains, comme mendians, ſont obligés d'emprunter le nom d'un ſéculier, pour ſoutenir leurs droits. La défenſe, que le Parlement avoit faite aux Religieux, de ſortir hors du royaume ſans la permiſſion du Roi, étoit ce qui les bleſſoit le plus. Cependant cette diſpoſition étoit néceſſaire pour le maintien de l'autorité royale & de la tranquillité publique. Les perſonnes, qui compoſoient le Conſeil du Roi, n'apperçurent pas les fâcheuſes conſéquences de la trop grande liberté des moines, ou elles ferme-

rent volontairement les yeux par une indigne prévarication.

HENRI IV. 1601.

Arrêt du Parlement de Provence, contre l'Archevêque d'Aix.

L'Arrêt rendu presque dans le même tems par le Parlement de Provence, contre Paul Hurault de l'Hôpital, Archevêque d'Aix, fit encore plus d'éclat. Un prêtre, nommé Jean Imbert, avoit abusé d'un enfant de six ans. Les parens ayant porté plainte, l'Official de l'Archevêque ordonna que les parties se pourvoiroient devant lui. Sur l'appel des parens, le Parlement attribua la connoissance du délit au juge royal, qui condamna le coupable au dernier supplice. L'Archevêque refusa de dégrader cet indigne prêtre ; mais le criminel ne laissa pas d'être exécuté.

Quatre jours après, l'Archevêque lança une excommunication contre les juges qui avoient assisté à la condamnation d'Imbert ; & ce Prélat défendit, sous la même peine, aux prêtres de son diocèse, de les admettre à la participation des sacremens. Une action si hardie excita l'indignation des magistrats. L'Archevêque fut cité, & sur le refus qu'il fit de comparoître, le Parlement donna défaut contre lui, sans avoir égard à la requête présentée par ce

ce Prélat, à fin de récuſation du premier Préſident, de pluſieurs Conſeillers, & des Gens du Roi. Quoique Hurault ſe repentît de ſa démarche, il voulut la ſoutenir. Alors on ordonna qu'il levât les cenſures, dans trois jours, ſous peine de dix mille écus d'amende. Il obéït, mais il inſéra dans l'acte de révocation, que c'étoit ſans préjudice de ſes droits. Les magiſtrats ne lui permirent pas même cette reſtriction, & il fut obligé de la ſupprimer.

Fin du Livre XLVI, & du IX[e] Tome.

ERRATA.

Page 9. *lignes* 22 & 23. Parment, *lisez* Parlement.

Page 22. *l.* 17. Laone, *lisez* Laune.

Page 29. *l.* 8 & 9. courriers, *effacez* le second r.

Page 30. *l.* 21 & 22. Villars-Houdan, *lisez* Villiers Houdan, *& de même dans les pages suivantes.*

Page 37. *l.* 15 & 18. Chanlivaut, *lisez* Champlivault.

Page 38. *l.* 26. Mantes, *ôtez* l's.

Page 42. *l.* 25. Le courbe, *lis.* La courbe.

Page 54. *l.* 28. *Retranchez* un *à*, qui est de trop.

Page 83. *l* 22. haut rang, *effacez* haut.

Page 177. *l.* 1. Epagnols, *lis.* Espagnols.

Page 180. *l.* 2 . Turquart, *lis.* Turquant.

Page 183. *l* 17. la Berlotte, *lis.* la Bourlotte.

Page 201. *l* 3. douairie, *lis.* douairiere.

Page 259. *l.* 24. Stockhlom, *lis.* Stockholm.

Page 294. *l.* 3. *Retranchez* un *de*, qui est inutile.

Page 305. *l.* 2. en 1574, *lis.* en 1594.

Page 339. (note, *l.* 4.) jamais, *lis.* mais.

Page 346. *l.* 29. Schwartzemberg, ayant &c. ôtez la virgule.

Page 354. *l.* 1. n'étoit, *lis.* n'étoient.

Page 361. *l.* 17 & 18. Iugoberge, *lis.* Ingoberge.

Ibid. *l.* 29. avoit déjà renvoyé, *lis.* avoit de même renvoyé.

ERRATA.

Page 379. (note b, colonne 2, *l.* 13.) lui fait dire, *lis.* lui fit dire.

Page 396. *l.* 3. Le renvoi a, qui est après le nom de Nevers, doit être après celui d'Aiguillon.

Page 404. *l.* 16. toute part, *lis.* toutes parts.

Page 412. *l.* 19. de la signature, *lis.* de sa signature.

Page 416. (sommaire marginal, *l.* 1.) tenta, *lis.* tente.

Page 468. *l.* 11. auroient pu, *lis.* pouvoient.

Page 471. *l.* 7. adhérans, *mettez* adhérens.

Page 498. *l.* 24. Quelques tems, *mettez* Quelque tems.





